



owner.ford.com



ford.ca

Septembre 2021
Première impression
Imprimé aux États-Unis



NIPJ 19A321 CA



Manuel du propriétaire **BRONCO SPORT** 2022



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2021

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 202107 20210803120415

Proposition 65 de l'état de Californie



AVERTISSEMENT: Le fonctionnement, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule tout terrain peuvent vous exposer aux produits chimiques, notamment aux gaz d'échappement, monoxyde de carbone, phthalates et plomb qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales. Pour limiter l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites tourner le moteur au ralenti que si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un lieu bien aéré, portez des gants ou lavez-vous les mains souvent pendant l'entretien du véhicule. Visitez le site www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle pour obtenir de plus amples renseignements.



AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. **Lavez-vous les mains après manipulation.**

Table des matières

Introduction

À propos de ce manuel	11
Glossaire des symboles	11
Enregistrement de données	13
Perchlorate	18
Ford Credit	18
Pièces de rechange recommandées	18
Avis spéciaux	19
Équipement de communication mobile	20
Options uniques d'exportation	21

Environnement

Protection de l'environnement	22
-------------------------------------	----

Recherche visuelle

Volant de direction	23
Tableau de bord	24
Habitacle du véhicule	25
Extérieur avant	26
Extérieur arrière	27

Sécurité enfants

Généralités	28
Installation de dispositifs de retenue pour enfants	30
Rehausseurs	36
Positionnement des sièges de sécurité enfants	38
Verrouillage sécurité enfants	41

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement	42
Utilisation des ceintures de sécurité	43
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité	46
Témoin et carillon de ceinture de sécurité	46

Rappel de bouclage des ceintures de sécurité	47
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants	49
Rallonges de ceinture de sécurité	49

Personal Safety System™

Personal Safety System™	51
-------------------------------	----

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement	52
Coussins gonflables du conducteur et du passager	53
Système de détection d'occupation du siège passager avant	55
Coussins gonflables latéraux	57
Coussin gonflable inférieur conducteur	58
Safety Canopy™	59
Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable	60
Mise au rebut des coussins gonflables	62

Assistance 911

Qu'est-ce que la fonction Assistance 911	63
Exigences relatives aux appels d'urgence	63
Limitations des appels d'urgence	64

Clés et télécommandes

Renseignements généraux sur les radiofréquences	65
Télécommande	66
Remplacement d'une télécommande ou d'une clé perdue	70

MyKey™

Principes de fonctionnement	71
-----------------------------------	----

Table des matières

Création d'une clé MyKey	73
Effacement de la programmation de toutes les clés MyKey	73
Vérification de l'état du système MyKey	74
Utilisation de MyKey avec un démarreur à distance	74
MyKey – Dépannage	75

Portes et serrures

Verrouillage et déverrouillage	76
Entrée sans clé	79

Hayon

Ouverture du hayon	82
Fermeture du hayon	82
Ouverture et fermeture de la glace de hayon	83

Sécurité

Système antivol passif	84
Alarme antivol	85

Volant de direction

Réglage du volant de direction	86
Commande audio	86
Commande vocale	87
Régulateur de vitesse - Véhicules avec : Maintien de voie	87
Régulateur de vitesse - Véhicules avec : Régulateur de vitesse	87
Commande de l'affichage d'information	87
Avertisseur sonore	87
Activation et désactivation du volant de direction chauffant	88

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces	89
Essuie-glaces automatiques	90

Lave-glaces	91
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière	91

Éclairage

Généralités	93
Commande d'éclairage	93
Phares automatiques	94
Commande d'éclairage du tableau de bord	95
Phares à extinction temporisée	95
Feux de jour - Véhicules avec : Feux de jour configurables	95
Feux de jour - Véhicules avec : Feux de jour	96
Phares antibrouillards avant	96
Phares de virage	96
Clignotants	97
Éclairage intérieur	97
Éclairage ambiant	98
Lampes à faisceau large arrière	99

Feux de route automatiques

Que sont les feux de route automatiques	100
Activation et désactivation des feux de route automatiques	100
Témoins de feux de route automatiques	101
Contournement des feux de route automatiques	101

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique	102
Ouverture et fermeture globales	103
Rétroviseurs extérieurs	104
Rétroviseur intérieur	105
Pare-soleil	105
Toit ouvrant	105

Table des matières

Affichage du tableau de bord

Jauges - Véhicules avec : Écran d'affichage de 4,2 po au tableau de bord	107
Jauges - Véhicules avec : Écran d'affichage de 6,5 po au tableau de bord	108
Témoins et indicateurs	110
Indicateurs et avertisseurs sonores	114

Affichage d'information

Généralités	115
Réglages personnalisés	119
Messages d'information	120

Démarrage à distance

Qu'est-ce que le démarrage à distance	138
Précautions relatives au démarrage à distance	138
Limitations du démarrage à distance	138
Activation du démarrage à distance	138
Démarrage et arrêt du véhicule à distance	138
Prolongation de la durée du démarrage à distance	139
Témoins de la télécommande de démarrage à distance	139
Réglages du système de démarrage à distance	139

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température à deux zones (DATC)

Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation	141
---	-----

Activation et désactivation du bloc de commande de chauffage et de climatisation	141
Activation et désactivation de l'air recirculé	141
Activation et désactivation de la climatisation	141
Activation et désactivation du dégivrage maximal	141
Activation et désactivation du refroidissement maximal	141
Activation et désactivation des essuie-glaces chauffants	142
Activation et désactivation de la lunette arrière chauffante	142
Réglage de la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle	142
Activation et désactivation des rétroviseurs chauffants	142
Réglage de la température	142
Orientation de l'écoulement de l'air	143
Mode automatique	143
Conseils relatifs au bloc de commande de chauffage et de climatisation	144

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation électronique de la température (EATC)

Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation	146
Activation et désactivation du bloc de commande de chauffage et de climatisation	146
Activation et désactivation de l'air recirculé	146
Activation et désactivation de la climatisation	146
Activation et désactivation du dégivrage maximal	146
Activation et désactivation du refroidissement maximal	146

Table des matières

Activation et désactivation des essuie-glaces chauffants	147
Activation et désactivation de la lunette arrière chauffante	147
Réglage de la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle	147
Activation et désactivation des rétroviseurs chauffants	147
Réglage de la température	148
Orientation de l'écoulement de l'air	148
Mode automatique	148
Conseils relatifs au bloc de commande de chauffage et de climatisation	149

Bloc de commande de chauffage et de climati- sation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température

Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation	151
Activation et désactivation du bloc de commande de chauffage et de climatisation	151
Activation et désactivation de l'air recirculé	151
Activation et désactivation de la climatisation	151
Activation et désactivation du dégivrage maximal	151
Activation et désactivation du refroidissement maximal	151
Activation et désactivation des essuie-glaces chauffants	152
Activation et désactivation de la lunette arrière chauffante	152
Réglage de la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle	152
Réglage de la température	153
Orientation de l'écoulement de l'air	153
Conseils relatifs au bloc de commande de chauffage et de climatisation	153

Qualité de l'air intérieur

Qu'est-ce que le filtre à air d'habitacle	155
Localisation du filtre à air d'habitacle	155
Remplacement du filtre à air d'habitacle	155

Sièges

Positions assises appropriées	156
Appui-tête	156
Sièges à commande manuelle	159
Sièges à commande électrique	160
Sièges arrière	161
Sièges chauffants	162

Système d'alerte des occupants des sièges arrière

Qu'est-ce que le système d'alerte des occupants des sièges arrière	164
Fonctionnement du système d'alerte des occupants des sièges arrière	164
Précautions relatives au système d'alerte des occupants des sièges arrière	164
Limitations du système d'alerte des occupants des sièges arrière	164
Activation et désactivation du système d'alerte des occupants des sièges arrière	165
Témoins du système d'alerte des occupants des sièges arrière	165
Avertissements sonores du système d'alerte des occupants des sièges arrière	165

Prise de courant - Véhicules avec : Prise de courant de 12 V

Qu'est-ce que la prise de courant	166
Précautions relatives à la prise de courant	166

Table des matières

Emplacement de la prise de courant	166	Caractéristiques de conduite uniques	
Prise de courant - Véhicules avec : Prise de courant de 110 V		Auto-Start-Stop	179
Qu'est-ce que la prise de courant	167	Carburant et ravitaillement	
Précautions relatives à la prise de courant	167	Précautions de sécurité	181
Limites de la prise de courant	167	Qualité du carburant	182
Emplacement de la prise de courant	167	Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant	183
Témoins de la prise de courant	167	Panne de carburant	183
Chargeur d'accessoires sans fil		Ravitaillement	185
Qu'est-ce que le chargeur d'accessoires sans fil	169	Consommation de carburant	187
Précautions relatives au chargeur d'accessoires sans fil	169	Dispositif antipollution	
Emplacement du chargeur d'accessoires sans fil	169	Norme d'émission	189
Charge d'appareils sans fil	169	Catalyseur	190
Rangement		Boîte de vitesses	
Porte-gobelets	171	Boîte de vitesses automatique	194
Boîte à gants	171	Quatre roues motrices	
Rangement de dessous de siège	171	Principes de fonctionnement	201
Porte-lunettes	172	Utilisation des quatre roues motrices	201
Vide-poche	172	Freins	
Démarrage et arrêt du moteur		Généralités	205
Généralités	173	Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage	206
Commutateur d'allumage	173	Frein de stationnement électrique	206
Démarrage sans clé	174	Aide au démarrage en côte	208
Démarrage d'un moteur à essence	174	Retenue automatique	209
Chauffe-moteur	177	Antipatinage	
		Principes de fonctionnement	211
		Utilisation de l'antipatinage	211
		Contrôle de stabilité	
		Principes de fonctionnement	212

Table des matières

Utilisation du contrôle de stabilité213

Contrôle en sentiers

Qu'est-ce que le contrôle en sentiers	214
Activation et désactivation du contrôle en sentiers	214
Réglage de la vitesse du contrôle en sentiers	214
Annulation de la vitesse programmée	215
Témoins du contrôle en sentiers	215
Contrôle en sentiers – Dépannage	216

Aides au stationnement

Principes de fonctionnement	217
Aide au stationnement arrière	218
Aide au stationnement avant	220
Caméra de marche arrière	221
Caméra à 180 degrés	225

Régulateur de vitesse

Qu'est-ce que le régulateur de vitesse	227
Activation et désactivation du régulateur de vitesse	227
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse	227
Annulation de la vitesse programmée	228
Reprise de la vitesse programmée	228
Témoins de régulateur de vitesse	228

Régulateur de vitesse adaptatif

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif avec arrêt-démarrage	229
Qu'est-ce que le régulateur de vitesse adaptatif avec maintien de voie	229
Qu'est-ce que le régulateur de vitesse adaptatif intelligent	229

Précautions relatives au régulateur de vitesse adaptatif	229
Limitations du régulateur de vitesse adaptatif	231
Activation et désactivation du régulateur de vitesse adaptatif	234
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif	234
Réglage de la distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif	235
Annulation de la vitesse programmée	236
Reprise de la vitesse programmée	236
Neutralisation de la vitesse programmée	237
Témoins du régulateur de vitesse adaptatif	237
Passage du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse standard	238
Activation et désactivation du système de maintien de voie	238
Activation et désactivation du mode intelligent	240
Réglage de la tolérance de la vitesse programmée	240
Régulateur de vitesse adaptatif – Dépannage	241

Aides à la conduite

Alerte conducteur	243
Système de maintien de voie	244
Système d'information sur les angles morts	249
Alerte de circulation transversale	252
Reconnaissance des panneaux de vitesse	255
Direction	256
Assistance pré-collision	257

Commande des modes G.O.A.T.

Qu'est-ce que la commande des modes G.O.A.T.	262
---	-----

Table des matières

Fonctionnement de la commande des modes G.O.A.T.	262	Démarrage-secours du véhicule	296
Sélection d'un mode G.O.A.T. - 1.5L EcoBoost™	262	Système d'alerte après une collision	298
Sélection d'un mode G.O.A.T. - 2.0L EcoBoost™	263	Transport du véhicule	298
Modes G.O.A.T.	263	Points de remorquage - 1.5L EcoBoost™	299
Commande des modes G.O.A.T. – Dépannage	265	Points de remorquage - 2.0L EcoBoost™	300
Transport de charges		Assistance à la clientèle	
Porte-charge et porte-bagages de toit	268	Pour obtenir les services nécessaires	301
Limite de charge	268	En Californie (États-Unis seulement)	302
Coffre à bagages		Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	303
Réglage du plancher de chargement de coffre à bagages	274	Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	304
Réglage du séparateur de coffre à bagages	274	Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	305
Remorquage		Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	306
Traction d'une remorque	276	Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	307
Dispositif antilouvoiement de la remorque	277	Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	307
Poids de remorquage recommandés	278	Fusibles	
Vérifications de remorquage essentielles	279	Emplacement des boîtes à fusibles	309
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol	282	Tableau de spécifications des fusibles	309
Conseils de conduite		Remplacement d'un fusible	317
Conduite hors route	283	Entretien	
Rodage	291	Généralités	319
Conduite économique	291	Ouverture et fermeture du capot	319
Couvre-plancher	292	Aperçu sous le capot - 1.5L EcoBoost™	320
Dépannage		Aperçu sous le capot - 2.0L EcoBoost™	321
Assistance dépannage	294	Jauge d'huile moteur - 1.5L EcoBoost™	322
Feux de détresse	295		
Coupage de carburant	295		

Table des matières

Jauge d'huile moteur - 2.0L EcoBoost™	322
Vérification de l'huile moteur	322
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile	323
Remplacement du filtre à air	324
Vérification du liquide de refroidissement	325
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique	330
Vérification du liquide de frein	330
Vérification du liquide de direction assistée	331
Remplacement de la batterie de 12 V	331
Réglage des phares	334
Vérification du liquide de lave-glace	335
Filtre à carburant	335
Vérification des balais d'essuie-glace	336
Changement des balais d'essuie-glace avant	336
Changement des balais d'essuie-glace arrière	336
Remplacement d'une ampoule	337

Entretien du véhicule

Généralités	339
Produits de nettoyage	339
Nettoyage de l'extérieur	340
Cirage	341
Nettoyage du moteur	342
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace	342
Nettoyage de l'habitacle	343
Nettoyage du tableau de bord et des lentilles du tableau de bord	343
Réparation de dommages mineurs à la peinture	344
Nettoyage des roues	344
Entreposage du véhicule	345

Jantes et pneus

Généralités	348
Entretien des pneus	350
Utilisation de chaînes à neige	365
Système de surveillance de la pression des pneus	366
Remplacement d'une roue	373
Spécifications techniques	379

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur - 1.5L EcoBoost™	381
Spécifications du moteur - 2.0L EcoBoost™	381
Pièces Motorcraft - 1.5L EcoBoost™	382
Pièces Motorcraft - 2.0L EcoBoost™	383
Tableau de spécifications des ampoules	384
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 2.0L EcoBoost™	385
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 1.5L EcoBoost™	386
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 2.0L EcoBoost™	388
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 1.5L EcoBoost™	389
Capacité du réservoir de carburant	389
Quantités et spécifications du circuit de climatisation - 2.0L EcoBoost™	390
Quantités et spécifications du circuit de climatisation - 1.5L EcoBoost™	391
Spécification du liquide de lave-glace	391
Spécification du liquide de frein	392

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule	393
-------------------------------------	-----

Table des matières

Véhicule connecté

Qu'est-ce qu'un véhicule connecté	394
Exigences relatives au véhicule connecté	394
Limitations du véhicule connecté	394
Connexion du véhicule à un réseau mobile - Véhicules avec : Modem	394
Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi - Véhicules avec : SYNC 3	395
Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec : Modem	395
Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec : SYNC 3	396

Point d'accès Wi-Fi du véhicule

Création du point d'accès Wi-Fi du véhicule	398
Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi du véhicule	399

Système audio

Généralités	400
Autoradio	400
Radio numérique	402
Radio par satellite	405
Port USB	408

SYNC™ 3

Généralités	409
Utilisation de la reconnaissance vocale	411
Divertissement	420
Téléphone	431
Navigation	433
Applications	439
Paramètres	441
Dépannage de SYNC™ 3	444

Accessoires

Accessoires	458
-------------------	-----

Ford Protect

Ford Protect	460
--------------------	-----

Entretien périodique

Renseignements généraux relatifs à l'entretien	463
Entretien périodique normal	467
Entretien périodique – conditions de conduite rigoureuses	470

Informations client

Étiquettes de certification de fréquence radio	473
--	-----

Annexes

Compatibilité électromagnétique	509
Contrat de licence de l'utilisateur final	512

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

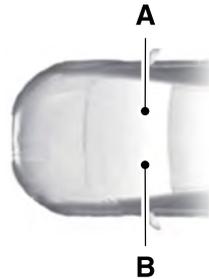
Nota: Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Nota: Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.

Nota: Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Nota: Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



- A Côté droit.
- B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes qui pourraient s'afficher sur votre véhicule.



Système de climatisation



Type de lubrifiant du système de climatisation



Système de freins antiblocage



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles



Batterie

Introduction



Acide de batterie



Liquide de frein – sans produits pétroliers



Circuit de freinage



Circuit de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Dispositif de sécurité pour enfants verrouillé ou déverrouillé



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement



Température du liquide de refroidissement



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclage de ceinture de sécurité



Inflammable



Coussin gonflable avant



Antibrouillards avant



Réinitialisation de la pompe d'alimentation



Porte-fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Système de dégivrage de pare-brise



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage

Introduction



Avertissement de basse pression des pneus



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Commande de l'avertisseur sonore



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Verrouillage des glaces à commande électrique



Doit être effectué par un technicien certifié



Avertissement de sécurité



Consultez le Manuel du propriétaire



Consultez le Manuel de réparation et d'entretien



Témoin d'anomalie (MIL)



Coussin gonflable passager activé



Coussin gonflable passager désactivé



Coussin gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de stabilité



Contrôle descente



Contrôle en sentiers



Système de balayage d'essuie-glaces



Lave-glace et essuie-glace de pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas un dispositif enfichable sans fil à la prise de diagnostic. Des tiers non autorisés pourraient accéder aux données du véhicule et nuire au bon fonctionnement des systèmes liés à la sécurité. N'autorisez que des ateliers d'entretien qui suivent nos instructions d'entretien et de réparation à brancher leur équipement à la prise de diagnostic.

Introduction

Nous respectons votre vie privée et nous nous engageons à la protéger. L'information présentée dans ce manuel était correcte au moment de la publication. Cependant, les technologies évoluent rapidement et nous vous recommandons de consulter le site Web Ford de votre région pour en savoir plus sur les nouveautés.

Votre véhicule est doté de modules de commande électroniques qui peuvent enregistrer des données et les stocker de manière temporaire ou permanente. Ces données peuvent indiquer l'état de votre véhicule, les exigences d'entretien du véhicule, les événements et les défaillances. Les types de données qui peuvent être enregistrés sont décrits dans cette section. Certaines des données enregistrées sont stockées dans le journal d'événements ou d'erreurs.

Nota : *Les journaux d'erreurs sont réinitialisés à la suite d'une réparation ou d'un entretien.*

Nota : *Nous pouvons transmettre des informations sur demandes des autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales et de tiers détenant un pouvoir légal ou par une procédure judiciaire. Ces informations peuvent être utilisées dans un cadre légal.*

Exemples de données enregistrées :

- États de fonctionnement des composants du système, par ex., le niveau de carburant, la pression des pneus et le niveau de charge de la batterie.
- État du véhicule et des composants, par ex., la vitesse de rotation des roues, la décélération, l'accélération latérale et l'état des ceintures de sécurité.
- Événements et erreurs dans les systèmes essentiels, par ex., les phares et les freins.

- Réponses système en situation de conduite, par ex., le déploiement des coussins gonflables et le contrôle de stabilité.
- Conditions ambiantes, par ex., la température.

Certaines de ces données quand elles sont combinées à d'autres renseignements, par ex., un rapport d'accident, des dommages au véhicule ou des déclarations de témoin oculaire, peuvent être associées à une personne spécifique.

Données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. De plus, Ford Motor Company (Ford Canada au Canada) peut, là où la loi le permet, utiliser les données de diagnostic du véhicule aux fins d'amélioration de ses produits, ou en les combinant aux renseignements que nous détenons sur vous, p. ex., vos coordonnées, pour vous offrir des produits ou services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si

Introduction

besoin est, transmettre des informations sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) : Si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que, là où la loi le permet, ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer les produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays.

Données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. Un enregistreur de données d'événement sert essentiellement à enregistrer, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un coussin gonflable ou lors d'un impact avec un obstacle sur la route; ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches.

L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant un bref intervalle de temps, ne dépassant généralement pas 30 secondes.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer de telles données, notamment :

- La façon dont fonctionnaient les différents systèmes de votre véhicule.
- Le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers.
- La mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein.
- La vitesse du véhicule.
- L'angle de braquage du volant de direction.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

Nota : *Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées par votre véhicule uniquement si une situation grave d'accident survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans les conditions normales de conduite et aucune donnée ou aucun renseignement personnel (par exemple le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistré(e). Cependant, des tiers, comme les services de police, pourraient combiner les données de l'enregistreur de données d'événement avec le type de données d'identification personnelles normalement enregistrées pendant une enquête relative à une collision.*

Introduction

Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement, du matériel spécialisé est nécessaire et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement s'impose. Outre le constructeur du véhicule, des tiers, tels que les services de police, en possession d'un tel équipement, peuvent lire ces données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement.

Données pratiques, de confort et de divertissement

Votre véhicule est doté d'un module de commande électronique qui peut enregistrer des données en fonction de vos paramètres personnalisés. Les données sont enregistrées localement dans le véhicule ou sur les appareils connectés, par exemple, une clé USB ou un lecteur de musique. Vous pouvez effacer certaines de ces données, et également choisir de les partager via des services auxquels vous êtes abonnés. Voir **Paramètres** (page 441).

Données pratiques et de confort

Exemples de données enregistrées :

- Position du siège et du volant de direction.
- Réglages du bloc de commande de chauffage et de climatisation.
- Préréglages de l'autoradio.

Données de divertissement

Exemples de données enregistrées :

- Musique, vidéos ou pochettes d'album.
- Contacts et entrées correspondantes dans le carnet d'adresses.
- Destinations de navigation.

Services proposés

Si vous utilisez nos services, nous collectons et utilisons les données, par ex., l'information sur le compte, la localisation du véhicule et les caractéristiques de conduite qui peuvent vous identifier. Nous transmettons ces données au moyen d'une connexion protégée dédiée. Nous ne collectons et n'utilisons ces données que pour vous permettre d'utiliser les services auxquels vous êtes abonné, avec votre consentement ou si autorisé par la loi. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités des services auxquels vous êtes abonné.

Services proposés par des tiers

Nous vous recommandons d'étudier les conditions générales et les politiques de confidentialité de tous les services auxquels vous êtes abonné. Nous ne prenons aucune responsabilité en ce qui concerne les services fournis par des tiers.

Véhicules avec un modem (Selon l'équipement)



Le modem est doté d'une carte SIM. Le modem a été activé lors de la construction du véhicule et il transmet périodiquement des messages pour rester connecté au réseau cellulaire, pour recevoir des mises à jour logicielles automatiques et pour nous transmettre des données liées au véhicule, comme des renseignements de diagnostic. Ces messages peuvent comporter des renseignements qui identifient votre véhicule, la carte SIM et le numéro de série électronique du modem. Les prestataires de service de réseau téléphonique cellulaire peuvent avoir accès à plus de

Introduction

renseignements, comme l'identification de la tour du réseau cellulaire. Pour de plus amples informations sur notre politique de confidentialité, visitez le site www.FordConnected.com ou reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Nota : *Le modem continue de transmettre cette information à moins que vous le désactiviez ou que vous l'empêchiez de partager les données du véhicule en modifiant ses paramètres. Voir **Véhicule connecté** (page 394).*

Nota : *Le service peut être non disponible ou interrompu pour plusieurs raisons, par ex., les conditions topographiques ou environnementales et la couverture du forfait de données.*

Nota : *Pour déterminer si votre véhicule est équipé d'un modem, visitez le site www.FordConnected.com.*

Véhicules avec SYNC

Données d'appareil mobile

Si vous connectez un appareil mobile à votre véhicule, vous pouvez afficher des données de votre appareil sur l'écran tactile comme par ex. de la musique et une couverture d'album. Vous pouvez partager les données de votre véhicule avec les applications mobiles sur votre appareil via le système. Voir **Applications** (page 439).

Les applications mobiles fonctionnent avec votre appareil connecté qui nous envoie des données aux États-Unis. Les données sont chiffrées et comprennent, par exemple, votre numéro d'identification du véhicule, le kilométrage, le numéro de série du module SYNC, les statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Nous ne conservons ces

données que pour la durée nécessaire au service, au dépannage et à l'amélioration continue, ainsi que pour vous offrir des produits et services qui peuvent vous intéresser, en fonction de vos préférences et lorsque la loi l'autorise.

Si vous connectez un téléphone cellulaire au système, le système crée un profil qui réalise le couplage avec ce téléphone cellulaire. Le profil de ce téléphone cellulaire offre davantage de fonctions mobiles et améliore l'utilisation. Ce profil comprend par exemple, des données du répertoire téléphonique, des messages texte (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système.

Si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible de l'appareil. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ 10 minutes consignant toute activité récente du système.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostics restent dans le véhicule à moins que vous les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous ne souhaitez plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Voir **Paramètres** (page 441).

Vous ne pouvez pas accéder aux données du système sans équipement spécial ni accès au module du véhicule.

Pour de plus amples informations sur notre politique de confidentialité, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Introduction

Nota : Pour déterminer si votre véhicule est équipé de la technologie de connectivité, visitez le site www.FordConnected.com.

Véhicules avec système d'appel d'urgence (Selon l'équipement)

Lorsque le système d'appel d'urgence est activé, il peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un coussin gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du système d'appel d'urgence peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés des services d'urgence à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer cette information, n'activez pas le système d'appel d'urgence.

Nota : Vous ne pouvez pas désactiver les systèmes d'appel d'urgence exigés par la loi.

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les coussins gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardous-waste/perchlorate

FORD CREDIT

É.-U. uniquement

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location longue durée pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez financé l'achat ou la location longue durée du véhicule auprès de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Pour obtenir une assistance composez le 1-800-727-7000, ou pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder à l'outil Gestionnaire de compte en ligne, visitez le site www.ford.com/finance.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous conseillons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Introduction

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire.

Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparation en cas de collision

Nous espérons fortement que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent.

Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford.

Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford.

Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez votre guide de garantie disponible en ligne. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez notre site Web et téléchargez votre copie du guide de garantie.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, le véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.



AVERTISSEMENT: Le non-respect de la consigne mise en surbrillance par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Il contient des avertissements et des consignes qui, faute d'être respectés, peuvent être à l'origine de blessures.



AVERTISSEMENT: Ne placez JAMAIS un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un SAC GONFLABLE à l'avant, car l'enfant peut subir des BLESSURES GRAVES ou MORTELLES.

Introduction

Prise de diagnostic embarqué



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas d'appareils connectables sans fil à la prise de diagnostic. Un tiers non autorisé pourrait être en mesure d'accéder aux données du véhicule et de porter atteinte au fonctionnement de systèmes liés à la sécurité. Seuls les réparateurs qui respectent nos directives d'entretien et de réparation doivent être autorisés à brancher leurs équipements à la prise de diagnostic.

La prise de diagnostic embarqué OBD (DLC) se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic et permet d'effectuer des opérations de diagnostic, des réparations et des reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic (DLC) pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres dispositifs ou organisations, ou la modification des performances du véhicule peut générer des interférences, voire endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés. La garantie du véhicule ne couvrira pas les dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

Avis aux propriétaires de camionnettes ou de véhicules utilitaires



AVERTISSEMENT: Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

Avant de prendre le volant, veuillez lire attentivement le présent Manuel du propriétaire. Votre véhicule n'est pas une voiture de tourisme. Comme c'est le cas des autres véhicules de ce type, une manœuvre imprudente pourrait provoquer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule, ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Utilisation du véhicule comme chasse-neige

N'utilisez pas ce véhicule pour le déneigement.

Aucun ensemble de déneigement n'est disponible pour votre véhicule.

Utilisation du véhicule comme ambulance

N'utilisez pas ce véhicule comme ambulance.

Votre véhicule n'est pas équipé du préaménagement ambulance.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et

Introduction

vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

Canada. Les caractéristiques et les équipements de série mentionnés dans ce manuel, peuvent différer des modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Manuel du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Manuel du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le Manuel du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Manuel du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au

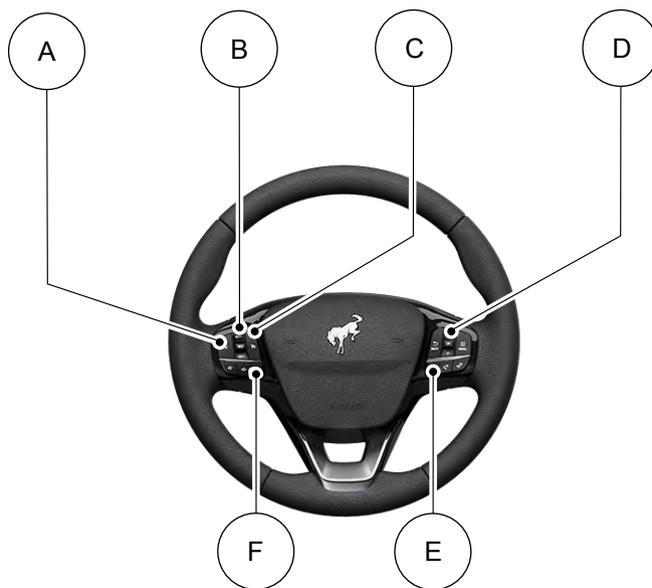
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Vous pouvez prendre d'importantes mesures pour protéger l'environnement avec un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage.

Pour en savoir plus sur nos initiatives et progrès en matière de durabilité, visitez www.sustainability.ford.com.

Recherche visuelle

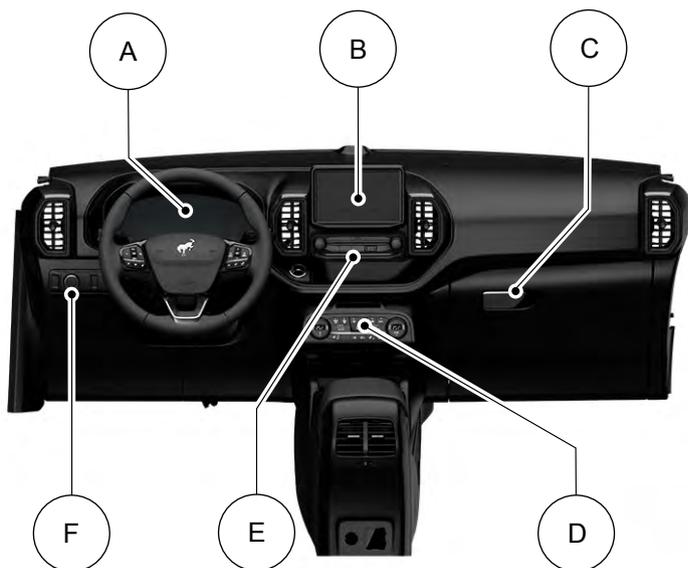
VOLANT DE DIRECTION



- A Voir **Annulation de la vitesse programmée** (page 228).
- B Voir **Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse** (page 227).
- C Voir **Activation et désactivation du régulateur de vitesse** (page 227).
- D Voir **Généralités** (page 115).
- E Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 411).
- F Voir **Autoradio** (page 400).

Recherche visuelle

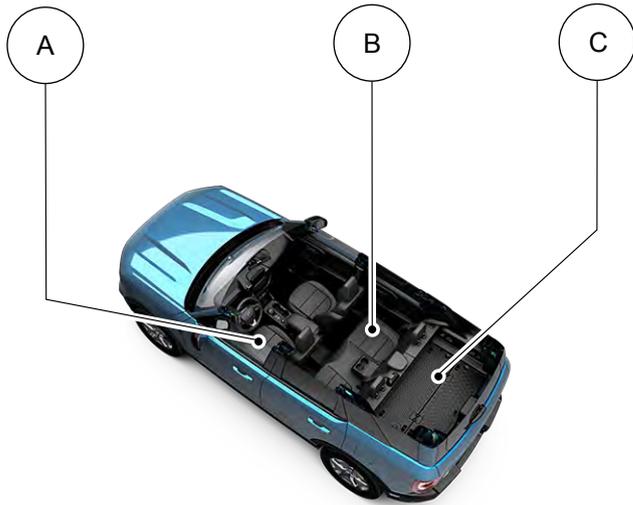
TABLEAU DE BORD



- A Voir **Jauges** (page 107). Voir **Jauges** (page 108).
- B Voir **Généralités** (page 409).
- C Voir **Ouverture de la boîte à gants** (page 171).
- D Voir **Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation** (page 141). Voir **Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation** (page 146). Voir **Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation** (page 151).
- E Voir **Autoradio** (page 400).
- F Voir **Commande d'éclairage** (page 93).

Recherche visuelle

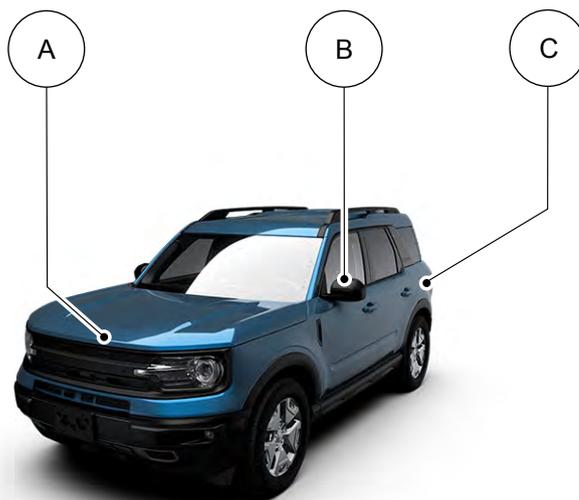
HABITACLE DU VÉHICULE



- A Voir **Positions assises appropriées** (page 156).
- B Voir **Sièges arrière** (page 161).
- C Voir **Réglage du séparateur de coffre à bagages** (page 274).

Recherche visuelle

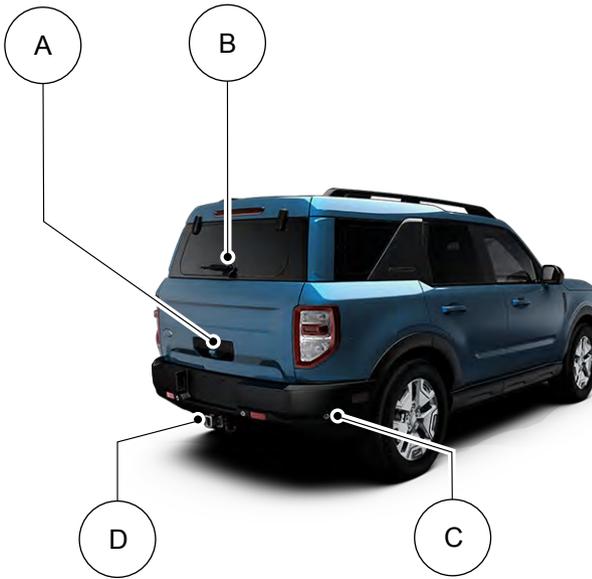
EXTÉRIEUR AVANT



- A Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 319).
- B Voir **Rétroviseurs extérieurs** (page 104).
- C Voir **Ravitaillement** (page 185).

Recherche visuelle

EXTÉRIEUR ARRIÈRE



- A Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 76).
- B Voir **Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière** (page 91).
- C Voir **Aide au stationnement arrière** (page 218).
- D Voir **Traction d'une remorque** (page 276).

Sécurité enfants

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour

enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège enfant est bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfants et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de NHTSA au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).	Utilisez un dispositif de retenue pour enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour un dispositif de retenue pour enfant (mesurant généralement moins de 1,45 m (57 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande).	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur (mesurant généralement au moins 1,45 m (57 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande).	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines, canadiennes et mexicaines stipulent que vous devez convenablement utiliser un dispositif de retenue pour enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les jeunes enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (57 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Système de détection d'occupation du siège passager avant** (page 55).
- Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière, réglez les sièges du véhicule de façon à éviter toute interférence entre le dispositif de retenue pour enfant et le siège du véhicule situé devant lui.

Sécurité enfants

INSTALLATION DE DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Dispositifs de retenue pour enfant



E142594

Servez-vous d'un dispositif de retenue pour enfant (parfois désigné porte-bébé, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les nourrissons, les tout-petits ou les enfants pesant 18 kg (40 lb) ou moins (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation des ceintures-baudrier



AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un coussin gonflable activé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement

attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant au moyen d'une ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic la sentiez se verrouiller. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du dispositif de sécurité enfant, avec la languette entre le dispositif et le bouton.
- Relevez à la verticale le siège du véhicule avant d'installer le dispositif de retenue pour enfant.
- Placez l'enrouleur de la ceinture de sécurité en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Sécurité enfants

Observez les étapes suivantes pour installer un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture-baudrier :

Nota : Bien que l'illustration montre un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un dispositif orienté vers l'arrière.



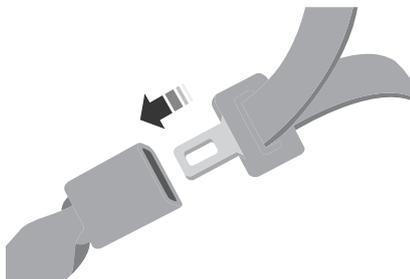
1. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur un siège muni d'une ceinture-baudrier.



2. Tirez sur le baudrier et saisissez à la fois le baudrier et la ceinture sous-abdominale.



3. Tout en tenant à la fois le baudrier et la ceinture sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant selon les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous de ne pas vriller la sangle.



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

Sécurité enfants



5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à dérouler entièrement la sangle.

Nota : *Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.*

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se produit pendant que la ceinture s'enroule et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture. La ceinture doit être bien bloquée. Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



8. Éliminez le reste du mou de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfant, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce serrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant ajouté à celui du dispositif de retenue pour enfant. Il assure également une fixation plus ferme du dispositif de retenue pour enfant au véhicule. Parfois, une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Si le dispositif de retenue pour enfant est doté d'une sangle de retenue, attachez la sangle.



10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de déplacer le siège d'avant en arrière pour vérifier qu'il est bien fixé. Pour ce faire, empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Si le siège est bien installé, il ne sera pas possible de le faire bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Sécurité enfants

Nous recommandons de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre dispositif de retenue pour enfant est correctement installé. Au Canada, communiquez avec Transport Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et des sangles de retenue pour enfants (LATCH)



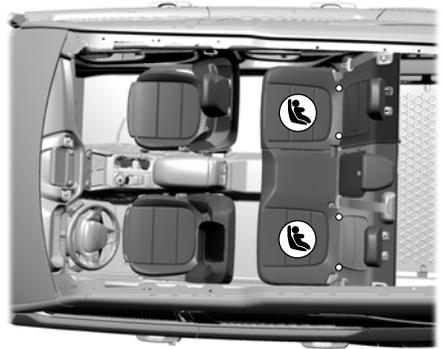
AVERTISSEMENT: Ne fixez pas deux dispositifs de retenue pour enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage pourrait ne pas être assez solide pour retenir deux dispositifs de retenue pour enfant et pourrait se rompre, provoquant ainsi des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : Deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier de siège et de l'assise de siège, et un point d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

Les dispositifs de retenue pour enfant compatibles LATCH comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent aux deux points d'ancrage inférieurs des places assises de votre véhicule équipées du système LATCH. Ce type de dispositif de retenue pour enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité. Vous pouvez cependant utiliser la ceinture de sécurité pour attacher le dispositif de retenue pour enfant. Pour les dispositifs de retenue pour enfant orientés vers l'avant, vous devez également fixer la sangle de retenue supérieure au point d'ancrage de sangle supérieur, si votre dispositif de retenue est équipé d'une telle sangle.



Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour dispositif de retenue pour enfant aux places assises identifiées par le symbole de dispositif de retenue pour enfant.

Sécurité enfants



E144054

Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent dans la partie postérieure du siège arrière, entre l'assise et le dossier de siège, sous les pictogrammes comme illustré. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le dispositif de retenue pour enfant équipé de fixations LATCH.

N'installez les fixations inférieures LATCH du dispositif de retenue pour enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Utilisation des ancrages inférieurs du côté intérieur à partir des places assises les plus à l'extérieur (pour la place centrale seulement)



AVERTISSEMENT: L'espacement centre à centre normalisé des points d'ancrage inférieurs LATCH est de 280 mm (11 po). N'utilisez pas les points d'ancrage inférieurs LATCH pour la place centrale sauf si les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

L'espacement des points d'ancrage inférieurs à la place centrale du siège arrière de deuxième rangée est de 46 cm (18 po). Vous ne pouvez pas installer un dispositif de retenue pour enfant avec des fixations LATCH rigides à la place centrale. Des dispositifs de retenue pour enfant compatibles LATCH (avec des fixations sur les sangles de ceinture) ne peuvent être installés à cette place que si les instructions du fabricant du dispositif indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un dispositif de retenue pour enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre dispositif de retenue y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le dispositif de retenue pour enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Après avoir positionné le dispositif de retenue pour enfant, essayez de le déplacer d'un côté à l'autre et d'avant en arrière. Un dispositif de retenue pour enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le dispositif de sécurité enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

Fixation d'un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des points d'ancrage inférieurs LATCH, vous pouvez fixer l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est fournie avec le dispositif de retenue pour enfant.

Sécurité enfants

Utilisation des sangles de retenue



Plusieurs modèles de dispositifs de sécurité enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du dispositif de retenue pour enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de dispositifs de retenue pour enfant proposent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Contactez le fabricant du dispositif de retenue pour enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas le point d'ancrage supérieur prévu dans votre véhicule.

Une fois le dispositif de retenue pour enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité, des ancrages inférieurs LATCH, ou les deux, vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

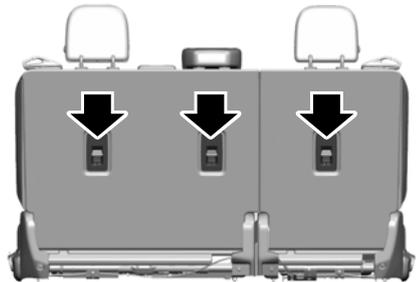
Les points d'ancrage pour sangle de retenue du véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :



Suivez les étapes suivantes pour fixer un dispositif de retenue pour enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Nota : Si vous installez un dispositif de retenue pour enfant muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le dispositif lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du dispositif ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque votre dispositif de retenue pour enfant entre à peine en contact avec le siège.

1. Faites passer la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant par-dessus le dossier du siège. Pour les places les plus éloignées, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Pour les places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appuie-tête. Si vous le devez, vous pouvez également enlever les appuie-têtes.



2. Repérez le point d'ancrage convenant à la position choisie sur le panneau arrière du siège arrière. Les ancrages portent le symbole de sangle d'ancrage.

Sécurité enfants



3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.
4. Serrez la sangle de retenue selon les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Si le dispositif de retenue pour enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation, nous recommandons également de l'utiliser.

REHAUSSEURS

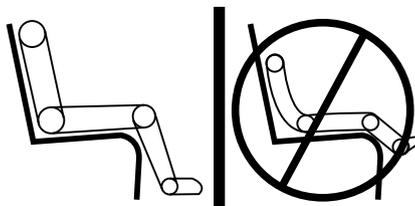


AVERTISSEMENT: Ne mettez pas le baudrier de la ceinture de sécurité. Ne laissez pas un enfant mettre le baudrier de la ceinture de sécurité sous leur bras ou derrière leur dos. Le non-respect de cette consigne réduit l'efficacité de la ceinture de sécurité et augmente les risques de blessures, voire la mort, en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour un siège d'enfant (mesurant généralement moins de 1,45 m (57 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue

pour enfants le recommande). Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (57 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb).

Utilisez un rehausseur jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans rehausseur :



- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle sur la partie inférieure des hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi durant tout le trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Sécurité enfants

Types de rehausseur



- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, vous devriez utiliser un rehausseur à dossier haut.

La taille et la forme des rehausseurs varient grandement, tout comme le gabarit des enfants. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

Sécurité enfants



Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet d'épaisseur supérieure à ces articles sous le rehausseur. Consultez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

⚠ AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un coussin gonflable activé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis

Sécurité enfants

et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

 **AVERTISSEMENT:** Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue ainsi que les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.

 **AVERTISSEMENT:** N'asseyez pas l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes pour augmenter sa hauteur. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** Fixez correctement les dispositifs de retenue pour enfant ou les rehausseurs quand ils ne sont pas utilisés. Ils pourraient être projetés en cas d'arrêt brusque ou d'accident. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** Ne mettez pas le baudrier de la ceinture de sécurité. Ne laissez pas un enfant mettre le baudrier de la ceinture de sécurité sous son bras ou derrière son dos. Le non-respect de cette consigne réduit l'efficacité de la ceinture de sécurité et augmente les risques de blessures, voire la mort, en cas de collision.

 **AVERTISSEMENT:** Ne laissez pas un enfant ou un animal sans surveillance dans votre véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du système de retenue pour enfant	Utilisez une des méthodes de fixation comme indiqué ci-dessous par un X				
		Système LATCH (ancrages inférieurs et point d'ancrage supérieur)	Système LATCH (ancrages inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité uniquement
Dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		X			X
Dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)					X
Dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X		X	X	
Dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			X	X	

Sécurité enfants

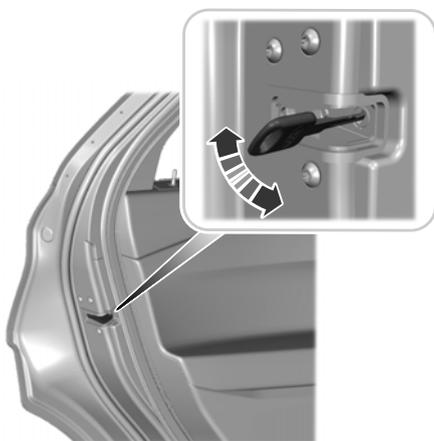
Nota : Le système de retenue pour enfant doit être bien serré sur le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Sièges** (page 156).

Côté droit

Tournez la clé dans le sens antihoraire pour activer le verrouillage de sécurité enfants et tournez-la dans le sens horaire pour le désactiver.

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces verrous sont activés, vous ne pouvez pas ouvrir les portes arrière de l'intérieur.



Un dispositif de sécurité enfants se trouve sur le bord arrière de chaque porte arrière. Vous devez actionner le dispositif de sécurité enfants de chaque porte séparément.

Côté gauche

Tournez la clé dans le sens horaire pour activer le verrouillage de sécurité enfants et tournez-la dans le sens antihoraire pour le désactiver.

Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

 **AVERTISSEMENT:** Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.

 **AVERTISSEMENT:** Les enfants doivent toujours être correctement retenus.

 **AVERTISSEMENT:** Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles en cas d'arrêt brusque ou de collision.

 **AVERTISSEMENT:** Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type coussin gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves ou mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège

et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** Tous les sièges du véhicule possèdent une ceinture de sécurité spécifique composée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées conjointement. Placez le baudrier uniquement sur l'épaule extérieure. Ne portez jamais le baudrier sous le bras. N'utilisez jamais une seule ceinture de sécurité pour plus d'une personne.

 **AVERTISSEMENT:** Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive pourrait augmenter fortement le risque de blessures graves ou mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent être chauds dans un véhicule exposé aux rayons du soleil. Les ceintures de sécurité ou les sièges chauds peuvent brûler un petit enfant. Vérifiez la température des revêtements de siège et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

Ceintures de sécurité

Toutes les places du véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est équipée d'un système de retenue supplémentaire de type coussin gonflable.

Le système de ceintures de sécurité comporte les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité trois points.
- Baudrier à mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur).
- Régleur de hauteur aux places latérales avant.
- Tendeurs de ceinture de sécurité aux places latérales avant et aux places latérales de deuxième rangée.
- Capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager avant.



- Témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité.



- Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement.

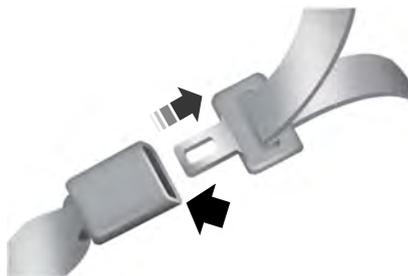
Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour tendre les ceintures de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi-frontale, les tendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls, ou avec les coussins gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Les tendeurs peuvent également s'activer lorsqu'un coussin gonflable de module de sécurité au pavillon se déploie.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et arrière du véhicule sont dotées de ceintures-baudrier.



1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.



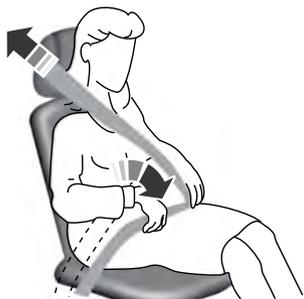
2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Ceintures de sécurité

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse



AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. Placez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien serrée et sur le bas des hanches. Placez le baudrier de la ceinture de sécurité en travers de votre poitrine. Les femmes enceintes doivent respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.



Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. Placez la partie sous-abdominale d'une ceinture trois points au bas des hanches, sous le ventre, aussi serrée que possible tout en restant confortable. Placez le baudrier près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le système et les composants associés dès que possible. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Tous les dispositifs de retenue du véhicule sont des ceintures de sécurité trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier mode de verrouillage et les ceintures de sécurité du passager avant latéral et des passagers arrière sont munies des deux types de mode de blocage décrits ci-après.

Mode de blocage par inertie

Il s'agit du mode normal de fonctionnement de l'enrouleur qui laisse le baudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage soudain, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si l'enrouleur de ceinture de sécurité est bloqué, abaissez doucement le dispositif de réglage de hauteur pour permettre à la ceinture de sécurité de se rétracter. Si le rétracteur ne se déverrouille pas, tirez lentement sur la ceinture de sécurité et avancez d'une petite longueur de sangle vers la position d'arrimage. Pour

Ceintures de sécurité

les ceintures de sécurité arrière, inclinez le dossier de siège arrière ou poussez le coussin du dossier de siège loin de la ceinture de sécurité. Laissez une petite longueur de sangle s'enrouler vers la position détractée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier se préverrouille automatiquement. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier.

La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Quand utiliser le mode de blocage automatique

Utilisez impérativement ce mode lorsqu'un siège de sécurité enfant, à l'exception d'un rehausseur, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 28).

Utilisation du mode de blocage automatique



1. Bouclez la ceinture trois points.

2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit complètement déroulée. Laissez la sangle s'enrouler. Un déclic se fait entendre lorsque la ceinture s'enroule. Il indique que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Extraction des ceintures de sécurité au niveau des places latérales arrière

Les ceintures de sécurité des places latérales arrière peuvent se verrouiller si le dossier du siège est fermement rétabli à la position verticale. Vous pouvez déverrouiller les ceintures de sécurité en suivant les procédures suivantes.

Pour les véhicules dont les sièges arrière ont des dossiers inclinables :

1. Inclinez le siège à la position arrière maximale.
2. La ceinture de sécurité doit alors se déverrouiller.
3. Ramenez le dossier de siège à la position verticale voulue.

Pour les véhicules dont les sièges arrière ne s'inclinent pas ou sont verrouillés en position inclinée arrière maximale :

1. Saisissez la sangle de ceinture de sécurité au sommet du dossier du siège.
2. Tirez fermement vers l'avant sur la sangle de la ceinture de sécurité.

Ceintures de sécurité

- Après avoir tiré la ceinture de sécurité vers l'avant, laissez la ceinture rentrer le plus possible dans l'enrouleur. Au besoin, appuyez sur le dossier du siège pour permettre à la sangle de se rétracter davantage.
- La ceinture de sécurité doit alors se déverrouiller.
- Si la ceinture de sécurité ne se déverrouille pas, répétez les étapes 1 à 3.

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Placez le régleur de hauteur de ceinture de sécurité de sorte que le baudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.



E87511

Pour régler la hauteur du baudrier, appuyez sur le bouton du régleur, puis glissez le régleur vers le haut ou vers le bas. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un carillon retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Conditions de fonctionnement

Si	Puis
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant quelques secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin de ceinture de sécurité reste éteint et le carillon ne retentit pas.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité reste éteint et le carillon ne retentit pas.

Ceintures de sécurité

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Le système ne fournit une protection que lorsque la ceinture de sécurité est correctement utilisée.

Ce système surveille toutes les places assises et fournit des avertissements sonores et graphiques.



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si vous n'avez pas bouclé votre ceinture de sécurité lors de l'établissement du contact. Le témoin s'éteint et l'avertissement sonore s'arrête si vous bouclez votre ceinture de sécurité, ou lorsqu'environ une minute s'est écoulée.

Quand l'avertissement initial expire pour le conducteur, d'autres avertissements sont activés pour le conducteur et le passager avant. Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si vous ou votre passager avant n'avez pas bouclé votre ceinture de sécurité et que la vitesse du véhicule dépasse 9,7 km/h (6 mph). Pour désactiver l'avertissement, reportez-vous à la rubrique Désactivation et activation de la fonction de rappel de bouclage des ceintures de sécurité Belt-Minder.

Nota : Pour éviter les avertissements intempestifs, ne posez pas d'objets volumineux sur le siège.



Ce témoin s'allume quand vous établissez le contact, pendant que le système identifie le nombre de places auxquelles la ceinture de sécurité a été bouclée. Il se rallume lorsque l'état d'une ceinture de sécurité passe de non bouclée à bouclée.



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si un occupant déboucle la ceinture de sécurité arrière ou si celle-ci se déboucle d'elle-même.

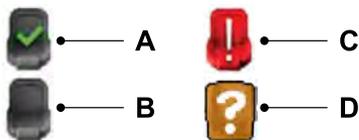
Nota : Ce témoin ne s'allume pas si un siège arrière n'est pas occupé ou si un occupant ne boucle jamais sa ceinture de sécurité pour commencer.

Nota : Les places avant apparaissent dans cet avertissement. Les avertissements de ceintures de sécurité avant non bouclées apparaissent dans le témoin initial.

État de la ceinture de sécurité



Ceintures de sécurité



- A Ceinture de sécurité bouclée
- B Ceinture de sécurité non bouclée
- C Ceinture de sécurité récemment débouclée
- D Anomalie.

Pour afficher l'état de la ceinture de sécurité, utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction.

Désactivation et activation de la fonction rappel de bouclage des ceintures de sécurité (Sièges avant uniquement)



AVERTISSEMENT: Bien que le système permette de désactiver le dispositif Belt-Minder, ce dernier est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Nota : Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.

Lisez les étapes 1 à 4 avant de commencer la procédure.

Assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré.
 - La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
 - Le contact est coupé.
 - Toutes les portes du véhicule sont fermées.
 - Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont débouclées.
1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.
 2. Attendez que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez cinq secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 60 secondes.
 3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois à vitesse modérée en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume.
 4. Quand le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.
- Ceci désactive la fonction si elle est activée.
 - Ceci active la fonction si elle est désactivée.

Ceintures de sécurité

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les sièges de sécurité enfant pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupés, entaillés ou usés.

Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur le dossier de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Nous recommandons de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 339).

RALLONGES DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.



AVERTISSEMENT: Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par nos concessionnaires. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.



AVERTISSEMENT: N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès de nos concessionnaires. Seules nos rallonges de ceinture de sécurité fabriquées par le

Ceintures de sécurité

fabricant des ceintures de sécurité d'origine doivent être utilisées avec nos ceintures de sécurité. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec le dispositif de retenue de votre véhicule.

Personal Safety System™

Le système de sécurité personnalisé assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les coussins gonflables. Ce dispositif peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- Coussins gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant.
- Ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité.
- Capteur de position du siège du conducteur.
- Capteur de position de siège, côté passager.
- Capteur de poids du passager avant.
- Témoins d'activation et de désactivation du coussin gonflable passager.
- Capteurs de gravité d'impact avant.
- Module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité.

- Témoin et carillon avertisseur du dispositif de retenue des occupants.
- Câblage électrique pour les coussins gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité personnalisé

Le système de sécurité personnalisé peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les prétendeurs de ceinture de sécurité et peut activer une ou les deux étapes des coussins gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

Dispositifs de retenue supplémentaires

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

 **AVERTISSEMENT:** Les coussins gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de coussin gonflable.

 **AVERTISSEMENT:** Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type coussin gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Autrement, vous pourriez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** Ne placez pas vos bras sur le couvercle du coussin gonflable. Ne les faites pas passer dans le volant de direction. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

 **AVERTISSEMENT:** Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des coussins gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de coussin gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des coussins gonflables ou en cas d'arrêt brusque. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

 **AVERTISSEMENT:** Les coussins gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un coussin gonflable activé. Si vous devez placer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible.

 **AVERTISSEMENT:** Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

 **AVERTISSEMENT:** Plusieurs composants d'un système de coussin gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.

 **AVERTISSEMENT:** Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites contrôler le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de concert avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les coussins gonflables se déploient avec force. Le déploiement peut causer des blessures.

Nota : *Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un coussin gonflable. Cette situation est normale.*

Une fois activés, les coussins gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement des coussins gonflables, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.

Bien que les coussins gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves, ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des coussins gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les coussins gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est

donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de coussin gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les coussins gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

COUSSINS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER



AVERTISSEMENT: Ne placez pas vos bras sur le couvercle du coussin gonflable. Ne les faites pas passer dans le volant de direction. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

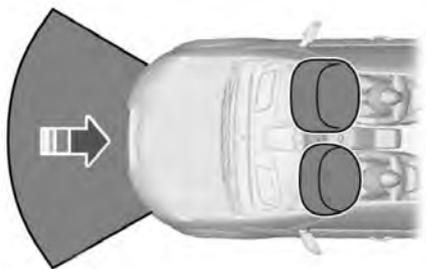


AVERTISSEMENT: Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des coussins gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de coussin gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des coussins gonflables ou en cas d'arrêt brusque. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Les coussins gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un coussin gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Dispositifs de retenue supplémentaires



Les coussins gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collisions frontales et quasi frontales importantes.

Le coussin gonflable du conducteur et le coussin gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Des modules de coussin gonflable du conducteur et du passager.
- Des détecteurs d'occupation du siège passager avant.



• Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs**

d'impact et témoin de coussin gonflable (page 60).

Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant



AVERTISSEMENT:

L'Administration nationale de la sécurité routière (NHTSA) recommande de préserver un espace d'au minimum 25 cm (10 po) entre la poitrine d'un passager et le module de coussin gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au coussin gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque tous les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un passager correctement assis a le dos bien droit, appuyé contre le dossier et est centré sur le coussin d'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et coussins gonflables



AVERTISSEMENT: Les coussins gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un coussin gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Dispositifs de retenue supplémentaires



Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

SYSTÈME DE DÉTECTION D'OCCUPATION DU SIÈGE PASSAGER AVANT



AVERTISSEMENT: Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive pourrait augmenter fortement le risque de blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du détecteur d'occupation du siège passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Le dos doit rester contre le dossier et les pieds sur le plancher.



AVERTISSEMENT: Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant. Ceci risque d'augmenter fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant qui détectent la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminent si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé.



Les témoins se trouvent sur le bloc de commandes central de la planche de bord.

Le détecteur d'occupation du siège passager avant utilise les témoins d'état du sac gonflable passager qui s'allument pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est activé ou désactivé.

Nota : Les témoins s'allument brièvement lorsque vous mettez le contact la première fois pour confirmer leur bon fonctionnement.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour neutraliser le coussin gonflable frontal du passager avant dans ces conditions :

- Le siège du passager avant est inoccupé.
- Le système détecte la présence d'un enfant dans un dispositif de retenue pour enfant.

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Le poids du passager n'a pas été détecté pendant une période déterminée.
- En cas d'anomalie du système de coussin gonflable ou du capteur de poids du passager.
- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le coussin gonflable du passager avant, le témoin d'état activé du sac gonflable passager s'allume.

Même avec cette technologie, les parents doivent toujours attacher correctement les enfants sur le siège arrière.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable correspondant, le témoin d'état désactivé du sac gonflable passager s'allume et reste allumé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état activé du sac gonflable passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le capteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant, mais que le sac gonflable passager est désactivé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Le cas échéant :

- Couper le contact et demander à la personne de placer le dossier à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir bien droit, au centre de l'assise de siège, en dépliant confortablement ses jambes.
- Redémarrer le véhicule et s'assurer que la personne reste dans cette position pendant environ deux minutes. Le système pourra ainsi détecter la présence de l'occupant et activer le sac gonflable frontal du passager;
- Si le témoin d'état désactivé du sac gonflable passager demeure allumé malgré cette procédure, demandez à cette personne de s'asseoir sur la banquette arrière.

Occupant	Témoin d'état du coussin gonflable passager	Coussin gonflable passager
Inoccupé	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Enfant	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Adulte	OFF : Éteint	Activé
	ON : Allumé	

Dispositifs de retenue supplémentaires

Une fois que tous les occupants du véhicule ont réglé leur siège et bouclé les ceintures de sécurité, il est très important qu'ils demeurent assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier de siège bien au centre de l'assise et les pieds reposant normalement sur le plancher.

Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si l'état du témoin de désactivation du sac gonflable du passager semble incorrect, vérifier les éléments suivants :

- Objets logés sous le siège.
- Objets situés entre l'assise de siège et la console centrale.
- Objets suspendus sur le dossier de siège.
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier de siège.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant.
- interférence du chargement avec le siège;
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège.
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent conduire le détecteur d'occupation du siège passager à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites.



Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable** (page 60).

N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Prévoyez immédiatement un entretien pour votre véhicule.

Contactez votre concessionnaire autorisé pour faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

COUSSINS GONFLABLES LATÉRAUX



AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du coussin gonflable sur le couvercle du coussin gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou arrière ou près des zones de déploiement d'un coussin gonflable. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Les couvre-siège du marché secondaire non offerts par Ford Motor Company pourraient empêcher le déploiement des coussins gonflables et augmenter les risques de blessures en cas de collision.



AVERTISSEMENT: N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le coussin gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

Dispositifs de retenue supplémentaires

 **AVERTISSEMENT:** Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaires ou les composants associés. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** Si un composant des dispositifs de retenue supplémentaires s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Les coussins gonflables latéraux sont situés du côté extérieur des dossiers de siège avant et arrière. Les coussins gonflables latéraux se déploient dans certaines collisions latérales ou en cas de capotage. Le coussin gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



Dans la mesure du possible, assurez une retenue correcte des enfants de 12 ans et moins assis sur la banquette arrière. Le coussin gonflable latéral ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé.

Le système comprend les éléments suivants :

- Une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les coussins gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule.
- Des coussins gonflables latéraux situés dans les dossiers de siège du conducteur et du passager avant et dans chacun des dossiers de siège arrière du côté extérieur.



- Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable** (page 60).

La conception et la mise au point des coussins gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé "Groupe de travail technique sur les coussins gonflables latéraux". Ces procédures d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des coussins gonflables latéraux.

COUSSIN GONFLABLE INFÉRIEUR CONDUCTEUR

Un protège-genoux gonflable conducteur est situé sous le tableau de bord. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer le protège-genoux gonflable du conducteur selon la sévérité de l'impact et les conditions affectant le conducteur. Dans certaines conditions de collision et affectant le conducteur, le protège-genoux

Dispositifs de retenue supplémentaires

gonflable du conducteur peut se déployer mais le sac gonflable avant du conducteur peut ne pas s'activer. Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux, il est important d'être adéquatement assis pour réduire les risques de blessures ou de mort.



Assurez-vous que le sac gonflable pour le genou fonctionne correctement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable (page 60).

SAFETY CANOPY™



AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



AVERTISSEMENT: N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.



AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaires ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type coussin gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.



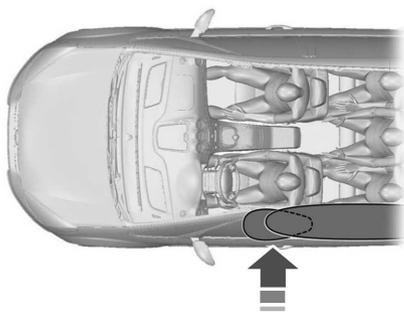
AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du coussin gonflable.



AVERTISSEMENT: Si un composant des dispositifs de retenue supplémentaires s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité élevée de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système Safety Canopy s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

Dispositifs de retenue supplémentaires



Le système comprend les éléments suivants :

- Les rideaux gonflables du système Safety Canopy situés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit.
- Une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.



Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable (page 60).

Dans la mesure du possible, assurez une retenue correcte des enfants de 12 ans et moins assis sur la banquette arrière. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé "Groupe de travail technique sur les coussins gonflables latéraux". Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des coussins gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE COUSSIN GONFLABLE



AVERTISSEMENT: Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule peuvent entraver le fonctionnement du système de coussins gonflables et accroître les risques de blessures. Ceci inclut le capot, les pare-chocs, le châssis, le train avant, les crochets de remorquage, les broches de capot, les protège-calandre et les chasse-neige.

Votre véhicule comporte de nombreux détecteurs d'impact et d'occupation de siège qui fournissent des renseignements concernant le module de commande des dispositifs de retenue. Le module de commande des dispositifs de retenue déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le coussin gonflable du conducteur, le coussin gonflable du passager, les protège-genoux, les coussins gonflables latéraux montés dans les sièges et le système de sécurité au pavillon. Selon le type de collision, le module des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le module des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs d'occupation. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Les coussins gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :



- Le témoin des coussins gonflables ne s'allume pas aussitôt que vous établissez le contact.
- Le témoin des coussins gonflables clignote ou demeure allumé.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore se répète jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée, le témoin réparé ou les deux.

Si l'une de ces situations se produit, même de manière intermittente, faites immédiatement vérifier le dispositif de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Le dispositif de retenue est conçu pour s'activer lorsque le véhicule subit des conditions suffisantes pour que le module des dispositifs de retenue active le déploiement d'un dispositif de sécurité.

Le fait que tous les dispositifs de sécurité ne s'activent pas à toutes les places lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité et type de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les coussins gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les prétendeurs de ceinture de sécurité avant sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales et de capotages. Les prétendeurs de ceinture de sécurité arrière s'activent lors de collisions frontales et de capotages.
- Les protège-genoux peuvent également se déployer selon la gravité de l'impact et les conditions affectant les occupants.

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Les coussins gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral. Les coussins gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants, ou une certaine probabilité de capotage.
- Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral. Le système de sécurité au pavillon peut s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.

MISE AU REBUT DES COUSSINS GONFLABLES

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des coussins gonflables au personnel qualifié.

Assistance 911

QU'EST-CE QUE LA FONCTION ASSISTANCE 911

Si un accident déploie un coussin gonflable, à l'exception des protège-genoux gonflables et des ceintures de sécurité gonflables arrière, ou active l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule peut être en mesure de communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible **Bluetooth®** couplé et connecté.

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Ce ne sont pas tous les accidents qui déclenchent le déploiement d'un coussin gonflable ou l'arrêt de la pompe d'alimentation (les déclencheurs de la fonction Assistance 911). Si un téléphone cellulaire relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà jumelé et tente d'établir l'appel aux services d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : "SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone enfoncée au volant".

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC établit un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, après quoi les occupants du véhicule peuvent communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir électroniquement ces renseignements.

Pendant un appel d'urgence, le système transmet les données du véhicule aux services d'urgence. Voir **Enregistrement de données** (page 13).

EXIGENCES RELATIVES AUX APPELS D'URGENCE



AVERTISSEMENT: N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour passer l'appel d'urgence si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas prolonger le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes suivant la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



AVERTISSEMENT: Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans le véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Il pourrait sinon en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction d'assistance 911.

Assistance 911



AVERTISSEMENT: Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.

- SYNC doit être activé et doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire compatible **Bluetooth®** avec SYNC.
- Un téléphone compatible **Bluetooth®** connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.
- Un téléphone compatible **Bluetooth®** connecté doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction d'assistance 911, ce paramétrage s'appliquera à tous les téléphones jumelés. Si la fonction d'assistance 911 est désactivée alors que le téléphone est connecté à SYNC, une icône s'affiche dans la barre d'état.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction d'assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

LIMITATIONS DES APPELS D'URGENCE

La fonction d'assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones jetés de votre véhicule sont ceux qui sont couplés et connectés au système.

Clés et télécommandes

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications des É.-U. et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.



AVERTISSEMENT: Tout changement ou modification apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités d'homologation compétentes peut annuler le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 ft). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance.

Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- Les conditions atmosphériques.
- La proximité d'une station émettrice de radio.
- Les structures autour du véhicule.
- La présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut aussi l'être par d'autres émetteurs radio (par ex. : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande, téléphone cellulaire, chargeur de batterie et système d'alarme). Si les fréquences sont brouillées, la télécommande ne fonctionnera pas. Vous pouvez toujours verrouiller ou déverrouiller les portes en introduisant la clé dans le barillet de serrure.

Nota : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Nota : *Si vous vous trouvez à portée du véhicule, la télécommande obéit si vous appuyez accidentellement sur une touche.*

Nota : *La télécommande contient des composants électriques sensibles. L'exposition à l'humidité ou un impact peut causer des dommages permanents.*

Clé d'accès intelligent (selon l'équipement)

Le système communique avec le véhicule grâce à des signaux radioélectriques qui autorisent le déverrouillage dans l'un des cas suivants :

- Vous actionnez la commande de la poignée extérieure de porte avant.
- Vous appuyez sur la touche du coffre à bagages.
- Vous appuyez sur l'une des touches de la télécommande.

Vous devrez peut-être déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule en présence de brouillage radioélectrique excessif ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de votre clé d'accès intelligent pour déverrouiller la porte conducteur en pareil cas. Voir **Télécommande** (page 66).

Clés et télécommandes

TÉLÉCOMMANDE

Clé à télécommande intégrée

Utilisez le panneton de la clé pour démarrer le véhicule et déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur de l'extérieur de votre véhicule. La clé à télécommande intégrée fonctionne comme une clé de contact programmée pour actionner toutes les serrures et faire démarrer le moteur, et fonctionne à la fois comme une télécommande.



Appuyez sur le bouton pour libérer le panneton. Maintenez le bouton enfoncé pour replier le panneton lorsqu'il n'est pas utilisé.



Nota : Les clés du véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin.

Clé codée (Selon l'équipement)



Votre télécommande actionne les serrures à commande électrique et le système de démarrage à distance. Pour utiliser le système de démarrage à bouton-poussoir, la clé doit se trouver dans le véhicule.

Nota : La clé codée doit se trouver dans l'habitacle pour pouvoir quitter la position de stationnement (P).

Panneton de clé amovible

Votre télécommande renferme également un panneton de clé amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller le véhicule.

Clés et télécommandes



Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le panneton.



Nota : Les clés du véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin.

Remplacement de la pile

⚠️ AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants s'approcher des piles pour éviter tout risque d'ingestion. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin.

⚠️ AVERTISSEMENT: Si le compartiment de la pile ne se ferme pas correctement, cessez d'utiliser la télécommande et remplacez-la dès que possible. Entre-temps, gardez la télécommande hors de portée des enfants. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque la pile de la télécommande est faible. Voir **Messages d'information** (page 120).

Nota : Consultez les règlements relatifs à la mise au rebut des piles de télécommandes.

Nota : N'essayez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière dans le circuit imprimé.

Nota : Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la clé pour votre véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

Clé à télécommande intégrée

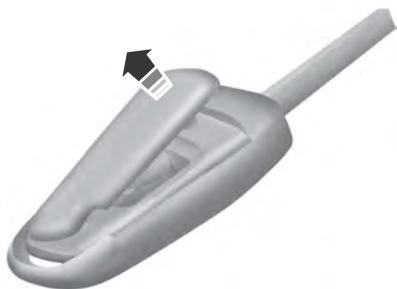
La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.

Appuyez sur le bouton pour libérer le panneton avant de commencer.

Clés et télécommandes



1. Insérez un tournevis comme illustré et poussez doucement sur l'agrafe.
2. Repoussez la fixation vers le bas pour libérer le couvercle de la pile.



3. Retirez soigneusement le couvercle.



4. Insérez un tournevis comme illustré pour dégager la pile.



5. Déposez la pile.
6. Posez une pile neuve en orientant le côté + vers le haut.
7. Remettez en place le couvercle de la pile.

Clé codée

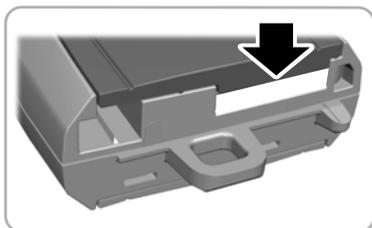
La télécommande utilise une pile bouton au lithium CR2450 de 3 volts ou une pile équivalente.



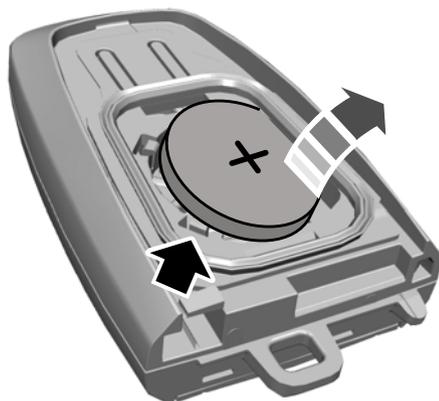
Nota : Ne touchez pas les contacts de la pile ni le circuit imprimé avec le tournevis.

Clés et télécommandes

1. Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le panneton.



2. Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.



3. Insérez un outil approprié, tel qu'un tournevis, à la position indiquée et retirez la pile avec précaution.
4. Installez une pile neuve en orientant le côté + vers le haut.
5. Installez le couvercle de la pile sur la télécommande et remettez en place le panneton.

Localisateur de véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse



Appuyez sur le bouton pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou mettez le contact pour la désactiver.

Clés et télécommandes

Nota : *L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*

REPLACEMENT D'UNE TÉLÉCOMMANDE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés de rechange, des clés ou des télécommandes supplémentaires chez votre concessionnaire autorisé. Votre concessionnaire peut programmer les télécommandes en fonction de votre véhicule.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Vous pouvez programmer des restrictions pour toutes les clés sauf une. Les clés qui n'ont pas été programmées sont appelées clés d'administrateur ou clés admin.

Vous pouvez utiliser les clés admin pour :

- Créer une clé MyKey comportant certaines restrictions pour votre véhicule.
- Programmer certains réglages MyKey.
- Effacer toutes les restrictions MyKey.

Après avoir programmé une clé MyKey, vous pouvez visualiser l'information suivante sur l'écran d'information :

- Le nombre total de clés admin et de clés MyKey pour votre véhicule.
- La distance totale parcourue avec votre véhicule par un conducteur possédant une clé MyKey.

Nota : Les restrictions et réglages sont identiques pour toutes les clés MyKey. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.

Nota : Pour les véhicules équipés du démarrage à bouton-poussoir : Lorsqu'une clé MyKey et une clé d'administrateur sont présentes lorsque vous démarrez votre véhicule, le système reconnaît uniquement la clé d'administrateur.

Réglages standard

Tous les véhicules ne présentent pas les fonctions ci-dessous. Si votre véhicule est doté de cet équipement, il est impossible de modifier les fonctions suivantes avec une clé MyKey :

- Rappel de bouclage de ceinture de sécurité ou Belt Minder™; MyKey met en sourdine le système audio jusqu'à ce que le conducteur et dans certains cas, les passagers bouclent leur ceinture. **Nota :** Si votre véhicule est muni d'une radio AM/FM ou d'un système audio de base, il se peut que la radio ne se mette pas en sourdine.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant; l'avertissement de bas niveau de carburant s'active de façon anticipée pour les conducteurs utilisant une clé MyKey. Ils disposent ainsi de plus de temps pour procéder au ravitaillement.
- Il existe des alertes conducteur, des systèmes de stabilité ou des aides au stationnement qui s'activent automatiquement avec le système MyKey; par exemple, le système d'information sur les angles morts (BLIS), l'alerte de trafic transversal, l'avertisseur de déviation de trajectoire ou l'avertisseur de collision avant. **Nota :** Les conducteurs utilisant une clé MyKey peuvent désactiver l'avertisseur de déviation de trajectoire, cependant cette fonction se réactive automatiquement à chaque cycle d'allumage.

- Utilisation restreinte de l'écran tactile dans certains marchés, par exemple, il se peut que MyKey empêche toute saisie manuelle de destination de navigation lorsqu'une position autre que la position de stationnement (P) est engagée ou que le véhicule atteint une certaine vitesse.
- Restrictions du contenu réservé aux adultes de la radio satellite, si cette fonction est disponible sur votre marché.



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur se doit de toujours respecter la législation locale et les conditions en vigueur. À défaut il risque de causer un accident ou des blessures.

Réglages optionnels

Vous pouvez configurer certains réglages des fonctions du véhicule lorsque vous créez une clé MyKey pour la première fois. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé admin.

Nota: *Toutes les fonctions ne s'appliquent pas à tous les véhicules sur tous les marchés. Lorsqu'elles sont disponibles sur votre véhicule, elles s'affichent sur l'écran d'information, avec la possibilité de les activer, de les désactiver ou de sélectionner un réglage plus spécifique.*

- Plusieurs limitations de vitesse de sorte que le conducteur utilisant une clé MyKey ne puisse pas dépasser certaines vitesses. Des avertissements s'affichent à l'écran d'information suivis d'un carillon lorsque le conducteur utilisant une clé MyKey atteint la vitesse programmée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur.
- Plusieurs rappels de limitations de vitesse de sorte que les conducteurs utilisant une clé MyKey sachent qu'ils se rapprochent de ces limitations. Des avertissements s'affichent sur l'écran d'information accompagnés d'un carillon lorsque les conducteurs utilisant une clé MyKey dépassent la vitesse programmée.
- Le volume maximal du système audio est limité à 45 % de sorte que les conducteurs utilisant une clé MyKey puissent se concentrer sur la route. Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque les conducteurs utilisant une clé MyKey tentent de dépasser la limite du volume. MyKey désactive également la commande automatique du volume. **Nota :** Si votre véhicule est muni d'une radio AM/FM ou d'un système audio de base, il se peut que la radio n'applique pas la limite.
- Réglage de fonction toujours activée. Ce réglage garde certaines fonctions activées et actives pour les conducteurs utilisant une clé MyKey. Par exemple, E911 ou assistance d'urgence et la fonction "Ne pas déranger" restent activées même si un conducteur utilisant une clé MyKey

utilise la commande de la fonction en question pour la désactiver. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver la fonction AdvanceTrac ou l'antipatinage (si votre véhicule est équipé de ces fonctions).

CRÉATION D'UNE CLÉ MYKEY

Utilisez l'écran tactile pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé à programmer dans l'allumage. Si votre véhicule est équipé d'un système de démarrage à bouton-poussoir, placez la télécommande dans la fente de secours. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 174).
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal de l'écran tactile puis parcourez les menus pour modifier les réglages de votre clé MyKey. Dans le menu MyKey, sélectionnez l'option Créer MyKey. Voir **Paramètres** (page 441).
4. Appuyez sur Oui si vous souhaitez créer la clé en tant que MyKey. Un message de confirmation s'affiche à l'écran.
5. Coupez le contact.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour la clé.

Programmation et modification des paramètres configurables

Utilisez l'écran tactile pour accéder à vos réglages MyKey configurables.

1. Établissez le contact à l'aide de la clé d'administrateur ou de la télécommande que vous souhaitez programmer.
2. Accédez au menu principal de l'écran d'information puis parcourez les menus pour modifier les réglages de votre clé MyKey. Voir **Paramètres** (page 441).
3. Suivez les instructions sur l'écran tactile.

Les restrictions programmées s'appliquent lorsque vous fermez et ouvrez la porte conducteur avec le contact coupé et que vous faites ensuite redémarrer le moteur avec la clé programmée ou la télécommande.

Nota : *Vous pouvez effacer ou modifier vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage au cours duquel vous avez créé la clé MyKey. Toutefois, une fois que vous avez coupé le contact, vous devez utiliser une clé d'administrateur pour modifier ou effacer vos réglages MyKey. Lorsque vous modifiez vos réglages MyKey, vous changez les réglages de toutes vos clés MyKey. Vous ne pouvez pas modifier les réglages de clés MyKey individuelles.*

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUTES LES CLÉS MYKEY

Lorsque vous effacez la programmation de vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent immédiatement leur statut original de clé d'administrateur. Pour effacer les réglages de toutes les clés MyKey, utilisez l'écran tactile.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.

2. Accédez au menu principal de l'écran tactile, puis parcourez les menus pour commencer à effacer la programmation de vos clés MyKey. Voir **Paramètres** (page 441).
3. Suivez les directives expliquées à l'écran.
4. Un message de confirmation apparaît dans l'affichage une fois que vous avez fini d'effacer vos clés MyKey.

Nota : *Lorsque vous effacez vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et toutes les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine. Vous ne pouvez pas supprimer les restrictions MyKey individuellement.*

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU SYSTÈME MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur vos clés MyKey programmées en utilisant l'écran tactile. Voir **Paramètres** (page 441).

Distance MyKey

Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer toutes les clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.

Nombre de MyKey

Indique le nombre de clés MyKey que vous avez programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand toutes les clés MyKey ont été effacées.

Nombre de clés Admin

Ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur que vous avez programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés administrateur pour votre véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY AVEC UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

MYKEY – DÉPANNAGE

Problème	Cause probable
Je ne peux pas créer de clé MyKey.	<ul style="list-style-type: none"> · La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. · Véhicules avec démarrage sans clé : Placez la télécommande dans la fente de secours. Voir Démarrage d'un moteur à essence (page 174). · La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur. Vous avez toujours besoin d'au moins une clé d'administrateur. · Le système antivol passif SecuriLock est désactivé ou est en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les paramètres configurables.	<ul style="list-style-type: none"> · La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. · Aucune clé MyKey n'est programmée pour le véhicule. Voir Création d'une clé MyKey (page 73).
Je ne peux pas effacer les dispositifs MyKey.	<ul style="list-style-type: none"> · La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. · Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir Création d'une clé MyKey (page 73).
J'ai perdu la seule clé Admin.	<ul style="list-style-type: none"> · Procurez-vous une nouvelle clé ou télécommande chez votre concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une télécommande.	<ul style="list-style-type: none"> · Programmation d'une télécommande de rechange. Il se peut que vous deviez consulter un concessionnaire agréé. Voir Démarrage d'un moteur à essence (page 174).
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	<ul style="list-style-type: none"> · L'utilisateur de la fonction MyKey n'utilise pas la clé MyKey. · Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et créé de nouvelles clés MyKey. · Le système de clé a été réinitialisé.

Portes et serrures

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

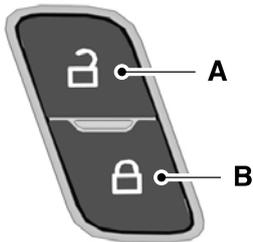
Vous pouvez utiliser le système de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Nota : *N'utilisez pas la serrure de porte pour fixer des accessoires comme des poignées ou marchepieds, car cela peut causer des dommages au véhicule.*

Nota : *Prenez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.*

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur le panneau de porte conducteur et passager avant.



- A Déverrouillage.
- B Verrouillage.

Télécommande

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Avec le contact coupé, maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de déverrouillage de la porte conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage. Le mode de déverrouillage de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage de toutes les portes déverrouille toutes les portes lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et aux clés codées.

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans les trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent si toutes les portes et le coffre à bagages sont fermés.

Mauvais verrouillage

Si une porte ou le hayon n'est pas fermé(e), ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas.

Portes et serrures

Ouverture du hayon



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

Ouverture d'une porte arrière depuis l'intérieur du véhicule

Tirez deux fois sur la poignée intérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir une porte arrière. La porte se déverrouille lorsque vous tirez sur la poignée une première fois et s'ouvre lorsque vous tirez sur la poignée une seconde fois.

Activation d'une clé codée

Généralités

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller votre véhicule sans sortir les clés de votre poche ou de votre sac quand la clé codée est à 1 m (3 ft) du véhicule. La clé codée utilise un capteur situé à l'arrière de la poignée de porte pour le déverrouillage et un capteur distinct sur l'avant de chaque poignée pour le verrouillage.

Le système ne fonctionne pas dans les cas suivants :

- La batterie du véhicule est déchargée.
- La pile de la clé codée est déchargée.
- Les fréquences de la clé codée sont brouillées.

Nota : Le système peut ne pas fonctionner si la clé codée se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone cellulaire.

Nota : Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton de la clé pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule. Voir **Télécommande** (page 66).

Déverrouillage à l'aide d'une clé codée



Avec la clé codée à une distance de 1 m (3 ft) du véhicule, touchez brièvement le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de porte et tirez sur la poignée pour déverrouiller le véhicule, en prenant garde de ne pas toucher au même moment au capteur de verrouillage ou de tirer trop rapidement sur la poignée de porte. Le système de clé codée requiert un bref délai pour authentifier la clé passive.

Verrouillage à l'aide d'une clé codée



Avec la clé codée à une distance de 1 m (3 ft) du véhicule, touchez le capteur de verrouillage sur la poignée de porte extérieure pendant environ une seconde pour verrouiller le véhicule, en prenant garde de ne pas toucher au même moment au capteur de déverrouillage situé à l'arrière de la poignée de porte. Après avoir verrouillé le véhicule, vous pouvez immédiatement tirer sur la poignée de porte pour confirmer qu'elle est verrouillée sans la déverrouiller par mégarde.

Au hayon

Appuyez sur le bouton situé dans la partie supérieure de la poignée d'ouverture du hayon pour déverrouiller le hayon, puis tirez sur la poignée extérieure.

Portes et serrures

Déverrouillage intelligent pour clés codées

Cette fonction vous évite de laisser la clé codée dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière du véhicule verrouillé. Lors du verrouillage électronique du véhicule avec une porte ouverte, le sélecteur en position de stationnement (P) et le contact coupé, le système recherche la présence d'une clé codée dans votre véhicule après la fermeture de la dernière porte. Si le système trouve une clé, toutes les portes sont immédiatement déverrouillées et l'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer qu'une clé se trouve à l'intérieur.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent puis se déverrouillent si le contact est établi.

Verrouillage automatique (Selon l'équipement)

Le verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes dans les cas suivants :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est établi.
- Vous engagez un rapport pour mettre le véhicule en mouvement.
- Votre véhicule roule à plus de 7 km/h (4 mph).

Le verrouillage automatique des portes se répète dans les cas suivants :

- Vous ouvrez une porte et la refermez alors que le contact est établi et que le véhicule roule à 7 km/h (4 mph) ou moins.
- Votre véhicule roule à plus de 7 km/h (4 mph).

Déverrouillage automatique

Le déverrouillage automatique des portes déverrouille toutes les portes lorsque :

- Le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 12 km/h (7 mph).
- Votre véhicule s'immobilise et vous tournez le commutateur d'allumage en position arrêt ou accessoires.
- Vous ouvrez la porte conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Nota : Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement le véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte conducteur.

Activation ou désactivation du déverrouillage automatique

Consultez un concessionnaire autorisé pour activer ou désactiver le verrouillage automatique

Reverrouillage automatique

Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande et qu'aucune porte n'est ouverte dans un délai de 45 secondes, le véhicule se reverrouille et l'alarme se réactive.

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande.

Portes et serrures

La fonction d'éclairage à l'entrée éteint les lampes dans les cas suivants :

- Le contact est établi.
- Vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
- 25 secondes après que les lampes se sont allumées.

L'éclairage ne s'éteint pas dans les cas suivants :

- Vous les allumez avec la commande d'éclairage.
- Une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

L'éclairage intérieur et certains feux extérieurs s'allument lorsque toutes les portes sont fermées et que vous coupez le contact.

L'éclairage s'éteint si toutes les portes restent fermées et que :

- Plus de 25 secondes se sont écoulées.
- Vous verrouillez votre véhicule depuis l'extérieur.

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, les lampes intérieures ou les phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après que vous avez coupé le contact.

Protection antidécharge de batterie du mode accessoires pour clés codées

Si vous laissez le contact établi après avoir quitté le véhicule, le contact se coupe automatiquement 15 minutes après la fermeture de toutes les portes.

ENTRÉE SANS CLÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™

Le clavier se trouve près de la glace du conducteur. Le clavier est invisible et s'allume au toucher pour permettre de voir et d'utiliser les touches appropriées.

Nota : Si vous saisissez votre code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage pourrait ne pas fonctionner. Saisissez votre code d'entrée plus lentement.

1-2
3-4
5-6
7-8
9-0

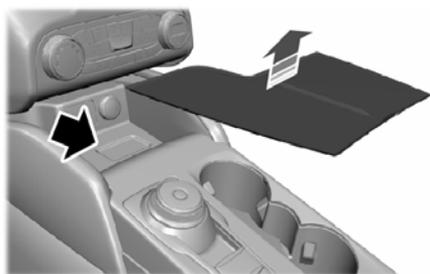
Vous pouvez utiliser le clavier pour :

- Verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Programmer et supprimer les codes d'utilisateur.
- Armer et désarmer l'alarme antivol.

Affichage du code d'accès principal

Pour afficher le code programmé en usine à l'écran d'information :

Portes et serrures



1. Déposez le réceptacle en caoutchouc.
2. Insérez la première clé programmée dans la fente de secours.
3. Appuyez une fois sur le bouton-poussoir de démarrage et patientez quelques secondes.
4. Appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage et retirez la clé.
5. Dans les 10 secondes, placez une seconde clé d'accès intelligente programmée dans la fente de secours et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Le code programmé en usine s'affiche à l'écran d'information pendant quelques secondes.

Nota : Vous avez besoin de deux clés d'accès intelligentes programmées pour cette procédure.

Nota : Le code pourrait ne s'afficher qu'à la suite d'autres messages d'avertissement.

Création d'un code d'entrée personnel avec le clavier

1. Saisissez le code d'origine.
2. Appuyez sur le bouton **1-2** du clavier dans un délai de cinq secondes.

3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Il ne peut s'écouler plus de cinq secondes entre la saisie de chacun des chiffres.
4. Appuyez sur le bouton **1-2** du clavier pour enregistrer le code personnalisé 1.

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Répétez les étapes 1 à 3 pour programmer d'autres codes personnalisés, puis pour l'étape 4 :

- Appuyez sur le bouton **3-4** pour enregistrer le code personnalisé 2.
- Appuyez sur le bouton **5-6** pour enregistrer le code personnalisé 3.
- Appuyez sur le bouton **7-8** pour enregistrer le code personnalisé 4.
- Appuyez sur le bouton **9-0** pour enregistrer le code personnalisé 5.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code programmé en usine fonctionne même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Suppression d'un code d'entrée personnel avec le clavier

1. Saisissez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez brièvement sur le bouton **1-2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Maintenez le bouton **1-2** enfoncé pendant deux secondes. Exécutez cette étape dans les cinq secondes une fois l'étape 2 terminée.

Portes et serrures

Tous les codes personnalisés sont supprimés et seul le code à cinq chiffres programmé en usine fonctionne.

Création de codes d'entrée personnels avec l'écran tactile

Vous pouvez créer ou effacer votre code d'entrée personnel grâce aux réglages de l'écran tactile. Voir **Paramètres** (page 441).

Fonction anti-décodage

Le clavier passe en mode anti-décodage si vous entrez un code incorrect à sept reprises, ou si vous appuyez sur les touches à 35 reprises. Ce mode désactive le clavier pendant une minute et la lampe du clavier clignote.

La fonction anti-décodage se désactive lorsque :

- Le clavier reste inactif pendant une minute.
- Le bouton de déverrouillage de la télécommande est appuyé.
- En établissant le contact.
- Le véhicule est déverrouillé avec la clé d'accès intelligent.

Déverrouillage et verrouillage des portes

Pour déverrouiller la porte du conducteur

Saisissez le code à cinq chiffres programmé en usine ou votre code personnalisé. Il ne doit pas s'écouler plus de cinq secondes entre la saisie de chacun des chiffres. L'éclairage intérieur s'allume.

Nota : *Toutes les portes se déverrouillent si vous désactivez la fonction de déverrouillage en deux étapes. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 76).*

Pour déverrouiller toutes les portes

Entrez le code programmé en usine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur la touche **3•4** dans un délai de cinq secondes.

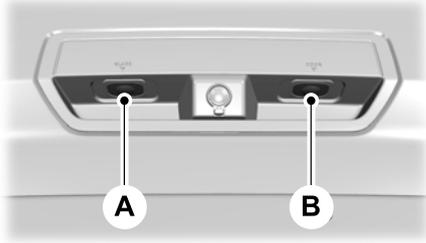
Pour verrouiller toutes les portes

Maintenez simultanément enfoncées les touches **7•8** et **9•0**, la porte conducteur étant fermée. Vous n'avez pas besoin de composer le code du clavier au préalable.

Hayon

OUVERTURE DU HAYON

OUVERTURE DU HAYON DEPUIS L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE



- A Glaces.
- B Porte.

1. Déverrouillez le hayon au moyen de la télécommande ou de la commande de déverrouillage électrique des portes. Si une clé d'accès intelligent se trouve à moins de 1 m (3 ft) du hayon, ce dernier se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton d'ouverture du hayon.
2. Appuyez sur le bouton B.

Nota : Pour éviter d'endommager le hayon, soyez vigilant lorsque vous l'ouvrez ou le fermez dans un garage ou tout autre local fermé.

Nota : Ne suspendez aucun objet, p. ex., un porte-bicyclette, à la glace de hayon ou au hayon. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

Nota : Ne roulez pas avec le hayon ouvert. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

OUVERTURE DU HAYON À L'AIDE DE LA TÉLÉCOMMANDE



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. Le hayon se déverrouille pendant 45 secondes durant lesquelles vous pouvez ouvrir le hayon à l'aide du bouton de commande extérieur.

Nota : Pour éviter d'endommager le hayon, soyez vigilant lorsque vous l'ouvrez ou le fermez dans un garage ou tout autre local fermé.

Nota : Ne suspendez aucun objet, p. ex., un porte-bicyclette, à la glace de hayon ou au hayon. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

Nota : Ne roulez pas avec le hayon ouvert. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

FERMETURE DU HAYON

FERMETURE DU HAYON DEPUIS L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE



AVERTISSEMENT: Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves ou mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

Hayon



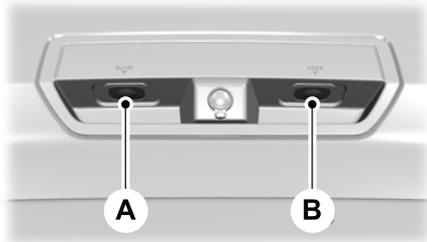
AVERTISSEMENT: Assurez-vous de bien fermer le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de s'infiltrer dans l'habitacle. S'il n'est pas possible de fermer complètement le hayon, ouvrez les bouches d'air ou les glaces pour laisser de l'air frais pénétrer dans l'habitacle. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



Utilisez les poignées à l'intérieur du hayon pour faciliter sa fermeture.

Nota : Assurez-vous de bien fermer le hayon pour éviter que le chargement glisse hors du véhicule.

OUVERTURE ET FERMETURE DE LA GLACE DE HAYON



A Glaces.

B Porte.

1. Déverrouillez la glace du hayon au moyen de la télécommande ou de la commande de déverrouillage électrique des portes. Si une clé d'accès intelligent se trouve à moins de 1 m (3 ft) du hayon, la glace du hayon se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton d'ouverture.
2. Appuyez sur le bouton A, puis soulevez pour l'ouvrir.
3. Poussez la glace soigneusement vers le bas et appuyez fermement sur cette dernière pour bien la verrouiller.

Nota : Pour éviter d'endommager la glace du hayon, soyez vigilant lorsque vous l'ouvrez ou la fermez dans un garage ou tout autre local fermé.

Nota : Ne suspendez aucun objet, p. ex., un porte-bicyclette, à la glace de hayon ou au hayon. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

Nota : Ne roulez pas avec la glace de hayon ouverte. Cela pourrait endommager la glace de hayon et ses composants.

Sécurité

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Nota : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. L'utilisation de ces systèmes pourrait entraîner des difficultés de démarrage et la perte de la protection contre le vol.*

Nota : *Les objets métalliques, les dispositifs électroniques ou une seconde clé à puce accrochés au même porte-clés pourraient entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Si ceci se produit, coupez le contact et remettez le moteur en marche en prenant soin de tenir éloigné de la clé à puce tout autre objet accroché au porte-clés.*

Nota : *Ne laissez pas vos clés à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

SecuriLock®

Ce système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur. Il empêche le démarrage du moteur sans la présence d'une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation de la mauvaise clé pourrait empêcher le démarrage du moteur. Un message peut également s'afficher à l'écran d'information.

Si le moteur refuse de démarrer avec une clé à puce appropriée, le système fait défaut et un message peut s'afficher sur l'écran d'information.

Activation automatique

Le système antidémarrage s'active dès la coupure du contact.

Désactivation automatique

Le système antidémarrage se désactive dès l'établissement du contact avec une clé à puce.

Clés de rechange

Nota : *Votre véhicule est équipé de deux clés à télécommande intégrée ou de deux clés d'accès intelligent.*

Ces clés à télécommande intégrée fonctionnent à la fois comme des clés de contact programmées actionnant toutes les serrures et permettant d'établir le contact, et comme des télécommandes d'entrée sans clé.

La clé d'accès intelligent fonctionne à la fois comme une télécommande et comme une clé programmée qui actionne la serrure de la porte du conducteur et active le système d'accès intelligent avec bouton-poussoir de démarrage.

En cas de perte ou de vol de vos télécommandes programmées ou de vos clés à puce SecuriLock classiques (clés à télécommande intégrée seulement), vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé si vous ne détenez aucune autre clé codée. Vous devez effacer les codes des clés de la mémoire du véhicule et faire programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Procurez-vous des clés de rechange ou des clés additionnelles chez un concessionnaire autorisé.

Sécurité

Programmation d'une clé d'accès intelligent de rechange (Selon l'équipement)

(Selon l'équipement)

Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire programmer d'autres clés de rechange pour votre véhicule.

ALARME ANTIVOL

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être activée si aucune clé n'est insérée dans le commutateur d'allumage. Verrouillez électroniquement le véhicule pour activer l'alarme.



L'indicateur de message clignote lorsque la protection antivol est active.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou faites démarrer le moteur.
- Insérez une clé dans la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes.

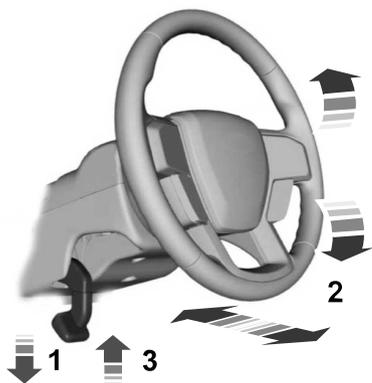
Nota : Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.

Volant de direction

RÉGLAGE DU VOLANT DE DIRECTION

 **AVERTISSEMENT:** Ne réglez pas le volant de direction lorsque le véhicule roule.

Nota : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 156).



1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant de direction à la position voulue.
3. Verrouillez la colonne de direction.

COMMANDE AUDIO



E280796



E280795

La commande permet d'exécuter les fonctions suivantes :

 Appuyez sur cette touche pour diminuer le volume.

 Appuyez sur cette touche pour augmenter le volume.

 Appuyez sur cette touche pour mettre en sourdine la source multimédia en cours d'utilisation.

 Appuyez sur cette touche pour passer en mode de téléphone ou pour répondre à un appel.

Volant de direction



Appuyez sur cette touche pour mettre fin à un appel téléphonique.



Appuyez sur cette touche pour accéder à la source multimédia précédente.



Appuyez sur cette touche pour accéder à la source multimédia suivante.

COMMANDE VOCALE

Les commandes sont situées sur le volant.



Appuyez brièvement sur ce bouton pour activer la fonction de reconnaissance vocale.

RÉGULATEUR DE VITESSE - VÉHICULES AVEC : MAINTIEN DE VOIE



Voir **Activation et désactivation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 234). Voir **Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif** (page 234). Voir **Réglage de la distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif** (page 235).

RÉGULATEUR DE VITESSE - VÉHICULES AVEC : RÉGULATEUR DE VITESSE



E280796

Voir **Qu'est-ce que le régulateur de vitesse** (page 227).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION



E280795

Voir **Généralités** (page 115).

AVERTISSEUR SONORE



Appuyez sur le pictogramme de l'avertisseur sonore du volant pour activer l'avertisseur sonore.

Volant de direction

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU VOLANT DE DIRECTION CHAUFFANT

(SELON L'ÉQUIPEMENT)



Pour activer le volant de direction chauffant, appuyez sur le bouton situé sur le bloc de commande de chauffage et de climatisation.

Sur certains véhicules, un témoin situé sur le bouton s'allume lorsque le volant de direction chauffant est activé.

Nota : *Un capteur régule la température du volant de direction.*

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES



Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour actionner les essuie-glaces de pare-brise.



- A Simple balayage.
- B Balayage intermittent.
- C Balayage normal.
- D Balayage rapide.

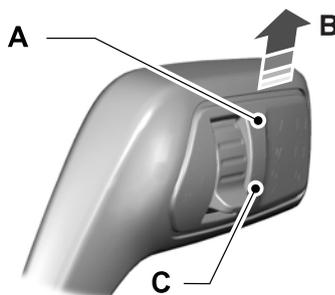
Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.*

Nota : *Assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Si le problème persiste, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Nota : *Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Ce faisant, vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Utilisez toujours les lave-glace de pare-brise avant d'essuyer un pare-brise sec.*

Balayage intermittent



- A Intervalle de balayage le plus court.
- B Balayage intermittent.
- C Intervalle de balayage le plus long.

Utilisez la commande rotative pour régler l'intervalle de balayage intermittent.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

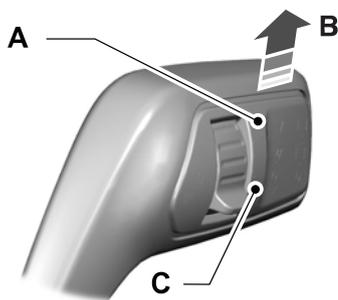
Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (SELON

L'ÉQUIPEMENT)

La conduite en conditions humides ou hivernales (givre, neige ou embrun de route salée) peut donner lieu à un balayage irrégulier et inattendu ou à des traînées sur le pare-brise.



- A Haute sensibilité.
- B Essuie-glaces automatiques activés.
- C Basse sensibilité.

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité des essuie-glaces automatiques. Si vous abaissez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte beaucoup d'humidité sur le pare-brise. Si vous augmentez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte une petite quantité d'humidité sur le pare-brise.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le capteur de pluie est très sensible et les essuie-glaces peuvent se mettre en marche en présence de saleté, de buée ou d'insectes sur le pare-brise.

Dans ces conditions, procédez comme suit :

- Réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées sur le pare-brise.
- Passez au balayage à vitesse normale ou rapide.
- Désactivez les essuie-glaces automatiques.

Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.*

Nota : *Assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Nota : *Si vous activez les phares automatiques ou les essuie-glaces, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.*

Réglages des essuie-glaces automatiques

Les essuie-glaces automatiques s'activent par défaut ou restent activés jusqu'à ce que vous les éteigniez à l'écran d'information. Lorsque vous désactivez les essuie-glaces automatiques, les essuie-glaces fonctionnent en mode de balayage intermittent.

Essuie-glaces et lave-glaces

LAVE-GLACES



E242323



Tirez le levier pour actionner le lave-glace de pare-brise.

Les essuie-glaces poursuivent brièvement le balayage lorsque vous relâchez le levier. Si activés, peu après l'arrêt des essuie-glaces, un balayage additionnel permet d'essuyer le liquide de lave-glace résiduel sur le pare-brise.

Nota : Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran tactile. Voir **Paramètres** (page 441).

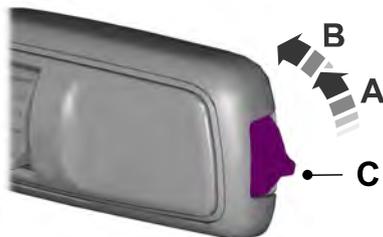
Nota : Ne tentez pas de pulvériser du lave-glace lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

Nettoyeur de caméra avant (Selon l'équipement)

La mise en marche du lave-glace de pare-brise active également le nettoyeur de caméra avant.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

Essuie-glace arrière



- A Balayage intermittent.
- B Balayage continu.
- C Essuie-glace de lunette arrière désactivé.

En fonction des options du véhicule, lorsque vous mettez les essuie-glaces avant en marche et que vous engagez ensuite la marche arrière (R), l'essuie-glace arrière se met automatiquement en marche en mode intermittent.

Nota : Assurez-vous que l'essuie-glace de lunette arrière est désactivé avant de pénétrer dans un lave-auto.

Essuie-glaces et lave-glaces

Lave-glace de lunette arrière



Pour utiliser la fonction de lave-glace de lunette arrière, poussez le levier vers l'avant. Les essuie-glaces poursuivent brièvement le balayage lorsque vous relâchez le levier.

Ne tentez pas de pulvériser du lave-glace lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

Nettoyeur de caméra arrière (Selon l'équipement)

La mise en marche du lave-glace de lunette arrière active également le nettoyeur de caméra arrière.

Éclairage

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux extérieurs avant et arrière

Les feux avant et arrière ont des événements pour s'adapter aux changements normaux de la pression atmosphérique.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître sur le côté intérieur de la glace. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée se dissipe et s'échappe par les événements.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Les phares peuvent être équipés d'un ventilateur interne pour faciliter le refroidissement et l'élimination de la condensation. Le ventilateur peut se mettre en marche ou rester en fonction pendant une courte période après l'arrêt de votre véhicule.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu.
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace.

Si vous observez toute condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire agréé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE

Sélections de la commande d'éclairage



6281327

Tournez le cadran pour faire une sélection.

Nota : Le témoin à côté de la sélection active s'allume.



Position éteinte.



Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de plaque d'immatriculation et feux arrière.



Commande automatique des phares.



Phares allumés.

Nota : Par défaut, la commande d'éclairage passe à la position de phares à allumage automatique chaque fois que vous établissez le contact.

Éclairage

Activation et désactivation des feux de route



Poussez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le pour éteindre les feux de route.

Appel de phares



E248604

Tirez le levier pour faire un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES



AVERTISSEMENT: Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. La neutralisation du système peut s'avérer nécessaire si les phares ne s'allument pas par faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour.

Les phares à allumage automatique s'allument quand la lumière est faible ou quand les essuie-glaces sont en fonction.



Réglez la commande d'éclairage à la position de commande des phares automatiques.

Nota : La commande d'éclairage passe à la position de phares à allumage automatique par défaut chaque fois que vous établissez le contact.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez l'écran tactile pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés.

Nota : Si vous mettez les phares en mode de commande de phares automatiques, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système n'allume pas les feux de croisement.

Phares activés par les essuie-glaces

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares à allumage automatique, les phares s'allument environ 10 secondes après avoir activé les essuie-glaces. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Éclairage

Les phares ne s'allument pas avec les essuie-glaces :

- Pendant un seul balayage.
- Lorsque vous utilisez le liquide lave-glace de pare-brise.
- Si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Nota : Si vous activez les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Les boutons de réglage de l'intensité d'éclairage du tableau de bord se trouvent sur la commande d'éclairage.



Appuyez plusieurs fois sur un des boutons pour régler la luminosité.



PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Après la coupure du contact, vous pouvez allumer les phares en tirant le levier des clignotants vers vous. Vous entendrez une brève tonalité. Les phares s'éteignent automatiquement après trois minutes si une porte est ouverte ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant le levier de clignotant à nouveau vers vous ou en établissant le contact.

FEUX DE JOUR - VÉHICULES AVEC : FEUX DE JOUR CONFIGURABLES

 **AVERTISSEMENT:** Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite par faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut, vous risquez d'avoir un accident.

Allumer ou éteindre les feux de jour à l'aide de l'écran tactile :

1. Sélectionnez **Réglages**. Voir **Paramètres** (page 441).
2. Sélectionnez **Véhicule**.
3. Sélectionnez **Éclairage**.

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Les lumières sur l'écran d'information sont allumées.
2. Vous avez mis le contact.
3. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

Les autres positions du contacteur de commande de l'éclairage n'allument pas les feux de jour.

Éclairage

Si les feux de jour sont éteints dans l'affichage d'information, les lumières restent éteintes à toutes les positions du contacteur.

FEUX DE JOUR - VÉHICULES AVEC : FEUX DE JOUR



AVERTISSEMENT: Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite par faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut, vous risquez d'avoir un accident.

Le système allume les phares dans des conditions de lumière du jour.

Pour mettre le système en fonction, réglez la commande des phares dans une position à l'exception de celle des phares.

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Activation/désactivation des antibrouillards avant

Allumez les antibrouillards avant uniquement lorsque la visibilité est réduite.

Vous pouvez allumer les antibrouillards avant si une des conditions suivantes est présentes :

- Le commutateur d'éclairage est en position de feux de stationnement.
- Le commutateur d'éclairage est en position de phares.
- Le commutateur d'éclairage est en position de phares automatiques et les phares allumés.

Le bouton de l'antibrouillard avant se trouve sur la commande d'éclairage.



Appuyez sur le bouton pour allumer/éteindre les antibrouillards avant.

Nota : La luminosité des feux de jour peut diminuer quand les antibrouillards avant sont allumés.

Témoin d'antibrouillards avant



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

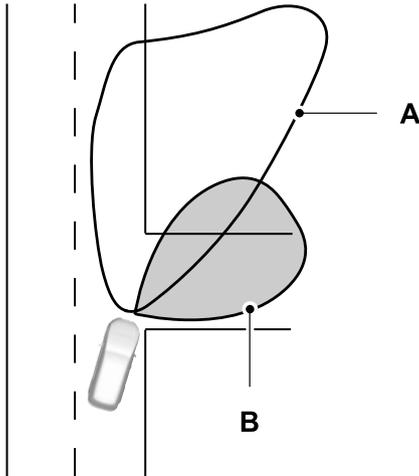
PHARES DE VIRAGE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les phares de virage éclairent l'intérieur de la courbe lorsque vous tournez le volant ou lorsque vous activez un clignotant. Ils s'allument lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h (25 mph).

Nota : Seul le phare de virage du côté où votre véhicule tourne s'allume.

Nota : Les phares de virage ne fonctionnent pas si vous allumez les antibrouillards avant.

Éclairage



- A Faisceau de phare.
- B Faisceau de phare de virage.

CLIGNOTANTS

Activation/désactivation des clignotants



Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

Nota : *Levez ou baissez brièvement le levier pour faire clignoter les clignotants trois fois.*

Mettez le levier au centre pour désactiver les clignotants.

Clignotant



Ce témoin clignote lorsque les clignotants sont activés.

Nota : *S'il se met à clignoter plus rapidement, ceci indique une ampoule de témoin grillée.*

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Allumer tout l'éclairage intérieur



Appuyez à fond sur le bouton sur la console au pavillon vers l'icône.

Éteindre tout l'éclairage intérieur



Appuyez à fond sur le bouton sur la console au pavillon vers l'icône.

Fonction d'éclairage intérieur

Activation de la fonction d'éclairage intérieur

Le contacteur se trouve sur la console au pavillon.



Éclairage

Sélectionnez la position du milieu pour le contacteur.

Lorsque la fonction d'éclairage intérieur est activée, l'éclairage intérieur s'allume si :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Coupez le contact.

Activation et désactivation de l'éclairage intérieur avant



Appuyez sur le bord du verre de la lampe.

Activation et désactivation de l'éclairage intérieur arrière

Appuyez sur le bord du verre de la lampe.

Nota : Si vous allumez les lampes arrière au moyen de la console au pavillon, vous ne pouvez pas les éteindre en appuyant sur le commutateur des lampes arrière.

ÉCLAIRAGE AMBIANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Sélectionnez l'une des fonctions suivantes sur l'écran tactile :



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

Sélectionnez **Véhicule**.

Sélectionnez **Éclairage ambiant**.



Activation de l'éclairage ambiant

Faites glisser le curseur à une valeur supérieure au réglage d'intensité nulle.

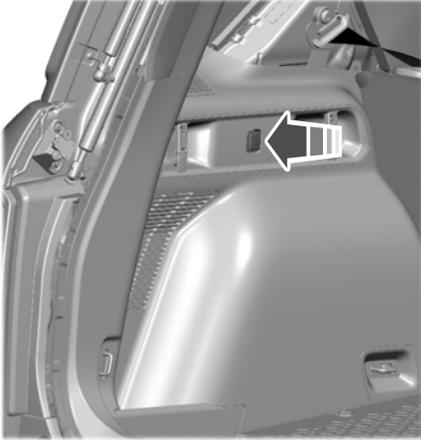
Réglage de la luminosité

Faites glisser le curseur vers la gauche ou vers la droite.

Désactivation de l'éclairage ambiant

Faites glisser le curseur vers la gauche au réglage d'intensité nulle.

LAMPES À FAISCEAU LARGE ARRIÈRE



1. Ouvrez le hayon ou la glace du hayon.
2. Appuyez sur le bouton du côté gauche de l'aire de chargement pour activer et désactiver les lampes à faisceau large arrière.

Nota : Les lampes à faisceau large arrière s'éteignent environ 45 minutes après leur activation.

Nota : Si les lampes à faisceau large arrière s'arrêtent à deux reprises, vous devrez démarrer votre véhicule avant de pouvoir les rallumer.

Nota : Les lampes à faisceau large arrière s'éteignent lorsque vous fermez le hayon ou la glace du hayon.

Les lampes à faisceau large arrière peuvent être pivotées pour rapprocher ou éloigner la lumière de l'arrière du véhicule.

Feux de route automatiques

QUE SONT LES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Le système active les feux de route s'il fait suffisamment sombre et qu'aucun véhicule n'est en vue. S'il détecte les feux arrière ou les phares d'un véhicule se rapprochant ou encore un éclairage urbain, le système éteint les feux de route. Les feux de croisement restent allumés.

Une caméra montée au centre du pare-brise surveille en continu les conditions extérieures pour allumer ou éteindre les feux de route.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

1. Appuyez sur la touche **Réglages**.
2. Appuyez sur la touche **Véhicule**.
3. Appuyez sur la touche **Éclairage**.

Activation des feux de route automatiques



Réglez la commande d'éclairage à la position de commande des phares automatiques. Voir

Phares automatiques (page 94).

Nota : La commande d'éclairage passe à la position de phares à allumage automatique par défaut chaque fois que vous établissez le contact.

Lorsque la fonction est activée, les feux de route s'allument si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- L'éclairage ambiant extérieur est faible.
- Aucun véhicule ne se trouve devant le vôtre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 51 km/h (32 mph).

Lorsque la fonction est activée, les feux de route s'éteignent si l'une des conditions suivantes survient :

- L'éclairage ambiant est suffisamment intense pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route.
- Le système détecte les feux arrière ou les phares d'un véhicule qui se rapproche.
- Le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense.
- La caméra est obstruée.
- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à environ 44 km/h (27 mph).

Nota : La vitesse de désactivation est inférieure dans les courbes.

Nota : La réactivation des feux de route peut être différée sur certaines routes comportant des courbes.

Nota : Si un capteur est obstrué, le système pourrait ne pas bien fonctionner. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions ou de dommage.

Nota : Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans des conditions froides ou défavorables. Vous pouvez activer les feux de route en contournant le système.

Nota : Si le système détecte une obstruction telle que des fientes d'oiseaux, des traces d'insectes, de la neige ou de la glace, il passe en mode feux de croisement jusqu'à ce que vous l'éliminiez. Si une caméra est obstruée, un message peut apparaître à l'écran d'information.

Feux de route automatiques

Nota : L'utilisation de pneus bien plus larges ou l'ajout d'accessoires tels qu'un chasse-neige peut modifier la hauteur de suspension et avoir une incidence sur les performances de la commande de feux de route automatiques.

TÉMOINS DE FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES



Le témoin correspondant s'allume pour confirmer que l'assistance est prête à fonctionner.



Écartez le levier de vous pour passer des feux de route aux feux de croisement.

CONTOURNEMENT DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES



AVERTISSEMENT: Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. Vous pourriez devoir contourner le système s'il ne réussit pas à allumer ou éteindre les feux de route.



AVERTISSEMENT: Il faudra peut-être neutraliser le système à l'approche d'autres utilisateurs.



AVERTISSEMENT: Il faudra peut-être neutraliser le système par mauvais temps.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, vous devez vous assurer que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité des baies de glace.



Enfoncez la commande pour ouvrir la glace. Relevez la commande pour fermer la glace.

Pour réduire le bruit de vent ou de battement qui se produit lorsqu'une seule glace est ouverte, entrouvrez la glace opposée.

Ouverture rapide (Selon l'équipement)

Appuyez brièvement sur la commande jusqu'au deuxième cran. Enfoncez de nouveau la commande ou relevez-la pour immobiliser la glace.

Fermeture rapide (Selon l'équipement)

Tirez à fond sur la commande, puis relâchez-la. Appuyez ou tirez de nouveau sur la commande pour arrêter la glace.

Réinitialisation de la fermeture par commande à impulsion

Actionnez le démarreur.

1. Soulevez et maintenez la commande de lève-glace jusqu'à ce que la glace de porte soit complètement fermée. Maintenez la commande quelques secondes après la fermeture de la glace.
2. Relâchez la commande de lève-glace.
3. Maintenez la commande de lève-glace enfoncée jusqu'à ce que la glace soit complètement ouverte.
4. Relâchez la commande de lève-glace.
5. Soulevez et maintenez la commande de lève-glace jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée.
6. Vérifier le bon fonctionnement de la glace en activant les fonctions d'ouverture et de fermeture à impulsion.

Verrouillage des glaces arrière



Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière. Elle s'allume lorsque vous verrouillez les commandes des glaces arrière.

Fonction de rebond (Selon l'équipement)

La glace s'arrête et se rabaisse si un obstacle est détecté.

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction



AVERTISSEMENT: Si vous neutralisez la fonction de rebond, la glace n'inverse pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter des blessures ou des dommages au véhicule, prenez garde lors de la fermeture des glaces.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Tirez vers le haut sur la commande de glace et maintenez-la dans cette position quelques secondes après que la glace a atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace monte sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'arrête si vous relâchez la commande avant qu'elle ne soit complètement fermée.

Réinitialisation de la fonction de rebond



AVERTISSEMENT: La fonction de rebond demeure désactivée jusqu'à ce que vous réinitialisiez la mémoire. Pour éviter des blessures ou des dommages au véhicule, prenez garde lors de la fermeture des glaces.

Si vous avez débranché la batterie, vous devez réinitialiser la mémoire d'inversion en cas d'obstruction séparément pour chaque glace.

1. Relevez la commande jusqu'à ce que la glace se ferme complètement.
2. Relâchez la commande.
3. Soulevez et appuyez de nouveau sur la commande pendant quelques secondes.
4. Relâchez la commande.
5. Soulevez et appuyez de nouveau sur la commande pendant quelques secondes.
6. Relâchez la commande.
7. Appuyez sur la commande jusqu'à ce que la glace s'ouvre complètement.
8. Relevez la commande jusqu'à ce que la glace se ferme complètement.
9. Relâchez la commande.
10. Ouvrez la glace et tentez de la fermer au moyen de la commande à impulsion.

Nota : Répétez la procédure si la glace ne se ferme pas avec la commande par impulsion.

Temporisation des accessoires

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

OUVERTURE ET FERMETURE GLOBALES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Vous pouvez utiliser la télécommande pour ouvrir les glaces lorsque le contact est coupé.

Nota : Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information ou consulter un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 115).

Nota : Pour actionner cette fonction, l'alimentation prolongée des accessoires ne doit pas être active.

Ouverture des glaces

Vous ne pouvez ouvrir les glaces que durant une brève période après avoir déverrouillé votre véhicule avec la télécommande. Après avoir déverrouillé votre véhicule, maintenez le bouton de déverrouillage de la télécommande enfoncé pour ouvrir les glaces. Relâchez le bouton dès le début du mouvement. Pour arrêter le mouvement, appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Fermeture des glaces

AVERTISSEMENT: Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, vous devez vous assurer que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité des baies de glace.

Pour fermer les glaces, maintenez enfoncé le bouton de verrouillage de la télécommande. Relâchez le bouton dès le début du mouvement. Pour arrêter le mouvement, appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage.



Appuyez sur les flèches pour régler le rétroviseur.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule est en mouvement. Vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de causer des blessures graves ou mortelles.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Lorsque vous ramenez le rétroviseur à sa position d'origine, assurez-vous qu'il est complètement engagé dans son support.

Rétroviseurs à clignotant (Selon l'équipement)

La partie extérieure du boîtier du rétroviseur approprié clignote lorsque le clignotant est activé.

Système d'information sur les angles morts

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 249).



- A Rétroviseur gauche.
- B Rétroviseur droit.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule. Vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de causer des blessures graves ou mortelles.

Nota: Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Rétroviseur à atténuation manuelle

Tirez sur la languette située sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule.

Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)

Nota: Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Un appui-tête central arrière ou un appui-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Le rétroviseur s'assombrit pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule. Il reprend sa teinte normale une fois que la source lumineuse a disparu ou lorsque vous passez la marche arrière (R).

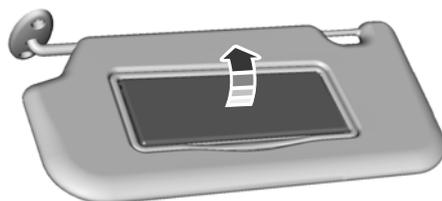
PARE-SOLEIL



E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie éclairé (Selon l'équipement)



E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

TOIT OUVRANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

Glaces, miroirs et rétroviseurs



AVERTISSEMENT: Lorsque vous fermez le toit ouvrant, veillez à ce que rien ne puisse entraver sa course et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Les commandes du toit ouvrant transparent et de l'écran pare-soleil sont situées sur la console au pavillon.

Le toit ouvrant transparent et l'écran pare-soleil comportent une commande d'ouverture et de fermeture à impulsion. Enfoncez complètement la commande et relâchez-la. Pour interrompre l'ouverture ou la fermeture avec la commande à impulsion, appuyez sur la commande une deuxième fois.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant



- A **Ouverture du toit ouvrant.** Pour ouvrir le toit ouvrant, appuyez et relâchez.
- B **Basculement ou fermeture du toit ouvrant.** Appuyez et relâchez pour fermer le toit ouvrant ou le placer en position d'aération. Lorsque la glace est fermée, appuyez pour ouvrir le toit ouvrant en position d'aération.

- C **Ouverture de l'écran pare-soleil.** Pour ouvrir l'écran pare-soleil, appuyez et relâchez. L'écran pare-soleil s'ouvre avec le toit ouvrant. Vous pouvez également ouvrir l'écran pare-soleil lorsque le toit ouvrant est fermé.
- D **Fermeture de l'écran pare-soleil.** Pour fermer l'écran pare-soleil, appuyez et relâchez.

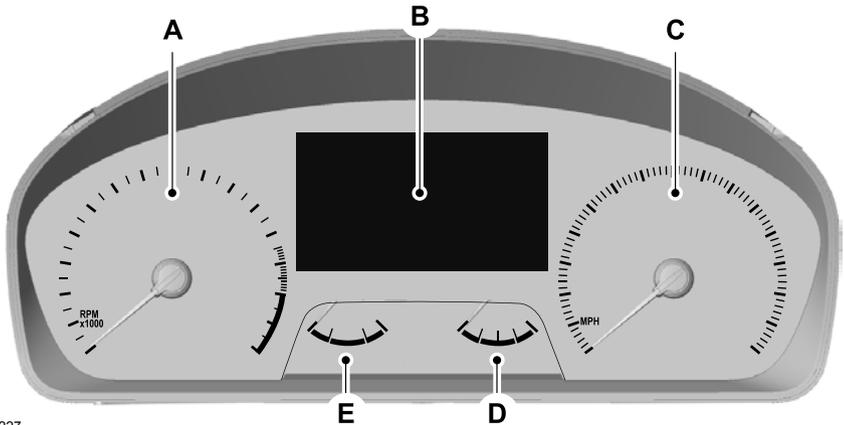
Fonction de rebond

Le toit ouvrant transparent s'arrête lors de la fermeture. Il peut inverser légèrement sa course s'il rencontre un obstacle.

Maintenez enfoncée la partie avant de la commande dans les deux secondes suivant un événement d'inversion pour neutraliser cette fonction. Lorsque la fonction d'inversion en cas d'obstruction est activée, la force de fermeture augmente chaque fois que le toit ouvrant transparent est fermé pour les trois prochains cycles de fermeture.

Affichage du tableau de bord

JAUGES - VÉHICULES AVEC : ÉCRAN D'AFFICHAGE DE 4,2 PO AU TABLEAU DE BORD



E282227

- A Compte-tours.
- B Écran d'information.
- C Indicateur de vitesse.
- D Jauge de carburant.
- E Indicateur de température de liquide de refroidissement.

Écran d'information

L'information qui s'affiche dépend des réglages de votre véhicule. Voir **Généralités** (page 115).

Indicateur de température de liquide de refroidissement

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, coupez le contact et laissez le moteur refroidir.

Affichage du tableau de bord



AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendez 10 minutes pour que le circuit de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter le risque de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir.

La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de remplissage de carburant.

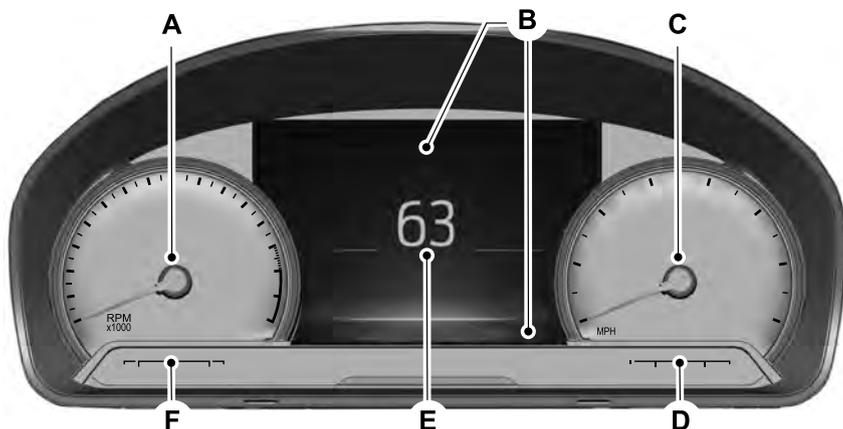
Nota : Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.

Rappel de niveau de carburant bas

Un rappel de bas niveau de carburant s'affiche et retentit lorsque l'autonomie atteint 120 km (75 mi) pour la clé MyKey, et à 80 km (50 mi), 40 km (25 mi), 20 km (10 mi) et 0 km (0 mi) pour toutes les clés du véhicule.

Nota : Le rappel de niveau de carburant bas peut apparaître à différentes positions de la jauge de carburant selon les conditions de consommation. Cette variation est normale.

JAUGES - VÉHICULES AVEC : ÉCRAN D'AFFICHAGE DE 6,5 PO AU TABLEAU DE BORD



Affichage du tableau de bord

- A Compte-tours.
- B Barre d'information.
- C Indicateur de vitesse.
- D Jauge de carburant.
- E Écran d'information.
- F Indicateur de température de liquide de refroidissement.

Barre d'information

Affiche l'information relative à la navigation, la température extérieure, le compteur et l'autonomie.

Écran d'information

Affiche l'information relative à la navigation, la température extérieure, le compteur et l'autonomie.

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir.

La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de remplissage de carburant.

Nota : *Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.*

Rappel de niveau de carburant bas

Un rappel de bas niveau de carburant s'affiche et retentit lorsque l'autonomie atteint 120 km (75 mi) pour la clé MyKey, et à 80 km (50 mi), 40 km (25 mi), 20 km (10 mi) et 0 km (0 mi) pour toutes les clés du véhicule.

Nota : *Le rappel de niveau de carburant bas peut apparaître à différentes positions de la jauge de carburant selon les conditions de consommation. Cette variation est normale.*

Autonomie

Indique la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir. Tout changement des habitudes de conduite peut faire diminuer cette valeur, mais aussi la faire augmenter ou la stabiliser pendant un laps de temps.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur



AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Attendez 10 minutes pour que le circuit de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

Affichage du tableau de bord

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, coupez le contact et laissez le moteur refroidir.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et indicateurs suivants signalent une anomalie du véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du moteur pour confirmer leur bon fonctionnement. Si un témoin reste allumé après le démarrage du moteur, reportez-vous au témoin du système respectif pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Nota : Certains témoins s'affichent à l'écran d'information et fonctionnent comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'affichent pas au démarrage du moteur.

Nota : Selon les options et le type de tableau de bord de votre véhicule, certains témoins ne s'allument pas ou ne sont pas disponibles.

Régulateur de vitesse adaptatif



Le témoin du régulateur de vitesse change de couleur pour indiquer le mode de fonctionnement du système. Voir

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif avec arrêt-démarrage (page 229).

Activé (témoin blanc) : S'allume lorsque vous activez le régulateur de vitesse adaptatif. S'éteint lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé.

Engagé (témoin vert) : S'allume lorsque vous activez le régulateur de vitesse adaptatif. S'éteint lorsque vous désactivez le régulateur de vitesse.

Système de freinage antiblocage



Ce témoin indique une erreur du système s'il s'allume durant la conduite. Le système de freinage normal (sans ABS) reste toujours fonctionnel à moins que le témoin de frein s'allume également. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire agréé.

Feux de route automatiques



Ce témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. Voir **Activation et désactivation des feux de route automatiques** (page 100).

Retenue automatique active



S'allume lorsque le système maintient le véhicule à l'arrêt.

Retenue automatique non disponible



S'allume lorsque le système est activé, mais qu'il n'est pas disponible pour maintenir le véhicule à l'arrêt.

Auto-Start-Stop



Ce témoin s'allume à l'arrêt du moteur ou de concert avec un message.

Affichage du tableau de bord

Batterie



Ce témoin indique une erreur du système s'il s'allume durant la conduite. Désactivez tous les accessoires électriques superflus et faites vérifier le système dès que possible par un concessionnaire autorisé.

Système d'information sur les angles morts



Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez cette fonction ou conjointement avec un message.

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 249).

Témoin du système de freinage



AVERTISSEMENT: Il est dangereux de conduire lorsque ce témoin est allumé. Les performances des freins peuvent être considérablement réduites. La distance de freinage pourrait être plus longue. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Nota : Les témoins peuvent varier selon la région.

Ce témoin a une double fonction et s'allume quand :

- Vous serrez le frein de stationnement lorsque le contact est établi.
- Le freinage du véhicule est défaillant ou le niveau de liquide de frein est bas, peu importe la position du frein de stationnement.

BRAKE



Si le témoin s'allume durant la conduite, le frein de stationnement est certainement appliqué. Assurez-vous que le frein de stationnement est desserré. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais si le témoin continue de s'allumer.

Régulateur de vitesse



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Clignotant



Ce témoin s'allume lorsque vous activez le clignotant de gauche ou de droite ou les feux de détresse. Vérifiez si une ampoule est grillée lorsque ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement. Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 337).

Porte ouverte



Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et qu'une porte n'est pas bien fermée.

Frein de stationnement électrique

Nota : Les témoins peuvent varier selon la région.



Ce témoin s'allume ou clignote lorsqu'une erreur s'est produite dans le système de frein de stationnement électrique. Voir **Frein de stationnement électrique** (page 206).

Affichage du tableau de bord

Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur



S'allume lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur ou du moteur électrique est trop élevée. Arrêtez votre véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 325).

Huile moteur



Ce témoin indique une erreur du système s'il s'allume lorsque le moteur tourne ou durant la conduite. Immobilisez le véhicule dès que vous pouvez le faire de façon sécuritaire, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 322).

Nota : Ne redémarrez pas si le témoin reste allumé, même si le niveau est approprié. Faites vérifier le système dès que possible par un concessionnaire autorisé.

Bouclage de ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et une tonalité retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Voir **Rappel de bouclage des ceintures de sécurité** (page 47).

Bouclage de ceinture de sécurité arrière



Ce témoin s'allume et une tonalité retentit pour signaler que les ceintures de sécurité arrière ne sont pas bouclées.

Coussin gonflable avant



Ce témoin indique une erreur du système s'il ne s'allume pas lorsque vous faites démarrer le moteur, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier le système dès que possible.

Antibrouillards avant



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Capot ouvert



Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et que le capot n'est pas bien fermé.

Phares allumés



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de croisement ou les feux de stationnement.

Hayon ouvert



Ce témoin s'allume lorsque le hayon n'est pas bien fermé.

Témoin de feux de croisement



Ce témoin s'allume lorsque l'ampoule de feux de croisement présente un dysfonctionnement.

Affichage du tableau de bord

Bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou que le réservoir de carburant est presque vide. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de basse pression des pneus



Ce témoin s'allume lorsque la pression des pneus est basse. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément à l'établissement du contact, pour vérifier son fonctionnement. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.

Bas niveau de liquide lave-glace



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Témoin d'anomalie du moteur



Ce témoin s'allume lorsque vous établissez le contact moteur arrêté pour vérifier l'ampoule.

Il demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune erreur du système n'est détectée.

Ce témoin indique une erreur du système s'il allume lorsque le moteur est en marche. Le système de diagnostic embarqué a détecté une erreur dans le système antipollution du véhicule. Voir **Norme d'émission** (page 189).

S'il clignote, une anomalie de ratés du moteur pourrait se produire. Si vous continuez à rouler, la puissance pourrait être réduite ou le moteur pourrait s'arrêter. Le fait d'ignorer l'allumage de ce témoin pourrait entraîner des dommages à certains composants qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Anomalie du groupe motopropulseur



Ce témoin s'allume lorsque le système détecte une anomalie du groupe motopropulseur ou des systèmes 4WD/AWD. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Blocage de différentiel arrière



Ce témoin s'allume lorsque vous verrouillez le différentiel arrière.

Contrôle de stabilité



Ce témoin clignote lorsque le système est actif. Il indique une erreur du système s'il demeure allumé ou s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact. Le système se désactive pendant toute la durée de l'anomalie. Faites vérifier le système dès que possible par un concessionnaire autorisé. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 213).

Contrôle de stabilité désactivé



Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez le système. Il s'éteint lorsque vous réactivez le système ou que vous coupez le contact. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 213).

Affichage du tableau de bord

Contrôle en sentiers



Ce témoin s'allume lorsque le système Contrôle en sentiers est activé.

Verrouillage 4WD



Ce témoin s'allume lorsque le mode quatre roues motrices est verrouillé.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage

Retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et que vous avez laissé la clé dans l'allumage.

Alerte de système sans clé (Selon l'équipement)

Active l'avertisseur sonore deux fois lorsque vous sortez du véhicule avec la clé d'accès intelligent, après la fermeture de la dernière porte, et que votre véhicule à accès sans clé est en position contact, pour vous signaler que le contact est encore établi.

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur, puis que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Affichage d'information

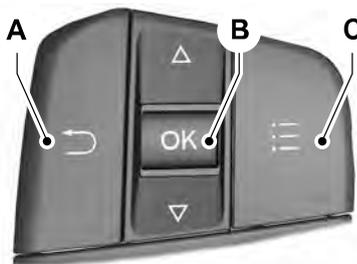
GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Vous pouvez commander divers systèmes du véhicule à l'aide des boutons du menu d'actions rapides (QAM) situés sur le côté droit du volant de direction. L'écran d'information fournit l'information correspondante.

Commandes de l'écran d'information



- A Bouton retour.
- B Bouton OK.
- C Bouton de menu.

Bouton retour

Utilisez le bouton de retour pour quitter un menu ou revenir en arrière.

Bouton OK

Utilisez le bouton **OK** pour faire une sélection. Il permet également de naviguer dans un menu.

Bouton de menu

Utilisez le bouton de menu sur l'écran principal pour afficher le sous-menu.

Menu de l'écran de 4 po



Cette icône permet d'afficher l'état des fonctions (activé ou désactivé). La présence d'un crochet dans la case indique que la fonction est activée et une case vide indique qu'elle est désactivée.

Affichage d'information

Nota : Certaines options de menu peuvent s'afficher d'une manière légèrement différente ou ne pas apparaître du tout si elles correspondent à des équipements en option.

Nota : Certaines options de menu MyKey s'affichent uniquement si la fonction MyKey est activée et si au moins une clé MyKey est programmée.

Menu Trajet

Menu Trajet	
Trajet 1	
Trajet 2	
Réinit. valeurs individuelles	Sélectionnez vos paramètres
Configurer la vue	Sélectionnez vos paramètres

- Compteur du trajet – enregistre la distance parcourue pour chaque trajet ou la distance depuis la dernière remise à zéro de la fonction.
- Minuterie du trajet – enregistre le temps écoulé de chaque trajet ou la durée totale depuis la dernière remise à zéro de la fonction.
- Consommation moyenne – indique la consommation de carburant moyenne de chaque trajet ou la consommation de carburant moyenne depuis la dernière remise à zéro de la fonction.
- Vitesse moyenne – indique la vitesse moyenne du véhicule de chaque trajet ou la vitesse moyenne du véhicule depuis la dernière remise à zéro de la fonction.
- Autonomie – indique la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir. Tout changement des habitudes de conduite peut faire diminuer cette valeur, mais aussi la faire augmenter ou la stabiliser pendant un laps de temps.

Nota : Maintenez le bouton OK enfoncé pour remettre votre information de trajet à zéro.

MyView

MyView
Odomètre numérique
Économie essence
Trajet/audio
Écran calme

Affichage d'information

Navigation

Navigation
Options de menu traitées dans le chapitre SYNC. Voir Généralités (page 409).

Audio

Audio
Options de menu traitées dans le chapitre SYNC. Voir Généralités (page 409).

Téléphone

Téléphone
Options de menu traitées dans le chapitre SYNC. Voir Généralités (page 409).

Réglages

Réglages		
Information	Contient l'information sur l'état du véhicule. Sélectionnez vos paramètres.	
Affichage	Langue	Sélectionnez vos paramètres
	Distance	
	Unité de température	
	Pression pneus	
Assistance conducteur	Sélectionnez vos paramètres	
Entretien du véhicule	Niveau d'huile	Sélectionnez vos paramètres
	Durée d'huile	
	Durée de vie du liquide de frein	
	Pression pneus	
MyKey	Info MyKey	
	Créer MyKey	

Affichage d'information

Nota : D'autres réglages du véhicule sont disponibles sur votre écran tactile. Voir **Paramètres** (page 441).

Menu de l'écran de 6 po



Cette icône permet d'afficher l'état des fonctions (activé ou désactivé). La présence d'un crochet dans la case indique que la fonction est activée et une case vide indique qu'elle est désactivée.

Nota : Certaines options de menu peuvent s'afficher d'une manière légèrement différente ou ne pas apparaître du tout si elles correspondent à des équipements en option.

Nota : Certaines options de menu MyKey s'affichent uniquement si la fonction MyKey est activée et si au moins une clé MyKey est programmée.

Sélectionnez les écrans

Sélectionnez les écrans

Options de menu traitées dans Réglages personnalisés. Voir **Réglages personnalisés** (page 119).

Audio

Audio

Options de menu traitées dans le chapitre SYNC. Voir **Généralités** (page 409).

Navigation

Navigation

Options de menu traitées dans le chapitre SYNC. Voir **Généralités** (page 409).

Téléphone

Téléphone

Options de menu traitées dans le chapitre SYNC. Voir **Généralités** (page 409).

Affichage d'information

Réglages

Réglages	
Durée d'huile	Indication du pourcentage de la durée de vie utile de l'huile XXX % Tenez OK pour réinitialiser
Surv. press. pneus	Tenez OK pour réinitialiser

Nota : D'autres réglages du véhicule sont disponibles sur votre écran tactile. Voir **Paramètres** (page 441).

Réglages affichage

Réglages affichage
Compteur de vitesse km/h
Compteur de vitesse mi/h

Nota : D'autres réglages d'affichage sont disponibles sur votre écran tactile. Voir **Paramètres** (page 441).

Nota : Certaines options de menu peuvent s'afficher d'une manière légèrement différente ou ne pas apparaître du tout si elles correspondent à des équipements en option.

RÉGLAGES PERSONNALISÉS

Sélectionnez l'une de ces options pour l'afficher sur votre écran principal.

Sélectionnez les écrans
Écran calme
Économie carburant
Trajet 1
Trajet 2
Pression pneus
4WD intelligent
Hors route
Vérification feux remorque

Affichage d'information

Sélectionnez les écrans

Ceint. sécurité

Auto StartStop

En lecture

Après avoir fait votre sélection :

1. Sélectionnez un paramètre et appuyez sur le bouton **OK**. Ce bouton affiche plus d'information sur la fonction.
2. Sélectionnez Fuel economy, trip 1 ou trip 2 pour réinitialiser. Maintenez enfoncé le bouton **OK** pendant quelques secondes.

Consommation de carburant

La jauge de consommation de carburant instantanée est fournie avec la consommation moyenne de carburant. La consommation moyenne de carburant est calculée en continu depuis la dernière réinitialisation.

Nota : *En consultant cet écran, vous pouvez réinitialiser votre consommation moyenne de carburant. Maintenez enfoncée la touche **OK** pour réinitialiser l'historique de consommation de carburant et la consommation moyenne de carburant.*

Trajet 1 et 2

Affiche la durée de trajet, la consommation moyenne de carburant et la distance totale parcourue pour le trajet. Pour les véhicules hybrides, le trajet indique également la distance parcourue en mode électrique.

MESSAGES D'INFORMATION

Selon les options et le type de tableau de bord de votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou ne sont pas disponibles.

Nota : *Le système abrège ou raccourcit certains messages.*



E222314

Appuyez sur le bouton **OK** pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. Le système supprime d'autres messages après un court délai.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

Affichage d'information

Régulateur de vitesse adaptatif

Message	Détails
Régulateur de vitesse adaptatif défectueux	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif.
Capteur avant non aligné	
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	Une anomalie fait que le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas fonctionner correctement.
Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel	De mauvaises conditions météo ou une accumulation de glace, de boue ou d'eau causent une mauvaise visibilité du radar et obstruent le capteur. Il est normalement possible de nettoyer le capteur pour y remédier.
Freinage auto. régul. vitesse arrêté	S'affiche lorsque le freinage automatique est désactivé.
Régul. vitesse adaptatif Cond. reprend le contrôle	S'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif rend les commandes au conducteur.
Régul. vitesse adaptatif Vit. trop basse pour activer	Ce message s'affiche lorsque la vitesse du véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif.

AdvanceTrac™ et antipatinage

Message	Détails
Service requis AdvanceTrac	Le système détecte un état qui nécessite une réparation. Faites vérifier le système dès que possible.
AdvanceTrac arrêté	État du système AdvanceTrac une fois désactivé.
AdvanceTrac marche	État du système AdvanceTrac une fois activé.
Antipatinage Arrêt	État de l'antipatinage une fois désactivé.
Antipatinage En marche	État de l'antipatinage une fois activé.

Affichage d'information

Alarme

Message	Détails
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	L'alarme s'est déclenchée suite à une entrée non autorisée. Voir Alarme antivol (page 85).

Auto-Start-Stop

Message	Détails
Auto StartStop Appuyer sur le frein pour démarrer moteur	Vous devez redémarrer le moteur. Enfoncez la pédale de frein pour démarrer.
Auto StartStop Appuyer plus fort sur le frein pour activer	Vous devez redémarrer le moteur. Appuyez plus fort sur la pédale de frein pour démarrer.
Auto StartStop Appuyer sur pédale pour démarrer moteur	Vous devez redémarrer le moteur. Enfoncez une pédale pour démarrer.
Auto StartStop Mettre au neutre pour démarrer	Sélectionnez le point mort (N) pour permettre au système de redémarrer le moteur.
Auto StartStop Embrayer sur P, puis redémarrer le moteur	Sélectionnez la position de stationnement (P) pour permettre au système de redémarrer le moteur.
Auto StartStop Redémarrage manuel requis	Le système ne fonctionne pas. Vous devez redémarrer le moteur.
Auto StartStop Non disponible	Les conditions de fonctionnement correct du système de démarrage-arrêt automatique ne sont pas réunies.

Affichage d'information

Batterie et circuit de charge

Message	Détails
Vérifier circuit de charge	Le circuit de charge doit être réparé. Si cet avertissement reste affiché ou continue de s'afficher, faites vérifier le système dès que possible.
Circuit de charge Serv. bientôt	Le circuit de charge doit être réparé. Si cet avertissement reste affiché ou continue de s'afficher, faites vérifier le système dès que possible.
Circuit de charge Serv. immédiat	Le circuit de charge doit être réparé. Faites vérifier le système dès que possible.
État de charge de la batterie bas	Le système de gestion de batterie détermine que l'état de charge de la batterie 12 V est faible. Faites démarrer le moteur pour charger la batterie ou chargez la batterie à l'aide d'un chargeur de batterie disponible dans le commerce. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli.
Couper courant pour économ. la batterie	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact dès que possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli. Mettre hors tension tous les consommateurs électriques inutiles permet à la batterie de récupérer plus rapidement sa pleine charge.

Affichage d'information

Systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de circulation transversale

Message	Détails
Défaillance système d'angle mort	Une erreur s'est produite dans le système. Faites vérifier le système dès que possible.
Angle mort non disponible Capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs du système sont obstrués. Voir Système d'information sur les angles morts (page 249).
Alerte de circulation transversale à l'application des freins	Le système détecte un véhicule et serre automatiquement les freins.
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de circulation transversale sont obstrués. Voir Alerte de circulation transversale (page 252).
Circulation transversale Défectuosité	Une erreur s'est produite dans le système. Faites vérifier le système dès que possible.
Alerte Circulation transversale désactivée Remorque attachée	Le système se désactive automatiquement et affiche ce message en attelant une remorque au véhicule et que celui-ci est dépourvu du système d'information sur les angles morts pour le remorquage, ou en désactivant ce système par l'intermédiaire de l'écran d'information. Voir Alerte de circulation transversale (page 252).
Alerte angle mort désactivée Remorque attachée	Le système se désactive automatiquement et affiche ce message en attelant une remorque au véhicule et que celui-ci est dépourvu du système d'information sur les angles morts pour le remorquage, ou en désactivant ce système par l'intermédiaire de l'écran d'information. Voir Système d'information sur les angles morts (page 249).

Affichage d'information

Portes et serrures

Message	Détails
Porte conducteur ouverte	La porte conducteur n'est pas complètement fermée.
Porte passager ouverte	La porte passager n'est pas complètement fermée.
Porte arrière gauche ouverte	La porte arrière gauche n'est pas complètement fermée.
Côté passager porte arrière ouverte	La porte arrière droite n'est pas complètement fermée.
Hayon/glace ouvert	Le hayon ou la glace de hayon est mal fermé.
Capot moteur ouvert	Le capot n'est pas complètement fermé.
Code de clavier d'usine {X X X X X}	Le code de clavier d'usine s'affiche sur l'écran d'information après réinitialisation du clavier par le système. Voir Système antivol passif (page 84).

Alerte conducteur

Message	Détails
Alerte conducteur arrêt immédiat	Arrêtez-vous et reposez-vous dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
Alerte conducteur arrêt conseillé	Reposez-vous sous peu.

Affichage d'information

Quatre roues motrices.

Message	Détails
4WD Désactivé temporairement	Le système quatre roues motrices s'est temporairement désactivé pour se protéger d'une surchauffe.
4WD verrouillée temporairement	Le système quatre roues motrices bloque l'embrayage de transfert de couple pour aider à réduire la température de l'embrayage.
4WD arrêt	Le système quatre roues motrices s'est temporairement désactivé pour se protéger d'une surchauffe ou en cas d'utilisation du pneu de secours temporaire.
4WD rétablie	Le système quatre roues motrices reprend le fonctionnement normal et efface ce message lorsque le véhicule a parcouru une courte distance avec le pneu reposé ou après refroidissement du système.
Défectuosité 4WD Service requis	Le système quatre roues motrices ne fonctionne pas correctement. Si cet avertissement reste affiché ou continue de s'afficher, faites vérifier le système dès que possible.
Vidanger huile boîte de transfert 4WD	S'affiche lorsque l'huile pour unité de transfert de puissance nécessite un entretien.
Huile de boîte de transfert 4WD réglée à neuf	S'affiche lorsque vous avez vidangé et remplacé l'huile pour unité de transfert de puissance.
Verrou différentiel arrière non disponible dans le mode de conduite actuel	Le mode de conduite sélectionné ne vous permet pas d'activer la fonction de blocage de différentiel arrière.
Verrouillage 4WD requis dans le mode de conduite actuel	Le mode de conduite sélectionné exige que votre véhicule soit en mode quatre roues motrices.

Affichage d'information

Carburant

Message	Détails
Niveau d'essence bas	Rappel anticipé de bas niveau de carburant.
Vérifier goulot de remplissage carburant	Le goulot de remplissage de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.
Ouverture de la trappe à carburant	Patiencez jusqu'à 15 secondes pour que la pression baisse dans le circuit d'alimentation.
Trappe à carburant ouverte	Le circuit d'alimentation n'est plus sous pression, il est alors possible de remplir le réservoir de carburant.
Fermer trappe carburant pour éviter témoin d'anomalie	Vous rappelle de fermer la trappe à carburant. Le non-respect de cette consigne peut entraîner l'illumination du témoin d'anomalie du moteur.
Erreur plein de carburant Voir le manuel	Une erreur survient en tentant de faire le plein de votre véhicule.

Aide au démarrage en côte

Message	Détails
Aide au démarrage en côte non disponible	L'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Faites vérifier le système dès que possible. Voir Aide au démarrage en côte (page 208).

Clés et accès intelligent

Message	Détails
Appuyer frein pour DÉMARRER	Ce message s'affiche pour vous rappeler d'enfoncer la pédale de frein au démarrage du véhicule.
Aucune clé détectée	Le système ne détecte pas la clé. Voir Démarrage sans clé (page 174).
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Ce message s'affiche lorsque vous devez appuyer sur le bouton Start Stop pour couper le moteur si le système ne détecte pas de clé d'accès intelligent à l'intérieur de votre véhicule.

Affichage d'information

Message	Détails
Alimentation accessoires active	La clé de contact du véhicule est à la position accessoires.
Anomalie système de démarrage	Le système de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Faites vérifier le système dès que possible.
Programmation clé réussie	Pendant la programmation de clés de rechange, une clé d'accès intelligent est programmée pour le système.
Nombre max clés program.	Pendant la programmation de clés de rechange, le nombre maximal de clés programmées a été atteint.
Échec programmation. clé	Ce message s'affiche durant la programmation d'une clé de rechange, lorsqu'une clé d'accès intelligent n'a pas pu être programmée.
Nombre clés program. insuf.	Ce message s'affiche pendant la programmation d'une clé de rechange lorsqu'un nombre insuffisant de clés a été programmé.
Pile clé faible Remplacer bientôt	Ce message s'affiche lorsque la pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible.
Le contact est coupé	Ce message s'affiche lorsque le contact est coupé sur le véhicule.

Système de maintien de voie

Message	Détails
Système maint. voie défectueux Service requis	Le système est défectueux. Faites vérifier le système dès que possible.
Caméra avant provisoirement non disponible	Le système a détecté une anomalie à l'origine d'une indisponibilité temporaire du système.
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	Le système a détecté un état qui exige le nettoyage du pare-brise pour fonctionner correctement.
Caméra avant Défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Faites vérifier le système dès que possible.
Garder les mains sur le volant	Le système demande au conducteur de garder les deux mains sur le volant.

Affichage d'information

Entretien

Message	Détails
Pression d'huile moteur basse	Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il continue de s'afficher lorsque le moteur est en marche, faites vérifier le système dès que possible.
Changement huile moteur bientôt	Le pourcentage de vie utile de l'huile moteur est de 10 % ou moins.
Changement d'huile nécessaire	La durée de vie restante de l'huile atteint 0 %.
Niveau de liquide de frein bas	Le niveau de liquide de frein est bas et le circuit de freinage doit être vérifié immédiatement. Voir Vérification du liquide de frein (page 330).
Vérifier le système de freins	Le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr. Faites vérifier le système dès que possible.
Surchauffe refroidiss. moteur	La température du liquide de refroidissement est trop élevée.
Niveau bas du liquide lave-glace	Le niveau de liquide lave-glace est bas et le réservoir doit être rempli.
Mode transport Contacter le concessionnaire	Indique que votre véhicule est encore en Mode transport. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Faites vérifier le système dès que possible.
Mode d'usine Contacter le concessionnaire	Indique que votre véhicule est encore en Mode usine. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Voir le manuel	Ce message avise le conducteur que le groupe motopropulseur requiert une intervention, car il présente une anomalie.
Puissance réduite pour abaisser la température du moteur	La puissance du moteur est réduite pour diminuer la température du moteur.
Frein serré puissance réduite	La puissance de freinage du circuit de freinage est réduite.

Affichage d'information

Dispositif MyKey

Message	Détails
MyKey non créée	Impossible de programmer une clé MyKey.
MyKey actif Conduire prudem- ment	Clé MyKey active.
Vitesse limitée à XX mi/h/km/h	Lorsque vous établissez le contact de votre véhicule et qu'une clé MyKey est utilisée, indique que la limite de vitesse MyKey est activée.
Vitesse max presque atteinte	Une clé MyKey est utilisée, la limite de vitesse MyKey est activée et la vitesse du véhicule approche 130 km/h (81 mph).
MyKey Véhicule à la vitesse maxi- male	Vous avez atteint la vitesse limite réglée pour votre clé MyKey.
Vérifier vitesse Conduire prudem- ment	Votre clé MyKey active comporte une limite de vitesse réglée programmée.
Boucler ceinture pour activer audio	Le rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder se met en fonction avec une clé MyKey en cours d'utilisation.
MyKey Advance- Trac activé	Le contrôle de stabilité AdvanceTrac se met en fonction avec une clé MyKey en cours d'utilisation.
MyKey Antipatin- nage activé	L'antipatinage se met en fonction avec une clé MyKey en cours d'utilisation.
MyKey Désactiva- tion de l'aide stationnement imposs.	L'aide au stationnement est activée en permanence avec une clé MyKey en cours d'utilisation.
Alarme maintien voie activée régl. MyKey	Le système de suivi de voie se met en fonction avec une clé MyKey en cours d'utilisation.

Affichage d'information

Aide au stationnement

Message	Détails
Vérifier aide au stationnement arrière	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier le système dès que possible.
Aide stationnement AR non disponible Capteur bloqué Voir manuel	Le radar est obstrué en raison de mauvaises conditions météo ou d'une accumulation de glace, de boue ou d'eau. Il est normalement possible de nettoyer le capteur pour y remédier. Voir Aide au stationnement arrière (page 218).
Aide stationnement non disponible Capteur bloqué Voir manuel	Le radar est obstrué en raison de mauvaises conditions météo ou d'une accumulation de glace, de boue ou d'eau. Il est normalement possible de nettoyer le capteur pour y remédier. Voir Principes de fonctionnement (page 217).
Aide stationnem. AR Activée Désactivée	Ce message affiche l'état de l'aide au stationnement.

Frein de stationnement

Message	Détails
Frein de stationnement verrouillé	Le frein de stationnement est serré, le moteur est en marche et vous conduisez votre véhicule à plus de 5 km/h (3 mph). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, faites vérifier le système dès que possible.
Frein stationnement Appuyer sur le frein et l'interrupteur	Le frein de stationnement est actionné et un desserrage manuel est tenté sans appui sur la pédale de frein.
Utiliser interr. pour desserrer frein stationn.	Le frein de stationnement électrique est actionné et un desserrage automatique est tenté, mais ne peut pas être réalisé. Effectuez un desserrage manuel.
Desserer frein de stationnement	Le frein de stationnement électronique est actionné et la vitesse de votre véhicule dépasse 5 km/h (3 mph). Desserrez le frein de stationnement avant de continuer à conduire.
Frein stationn. non utilisé	Le frein de stationnement électrique n'est pas complètement serré.

Affichage d'information

Message	Détails
Frein stat tjrs en fonction	Le frein de stationnement électrique n'est pas complètement relâché.
Mode entretien frein stationn.	Le frein de stationnement électrique a été placé dans un mode spécial utilisé pour permettre l'entretien des freins arrière. Faites vérifier le système dès que possible.
Fonct. limitée frein stationn. Service requis	Le frein de stationnement électrique a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Certaines fonctionnalités peuvent tout de même être disponibles. Faites vérifier le système dès que possible.
Frein stationn. défectuosité Serv. immédiat	Le frein de stationnement électrique a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Faites vérifier le système dès que possible.
Surchauffe du système de frein stationn.	De nombreux serrages du frein de stationnement ont fait surchauffer le système. Attendez 2 minutes avant d'essayer de serrer de nouveau les freins.

Direction assistée

Message	Détails
Anomalie direct. assistée Service immédiat	Le système de direction assistée a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier le système dès que possible.
Perte de direct. Arrêter prudemment	Le circuit de direction assistée n'est pas fonctionnel. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Faites vérifier le système dès que possible.
Anomalie direction assis. Service requis	La direction assistée a détecté une anomalie interne ou liée au système d'entrée sans clé ou de démarrage passif qui nécessite une intervention. Faites vérifier le système dès que possible.
Anomalie direct. assistée Serv. immédiat	Le système de blocage du volant a détecté une condition qui nécessite une intervention. Faites vérifier le système dès que possible.

Affichage d'information

Assistance pré-collision

Message	Détails
Ass. pré-collis. Non disponible Capteur bloqué	Un capteur est obstrué à cause de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Il est normalement possible de nettoyer le capteur pour y remédier.
Ass. pré-collis. Non disponible	Une anomalie du système est survenue. Faites vérifier le système dès que possible.

Démarrage à distance

Message	Détails
Pour conduire : Appuyer frein et bouton ch. vit.	S'affiche pour vous rappeler de serrer le frein et d'enfoncer le bouton du sélecteur pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.

Sièges

Message	Détails
Capteur pass. BLOQUÉ Enlever objets siège du passager	Présence d'objets près du siège passager. Une fois que les objets ont été éloignés, si l'avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, faites vérifier le système dès que possible.
Rappel mémoire non autorisé en conduite	Ce message s'affiche pour vous rappeler que les sièges à mémoire ne sont pas disponibles durant la conduite.
Mémoire {0} enregistrée	Ce message s'affiche pour indiquer l'endroit où votre réglage mémorisé a été sauvegardé.

Affichage d'information

Systeme de démarrage

Message	Détails
Appuyer frein pour DÉMARRER	Ce message s'affiche pour rappeler d'enfoncer la pédale de frein au démarrage du moteur.
Temps démarr. excédé	Ce message s'affiche lorsque le démarreur a dépassé le temps de démarrage en tentant de faire démarrer le moteur.
Démarr. moteur imminent Patiencez	Ce message s'affiche lorsque le démarreur tente de démarrer le moteur.
Démarr. moteur annulé	Ce message s'affiche lorsque le démarrage imminent a été annulé.

Systeme de surveillance de la pression des pneus

Message	Détails
Pression des pneus basse	La pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Voir Systeme de surveillance de la pression des pneus (page 366).
Anomalie surveillance pression pneus	Le système de surveillance de la pression des pneus est défectueux. Si cet avertissement reste affiché ou continue de s'afficher, faites vérifier le système dès que possible. Voir Systeme de surveillance de la pression des pneus (page 366).
Anomalie capt. pression pneus	Un capteur de pression de pneu ne fonctionne pas correctement ou un pneu de secours est monté. Pour plus de renseignements sur le mode de fonctionnement du système dans ces conditions, Voir Systeme de surveillance de la pression des pneus (page 366). Si cet avertissement reste affiché ou continue de s'afficher, faites vérifier le système dès que possible.

Affichage d'information

Remorque

Message	Détails
Remorque connectée	Le branchement correct de la remorque est détecté au cours d'un cycle d'allumage donné.
Remorque déconnectée	La remorque est débranchée, soit accidentellement, soit intentionnellement, et cette condition a été détectée au cours d'un cycle d'allumage défini.
Oscillation remorque Réduire vitesse	Le dispositif antilouvoiement de remorque a détecté un louvoiement de celle-ci.
Erreur câblage de remorque	Ce message s'affiche lorsque le câblage du véhicule et le câblage ou le circuit de freinage de la remorque présentent certaines anomalies. Voir Traction d'une remorque (page 276).
Anomalie clignotant gauche de remorque Vérifier ampoules	Une anomalie est présente dans le clignotant de votre remorque. Vérifiez les clignotants.
Anomalie clignotant droit de remorque Vérifier ampoules	Une anomalie est présente dans le clignotant de votre remorque. Vérifiez les clignotants.
Batt remorque ne charge pas Voir le manuel	Une anomalie est présente dans la batterie de votre remorque. Voir Traction d'une remorque (page 276).
Anomalie du module de feux remorque Voir le manuel	Une anomalie est présente dans le module d'éclairage de la remorque du véhicule. Voir Traction d'une remorque (page 276).

Affichage d'information

Boîte de vitesses

Message	Détails
Changer au mode stationnement	S'affiche quand le contact est coupé et que la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P). Passez à la position de stationnement (P).
Réchauffage de boîte vitesses Veuillez attendre	La température de la boîte de vitesses est trop basse. Attendez qu'elle se réchauffe avant de rouler.
Appuyer sur pédale frein	S'affiche lorsque la pédale de frein doit être enfoncée.
Surchauffe boîte vitesses Arrêter prudemment	La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr.
Boîte vitesses Service requis	Faites vérifier le système dès que possible.
Boîte vitesses trop chaude Appuyer sur frein	La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr.
Boîte vitesses fonction limitée Voir le manuel	Le fonctionnement de la boîte de vitesses est limité. Faites vérifier le système dès que possible.
Boîte de vitesses pas position P	Vous rappelle de passer à la position de stationnement. De plus, ce message s'affiche généralement après le rebranchement ou la recharge de la batterie jusqu'à l'établissement du contact. Voir Remplacement de la batterie de 12 V (page 331).
ANOMALIE PASS. VIT. Conf. frein stationn. Serrer frein stationn. avant sortie véhicule	Ce message s'affiche lorsque le système présente une anomalie et que le frein de stationnement doit être relâché avant de sortir du véhicule. Faites vérifier le système dès que possible.
Déf passage vit Service requis	Faites vérifier le système dès que possible.
ANOMALIE PASS. VIT. Embrayage véhicule sur P	Ce message s'affiche lorsque le système présente une anomalie et que le véhicule passe en position de stationnement. Faites vérifier le système dès que possible.

Affichage d'information

Message	Détails
ANOMALIE VITESS R non disponible Service requis	Ce message s'affiche lorsque le système présente une anomalie et que le véhicule essaie de passer en marche arrière (R). Faites vérifier le système dès que possible.
ANOMALIE VITESS D non disponible Sélect. S pour cond Service requis	Faites vérifier le système dès que possible.
ANOMALIE VITESS N non disponible Service requis	Faites vérifier le système dès que possible.
ANOMALIE VITESS Sport non disponible Service requis	Faites vérifier le système dès que possible.
Sélection de vitesse invalide	Ce message s'affiche lorsqu'un rapport non valide a été sélectionné.
Appuyer sur frein pour sortir de P	Ce message s'affiche lorsque la pédale de frein doit être relâchée pour permettre à la boîte de vitesses d'engager un rapport depuis la position de stationnement.

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE LE DÉMARRAGE À DISTANCE

Le système vous permet de faire démarrer le véhicule à distance et de régler la température de l'habitacle en fonction des réglages choisis.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU DÉMARRAGE À DISTANCE



AVERTISSEMENT: Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

LIMITATIONS DU DÉMARRAGE À DISTANCE

Le démarrage à distance ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :

- L'alarme retentit.
- Le capot est ouvert.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- Le contact est établi.
- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.
- Le démarrage à distance n'est pas activé.

Nota : N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant est bas.

Nota : Vous pouvez utiliser le démarrage à distance avec FordPass. Voir **Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi** (page 395).

ACTIVATION DU DÉMARRAGE À DISTANCE

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Véhicule**
3. Appuyez sur **Configuration du démarrage à distance**
4. Activez **Système**.

Nota : Assurez-vous que le modem est activé pour pouvoir utiliser le démarrage à distance. Voir **Connexion du véhicule à un réseau mobile** (page 394).

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU VÉHICULE À DISTANCE

Démarrage à distance du véhicule



Appuyez sur le bouton de la télécommande.



Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de la télécommande.

En moins de trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton.

Nota : Vous pouvez également utiliser l'application FordPass pour faire démarrer le véhicule.

Nota : Les clignotants clignotent deux fois.

Nota : Les feux de stationnement s'allument quand le véhicule fonctionne.

Nota : L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue.

Nota : Après un démarrage à distance, tous les autres systèmes du véhicule restent désactivés

Nota : Le véhicule reste sécurisé avec le démarrage à distance. Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et conduire le véhicule.

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

Arrêt à distance du véhicule



Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de la télécommande.

En moins de trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton.

PROLONGATION DE LA DURÉE DU DÉMARRAGE À DISTANCE

Pour prolonger la durée de fonctionnement du dispositif de démarrage à distance, procédez comme suit :



Appuyez sur le bouton de la télécommande.



Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de la télécommande.

En moins de trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton.

Si la durée est réglée pour une période de 15 minutes, elle augmente de 15 minutes, pour une durée totale de 30 minutes.

Nota : Vous ne pouvez prolonger qu'une fois la durée de démarrage à distance.

Nota : Vous pouvez effectuer au maximum deux démarrages à distance, ou un seul démarrage à distance prolongé. Pour réinitialiser la procédure de redémarrage, établissez puis coupez le contact.

TÉMOINS DE LA TÉLÉCOMMANDE DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Rétroaction de la télécommande

Un témoin DEL sur la télécommande indique l'état de démarrage et d'arrêt à distance du moteur.

DEL	État
Témoin vert allumé en continu.	Démarrage à distance réussi.
Témoin rouge allumé en continu.	Arrêt à distance réussi.
Témoin rouge clignotant.	Requête échouée ou état non reçu.
Témoin vert clignotant.	État incomplet.

RÉGLAGES DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE DE CLIMATISATION ET CHAUFFAGE AUTOMATIQUE

1. Appuyez sur **Réglages** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Configuration du démarrage à distance**.
3. Appuyez sur **Climatisation**.
4. Sélectionnez **Véhicule**.
5. Activez ou désactivez **Auto**.

Nota : Si vous sélectionnez le mode auto, le système tente de réchauffer ou de refroidir l'habitacle à 22°C (72°F).

Nota : Lorsque vous établissez le contact, la commande de chauffage et de climatisation reprend les derniers réglages utilisés.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES DERNIERS RÉGLAGES DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

2. Appuyez sur **Véhicule**
3. Appuyez sur **Configuration du démarrage à distance**
4. Activez **Derniers réglages**.

Nota : Si vous activez les derniers réglages, le système mémorise les derniers réglages utilisés.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES RÉGLAGES DE SIÈGE CHAUFFANT

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Véhicule**
3. Appuyez sur **Configuration du démarrage à distance**
4. Appuyez sur **Sièges**
5. Activez ou désactivez **Automatique**.

Nota : Lorsque vous activez les réglages de siège chauffant, les sièges chauffants s'activent automatiquement par temps froid.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU VOLANT DE DIRECTION CHAUFFANT

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Véhicule**
3. Appuyez sur **Configuration du démarrage à distance**
4. Appuyez sur **Sièges et volant**
5. Activez ou désactivez **Automatique**.

Nota : Si vous activez les réglages du volant de direction chauffant, il s'active automatiquement par temps froid.

RÉGLAGE DE LA DURÉE DU DÉMARRAGE À DISTANCE

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Véhicule**
3. Appuyez sur **Configuration du démarrage à distance**
4. Appuyez sur **Durée**

Nota : Après l'arrêt du moteur, attendez quelques secondes avant de le faire démarrer à distance.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température à deux zones (DATC)

IDENTIFICATION DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION



Nota : Selon les options de votre véhicule, les commandes peuvent avoir une apparence différente de celle présentée ici.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION



Appuyez sur le bouton.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIR RECIRCULÉ



Appuyez sur le bouton pour faire recirculer l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle.

Nota : L'air recirculé peut se désactiver, ou ne pas s'activer, dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée. Par très forte chaleur, le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé dans diverses combinaisons de commande de répartition d'air pour améliorer l'efficacité de chauffage ou de refroidissement.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA CLIMATISATION



Appuyez sur le bouton.

Nota : Dans certaines conditions, le compresseur de climatisation peut continuer de fonctionner après que la climatisation est désactivée.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DÉGIVRAGE MAXIMAL



Appuyez sur le bouton.

L'air est diffusé par les bouches d'air du pare-brise et le moteur de soufflerie se règle à la vitesse maximale.

Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.

Nota : La lunette arrière chauffante s'active aussi en sélectionnant le dégivrage maximal.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU REFROIDISSEMENT MAXIMAL



Appuyez sur le bouton.

Nota : Lorsque vous désactivez le refroidissement maximal, la climatisation reste en fonction.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES ESSUIE- GLACES CHAUFFANTS

 Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, l'essuie-glace arrière chauffant s'active également.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE

 Appuyez sur la commande pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière. La lunette arrière chauffante se désactive après un certain temps.

Nota : *N'utilisez pas de produits chimiques agressifs, d'objets tranchants tels qu'une lame de rasoir pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour retirer des autocollants. Ce faisant, vous pourriez endommager la grille chauffante de lunette arrière, et ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie.*

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU MOTEUR DE VENTILATEUR D'HABITACLE



Nota : *Les témoins de la commande s'allument pour indiquer la vitesse du moteur de ventilateur.*

Nota : *Lorsque vous arrêtez le moteur de ventilateur, la climatisation s'éteint et les glaces peuvent s'embuer.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

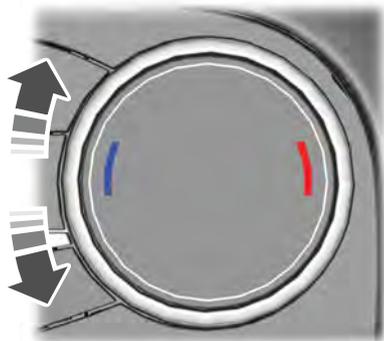
(SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent.

Nota : *Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par la glace.*

Nota : *Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir les dommages causés à la glace ou au boîtier du rétroviseur.*

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE



Tournez le bouton gauche du bloc de commande de chauffage et de climatisation pour régler la température du côté gauche.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température à deux zones (DATC)

Nota : Cette commande permet également de régler la température du côté droit en désactivant la fonction de régulation à deux zones.

Tournez le bouton droit du bloc de commande de chauffage et de climatisation pour régler la température du côté droit.

ORIENTATION DE L'ÉCOULEMENT DE L'AIR

Orientation de l'air vers les bouches d'air du pare-brise



Appuyez sur le bouton.

Orientation de l'air par les bouches d'air du tableau de bord



Appuyez sur le bouton.

Orientation de l'air par les bouches d'air au plancher avant



Appuyez sur le bouton.

MODE AUTOMATIQUE

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE AUTO



Appuyez sur le bouton pour passer en mode auto. Appuyez plusieurs fois sur le bouton pour régler le mode auto.

Nota : Lorsque le mode automatique est activé, les témoins du ventilateur d'habitacle ne s'allument pas pour indiquer la vitesse du moteur de ventilateur.

Réglez la commande du moteur de ventilateur ou la commande de répartition d'air pour désactiver le mode automatique.

TÉMOINS DE MODE AUTOMATIQUE

Les témoins se trouvent sur le bouton de mode automatique.

État du témoin de mode AUTO	Description
Un témoin allumé.	La vitesse du moteur de ventilateur est réduite. Utilisez ce réglage pour limiter le bruit provenant du moteur de ventilateur. Ce réglage augmente la durée requise pour refroidir l'habitacle.
Deux témoins allumés.	La vitesse du moteur de ventilateur est modérée.
Trois témoins allumés.	La vitesse du moteur de ventilateur augmente. Utilisez ce réglage pour réduire la durée requise pour refroidir l'habitacle. Ce réglage augmente le bruit provenant du moteur de ventilateur.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température à deux zones (DATC)

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE DOUBLE



Appuyez sur le bouton.

CONSEILS RELATIFS AU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

Conseils généraux

- L'utilisation prolongée du système de recirculation d'air peut embuer les glaces.
- Vous pourrez ressentir un peu d'air provenant des bouches d'air du plancher, quel que soit le réglage de la répartition d'air.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne conduisez pas avec le système éteint et ne laissez pas le système de recirculation d'air continuellement en fonction durant la conduite.
- Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air froid à travers les bouches d'air.

Commande automatique de la température

- Il n'est pas nécessaire de régler la température de l'habitacle lorsque celle-ci est extrêmement chaude ou extrêmement froide. Le mode automatique est recommandé pour maintenir la température définie.
- Le système apporte les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible.
- Les bouches d'air du tableau de bord et les bouches d'air latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.
- Si vous appuyez sur **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches d'air du pare-brise et des glaces latérales. De plus, le moteur de ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur se réchauffe.
- Si vous appuyez sur **AUTO** alors qu'il fait chaud à l'extérieur et dans l'habitacle, le système sélectionne l'air recirculé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Le moteur de ventilateur peut également tourner plus lentement jusqu'à ce que l'air refroidisse.

Chauffage rapide de l'habitacle

1. Appuyez sur **AUTO**.
2. Réglez la température au réglage voulu.

Réglages recommandés pour le chauffage

1. Appuyez sur **AUTO**.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température à deux zones (DATC)

-
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis modifiez le réglage au besoin.

Refroidissement rapide de l'habitacle

Appuyez sur **MAX A/C**.

Réglages de refroidissement recommandés

1. Appuyez sur **AUTO**.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis modifiez le réglage au besoin.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Appuyez brièvement sur le bouton de dégivrage ou de dégivrage maximal.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis modifiez le réglage au besoin.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation électronique de la température (EATC)

IDENTIFICATION DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION



Nota : Selon les options de votre véhicule, les commandes peuvent avoir une apparence différente de celle présentée ici.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION



Appuyez sur le bouton.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIR RECIRCULÉ



Appuyez sur le bouton pour faire recirculer l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle.

Nota : L'air recirculé peut se désactiver, ou ne pas s'activer, dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée. Par très forte chaleur, le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé dans diverses combinaisons de commande de répartition d'air pour améliorer l'efficacité de chauffage ou de refroidissement.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA CLIMATISATION



Appuyez sur le bouton.

Nota : Dans certaines conditions, le compresseur de climatisation peut continuer de fonctionner après que la climatisation est désactivée.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DÉGIVRAGE MAXIMAL



Appuyez sur le bouton.

L'air est diffusé par les bouches d'air du pare-brise et le moteur de soufflerie se règle à la vitesse maximale.

Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.

Nota : La lunette arrière chauffante s'active aussi en sélectionnant le dégivrage maximal.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU REFROIDISSEMENT MAXIMAL



Appuyez sur le bouton.

Nota : Lorsque vous désactivez le refroidissement maximal, la climatisation reste en fonction.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES ESSUIE- GLACES CHAUFFANTS (SELON

L'ÉQUIPEMENT)



Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, l'essuie-glace arrière chauffant s'active également.

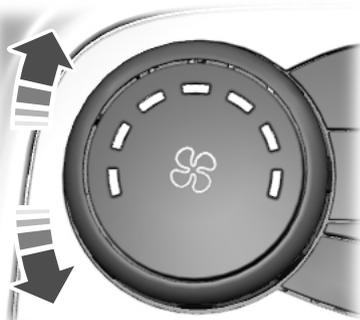
ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE



Appuyez sur la commande pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière. La lunette arrière chauffante se désactive après un certain temps.

Nota : *N'utilisez pas de produits chimiques agressifs, d'objets tranchants tels qu'une lame de rasoir pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour retirer des autocollants. Ce faisant, vous pourriez endommager la grille chauffante de lunette arrière, et ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie.*

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU MOTEUR DE VENTILATEUR D'HABITACLE



Tournez la commande.

Nota : *Les témoins de la commande s'allument pour indiquer la vitesse du moteur de ventilateur.*

Nota : *Lorsque vous arrêtez le moteur de ventilateur, la climatisation s'éteint et les glaces peuvent s'embuer.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

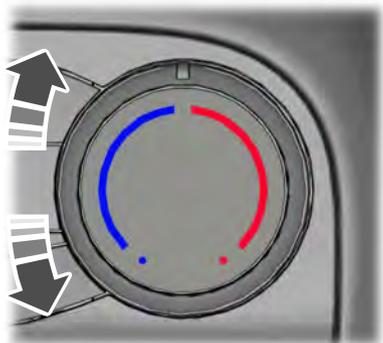
Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent.

Nota : *Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par la glace.*

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation électronique de la température (EATC)

Nota : Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir les dommages causés à la glace ou au boîtier du rétroviseur.

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE



Tournez la commande de température dans le sens antihoraire pour obtenir une température plus froide.

Tournez la commande de température dans le sens horaire pour obtenir une température plus chaude.

ORIENTATION DE L'ÉCOULEMENT DE L'AIR

Orientation de l'air vers les bouches d'air du pare-brise



Appuyez sur le bouton.

Orientation de l'air par les bouches d'air du tableau de bord



Appuyez sur le bouton.

Orientation de l'air par les bouches d'air au plancher avant



Appuyez sur le bouton.

MODE AUTOMATIQUE

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE AUTO



Appuyez sur le bouton pour passer en mode auto. Appuyez plusieurs fois sur le bouton pour régler le mode auto.

Nota : Lorsque le mode automatique est activé, les témoins du ventilateur d'habitacle ne s'allument pas pour indiquer la vitesse du moteur de ventilateur.

Réglez la commande du moteur de ventilateur ou la commande de répartition d'air pour désactiver le mode automatique.

TÉMOINS DE MODE AUTOMATIQUE

Les témoins se trouvent sur le bouton de mode automatique.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation électronique de la température (EATC)

État du témoin de mode AUTO	Description
Un témoin allumé.	La vitesse du moteur de ventilateur est réduite. Utilisez ce réglage pour limiter le bruit provenant du moteur de ventilateur. Ce réglage augmente la durée requise pour refroidir l'habitacle.
Deux témoins allumés.	La vitesse du moteur de ventilateur est modérée.
Trois témoins allumés.	La vitesse du moteur de ventilateur augmente. Utilisez ce réglage pour réduire la durée requise pour refroidir l'habitacle. Ce réglage augmente le bruit provenant du moteur de ventilateur.

CONSEILS RELATIFS AU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

Conseils généraux

- L'utilisation prolongée du système de recirculation d'air peut embuer les glaces.
- Vous pourrez ressentir un peu d'air provenant des bouches d'air du plancher, quel que soit le réglage de la répartition d'air.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne conduisez pas avec le système éteint et ne laissez pas le système de recirculation d'air continuellement en fonction durant la conduite.
- Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air froid à travers les bouches d'air.

Commande automatique de la température

- Il n'est pas nécessaire de régler la température de l'habitacle lorsque celle-ci est extrêmement chaude ou extrêmement froide. Le mode automatique est recommandé pour maintenir la température définie.
- Le système apporte les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible.
- Les bouches d'air du tableau de bord et les bouches d'air latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation électronique de la température (EATC)

- Si vous appuyez sur **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches d'air du pare-brise et des glaces latérales. De plus, le moteur de ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur se réchauffe.
- Si vous appuyez sur **AUTO** alors qu'il fait chaud à l'extérieur et dans l'habitacle, le système sélectionne l'air recirculé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Le moteur de ventilateur peut également tourner plus lentement jusqu'à ce que l'air refroidisse.

Chauffage rapide de l'habitacle

1. Appuyez sur **AUTO**.
2. Réglez la température au réglage voulu.

Réglages recommandés pour le chauffage

1. Appuyez sur **AUTO**.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis modifiez le réglage au besoin.

Refroidissement rapide de l'habitacle

Appuyez sur **MAX A/C**.

Réglages de refroidissement recommandés

1. Appuyez sur **AUTO**.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis modifiez le réglage au besoin.

Désenneigement des glaces latérales par temps froid

1. Appuyez brièvement sur le bouton de dégivrage ou de dégivrage maximal.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis modifiez le réglage au besoin.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température

IDENTIFICATION DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION



Nota : Selon les options de votre véhicule, les commandes peuvent avoir une apparence différente de celle présentée ici.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION



Appuyez sur le bouton.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIR RECIRCULÉ



Appuyez sur le bouton pour faire recirculer l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle.

Nota : L'air recirculé peut se désactiver, ou ne pas s'activer, dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée. Par très forte chaleur, le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé dans diverses combinaisons de commande de répartition d'air pour améliorer l'efficacité de chauffage ou de refroidissement.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA CLIMATISATION



Appuyez sur le bouton.

Nota : Dans certaines conditions, le compresseur de climatisation peut continuer de fonctionner après que la climatisation est désactivée.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DÉGIVRAGE MAXIMAL



Tournez la commande de température dans le sens des aiguilles d'une montre au réglage le plus haut pour obtenir le dégivrage maximal.

Nota : La commande de température reprend le réglage le plus élevé.

L'air est diffusé par les bouches d'air du pare-brise et le moteur de ventilateur se règle à la vitesse maximale.

Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.

Nota : La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU REFROIDISSEMENT MAXIMAL



Tournez la commande de température dans le sens antihoraire au réglage le plus bas pour optimiser le refroidissement.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température

Nota : La commande de température reprend le réglage le plus faible.

Nota : Lorsque vous désactivez le refroidissement maximal, la climatisation reste en fonction.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES ESSUIE-GLACES CHAUFFANTS (SELON

L'ÉQUIPEMENT)

 Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, l'essuie-glace arrière chauffant s'active également.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE

 Appuyez sur la commande pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière. La lunette arrière chauffante se désactive après un certain temps.

Nota : N'utilisez pas de produits chimiques agressifs, d'objets tranchants tels qu'une lame de rasoir pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour retirer des autocollants. Ce faisant, vous pourriez endommager la grille chauffante de lunette arrière, et ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU MOTEUR DE VENTILATEUR D'HABITACLE



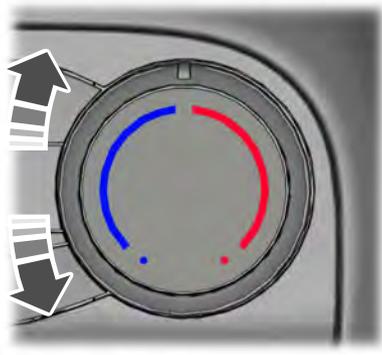
Tournez la commande.

Nota : Les témoins de la commande s'allument pour indiquer la vitesse du moteur de ventilateur.

Nota : Lorsque vous arrêtez le moteur de ventilateur, la climatisation s'éteint et les glaces peuvent s'embuer.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE



Tournez la commande de température dans le sens antihoraire pour obtenir une température plus froide.

Tournez la commande de température dans le sens horaire pour obtenir une température plus chaude.

ORIENTATION DE L'ÉCOULEMENT DE L'AIR

Orientation de l'air vers les bouches d'air du pare-brise



Appuyez sur le bouton.

Orientation de l'air par les bouches d'air du tableau de bord



Appuyez sur le bouton.

Orientation de l'air par les bouches d'air au plancher avant



Appuyez sur le bouton.

CONSEILS RELATIFS AU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

Conseils généraux

- L'utilisation prolongée du système de recirculation d'air peut embuer les glaces.
- Vous pourrez ressentir un peu d'air provenant des bouches d'air du plancher, quel que soit le réglage de la répartition d'air.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne conduisez pas avec le système éteint et ne laissez pas le système de recirculation d'air continuellement en fonction durant la conduite.
- Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air froid à travers les bouches d'air.

Chauffage rapide de l'habitacle

1. Réglez la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle au réglage le plus élevé.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température

2. Réglez la commande de température au réglage le plus élevé.
3. Orientez l'air vers les bouches d'air au plancher avant.
4. Réglez la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle au réglage le plus élevé.
5. Dirigez l'air vers les glaces latérales.

Réglages recommandés pour le chauffage

1. Réglez la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle au réglage central.
2. Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de chaleur.
3. Orientez l'air vers les bouches d'air au plancher avant.

Refroidissement rapide de l'habitacle

1. Appuyez sur **MAX A/C**.
2. Conduisez avec les fenêtres ouvertes quelques instants.

Réglages de refroidissement recommandés

1. Réglez la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle au réglage central.
2. Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de fraîcheur.
3. Dirigez l'air vers les bouches d'air du tableau de bord.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Orientez l'air par les bouches d'air du tableau de bord et du pare-brise.
2. Appuyez brièvement sur **A/C**.
3. Réglez la température au réglage voulu.

Qualité de l'air intérieur

QU'EST-CE QUE LE FILTRE À AIR D'HABITACLE

Le filtre à air d'habitacle améliore la qualité de l'air dans l'habitacle en piégeant la poussière, le pollen et autres particules.

LOCALISATION DU FILTRE À AIR D'HABITACLE

Le filtre d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

REMPACEMENT DU FILTRE À AIR D'HABITACLE

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien périodique** (page 463).

Nota : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Cela permet d'éviter que des corps étrangers ne pénètrent dans le circuit. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.*

Nota : *L'utilisation d'un filtre à air d'habitacle de deuxième monte peut réduire les performances du système de filtration de l'air de l'habitacle et de la climatisation.*

Sièges

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES



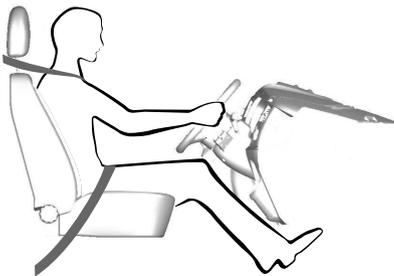
AVERTISSEMENT: Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.



AVERTISSEMENT: N'inclinez pas excessivement le dossier de siège, car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir des blessures en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objets à une hauteur dépassant le haut du dossier du siège. Le non respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.



Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les coussins gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de siège de manière à ce que votre torse soit à plus de 30 degrés de la position verticale.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du coussin gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et positionnez la ceinture sous-abdominale de manière à ce que vos hanches soient bien serrées.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE



AVERTISSEMENT: Réglez correctement l'appuie-tête avant de prendre place dans le véhicule ou de conduire. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Sièges



AVERTISSEMENT: L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut nuire à son efficacité lors de certains impacts.



AVERTISSEMENT: Réglez les appuie-têtes de tous les occupants avant de conduire le véhicule. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas les appuie-têtes lorsque le véhicule roule.

Nota : Réglez le dossier de siège à une position de conduite verticale avant de régler l'appuie-tête. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.

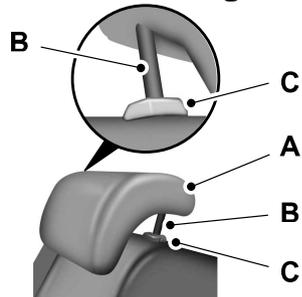
Appuie-tête de siège avant



L'appuie-tête est constitué des éléments suivants :

- A Appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.
- C Un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.

Appuie-tête central de siège arrière



L'appuie-tête est constitué des éléments suivants :

- A Appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.
- C Un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Maintenez le bouton C enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Maintenez le bouton C enfoncé.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Inclinaison de l'appuie-tête de siège avant (Selon l'équipement)

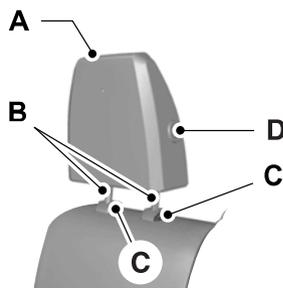
Vous pouvez incliner les appuie-têtes avant pour plus de confort. Réglez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :



1. Réglez le dossier de siège à la verticale ou à une position de conduite.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Lorsque l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites-le pivoter de nouveau vers l'avant pour le dégager et le replacer en position redressée vers l'arrière.

Appuie-tête de siège arrière le plus à l'extérieur



E293091

L'appuie-tête est constitué des éléments suivants :

- A Appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.
- C Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.
- D Bouton de repliage (selon l'équipement).

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Maintenez les deux boutons C enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Rabattement de l'appuie-tête

1. Maintenez le bouton D enfoncé.

Sièges

2. Tirez l'appuie-tête vers l'arrière et le haut pour le remettre en place.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

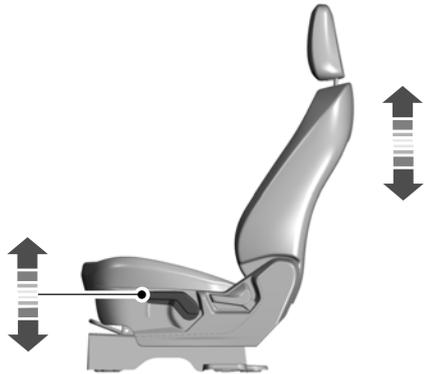
AVERTISSEMENT: Ne réglez ni le siège ni le dossier de siège conducteur lorsque le véhicule roule. Ceci peut entraîner un déplacement intempestif du siège et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière

AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le siège est bien enclenché en place en effectuant une petite manœuvre de va-et-vient.



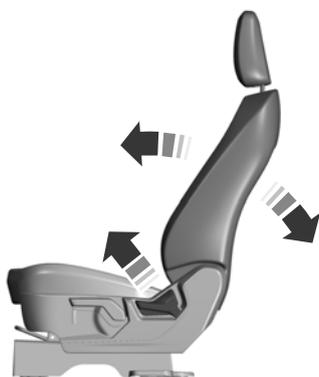
Réglage de hauteur de siège (selon l'équipement)



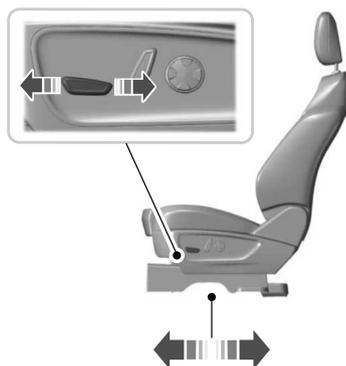
Réglage du dossier de siège

AVERTISSEMENT: Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine. Après avoir redressé le dossier à sa position d'origine, tirez dessus pour vous assurer qu'il est bien enclenché. Un siège déverrouillé peut se révéler dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

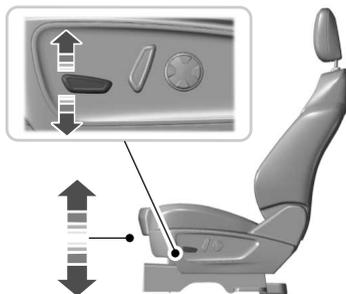
Sièges



Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière



Réglage de hauteur de siège (selon l'équipement)



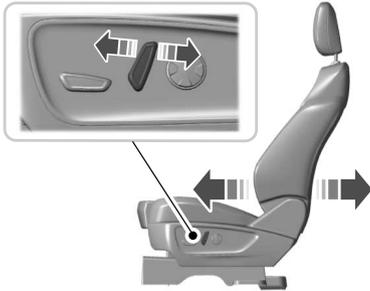
SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

⚠️ AVERTISSEMENT: Ne réglez ni le siège ni le dossier de siège conducteur lorsque le véhicule roule. Ceci peut entraîner un déplacement intempestif du siège et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

⚠️ AVERTISSEMENT: Ne placez aucune charge ni aucun objet derrière le dossier avant de le ramener à sa position d'origine.

Sièges

Réglage du dossier de siège

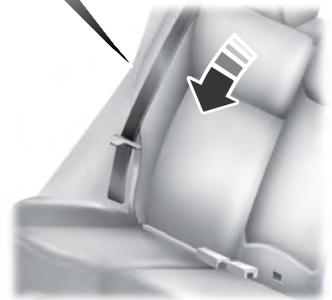


Réglage du soutien lombaire (Selon l'équipement)



⚠ AVERTISSEMENT: Ne repliez jamais un siège s'il est occupé. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

⚠ AVERTISSEMENT: Pour éviter d'endommager le siège ou les ceintures de sécurité, assurez-vous que les ceintures de sécurité ne sont pas bouclées avant de rabattre le dossier.



SIÈGES ARRIÈRE

Rabattre le dossier de siège

⚠ AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas votre véhicule avec un siège déverrouillé ou en position rabattue. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.

E164098

1. Avant de plier le dossier de siège, rangez la ceinture de sécurité dans l'agrafe de rangement de ceinture. Ceci empêche la ceinture de sécurité de se coincer dans le verrou de siège.

Sièges

- Rabattez les appuie-têtes latéraux et tirez sur l'appuie-tête central jusqu'à la première position verrouillée. Voir **Appuie-tête** (page 156).

Nota: Si les appuie-têtes de votre véhicule ne se rabattent pas, avancez les sièges avant pour éviter toute interférence entre les sièges avant et arrière. Le dossier de siège arrière peut ainsi être correctement rabattu.



- Appuyez sur le bouton en haut du dossier de siège.
- Poussez le dossier du siège vers l'avant.



- Si les appuie-têtes de votre véhicule se rabattent, assurez-vous qu'ils n'interfèrent pas avec l'assise de siège une fois rabattus. Le dossier de siège peut ainsi être correctement rangé.

Relever le dossier de siège

AVERTISSEMENT: Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine. Après avoir redressé le dossier à sa position d'origine, tirez dessus pour vous assurer qu'il est bien enclenché. Un siège déverrouillé peut se révéler dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

AVERTISSEMENT: Avant de redresser les dossiers de siège, vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas coincées derrière le siège.

AVERTISSEMENT: Lorsque vous rabattez ou redressez les sièges, veillez à ne pas vous coincer les doigts entre le dossier et l'armature du siège. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.

Tirer sur le dossier de siège vers le haut pour le rabattre. Lorsque vous relevez le dossier de siège, assurez-vous que le mécanisme de siège s'engage.

SIÈGES CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT: Les personnes dont la peau est insensible à la douleur en raison d'un âge avancé, d'une maladie chronique, d'un diabète, de lésions de la moelle épinière, de la prise de médicaments, de la consommation d'alcool, de la fatigue ou de toute autre

Sièges

condition physique, doivent rester vigilantes lorsqu'elles utilisent le siège chauffant. Le siège chauffant pourrait causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Ne placez sur le siège aucun objet susceptible de bloquer la chaleur, tel qu'une couverture ou un coussin. Cela pourrait entraîner la surchauffe du siège. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Ne transpercez pas l'assise de siège ou le dossier de siège avec un objet pointu. Cela pourrait endommager l'élément de siège chauffant et entraîner sa surchauffe. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Ne pas :

- placer un objet lourd sur le siège.
- faire fonctionner le siège chauffant si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

Pour utiliser cette fonction, le moteur doit tourner.



E146941

Système d'alerte des occupants des sièges arrière (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

Le système d'alerte des occupants des sièges arrière surveille les conditions du véhicule et vous signale que vous devez vérifier la présence d'occupants sur les sièges arrière lorsque vous coupez le contact.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

Le système surveille l'ouverture et la fermeture des portes arrière pour indiquer la présence potentielle d'un occupant sur les sièges arrière.

Un message s'affiche à l'écran d'information et de divertissement et un avertissement sonore retentit lorsque vous coupez le contact lorsque n'importe laquelle des conditions suivantes est respectée :

- Une porte arrière est ouverte ou fermée lorsque le contact est établi.
- Vous établissez le contact dans les 15 minutes après avoir ouvert et fermé une porte arrière.
- Vous établissez le contact dans les 15 minutes après l'affichage ou le retentissement de l'alerte.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE



AVERTISSEMENT: Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposés à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas un enfant ou un animal sans surveillance dans votre véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

LIMITATIONS DU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

Le système ne détecte pas la présence d'objets ou de passagers sur les sièges arrière. Il surveille l'ouverture et la fermeture des portes arrière.

Nota : *Il est possible de recevoir une alerte si les sièges arrière ne sont pas occupés mais que les conditions d'alerte sont réunies.*

Nota : *Il est possible de ne pas recevoir d'alerte si un siège arrière est occupé mais que les conditions d'alerte ne sont pas réunies. Par exemple, c'est le cas si un passager a pris place sur un siège arrière sans entrer dans le véhicule par une porte arrière.*

Système d'alerte des occupants des sièges arrière (Selon l'équipement)

Nota : L'avertissement sonore ne retentit pas si vous ouvrez la porte avant avant de couper le contact.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

1. Appuyez sur la touche **Réglages** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur la touche **Véhicule**.
3. Activez ou désactivez le **Alerte d'occupants à l'arrière**.

Nota : Le réglage par défaut est activé.

Nota : Une réinitialisation générale a pour effet de réactiver le système.

Rappel semestriel (Selon l'équipement)

Lorsque vous désactivez le système, un message s'affiche tous les six mois pour rappeler que le système est désactivé. Il est possible de réactiver le système ou de ne pas le réactiver.

TÉMOINS DU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE



Message
Vérifiez la présence d'occupants sur les sièges arrière.

Ce message s'affiche lorsque vous coupez le contact après que les conditions d'alerte sont réunies.

Le message s'affiche pendant quelques instants. Appuyez sur **Fermer** pour accepter et effacer le message.

Nota : Selon la version de votre système SYNC, le graphique peut avoir une apparence différente de celle présentée ici.

AVERTISSEMENTS SONORES DU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

Ce carillon retentit lorsque vous coupez le contact après que les conditions d'alerte sont réunies.

L'avertissement retentit pendant quelques instants.

Prise de courant - Véhicules avec : Prise de courant de 12 V

QU'EST-CE QUE LA PRISE DE COURANT

La prise de courant permet d'alimenter des appareils avec un adaptateur de prise 12 V.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA PRISE DE COURANT



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas d'accessoires électriques optionnels dans la prise de l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie, et qui risqueraient de causer un incendie ou des blessures graves.

Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des appareils 12 V d'une intensité nominale maximale de 20 A. Pour éviter de griller un fusible, ne branchez pas dans la prise de courant un accessoire dont la consommation électrique dépasse la capacité du circuit, soit 12 V C.C./240 W. Ne branchez pas un appareil qui alimente le véhicule par l'intermédiaire des prises. Cela pourrait endommager les systèmes du véhicule. Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires. Laissez toujours le couvercle de la prise de courant en place lorsque la prise est inutilisée. N'insérez pas d'objet autre qu'une fiche d'alimentation d'accessoire dans la prise de courant.

Pour éviter que la batterie ne s'épuise :

- N'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur est à l'arrêt.
- Ne laissez pas les appareils branchés pendant la nuit ou lorsque vous garez votre véhicule pendant des périodes prolongées.

EMPLACEMENT DE LA PRISE DE COURANT

Des prises de courant se trouvent aux endroits suivants :

- À l'intérieur du compartiment multimédia sous le tableau de bord.
- Dans le bac de rangement principal de la console centrale.
- Dans l'aire de chargement.

Prise de courant - Véhicules avec : Prise de courant de 110 V

(Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE LA PRISE DE COURANT

La prise de courant permet de raccorder un appareil électrique à l'alimentation électrique de votre véhicule.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA PRISE DE COURANT



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas un appareil électrique branché dans la prise de courant lorsqu'il n'est pas utilisé. La prise de courant est alimentée lorsque le véhicule est en marche. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas une rallonge et ne branchez pas plusieurs appareils sur la prise de courant. Cela pourrait entraîner une surcharge de la prise de courant. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures ou des dommages matériels.

LIMITES DE LA PRISE DE COURANT

Vous ne devez pas utiliser la prise de courant pour les types d'appareils électriques suivants :

- Télévision à tube cathodique.
- Appareil à moteur tel qu'aspirateur, scie électrique ou autre outil électrique, et réfrigérateur à compresseur

- Appareil de mesure qui traite des données précises, comme un dispositif médical ou un instrument de mesure.
- Autre appareil qui requiert une alimentation extrêmement stable, par exemple une couverture électrique commandée par microprocesseur ou une lampe à capteur tactile.

Nota : Les appareils peuvent dépasser la puissance nominale indiquée sur l'étiquette de l'appareil lors du premier branchement.

Nota : La prise de courant fournit la pleine puissance disponible lorsque le véhicule est à la position de stationnement (P). La disponibilité de l'alimentation peut être réduite lorsque le véhicule est en position de marche avant (D). Si le véhicule est équipé de plusieurs prises, la puissance est répartie entre les prises utilisées simultanément.

EMPLACEMENT DE LA PRISE DE COURANT

Les prises de courant se trouvent à l'arrière de la console centrale et dans l'aire de chargement.

TÉMOINS DE LA PRISE DE COURANT

Le témoin de la prise de courant s'allume pour indiquer l'état du système.

Prise de courant - Véhicules avec : Prise de courant de 110 V

(Selon l'équipement)

État du témoin	Description
Allumé	Lorsque le témoin est allumé, la prise fournit du courant.
Éteint	Lorsque le témoin est éteint, il n'y a pas de courant à la prise.
Clignotant	Lorsque le témoin clignote, la prise est en mode d'anomalie.

Mode d'anomalie

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation si l'appareil dépasse la limite de watts.

1. Débranchez votre appareil.
2. Coupez le contact pour laisser le système refroidir et réinitialiser le mode d'anomalie.
3. Rétablissez le contact mais ne rebranchez pas votre appareil.
4. Le contact étant établi, assurez-vous que le témoin demeure allumé.
5. Assurez-vous que votre appareil ne dépasse pas les limites de puissance, puis branchez-le.

Nota : *Si une anomalie se reproduit, il se peut que votre appareil dépasse la capacité disponible sur la prise de courant.*

Chargeur d'accessoires sans fil (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE LE CHARGEUR D'ACCESSOIRES SANS FIL

Le chargeur d'accessoires sans fil permet de charger un appareil de charge sans fil compatible Qi sur la station de recharge.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CHARGEUR D'ACCESSOIRES SANS FIL



AVERTISSEMENT: Les appareils de charge sans fil peuvent avoir une incidence négative sur le fonctionnement des appareils médicaux implantés, y compris les stimulateurs cardiaques. Si vous avez un appareil médical implanté, nous vous recommandons de consulter votre médecin.

Maintenez la station de recharge propre et retirez les corps étrangers avant de charger un appareil.

Lorsque vous chargez un appareil, ne placez pas d'éléments avec bande magnétique ou puce d'identification par radiofréquences, p. ex., un passeport, des tickets de stationnement, des laissez-passer de transport ou des cartes de crédit à côté de la station de recharge. La bande magnétique ou la puce d'identification par radiofréquences pourrait être endommagée.

Pendant le chargement d'un appareil, ne placez pas d'objets métalliques, par exemple, des télécommandes, des pièces et des papiers de bonbons à proximité de la station de recharge. Les objets métalliques peuvent chauffer et limiter les performances de recharge, et entraîner l'interruption de la recharge.

La recharge pourrait s'interrompre, se dégrader, ou s'arrêter si l'une des conditions suivantes survient :

- Le système détecte un corps étranger.
- L'appareil n'est pas aligné sur la station de recharge.
- L'appareil se déplace sur la station de recharge active lorsque le véhicule est en mouvement.
- La température ambiante du véhicule est trop élevée.
- Vous tentez de charger un appareil non compatible Qi sur le chargeur sans fil.

Nota : *Durant le cycle de charge, il est normal que l'appareil et le chargeur deviennent chauds. Si la batterie devient plus chaude qu'à la normale, l'appareil peut suspendre la charge.*

EMPLACEMENT DU CHARGEUR D'ACCESSOIRES SANS FIL



La station de recharge se trouve sur la console centrale ou dans le bac de rangement pour appareils multimédias sous le tableau de bord.

CHARGE D'APPAREILS SANS FIL

Placez l'appareil au centre de la surface de charge avec le côté chargement vers le bas. La charge s'arrête une fois que l'appareil est complètement chargé.

Vous pouvez utiliser la fonction de charge lorsque le véhicule est en mode accessoires, lorsque le moteur tourne ou pendant l'utilisation du système SYNC.

Chargeur d'accessoires sans fil (Selon l'équipement)



S'affiche sur la barre d'état lorsque la recharge sans fil est en fonction.

Nota : Les performances de charge peuvent être réduites si l'appareil se trouve dans un étui. Il peut être nécessaire de retirer l'étui pour charger l'appareil sans fil.

Nota : Les mises à jour de logiciels ou du micrologiciel peuvent influencer sur la compatibilité des appareils, y compris l'utilisation d'un micrologiciel ou de logiciels non officiels. Vous devriez vérifier la fonction de charge de vos appareils lorsque vous êtes dans le véhicule.

Rangement

PORTE-GOBELETS

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX PORTE-GOBELETS



AVERTISSEMENT: Faites attention lorsque vous rangez des articles ou des boissons chaudes dans les porte-gobelets. Les articles pourraient être projetés ou le liquide pourrait être déversé en cas de freinage brusque, d'une forte accélération ou d'une collision. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

BOÎTE À GANTS

OUVERTURE DE LA BOÎTE À GANTS

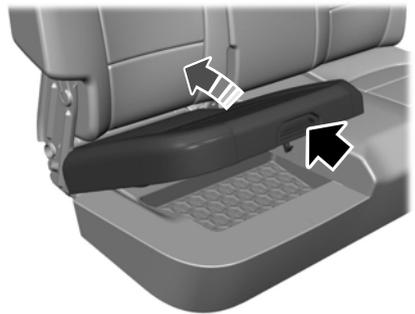


Tirez le loquet vers la gauche pour l'ouvrir.

RANGEMENT DE DESSOUS DE SIÈGE

EMPLACEMENT DU COMPARTIMENT DE RANGEMENT SOUS LE SIÈGE

Rangement sous le siège arrière



Poussez le loquet et relevez l'assise de siège pour accéder au bac de rangement.

Nota : Pour un fonctionnement adéquat, maintenez en place le bac de rangement en caoutchouc situé sous le siège pendant le déplacement du véhicule.

Rangement

PORTE-LUNETTES

EMPLACEMENT DU PORTE-LUNETTES

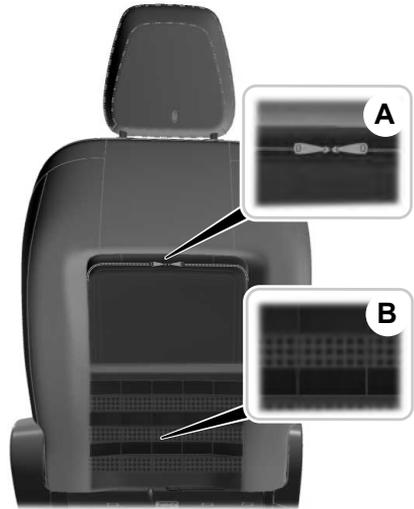


Le porte-lunettes est situé dans la console au pavillon. Appuyez sur le bord arrière du compartiment pour l'ouvrir.

VIDE-POCHE

EMPLACEMENT DU VIDE-POCHE

Les dossiers des sièges avant sont dotés d'un vide-poches à fermeture éclair et d'un système MOLLE.



- A. Vide-poches à fermeture éclair.
- B. Système MOLLE.

Nota : La charge recommandée pour le système dans son ensemble ne doit pas dépasser 2,2 kg (5 lb).

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



AVERTISSEMENT: Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE



0 - Le contact est coupé.

Nota : Lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

I - Permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

Nota : Ne laissez pas la clé de contact trop longtemps à cette position. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

II - Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

III - Permet de lancer le moteur.

Démarrage et arrêt du moteur

DÉMARRAGE SANS CLÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : Le système de démarrage sans clé pourrait ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.

Nota : Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.

Modes d'allumage



E142555

Le système de démarrage sans clé offre trois modes :

Hors fonction : Le contact est coupé.

- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton lorsque le contact est établi ou lorsque le moteur tourne, mais que le véhicule est immobilisé.

En fonction : Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

- Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.

Démarrage : Démarre le moteur.

- Enfoncez la pédale de frein, puis appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé jusqu'au démarrage du moteur.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, le régime de ralenti augmente. Ceci contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Avant le démarrage, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que le sélecteur est en position de stationnement (P).

Véhicules avec clé de contact

Nota : N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Tournez la clé de contact en position de démarrage pour faire démarrer le moteur.

Nota : Le lancement du moteur peut se poursuivre pendant 15 secondes, ou jusqu'à ce qu'il démarre.

Nota : Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, attendez un instant et effectuez une nouvelle tentative.

Démarrage et arrêt du moteur

Véhicules avec démarrage sans clé

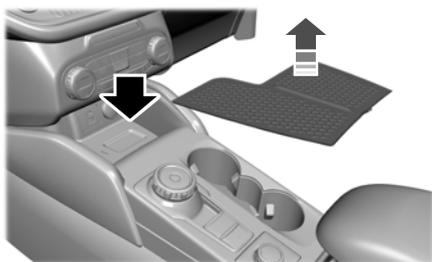
Nota : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage jusqu'à ce que le moteur démarre.

Le système ne fonctionne pas dans les cas suivants :

- Les fréquences de la clé codée sont brouillées.
- La pile de la clé est épuisée.

Procédez comme suit si le moteur refuse de démarrer :



1. Placez la clé au milieu du plateau comme illustré.
2. Avec la clé dans cette position, enfoncez la pédale de frein, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et faire démarrer le moteur.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer votre véhicule dans les 20 secondes après la coupure du contact même s'il ne détecte aucune clé codée valide.

Dans les 20 secondes après la coupure du contact, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Une fois les 20 secondes écoulées, vous ne pourrez plus démarrer le véhicule s'il ne détecte pas une clé codée valide.

Lorsque le véhicule a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage, même s'il ne détecte aucune clé codée valide. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le moteur est en marche, le système recherche une clé codée valide. Le démarrage est impossible si le système ne détecte pas de clé codée valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si vous ne pouvez pas faire démarrer le véhicule après deux tentatives, attendez 10 secondes et procédez ainsi :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Passez à la position de stationnement (P).
4. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
5. Essayez de faire démarrer le véhicule et attendez que le lancement du moteur s'interrompe.
6. Relâchez la pédale d'accélérateur.
7. Actionnez le démarreur.

Arrêt automatique du moteur

Pour les véhicules équipés du démarrage sans clé, cette fonction arrête automatiquement votre véhicule s'il a tourné au ralenti pendant une longue période. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie.

Démarrage et arrêt du moteur

L'écran d'information affiche un compte à rebours avant l'arrêt du véhicule. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, votre véhicule s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le véhicule a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez votre véhicule comme vous avez l'habitude de le faire.

Désactivation de la fonction d'arrêt automatique du moteur

Vous pouvez interrompre l'arrêt ou réinitialiser le compte à rebours à tout moment avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

- Interaction avec votre véhicule, par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Vous pouvez activer ou désactiver le ralenti maximal de 30 minutes en accédant aux réglages du véhicule sur l'écran tactile.
- Appuyez sur OK ou RESET pour désactiver temporairement la fonction pour le cycle d'allumage actuel seulement.

Nota : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente l'arrêt automatique. Lorsque vous désactivez la fonction temporairement, elle se réactive au prochain cycle d'allumage.*

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile

Véhicules avec clé de contact

1. Passez à la position de stationnement (P).
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Coupez le contact.

Véhicules avec démarrage sans clé

1. Passez à la position de stationnement (P).

2. Serrez le frein de stationnement.
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : *L'allumage, tous les circuits électriques, les témoins et les indicateurs sont désactivés.*

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace



AVERTISSEMENT: Si vous coupez le moteur pendant que le véhicule est en mouvement, vous perdez largement l'assistance au freinage. Des efforts importants sont nécessaires pour freiner et immobiliser le véhicule. La performance de la direction assistée pourrait être considérablement réduite. La direction n'est pas verrouillée, mais un effort supérieur pourrait être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent être hors fonction, p. ex., ceux des coussins gonflables. Si le contact a été coupé accidentellement, placez le sélecteur en position de point mort (N) et faites redémarrer le moteur.

Véhicules avec clé de contact

1. Coupez le contact.
2. Passez en position de point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
3. Lorsque votre véhicule s'est immobilisé, passez à la position de stationnement (P).
4. Serrez le frein de stationnement.

Démarrage et arrêt du moteur

Véhicules avec démarrage sans clé

1. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage et maintenez-le enfoncé, ou enfoncez-le trois fois en deux secondes.
2. Passez en position de point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
3. Lorsque votre véhicule s'est immobilisé, passez à la position de stationnement (P).
4. Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement



AVERTISSEMENT: Des fuites à l'échappement pourraient entraîner l'infiltration de gaz nocifs ou mortels dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites vérifier le véhicule dès que possible. Ne conduisez pas le véhicule si vous percevez une odeur de gaz d'échappement.

Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez votre véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les glaces d'au moins 3 cm (1 po).
- Réglez la commande de chauffage et de climatisation pour admettre l'air extérieur.

CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.



AVERTISSEMENT: Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.



AVERTISSEMENT: Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Nota: Le chauffe-moteur est plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18°C (0°F).

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'équipement comprend un élément chauffant, installé dans le bloc-moteur, et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts C.A. mise à la terre.

Démarrage et arrêt du moteur

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par le laboratoire habilité à délivrer un certificat de conformité aux normes exigées (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Si le cordon du chauffe-moteur est situé sous le capot, ne retirez pas le câblage de son emplacement d'origine. Ne fermez pas le capot sur la rallonge.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.

- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1,0 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Caractéristiques de conduite uniques

AUTO-START-STOP

Le système contribue à réduire la consommation de carburant en coupant et en redémarrant automatiquement le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt. Le moteur redémarre lorsque vous relâchez la pédale de frein. Votre véhicule peut redémarrer dans certains cas, par exemple :

- Pour maintenir le confort intérieur.
- Pour recharger la batterie.

Nota : La direction assistée électrique se désactive lorsque le moteur est arrêté.



AVERTISSEMENT: Avant d'ouvrir le capot ou d'exécuter toute procédure d'entretien ou de réparation, serrez le frein de stationnement, passez à la position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé. Si le contact n'est pas coupé, le moteur pourrait redémarrer à tout moment. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Lorsque le témoin d'arrêt-démarrage automatique s'allume en vert ou clignote en jaune, un redémarrage automatique du moteur peut s'avérer nécessaire. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

L'état du système Auto-Start-Stop peut être vérifié à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 115).

Activation du système Auto-Start-Stop

Le système est activé à chaque démarrage du véhicule si les conditions suivantes sont réunies :

- Vous n'appuyez pas sur le bouton Auto-Start-Stop.
- Votre véhicule dépasse une vitesse initiale de 5 km/h (3 mph) après le démarrage initial du véhicule.
- Le véhicule s'arrête.
- Votre pied est sur la pédale de frein.
- La boîte de vitesses est en position de marche avant (D).
- La porte conducteur est fermée.
- La dépression du circuit de freinage est adéquate.
- L'habitacle a été refroidi ou réchauffé à un niveau de confort acceptable.
- Le dégivreur du pare-brise est désactivé.
- Le volant n'est pas tourné.
- Le véhicule n'est pas dans une pente raide.
- Les conditions de fonctionnement de la batterie sont optimales, c'est-à-dire que l'état de charge et la température de la batterie s'inscrivent dans la plage prévue.
- Le liquide de refroidissement du moteur est à sa température de fonctionnement.
- Votre véhicule ne sera pas conduit en haute altitude.
- La température ambiante est modérée.



Le témoin Auto-Start-Stop vert du tableau de bord s'allume pour indiquer qu'un arrêt automatique du moteur se produit.



Si la planche de bord possède un témoin gris Auto-Start-Stop, il s'allume lorsque l'arrêt automatique du moteur n'est pas disponible en raison des conditions ci-dessus qui ne sont pas satisfaites.

Caractéristiques de conduite uniques

Redémarrage automatique du moteur

Le moteur peut démarrer automatiquement si l'une des conditions suivantes survient :

- Vous retirez le pied de la pédale de frein.
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Vous appuyez simultanément sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.
- La ceinture de sécurité du conducteur est desserrée ou la porte du conducteur est ouverte.
- Le véhicule se déplace.
- Le niveau de confort de l'habitacle ne correspond pas à celui voulu lorsque la climatisation ou le chauffage est activé.
- Les glaces peuvent devenir embuées et la climatisation est en fonction.
- Les conditions de fonctionnement optimales de la batterie ne sont pas réunies.
- Vous dépassez le temps d'arrêt maximum du moteur.
- Vous appuyez sur le bouton Auto-Start-Stop alors que le moteur est arrêté.
- Le pare-brise chauffant est activé.

L'une des situations suivantes pourrait provoquer un redémarrage automatique du moteur si :

- La vitesse du ventilateur augmente ou la température de climatisation change.
- Vous branchez ou activez un accessoire électrique.

Désactivation du système Auto-Start-Stop

Appuyez sur le bouton Auto-Start-Stop du tableau de bord pour désactiver le système. Le bouton s'allume. Le système se désactive uniquement pendant le cycle d'allumage en cours. Appuyez de nouveau sur le bouton pour réactiver la fonction Auto-Start-Stop.

Si le véhicule se trouve en mode Auto-Start-Stop et que vous placez la boîte de vitesses en position de marche arrière (R) sans enfoncer la pédale de frein, un message demandant d'enfoncer la pédale de frein s'affiche. Appuyez sur la pédale de frein dans un délai de 60 secondes, ou passez à la position de stationnement (P) et redémarrez manuellement votre véhicule.

Nota : Si le message *Enclencher sur P Redém. moteur s'affiche* et que le témoin *Auto-Start-Stop jaune clignote*, le redémarrage automatique n'est pas disponible. Redémarrez manuellement votre véhicule. Voir **Affichage d'information** (page 115).

Carburant et ravitaillement

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



AVERTISSEMENT: Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



AVERTISSEMENT: Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.



AVERTISSEMENT: Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Lors du ravitaillement, respectez les consignes suivantes :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Arrêtez toujours le moteur avant de procéder au ravitaillement.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. L'inhalation des vapeurs de carburant peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant liquide dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans vos yeux, retirez immédiatement vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Carburant et ravitaillement

- Les carburants peuvent être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur votre peau ou vos vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez votre peau dès que possible à l'eau et au savon. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme "Antabuse" ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs de carburant peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies. En cas d'effets indésirables, consultez un médecin immédiatement.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Remorquage** (page 276).

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

Nous recommandons le détergent Top Tier pour minimiser les dépôts du moteur et maintenir les performances maximales du moteur et du véhicule. Pour plus de détails, reportez-vous au site www.toptiergas.com.

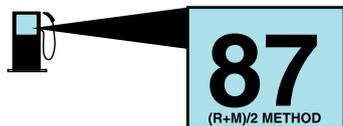
Nota : *L'utilisation d'un type de carburant autre que celui recommandé peut endommager le groupe motopropulseur, nuire au bon fonctionnement du système antipollution, ou provoquer des pannes du moteur. Les réparations peuvent alors ne pas être couvertes par la garantie.*

N'utilisez pas :

- Du carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburants contenant du méthanol.
- De carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié



Votre véhicule est conçu pour consommer de l'essence ordinaire sans plomb d'un indice minimal d'octane (R+M)/2 de 87.

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb ordinaire ayant un indice d'octane inférieur à 87. L'utilisation de ces carburants peut causer des dommages sur le moteur qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Carburant et ravitaillement

- De carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb, l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi.

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

L'entonnoir pour carburant est situé sous le couvre-plancher du coffre à bagages.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- Ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur.
- Après le ravitaillement, vous devez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Nota : *Si votre véhicule se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.*

Remplissage d'un bidon de carburant



AVERTISSEMENT: L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Posez le bidon par terre pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant



AVERTISSEMENT: N'insérez pas l'embout d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage de carburant. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.

Carburant et ravitaillement

AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

AVERTISSEMENT: Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques. Déposez-les dans un centre de traitement des déchets autorisé.



Utilisez l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 183).

Nota : Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il peut ne pas être compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
2. Insérez complètement l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence dans l'orifice d'entrée du système de remplissage.

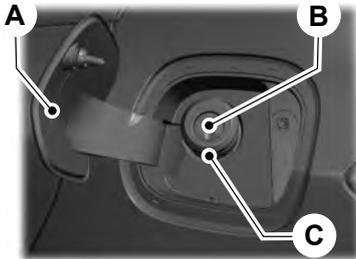
3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.
4. Déposez l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence.
5. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir de remplissage et replacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Nota : Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.

Carburant et ravitaillement

RAVITAILLEMENT

Vue d'ensemble du système de ravitaillement



- A Trappe de remplissage de carburant.
- B Obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant.
- C Tuyau de remplissage du réservoir de carburant.

Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.

Ravitaillement de votre véhicule

⚠️ AVERTISSEMENT: Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

⚠️ AVERTISSEMENT: Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, du carburant pourrait gicler et causer des blessures corporelles graves.

⚠️ AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de forcer l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Vous pourriez ainsi endommager le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

⚠️ AVERTISSEMENT: Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.

⚠️ AVERTISSEMENT: Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

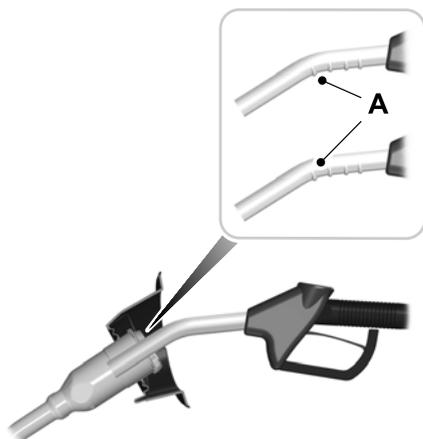
⚠️ AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

⚠️ AVERTISSEMENT: Patientez au moins cinq secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

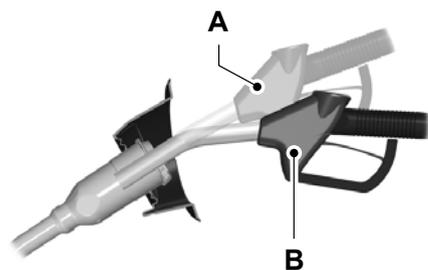
1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.

Carburant et ravitaillement

2. Sélectionnez le pistolet de pompe à carburant de votre véhicule.

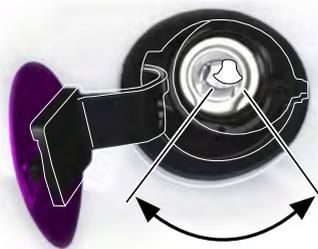


3. Insérez le pistolet de distribution d'essence jusqu'au premier cran sur le pistolet A. Maintenez le pistolet de pompe à carburant en appui sur le tuyau de remplissage de réservoir de carburant.

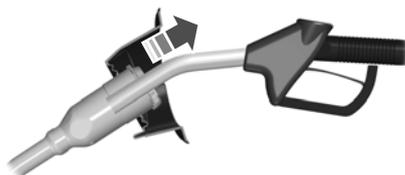


E139203

4. Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence en position A peut affecter le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.



5. Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée.



6. Lorsque la pompe s'arrête, attendez 5 secondes, puis soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence et retirez-le lentement.
7. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous remplissez le réservoir d'essence avec le mauvais carburant. L'utilisation d'un carburant inadéquat pourrait entraîner des dommages susceptibles de ne pas être couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Carburant et ravitaillement

Avertissement du système de ravitaillement (Selon l'équipement)

Si l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information.

Message
Vérifier goulot de remplissage carburant

Si le message s'affiche, procédez comme suit :

1. Immobilisez le véhicule dès que vous pouvez le faire de façon sécuritaire, puis arrêtez le moteur.
2. Mettez le levier de vitesse en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
5. Inspectez l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant pour détecter d'éventuels débris susceptibles de gêner son mouvement.
6. Éliminez toute obstruction de l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant.
7. Insérez entièrement le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans le tuyau de remplissage de réservoir de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 183). Cette opération devrait déloger les débris qui pourraient empêcher l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant de se fermer complètement.

8. Retirez le pistolet de pompe à carburant ou l'entonnoir de remplissage du tuyau de remplissage de réservoir de carburant.
9. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : *Le message ne s'efface pas immédiatement. Si un témoin reste allumé et le message affiché, faites vérifier votre véhicule le plus tôt possible.*

CONSOMMATION DE CARBURANT

Capacité annoncée

La capacité annoncée correspond à la quantité de carburant maximum que vous pouvez ajouter au réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide.

De plus, le réservoir de carburant comprend une réserve à vide. La réserve à vide correspond à une quantité de carburant non précisée qui demeure dans le réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : *Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.*

Calcul de la consommation de carburant

Votre véhicule calcule les données de consommation de carburant au moyen de la fonction de consommation de carburant moyenne de l'ordinateur de bord. Voir **Affichage d'information** (page 115).

Carburant et ravitaillement

Les premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite constituent la période de rodage du véhicule. Vous obtiendrez des résultats plus précis en réinitialisant votre consommation moyenne de carburant dans l'ordinateur de bord après 3 200–4 800 km (2 000–3 000 mi).

Conditions ayant une incidence sur la consommation de carburant

Voir **Conduite économique** (page 291).

Dispositif antipollution

NORME D'ÉMISSION



AVERTISSEMENT: Ne retirez et ne modifiez pas les couvre-planchers ou les matériaux isolants logés entre ceux-ci et la tôle du plancher du véhicule. Les couvre-planchers et les matériaux isolants protègent les occupants du véhicule de la chaleur et du bruit du moteur et de l'échappement. Si le véhicule n'est pas équipé d'origine d'isolant de couvre-plancher, ne transportez pas de passagers d'une manière permettant un contact prolongé de la peau avec la tôle du plancher. Le non-respect de ces instructions accroît les risques d'incendie et de blessures corporelles.

Les lois fédérales des États-Unis et certaines lois régionales interdisent de retirer ou de rendre inopérantes les composantes du système de contrôle des émissions. Des lois similaires, fédérales ou provinciales, peuvent s'appliquer au Canada. Nous n'approuvons aucune modification du véhicule sans d'abord déterminer les lois applicables.



L'altération des systèmes de contrôle des émissions, y compris les capteurs associés ou le système d'échappement diesel, peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et un allumage rapide du moteur de service.

Modifications du dispositif antibruit

Les lois fédérales interdisent les actes suivants :

- Retirer ou rendre inopérant par toute personne autre que pour fins d'entretien.
- Réparer ou remplacer tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un nouveau véhicule aux fins de contrôle du bruit avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation.
- Utiliser le véhicule après que toute personne a enlevé ou rendu inopérant tout dispositif ou élément de la conception.

Selon l'agence américaine pour la protection de l'environnement, les actions pouvant être considérées comme des modifications interdites sont les suivantes :

- Retirer le panneau insonorisant de capot, les matériaux absorbants de doublure d'aile, les écrans de doublure d'aile, les écrans d'insonorisation de soubassement ou les matériaux acoustiques.
- Altérer ou rendre inopérant le régulateur de vitesse du moteur pour permettre au moteur de dépasser les spécifications du fabricant.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, s'il présente un fonctionnement irrégulier ou une baisse des performances, une consommation de carburant trop élevée ou si la fumée d'échappement est excessive, vérifiez les points suivants :

- Flexible du circuit d'admission d'air obstrué ou désaccouplé.
- Élément filtrant du moteur obstrué.
- Eau dans le filtre à carburant et dans le décanteur d'eau.
- Filtre à carburant obstrué.

Dispositif antipollution

- Carburant contaminé.
- Air dans le circuit d'alimentation, en raison de raccords desserrés.
- Flexible de capteur débranché ou pincé.
- Niveau d'huile moteur incorrect.
- Mauvais carburant selon les conditions climatiques.
- Mauvais indice de viscosité de l'huile moteur selon les conditions climatiques.

Nota : Certains véhicules comportent un filtre à carburant à vie, intégré dans le réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

Nota : Si ces vérifications ne vous aident pas à corriger le problème, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien

La réglementation fédérale sur l'émission de bruit pour les camions dont le poids total autorisé en charge (PTAC) dépasse 4 536 kg (10 000 lb) est entrée en vigueur le 1er janvier 1978. Les instructions précédentes concernant les actes de manipulation et l'entretien interdits, ainsi que la garantie relative au bruit figurant dans le Guide de garantie, s'appliquent aux châssis-cabines complets d'un PTAC de plus de 4 536 kg (10 000 lb).

CATALYSEUR



AVERTISSEMENT: Ne stationnez pas votre véhicule, ne le laissez pas tourner au ralenti et ne le conduisez pas sur de l'herbe sèche ou toute autre couverture végétale sèche. Le système antipollution réchaufferait alors le compartiment moteur et le circuit d'échappement, créant un risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: La température normale de fonctionnement du circuit d'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ni ne tentez de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Soyez particulièrement vigilant lorsque vous travaillez autour du catalyseur. Le catalyseur chauffe à une température très élevée après une courte période de fonctionnement du moteur et reste chaud après l'arrêt du moteur.



AVERTISSEMENT: Des fuites à l'échappement pourraient entraîner l'infiltration de gaz nocifs ou mortels dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites vérifier le véhicule dès que possible. Ne conduisez pas le véhicule si vous percevez une odeur de gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer sa conformité aux normes antipollution en vigueur.

Dispositif antipollution

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois.
- Ne faites pas fonctionner le moteur avec un fil de bougie déconnecté.
- Ne poussez pas et ne faites pas tracter le véhicule pour le faire démarrer. Utilisez des câbles de démarrage. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 296).
- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Ne coupez pas le contact lorsque le véhicule roule.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Nota : *Les dommages aux composants qui en résulteraient pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performances et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

Dispositif antipollution

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 185).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M)

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien (I/M) pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostic embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Dispositif antipollution

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Boîte de vitesses

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: N'enfoncez pas simultanément la pédale de frein et la pédale d'accélérateur. En appuyant simultanément sur les deux pédales pendant plus que quelques secondes, la performance du moteur sera limitée, ce qui risque de rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation et de provoquer des blessures graves.



AVERTISSEMENT: Lorsque le véhicule est à l'arrêt, gardez la pédale de frein complètement enfoncée pour passer un rapport. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des dommages matériels, des blessures ou la mort.



AVERTISSEMENT: Avant de quitter votre véhicule, serrez le frein de stationnement, sélectionnez la position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Nota : La télécommande doit être présente dans le véhicule pour que vous puissiez quitter la position de stationnement (P).

Positions du sélecteur de la boîte de vitesses automatique



Pour sélectionner ou quitter une position de gamme :

Votre véhicule est équipé d'un sélecteur de boîte de vitesses électronique. Le sélecteur de boîte de vitesses se situe sur la console centrale, sous les commandes de climatisation.

Pour placer le sélecteur en position de stationnement (P) :

Boîte de vitesses

1. Maintenez la pédale de frein enfoncée lorsque vous quittez la position de stationnement (P).
2. Tournez la bague extérieure du sélecteur de boîte de vitesses dans le sens horaire à partir de la position de stationnement (P), jusqu'à ce que la position de gamme choisie s'allume sur le sélecteur de boîte de vitesses.

Nota : *Votre véhicule ne peut pas passer de la position de marche avant (D) en position de stationnement (P) avec une rotation dans le sens horaire. Votre véhicule ne peut pas passer de la position de stationnement (P) en position de marche avant (D) avec une rotation dans le sens antihoraire.*

3. Relâchez la pédale de frein et la boîte de vitesses reste dans la position de gamme sélectionnée.

Le tableau de bord affiche aussi le rapport sélectionné.

Stationnement (P)

En position de stationnement (P), aucun entraînement n'est fourni aux roues motrices et la boîte de vitesses est verrouillée. Vous pouvez démarrer le moteur lorsque la boîte de vitesses se trouve dans cette position.

Passez en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est immobile.

Nota : *Le frein de stationnement électrique pourrait être serré automatiquement lorsque vous placez le sélecteur en position de stationnement (P). Voir **Frein de stationnement électrique** (page 206).*

Retour automatique en position de stationnement (P)

Qu'est-ce que la fonction de retour automatique à la position de stationnement (P)

Si vous tentez de quitter le véhicule sans placer la boîte de vitesses à la position de stationnement (P), le véhicule passe automatiquement la position de stationnement (P).

Fonctionnement du retour automatique à la position de stationnement (P)

Votre véhicule engage la position de stationnement (P) à l'arrêt et dans les cas suivants :

- Vous coupez le contact.
- Vous ouvrez la porte conducteur avec la ceinture débouclée.
- Vous débouclez la ceinture de sécurité conducteur alors que la porte conducteur est ouverte.

Nota : *N'utilisez pas le retour automatique en position de stationnement (P) lorsque votre véhicule roule, sauf en situation d'urgence.*

Limites du retour automatique à la position de stationnement (P)

Le retour automatique en position de stationnement (P) pourrait ne pas s'activer si le contacteur d'ouverture de porte est défectueux.

Faites vérifier votre véhicule dès que possible si l'une des conditions suivantes survient :

Boîte de vitesses

- Le témoin de porte ouverte ne s'allume pas lorsque la porte conducteur est ouverte.
- Le témoin de porte ouverte s'allume lorsque la porte conducteur est fermée.
- Le message Boîte de vitesses hors position de stationnement s'affiche, la porte conducteur étant fermée, après que vous avez déplacé le sélecteur en dehors de la position de stationnement (P).

Marche arrière (R)

Passez en marche arrière (R) uniquement lorsque le véhicule est immobilisé et que le moteur tourne au ralenti.

Point mort (N)



AVERTISSEMENT: En position de point mort (N), votre véhicule peut rouler librement.

Au point mort (N), aucune puissance n'est fournie aux roues motrices, mais la boîte de vitesses n'est pas verrouillée. Vous pouvez démarrer le moteur lorsque la boîte de vitesses se trouve dans cette position.

Mode de position de point mort temporaire

Qu'est-ce que le mode de position de point mort temporaire

Ce mode maintient la position point mort (N) lorsque vous coupez le contact. Utilisez ce mode lorsque vous quittez votre véhicule ou que vous coupez le contact pour utiliser un lave-auto automatique.

Nota : Ne remorquez pas le véhicule dans ce mode.

Nota : Le retour automatique en position de stationnement (P) est différé lorsque ce mode est activé.

Limites du mode de position de point mort temporaire

Votre véhicule pourrait passer à la position de stationnement (P) après 30 minutes, ou si le niveau de charge de la batterie est faible. L'utilisation prolongée de ce mode peut entraîner la décharge de la batterie.

Ne remorquez pas le véhicule dans ce mode. Le non-respect de ces consignes pourrait entraîner des dommages au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Activation du mode de position de point mort temporaire

1. Mettez votre véhicule sous tension.
2. Immobilisez le véhicule.
3. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
4. Passez au point mort (N).

Nota : Un message de directives s'affiche.

5. Appuyer sur le bouton de mode manuel (M) ou le bouton de gamme basse (L).

Nota : Un message de confirmation s'affiche lorsque le véhicule passe dans ce mode.

6. Relâchez la pédale de frein.

Nota : Le véhicule peut rouler librement.

7. Coupez le contact.

Nota : Ne remorquez pas le véhicule dans ce mode.

Nota : Le témoin de point mort (N) du sélecteur de boîte de vitesses peut clignoter dans ce mode.

Désactivation du mode de position de point mort temporaire

1. Appuyez sur la pédale de frein.
2. Passez à la position de stationnement (P) ou établissez le contact et passez en marche avant (D) ou en marche arrière (R).

Boîte de vitesses

Marche avant (D)

La position de marche avant (D) est la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant.

Mode de sélection manuelle (M)

(Selon l'équipement)

En mode de marche avant (D), appuyez sur le bouton de mode manuel (M) pour activer le mode manuel.

En mode manuel (M), les boutons sur le sélecteur permettent de rétrograder ou de monter des rapports.

Changement de rapport manuel

Changement de rapport au moyen des palettes au volant

Le tableau de bord affiche le rapport sélectionné. Le rapport actuellement sélectionné clignote si votre véhicule ne peut pas passer dans le rapport demandé. Votre véhicule ne passe pas au rapport demandé si ce rapport augmente ou diminue le régime moteur au-delà de la limite.

Votre véhicule pourrait passer au rapport demandé si vous écrasez la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein.

Nota : Une conduite prolongée à un régime moteur élevé pourrait entraîner des dommages au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Nota : Les modes de conduite peuvent influencer sur le moment où le véhicule passe au rapport demandé.



Passage manuel des rapports en marche avant (D)

Utilisez cette fonction pour dépasser un autre véhicule ou pour changer temporairement de rapport.

- Tirez sur une palette pour activer ce mode.
- Tirez la palette de droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette de gauche (-) pour rétrograder.
- Maintenez la palette (+) pendant quelques secondes pour désactiver la fonction.

Nota : La fonction se désactive peu de temps après si vous ne tirez aucune palette.

Passage manuel au mode manuel (M)

Utilisez cette fonction pour profiter du frein moteur sur des routes vallonnées ou montagneuses, ou pour sélectionner un rapport particulier.

- Passez en mode manuel (M) pour activer la fonction.
- Tirez la palette de droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette de gauche (-) pour rétrograder.
- Passez en mode marche avant (D) pour désactiver la fonction.

Boîte de vitesses

Gamme basse (L) (Selon l'équipement)

En mode de marche avant (D), appuyez sur le bouton de gamme basse (L) pour activer le mode gamme basse.

- Assure un frein moteur maximal.
- Vous pouvez passer au mode gamme basse (L) sans tenir compte de la vitesse du véhicule.
- N'est pas conçu pour une utilisation prolongée ou des conditions normales de conduite et augmente la consommation de carburant.

Carillon avertisseur de sélecteur de la boîte de vitesses hors de la position de stationnement (P)

Il retentit si vous ouvrez la porte conducteur avant de placer le levier de vitesse en position de stationnement (P).

Carillon avertisseur de sélection de la position de stationnement (P)

Il retentit lorsque vous passez en position de stationnement (P).

Déverrouillage manuel de la position de stationnement



AVERTISSEMENT: En suivant cette procédure, vous devez désengager la position de stationnement (P) de sorte que le véhicule puisse rouler librement. Pour éviter un déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter cette procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.



AVERTISSEMENT: Si le témoin de frein reste allumé lorsque le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.



AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas le véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.

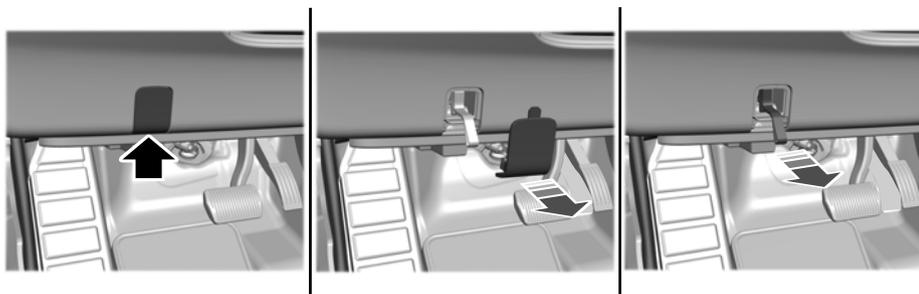
Utilisez la procédure de déverrouillage manuel de la position de stationnement pour quitter la position de stationnement (P) dans l'éventualité d'une anomalie électrique.

Activation du câble de déverrouillage manuel de la position de stationnement

1. Serrez le frein de stationnement. Voir **Frein de stationnement électrique** (page 206).

Nota : Si la batterie du véhicule est à court de charge, utilisez une source d'alimentation externe pour serrer le frein de stationnement.

Boîte de vitesses



- Repérez le couvercle d'accès du câble de déverrouillage manuel de la position de stationnement (P) sur le tableau de bord inférieur, en bas à gauche de la colonne de direction.
- À l'aide d'un outil ou d'un panneton, ouvrez avec précaution le couvercle.

Nota : Ne tirez pas sur le câble avant de prendre place sur le siège conducteur.

- Établissez le contact sans faire démarrer le moteur.

Nota : Ne procédez pas au déverrouillage manuel de la position de stationnement lorsque le moteur est démarré.

- Une fois que vous êtes assis sur le siège conducteur, appuyez complètement la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Ne la relâchez pas. Tirez sur le câble orange de déverrouillage vers le siège conducteur pour le bloquer en position de déverrouillage. Puis laissez la fixation.
- Si le câble est bien bloqué, le tableau de bord affiche Position de stationnement non disponible, Boîte de vitesses hors position de stationnement ou Anomalie du système de changement de vitesse.

Nota : La position de stationnement (P) est maintenant désengagée de sorte que le véhicule puisse rouler librement.

- Avec la pédale de frein toujours enfoncée, desserrez le frein de stationnement. Voir **Frein de stationnement électrique** (page 206).
- La boîte de vitesses restera en position de point mort (N) aux fins de remorquage.
- Coupez le contact.
- Débranchez le câble négatif de la batterie.

Nota : Si votre véhicule détecte un mouvement des roues avant que vous déconnectiez la batterie, le frein de stationnement électronique pourrait se serrer.

Retour au mode normal

- Dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, rebranchez le câble de batterie noir à la borne négative de la batterie.
- Serrez le frein de stationnement. Voir **Frein de stationnement électrique** (page 206).

Nota : Si votre véhicule détecte un mouvement des roues, le frein de stationnement électrique pourrait se serrer.

Nota : Si la batterie du véhicule est à court de charge, utilisez une source d'alimentation externe pour serrer le frein de stationnement.

Boîte de vitesses

- Appuyez à fond sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Ne la relâchez pas. Tirez sur le câble orange de déverrouillage vers le siège conducteur pour le déloger de la rainure de blocage.
- Le câble se dégage et se rétracte à sa position initiale.
- Rangez le câble de déverrouillage manuel de la position de stationnement dans le trou du tableau de bord, puis remettez le couvercle d'accès en place en l'enfonçant.
- Avec la pédale de frein toujours enfoncée, faites démarrer le moteur. Confirmez que la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) et que le tableau de bord affiche la position P.
- Si le tableau de bord n'affiche pas la position P ou si un message s'affiche sur le tableau de bord, serrez le frein de stationnement avant de quitter le véhicule. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Messages d'information

Message	Détails
Boîte vitesses défectuosité Service immédiat	Le système détecte une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Sélectionner M pour confirmer le mode Neutre	Ce message s'affiche lorsque vous passez au point mort (N).
Sélectionner L pour confirmer le mode neutre	Ce message s'affiche lorsque vous passez au point mort (N).
Maintien sur mode Neutre engagé	Ce message s'affiche pour confirmer que le mode de maintien de point mort est activé.

Si le véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Si le véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient régulier tout en effectuant un arrêt entre chaque passage de rapport. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Nota : *N'utilisez pas la méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Quatre roues motrices

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Ce système n'est pas proactif. Il permet d'anticiper le patinage des roues et de transférer le couple aux roues avant, avant que le patinage se produise. Même s'il n'y a pas de patinage, le système régule en permanence la répartition du couple pour tenter d'améliorer la tenue de route en ligne droite et dans les virages, sur route pavée ou hors route.

Le système se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si un composant nécessite un entretien, un message apparaît sur l'écran d'information.

UTILISATION DES QUATRE ROUES MOTRICES



Une image à l'écran d'information signale la distribution de la puissance entre les roues avant et arrière. Plus la zone est remplie, plus la puissance est dirigée vers la roue en question.

Nota : Le mode quatre roues motrices est également appelé 4WD et 4x4.

Nota : N'utilisez pas le verrouillage des quatre roues motrices, le blocage de différentiel arrière ou les modes de conduite réglables tout-terrain sur les routes sèches et à revêtement dur. Cela peut produire un bruit excessif, user excessivement les pneus et endommager des composants de la transmission. Ces fonctions ne sont prévues que pour des surfaces glissantes ou non revêtues. La conduite de votre véhicule dans des conditions différentes pourrait imposer une contrainte excessive au véhicule qui risque de causer des dommages non couverts par votre garantie. Voir

Commande des modes G.O.A.T. (page 262).

Nota : Lorsqu'une anomalie de système est présente, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 120). Cela signifie que le système ne fonctionne pas correctement et qu'il est passé par défaut en mode de traction avant. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : Lorsque le système présente une surchauffe et passe au mode de traction avant, un message s'affiche sur l'écran d'information. Ce problème pourrait survenir si vous imposez une charge extrême à votre véhicule ou en cas de patinage excessif des roues (p. ex., dans le sable profond). Pour rétablir le fonctionnement des quatre roues motrices dès que possible, immobilisez le véhicule à un endroit sûr et coupez le contact pendant au moins 10 minutes. Une fois le système refroidi, le fonctionnement normal du mode quatre roues motrices reprend.

Nota : Si un message d'avertissement est affiché à l'écran d'information lorsqu'une roue de secours est utilisée, il disparaît après le remontage ou le remplacement du pneu et après que vous avez effectué un cycle d'allumage.

Quatre roues motrices

Nota : *Il est recommandé de poser le pneu réparé, ou un pneu de rechange, dès que possible. Une différence de taille importante entre les pneus pourrait endommager le système ou entraîner le passage par défaut à la traction avant.*

Conduite avec les quatre roues motrices en présence de conditions spéciales

Le mode quatre roues motrices présente des caractéristiques de fonctionnement qui diffèrent légèrement de celles des véhicules à traction avant, aussi bien sur et hors autoroute.

Lorsque vous roulez à basse vitesse dans des conditions de charge élevées, utilisez la gamme basse autant que possible. L'utilisation de la gamme basse permet de refroidir davantage le moteur et la boîte de vitesses.

En conditions rigoureuses, le climatiseur pourrait s'arrêter puis redémarrer plusieurs fois pour éviter de surchauffer le moteur.

Nota : *Il peut être utile de sélectionner le mode de conduite le plus approprié pour maximiser le plus efficacement possible la performance du véhicule. Voir **Commande des modes G.O.A.T.** (page 262).*

Nota : *Dans certaines conditions, vous devez désactiver le contrôle de stabilité pour permettre aux roues de patiner davantage et avoir plus de couple moteur lorsque votre véhicule est enlisé.*

Nota : *Si les essieux avant ou arrière sont immergés dans l'eau, vérifiez le lubrifiant de l'essieu arrière et de l'unité de transfert de puissance, puis remplacez-le au besoin. Voir **Limitations de la conduite dans l'eau** (page 289).*

Principes de fonctionnement de base

Conduisez plus lentement en cas de forts vents latéraux, car ils peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.

Soyez vigilant lorsque vous conduisez votre véhicule sur des surfaces rendues glissantes par le sable, l'eau, le gravier, la neige ou la glace.

Si le véhicule quitte la route

Si le véhicule quitte la route, réduisez la vitesse et évitez de freiner brusquement. Après avoir réduit la vitesse de votre véhicule, revenez doucement sur la chaussée. Ne tournez pas le volant de direction brusquement lorsque vous ramenez le véhicule sur la route.

Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur l'accotement avant de ramener le véhicule sur la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant de direction trop brusquement.

Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, comme des balises réfléchissantes sur l'autoroute susceptibles d'endommager légèrement le véhicule, plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la route, ce qui pourrait entraîner la perte de maîtrise ou le renversement du véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres est votre principale préoccupation.

Manœuvres d'urgence

Dans une situation d'urgence inévitable où vous devez faire une manœuvre brusque, ne surréagissez pas. Tournez le volant juste assez et à la vitesse adéquate pour éviter l'obstacle. Une manœuvre excessive du volant peut provoquer une perte de maîtrise du véhicule. Exercez une pression délicate sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein pour modifier la vitesse du véhicule. Évitez de donner des coups de volant, d'accélérer ou de freiner

Quatre roues motrices

brusquement. De telles manœuvres pourraient augmenter le risque de renversement du véhicule, de perte de maîtrise et de blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour ramener le véhicule dans sa trajectoire.

En cas d'arrêt d'urgence, évitez de bloquer les roues et essayez de ne pas donner de coups de volant.

Si le revêtement change (du béton au gravier par exemple), le véhicule réagira différemment (direction, accélération ou freinage par exemple).

Nota : Pour la conduite hors route,

Verrouillage des quatre roues motrices (Selon l'équipement)

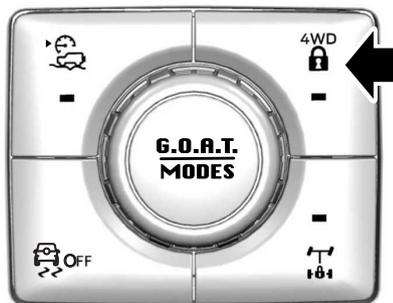
Le verrouillage des quatre roues motrices augmente la performance en évitant le débranchement des essieux avant et arrière. Vous pouvez activer et désactiver le verrouillage des quatre roues motrices en marche en appuyant sur le bouton de la commande de mode de conduite. Il s'engage également lorsque certains modes de conduite sont sélectionnés. Voir **Qu'est-ce que la commande des modes G.O.A.T.** (page 262).

Nota : Le verrouillage des quatre roues motrices n'est pas conçu pour être utilisé sur une chaussée sèche. L'utilisation du verrouillage des quatre roues motrices sur une chaussée sèche peut produire un bruit excessif et accélérer l'usure des pneus et du véhicule.

Nota : Le système peut nécessiter le verrouillage des quatre roues motrices dans certains modes de conduite afin d'éviter toute désactivation.



Un témoin s'affiche sur l'écran d'information lorsque cette fonction est utilisée. En mode d'attente, le témoin s'allume en gris. Le témoin change de couleur lorsque le système est actif.



Blocage de différentiel arrière (Selon l'équipement)

Cette fonction améliore l'adhérence sur des terrains meubles ou escarpés, ou encore si le véhicule s'enlise. Vous pouvez activer et désactiver la fonction de blocage de différentiel arrière pendant le déplacement dans la plage de vitesse de fonctionnement en appuyant sur le bouton de la commande de mode de conduite. La fonction se désengage automatiquement lorsque la vitesse du véhicule dépasse une valeur définie, et se réengage lorsqu'elle chute sous une autre valeur définie. Il s'engage également lorsque certains modes de conduite sont sélectionnés. Voir **Sélection d'un mode G.O.A.T.** (page 262).

Le blocage de différentiel arrière est conçu pour rouler dans la boue, les cailloux, le sable ou pour la conduite hors route nécessitant un maximum de traction. Il n'est pas conçu pour rouler sur une chaussée sèche.

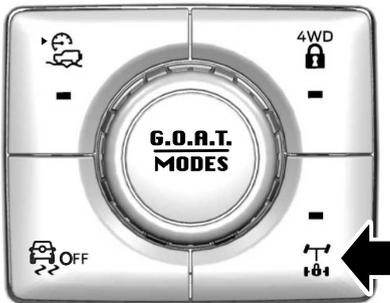
Quatre roues motrices

Nota : Cette fonction est destinée à la conduite hors route uniquement et non sur le pavé sec. L'utilisation de la fonction de blocage de différentiel arrière sur une chaussée sèche peut produire un bruit excessif et accélérer l'usure des pneus et du véhicule. La conduite de votre véhicule dans ces conditions pourrait imposer une contrainte excessive à votre véhicule qui risque de causer des dommages non couverts par votre garantie.

Nota : Cette fonction n'est pas disponible dans tous les modes de conduite.



Le témoin du blocage de différentiel arrière s'affiche sur l'écran d'information lorsque cette fonction est utilisée. Lorsque la fonction est en mode d'attente, le témoin s'allume en gris. Lorsque la fonction est active, la couleur du témoin change.



Entretien et modifications

La suspension et la direction de ce véhicule ont été conçues et testées pour garantir une performance prévisible, en charge ou à vide. Pour cette raison, nous vous recommandons fortement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse du retrait ou de l'ajout de pièces, p. ex., composants pour surélever la carrosserie et barres stabilisatrices, et de ne pas utiliser de pièces de rechange qui ne sont pas équivalentes aux pièces d'origine.

Nous vous recommandons de prendre toutes les précautions nécessaires lorsque votre véhicule transporte un chargement ou des accessoires en hauteur, p. ex., une échelle ou une galerie porte-bagages. Toute modification qui élève le centre de gravité du véhicule pourrait augmenter les risques de renversement en cas de perte de maîtrise du véhicule.

Tout entretien inadéquat du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à votre sécurité et à la celle de vos passagers. Nous vous recommandons de faire inspecter fréquemment les composants du châssis du véhicule si vous l'utilisez hors route.

Freins

GÉNÉRALITÉS

Nota : *Les bruits de freinage occasionnels sont normaux. Si vous entendez un grincement métallique continu, les garnitures de frein pourraient être complètement usées; faites vérifier votre véhicule. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant de direction pendant le freinage, faites vérifier votre véhicule.*

Nota : *De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même en conditions normales de conduite. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.*

Voir **Nettoyage des roues** (page 344).

Freinage en cas d'accélérateur coincé

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Arrêtez le moteur, placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), et serrez le frein de stationnement. Inspectez la pédale d'accélérateur et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son déplacement. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule pour le faire vérifier.

Assistance au freinage d'urgence

L'assistance au freinage d'urgence détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Le système assure un rendement optimal de freinage pourvu que vous appuyiez sur la pédale. L'assistance au freinage d'urgence peut réduire les distances d'arrêt dans les situations critiques.

Freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Si le témoin ne s'allume pas momentanément, continue de clignoter ou demeure allumé lorsque vous établissez le contact, le freinage antiblocage pourrait être désactivé. Faites vérifier le système. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.

Feux de freinage

Voir **Témoins et indicateurs** (page 110).



Si le témoin ne s'allume pas momentanément, continue de clignoter ou demeure allumé lorsque vous établissez le contact ou que vous serrez le frein de stationnement, faites vérifier le système. Si le témoin des freins s'allume une fois le frein de stationnement desserré, faites vérifier immédiatement le système de freinage.

Nota : *Les témoins peuvent varier selon la région.*

Freins

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCCAGE

Le système de freinage antibloccage n'élimine pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

Nota : *Si le système s'active, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.*

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT: Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous de passer à la position de stationnement (P). Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Si vous parcourez de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré, car cela pourrait endommager le circuit de freinage.



AVERTISSEMENT: Le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas si la batterie du véhicule est trop faible.

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement électrique. Vous pouvez le commander à l'aide d'un contacteur à la place d'un levier. Le contacteur est situé sur la console centrale ou sur le côté gauche du volant de direction, sur la partie inférieure du tableau de bord.

Nota : *Le frein de stationnement électrique produit des bruits pendant le fonctionnement. Cette situation est normale.*

Serrage du frein de stationnement électrique



Tirez le contacteur vers le haut.



Le témoin rouge clignote pendant le fonctionnement et s'allume lorsque le frein de stationnement est serré.



Nota : *Le témoin reste allumé pendant quelques instants après la coupure du contact.*

S'il continue de clignoter ou ne s'allume pas, le système est défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : *Vous pouvez serrer le frein de stationnement électrique quand le contact est coupé.*

Nota : *Le frein de stationnement électrique pourrait être serré automatiquement lorsque vous placez le levier sélecteur en position de stationnement. Voir **Boîte de vitesses** (page 194).*

Freins

Utilisation du frein de stationnement électrique en situation d'urgence

Nota : Ne serrez pas le frein de stationnement électrique lorsque votre véhicule roule, sauf en situation d'urgence. Si vous utilisez plusieurs fois le frein de stationnement électrique pour faire ralentir ou pour arrêter votre véhicule, ceci peut endommager le circuit de freinage.

Vous pouvez vous servir du frein de stationnement électrique en cas d'urgence pour ralentir ou arrêter votre véhicule.



Tirez sur le contacteur et maintenez-le ainsi.



Le témoin rouge s'allume, un carillon avertisseur retentit et les feux stop s'allument.



Le frein de stationnement électrique continue à ralentir votre véhicule jusqu'à ce que vous relâchiez le contacteur.

Desserrage manuel du frein de stationnement électrique

Établissez le contact.

Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.



Poussez le contacteur vers le bas.



Le témoin rouge s'éteint.



S'il reste allumé ou continue de clignoter, le système est défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Démarrage en pente lors de la traction d'une remorque

Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.



Tirez sur le contacteur et maintenez-le ainsi.

Engagez un rapport.

Enfoncez la pédale d'accélérateur jusqu'à ce que le moteur ait développé un couple suffisant pour éviter que le véhicule descende la côte.



Relâchez le contacteur et démarrez normalement.

Desserrage automatique du frein de stationnement électrique

Fermez la porte conducteur.

Engagez un rapport.

Enfoncez la pédale d'accélérateur et démarrez normalement.



Le témoin rouge s'éteint.



S'il reste allumé ou clignote, le frein de stationnement électrique n'est pas desserré. Desserrage manuel du frein de stationnement.

Desserrage du frein de stationnement électrique si la batterie du véhicule est trop faible

Branchez une batterie d'appoint à la batterie du véhicule pour desserrer le frein de stationnement électrique si la batterie du véhicule est trop faible. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 296).

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE



AVERTISSEMENT: Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Ne quittez jamais le véhicule sans serrer le frein de stationnement.



AVERTISSEMENT: Vous devez demeurer dans votre véhicule lorsque le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système se désactive en cas de dysfonctionnement ou si vous faites tourner le moteur à un régime excessif. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Le système permet de faciliter le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est activé, le véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après avoir relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent automatiquement dès que le moteur a développé suffisamment de couple pour empêcher le véhicule de rouler vers le bas. Cette fonction est pratique lorsque vous démarrez en pente, par exemple dans une rampe de stationnement, à un feu de circulation, ou en reculant en pente ascendante dans un espace de stationnement.

Le système s'active automatiquement dans toute pente qui pourrait faire rouler le véhicule.

Nota : *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule. Gardez la pédale de frein enfoncée et engagez une position de gamme de marche avant lorsque le véhicule fait face à une montée, ou la marche arrière (R) lorsqu'il fait face à une descente.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein, le véhicule reste immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Le système desserre les freins automatiquement.

Nota : *Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein et que vous l'enfoncez de nouveau alors que le système est actif, vous constatez une réduction sensible de la course de la pédale. Cette situation est normale.*

Activation et désactivation du système

Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement. Vous ne pouvez pas mettre le système en fonction ou hors fonction.

RETENUE AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Ne quittez jamais le véhicule sans serrer le frein de stationnement.



AVERTISSEMENT: Vous devez demeurer dans votre véhicule lorsque le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système est désactivé si un dysfonctionnement est apparent. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Le système actionne les freins pour maintenir votre véhicule à l'arrêt une fois que vous l'avez arrêté et que vous avez relâché la pédale de frein. Cela peut être utile dans certaines situations, par exemple lorsque vous attendez en haut d'une côte ou dans un embouteillage.

Activation et désactivation de la retenue automatique



Appuyez sur le bouton de la console pour accéder à la fonction de retenue automatique sur l'écran tactile.

Nota : *Vous ne pouvez activer le système que si vous avez fermé la porte conducteur, bouclé votre ceinture de sécurité et démarré le moteur.*

Nota : *Le système rappelle le dernier réglage au démarrage du moteur.*

Assurez-vous que le contact est coupé avant de remorquer votre véhicule ou d'utiliser un lave-auto automatique.

Utilisation de la fonction de retenue automatique

1. Utilisez la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Le témoin de retenue automatique active s'allume sur l'écran d'information.
2. Relâchez la pédale de frein. Le système maintient votre véhicule à l'arrêt. Le témoin de retenue automatique active reste allumé sur l'écran d'information.

Nota : *Le système ne s'active que si vous appuyez suffisamment sur la pédale de frein. Sur une pente abrupte, vous devez appuyer davantage sur la pédale de frein pour activer le système.*

Nota : *Dans certaines circonstances, le système peut serrer le frein de stationnement électrique. Le témoin du circuit de freinage s'allume alors. Le frein de stationnement électrique se desserre lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur. Voir **Frein de stationnement électrique** (page 206).*

Nota : *Si le système d'arrêt-démarrage automatique du moteur arrête le moteur, la retenue automatique demeure active.*

Nota : *Le système est désactivé si vous engagez la marche arrière (R) et si vous appuyez sur la pédale de frein.*

3. Démarrez comme à l'habitude. Le système desserre les freins et le témoin de retenue automatique active s'éteint.

Témoin de retenue automatique



Le témoin de retenue automatique s'allume à l'écran d'information lorsque le système est en fonction et qu'il est actif ou indisponible.



Ce témoin s'allume lorsque le système est actif. Une fois que vous avez relâché la pédale de frein, votre véhicule reste immobile.

Le témoin s'allume lorsque le système est activé mais indisponible pour maintenir le véhicule immobile.

Le système peut être indisponible dans les situations suivantes :

- Vous effectuez une manœuvre de stationnement actif.
- Votre véhicule est en mode de maintien de point mort.
- La porte conducteur est ouverte.
- Vous n'avez pas bouclé votre ceinture de sécurité.
- Vous engagez la marche arrière (R) avant que le système ne soit actif.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE



AVERTISSEMENT: L'utilisation du véhicule avec l'antipatinage désactivé peut augmenter le risque de perte de contrôle ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage, car cela permettra aux roues de tourner.

Nota : Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.

Désactivation du système

Lorsque vous activez ou désactivez le système, un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer l'état du système.

Vous pouvez désactiver le système au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur.

Utilisation des commandes de l'écran d'information

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 115).

Utilisation d'un contacteur (Selon l'équipement)

Utilisez le commutateur d'antipatinage sur la console centrale pour désactiver ou activer cette fonction.

Témoins et messages liés au système



Le témoin d'antipatinage/contrôle de stabilité :

- s'allume temporairement au démarrage du moteur;
- clignote lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes;
- s'allume en cas d'anomalie de l'un des systèmes.



Le témoin de désactivation du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque la fonction d'antipatinage est désactivée.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT: Toute modification du véhicule concernant le freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une manœuvre du conducteur inadaptée aux conditions est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que,

par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, RALENTISSEZ.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si une anomalie du contrôle de stabilité ou de l'antipatinage se produit, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage reste allumé.
- Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage n'améliorent pas la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle de stabilité

Contrôle électronique de stabilité

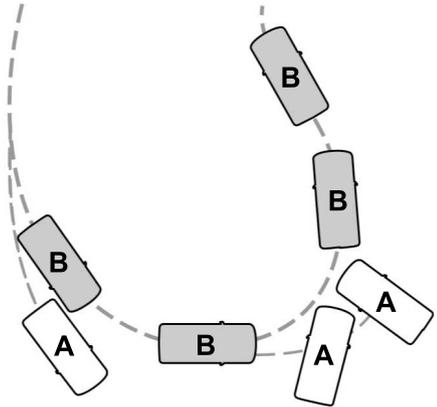
Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Contrôle de stabilité antiretournement

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les capotages en détectant le mouvement de roulis de votre véhicule ainsi que le taux de variation d'amplitude en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 211).



- A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.
- B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Vous ne pouvez pas mettre le contrôle de stabilité et le contrôle de stabilité antiretournement hors fonction, mais il se désactive automatiquement lorsque vous engagez la marche arrière (R).

Il vous est possible de désactiver ou d'activer l'antipatinage. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 211).

Contrôle en sentiers (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE LE CONTRÔLE EN SENTIERS



AVERTISSEMENT: Le système ne contrôle pas la vitesse dans les situations de faible traction ou sur des pentes très abruptes. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) pour la boîte de vitesses automatique ou en première pour la boîte de vitesses manuelle.

Le système Trail Control vous permet de vous concentrer sur le volant quand vous circulez hors route et à faible vitesse, en contrôlant l'accélération et le freinage de votre véhicule.

Vous pouvez utiliser le système Trail Control aux vitesses qui suivent :

- 32 km/h (20 mph) en mode quatre roues motrices ou verrouillage des quatre roues motrices.
- 8 km/h (5 mph) en marche arrière (R).

Vous pourriez entendre un bruit provenant du moteur de la pompe de freinage antiblocage quand vous utilisez le système. Cette situation est normale.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU CONTRÔLE EN SENTIERS



Appuyez sur le bouton situé sur la console.

Le système est désactivé en appuyant de nouveau sur le bouton ou en dépassant 68 km/h (42 mph).

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU CONTRÔLE EN SENTIERS



Nota : Les boutons sont situés sur le volant de direction.

Conduisez à la vitesse souhaitée.

SET+

Appuyez sur ce bouton pour augmenter la vitesse actuelle programmée.

SET-

Appuyez sur ce bouton pour diminuer la vitesse actuelle programmée.

Nota : La couleur du témoin change.

Contrôle en sentiers (Selon l'équipement)

Vous pouvez régler la vitesse programmée par petits ou grands paliers. Appuyez une fois sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour régler la vitesse programmée par petits paliers. Maintenez enfoncé le haut ou le bas du bouton à bascule pour régler la vitesse programmée par grands paliers.

Vous pouvez aussi régler la vitesse en freinant.

Nota : *En appuyant sur la pédale de frein, le système ne se désactive pas.*

ANNULATION DE LA VITESSE PROGRAMMÉE



Appuyez sur le bouton.

TÉMOINS DU CONTRÔLE EN SENTIERS



Contrôle en sentiers (Selon l'équipement)

CONTRÔLE EN SENTIERS – DÉPANNAGE

CONTRÔLE EN SENTIERS – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Réduire vitesse pour activer contrôle remorque	Vous devez réduire la vitesse du véhicule pour pouvoir utiliser le système Trail Control.
Contrôle remorque non disponible si freins de stationnement activés	Vous devez desserrer le frein de stationnement pour pouvoir utiliser le système Trail Control.
Contrôle sur piste impossible lorsque système aide recul remorque activé	Vous devez désactiver le système Trailer Backup Assist pour pouvoir utiliser le système Trail Control.
Contrôle sur piste activé Utiliser bouton SET pour ajuster vitesse	Vous avez bien autorisé le système Trail Control et vous pouvez définir une vitesse avec la commande Set + ou SET- .
Contrôle sur piste désactivé, conducteur reprend le contrôle	Le système désactive le système Trail Control en raison d'une anomalie du système. Vous devez reprendre le contrôle.
Contrôle sur piste désactivé	S'affiche lorsque vous mettez le système hors fonction.
Anomalie Contrôle sur piste Voir manuel	S'affiche en cas d'anomalie du système. Consultez le chapitre Trail Control de votre Manuel du propriétaire.
Contrôle remorque Pour activer choisir vitesse	Vous devez sélectionner la marche avant (D), le point mort (N) ou la marche arrière (R) pour utiliser le système Trail Control.
Contrôle remorque non disponible si régulateur vitesse activé	Vous devez désactiver le régulateur de vitesse pour utiliser le système Trail Control.
Contrôle remorque non disponible si porte conducteur ouverte	Vous devez fermer la porte conducteur pour utiliser le système Trail Control.
Contrôle descente actif Appuyez sur bouton de contrôle en sentier pour quitter	En raison d'une de vos actions, le système a désactivé le système de propulsion Trail Control. Le véhicule freinera toujours en descente. Vous devez appuyer sur la commande Trail Control pour réactiver le système.

Aides au stationnement

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

 **AVERTISSEMENT:** Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le sonar.

 **AVERTISSEMENT:** Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

 **AVERTISSEMENT:** Les systèmes de contrôle de la circulation, les lampes fluorescentes, le mauvais temps, les freins pneumatiques ainsi que les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent nuire au fonctionnement du système de détection. Cela risque de réduire les performances du système ou de déclencher de fausses alertes.

 **AVERTISSEMENT:** Le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.

 **AVERTISSEMENT:** Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.

 **AVERTISSEMENT:** Le système d'aide au stationnement vous aide à détecter des objets uniquement lorsque le véhicule roule lentement. Pour éviter des blessures, vous devez être prudent lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement.

 **AVERTISSEMENT:** Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections de la route peuvent limiter les performances du capteur.

 **AVERTISSEMENT:** Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.

Nota : Si votre véhicule est doté du dispositif MyKey™, le sonar ne pourra être désactivé sans la présence d'une clé MyKey™. Voir **Principes de fonctionnement** (page 71).

Nota : Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.

Nota : Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier et que vous n'y remédiez pas, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée de la distance des obstacles ou de fausses alertes.

Nota : Les accessoires ajoutés comme de grands attelages de remorques, des porte-vélos, des supports à planches de surf, des supports de plaque d'immatriculation ou des revêtements de pare-chocs installés autour du pare-choc ou du bouclier peuvent bloquer la zone de détection du système et causer de fausses alertes. Pour éviter les fausses alertes, enlevez les accessoires ajoutés.

Nota : Quand vous attelez une remorque à votre véhicule, le sonar de recul peut détecter la remorque et transmettre une alerte. Désactivez le sonar de recul quand vous attelez une remorque, ceci afin d'éviter ces alertes.

Aides au stationnement

Le système de détection vous avertit de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de votre véhicule. Le système s'active lorsque vous établissez le contact.

Vous pouvez désactiver le système à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 115). Si votre véhicule dispose d'un bouton d'aide au stationnement, vous pouvez désactiver le système en appuyant sur le bouton. Le système s'active lorsque vous établissez le contact.

Lorsqu'une anomalie de système est présente, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 120).

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.



AVERTISSEMENT: Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le sonar.



AVERTISSEMENT: Le système d'aide au stationnement vous aide à détecter des objets uniquement lorsque le véhicule roule lentement. Pour éviter des blessures, vous devez être prudent lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement.

Les capteurs sont situés sur le pare-chocs arrière.

Les capteurs sont actifs lorsque la boîte de vitesses est en marche arrière (R) et que le véhicule se déplace à moins de 8 km/h (5 mph). Lorsque le système d'aide au stationnement émet une tonalité, le système audio pourrait réduire le volume sélectionné.

Nota : *Gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.*

Nota : *Ne recouvrez pas les capteurs.*

Nota : *Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Nota : *Si l'alignement des capteurs n'est plus exact en raison de dommages subis par le véhicule, cela pourrait provoquer des erreurs de mesure ou de fausses alertes.*

Nota : *Certains accessoires, tels que des attelages de remorque de grande taille, des porte-vélos, des supports de planche de surf, peuvent réduire les performances et entraîner de fausses alertes.*

Un carillon d'avertissement retentit lorsque votre véhicule approche d'un objet. La tonalité augmente au fur et à mesure que votre véhicule s'approche d'un objet. Lorsque l'objet se trouve à 30 cm (12 po) ou moins du centre du pare-chocs arrière, le carillon retentit de manière continue.

Nota : *La couverture est réduite au niveau des angles extérieurs.*

Aides au stationnement

Indicateur de distance d'objet (selon l'équipement)



La zone de couverture du capteur va jusqu'à 180 cm (70 po) du pare-chocs arrière.

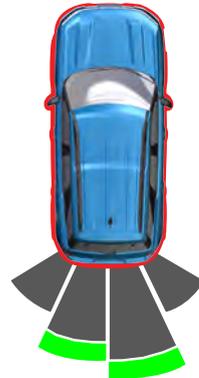
Si le système détecte une anomalie, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information.

Le système détecte les objets de grande dimension lorsque vous passez en marche arrière (R) et que :

- Votre véhicule se déplace en marche arrière à faible vitesse.
- Votre véhicule est immobile mais un objet se rapproche à faible vitesse par l'arrière.
- Votre véhicule se déplace en marche arrière à faible vitesse et un objet s'approche de votre véhicule, par ex. un autre véhicule à faible vitesse.

Le carillon cesse de retentir si votre véhicule reste immobile pendant deux secondes. Si le véhicule reprend son déplacement en marche arrière, le carillon retentit à nouveau.

Nota : Si l'objet détecté est à 30 cm (12 po) ou moins du pare-chocs arrière, l'alarme ne s'éteint pas.



Le système donne une indication de distance d'objet sur l'écran d'information.

- À mesure que l'objet se rapproche, les segments indicateurs s'allument et se déplacent vers l'icône du véhicule.
- Si aucun objet n'est détecté par le système, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

Lorsque vous passez en marche arrière (R), le système émet des signaux sonores et une indication visuelle si votre véhicule roule et que l'objet détecté se déplace vers votre véhicule. Lorsque le véhicule s'immobilise, les signaux sonores s'arrêtent au bout de deux secondes. Cette indication reste affichée lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Aides au stationnement

AIDE AU STATIONNEMENT AVANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter de petits obstacles ou des objets en mouvement, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol.



AVERTISSEMENT: Pour éviter des blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous faites marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.



AVERTISSEMENT: Le système d'aide au stationnement vous aide à détecter des objets uniquement lorsque le véhicule roule lentement. Pour réduire les risques de blessures, soyez prudent lorsque vous utilisez l'aide au stationnement.

Nota : Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.

Nota : Ne recouvrez pas les capteurs.

Nota : Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.

Nota : Si l'alignement des capteurs n'est plus exact en raison de dommages subis par le véhicule, cela pourrait provoquer des erreurs de mesure ou de fausses alertes.

Nota : Certains accessoires, tels que des attelages de remorque de grande taille, des porte-vélos, des supports de planche de surf, peuvent réduire les performances et entraîner de fausses alertes.

Les capteurs sont situés sur le pare-chocs avant.

Les capteurs sont activés lorsqu'une position autre que la position de stationnement (P) est sélectionnée. Lorsque l'aide au stationnement émet une tonalité, le système audio peut réduire le volume défini.

Un carillon d'avertissement retentit lorsque votre véhicule approche d'un objet. La tonalité augmente au fur et à mesure que votre véhicule s'approche d'un objet. Lorsque l'objet se trouve à 30 cm (12 po) ou moins du pare-chocs avant, le carillon retentit de manière continue.

Nota : La zone de couverture est réduite au niveau des angles extérieurs.

Le système s'éteint quand la vitesse du véhicule atteint 8 km/h (5 mph).



La zone de couverture du capteur va jusqu'à 70 cm (28 po) à partir du centre du pare-chocs.

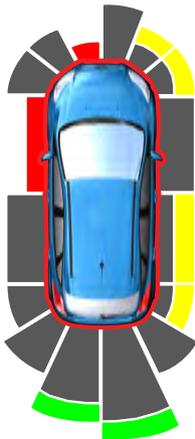
Aides au stationnement

Si la marche arrière (R) est engagée, le système détecte les objets lorsque votre véhicule se déplace lentement ou quand un objet se déplace vers l'avant de votre véhicule, comme par exemple un autre véhicule à faible vitesse. Lorsque vous arrêtez votre véhicule, le signal sonore s'arrête au bout de deux secondes.

Si une marche avant est engagée, le système produit des signaux sonores lorsque votre véhicule se déplace et qu'un objet se trouve dans la zone de détection. Lorsque vous arrêtez le véhicule, le signal sonore s'arrête au bout de deux secondes et le signal visuel disparaît après quatre secondes.

Si le système détecte une anomalie, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information.

Indicateur de distance d'objet (Selon l'équipement)



Le système donne une indication de distance d'objet sur l'écran d'information.

- À mesure que l'objet se rapproche, les segments indicateurs s'allument et se déplacent vers l'icône du véhicule.
- Si aucun objet n'est détecté, les segments indicateurs de distance sont grisés.

Lorsque vous passez en marche avant, le système émet des avertissements sonores et une indication visuelle quand le véhicule se déplace une vitesse inférieure ou égale à 8 km/h (5 mph) environ et qu'un objet est détecté dans la zone de détection. Lorsque vous arrêtez le véhicule, les avertissements sonores s'arrêtent au bout de deux secondes et le témoin visuel disparaît au bout de quatre secondes.

Nota : Si les objets détectés se trouvent à une distance de 30 cm (12 po) ou moins, le témoin visuel reste affiché.

Lorsque vous passez en position neutre (N), le système fournit uniquement une indication visuelle si le véhicule se déplace à une vitesse égale ou inférieure à 8 km/h (5 mph) environ, par exemple si le véhicule se déplace sur une pente et que le système détecte un objet en direction du véhicule. Lorsque le véhicule s'immobilise, le témoin visuel s'arrête au bout de quatre secondes.

CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: Le système de caméra de marche arrière est un dispositif complémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur utilise les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.

Aides au stationnement

 **AVERTISSEMENT:** D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous le pare-chocs pourraient ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra de recul.

 **AVERTISSEMENT:** Faites preuve de prudence lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Si la porte de chargement arrière est entrouverte, la caméra se trouve hors position et l'image vidéo peut être imprécise. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

 **AVERTISSEMENT:** Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra alors que le sélecteur n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

 **AVERTISSEMENT:** Reculez aussi lentement que possible. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

La caméra de recul offre une image vidéo de la zone à l'arrière du véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par le véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.



La caméra se trouve sur le hayon.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de marche arrière affiche la zone qui se trouve derrière le véhicule lorsque vous engagez la marche arrière (R).

Nota : Le sonar de recul n'offre pas un bon rendement à des vitesses supérieures à 10 km/h (6 mph) et peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

Le système utilise trois options de guidage pour vous aider à visualiser la zone qui s'étend derrière le véhicule :

- Lignes de guidage actives : Ces lignes indiquent la trajectoire prévue pendant la marche arrière.
- Lignes de guidage fixes : Ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière le véhicule;
- Ligne centrale : Cette ligne aide à aligner le centre de votre véhicule avec un objet, par exemple, une remorque.

Aides au stationnement

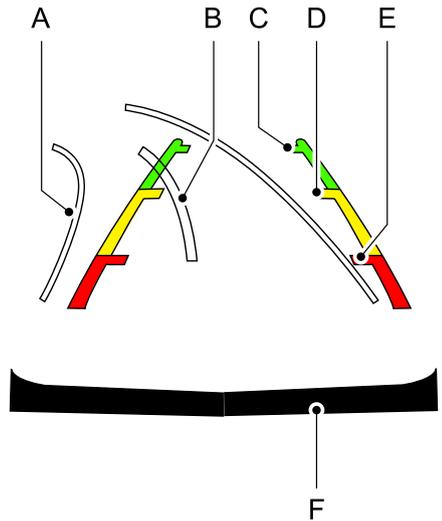
Nota : Si la marche arrière (R) est engagée et que le couvercle du coffre à bagages ou le hayon est ouvert, aucune fonction de la caméra de marche arrière ne s'affiche.

Nota : Lors du remorquage, la caméra ne couvre que ce qui est remorqué. Le rayon de couverture peut se révéler inférieur à celui de la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que vous branchez le connecteur de remorquage.

La caméra peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si un ou les deux feux de recul ne fonctionnent pas.
- Lorsque le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille avec un chiffon doux non pelucheux et un produit nettoyant non abrasif.
- La partie arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagée, faussant ainsi l'alignement de la caméra.

Lignes de guidage de la caméra



- A Lignes de guidage actives.
- B Ligne centrale.
- C Ligne de guidage fixe : Zone verte.
- D Ligne de guidage fixe : Zone jaune.
- E Ligne de guidage fixe : Zone rouge.
- F Pare-chocs arrière.

Aides au stationnement

Les lignes de guidage actives s'affichent uniquement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant pour orienter les lignes vers une trajectoire prévue. Si vous modifiez la position du volant pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale prévue.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Lorsque le volant est centré, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Redoublez de prudence lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près du véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent du véhicule au fur et à mesure qu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Utilisez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux contrôler les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Nota : Les lignes de guidage actives ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Nota : En cas de débranchement de la batterie, les lignes de guidage actives pourraient rester hors fonction jusqu'à ce que votre véhicule ait roulé sur une courte distance et dépassé la vitesse de 20 km/h (12 mph).

Zoom manuel



AVERTISSEMENT: Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière le véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de la zone à proximité du véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole à l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Par défaut, le zoom est désactivé.

Cette fonction vous permet de faire un gros plan sur un objet situé derrière votre véhicule. L'image en gros plan affiche également le pare-chocs comme repère. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

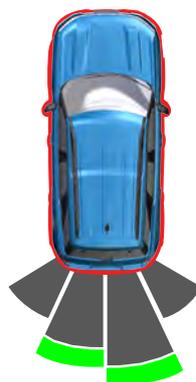
Nota : Le zoom manuel n'est disponible que lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Nota : Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.

Paramètres de la caméra

Il est possible d'accéder aux paramètres de la caméra de recul à travers l'écran d'affichage. Voir **Généralités** (page 115).

Indicateur de distance d'obstacle



Aides au stationnement

Lorsqu'ils détectent un objet, les sonars affichent des indicateurs colorés rouges, jaunes et verts en haut de l'image vidéo.

Temporisation de la caméra de recul

Les options Activée et Désactivée peuvent être sélectionnées pour les réglages.

La fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est désactivée par défaut.

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position de marche arrière (R) vers toute position autre que la position de stationnement (P) alors que le mode de temporisation est activé, l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que :

- votre véhicule atteint une vitesse suffisante;
- Vous passiez en position de stationnement (P) sur les véhicules à boîte de vitesses automatique.
- Vous serriez le frein à main sur les véhicules à boîte de vitesses manuelle.

CAMÉRA À 180 DEGRÉS (SELON L'ÉQUIPEMENT)



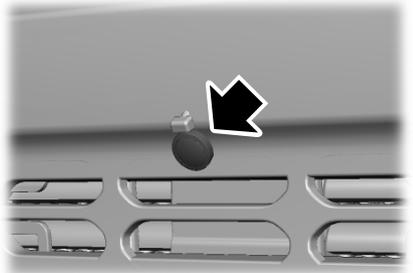
AVERTISSEMENT: Le système de caméra avant ne dispense pas le conducteur de regarder vers l'avant du véhicule.



AVERTISSEMENT: D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous le pare-chocs pourraient ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.



AVERTISSEMENT: Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions des caméras alors que le sélecteur n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que le véhicule est immobile.



La caméra avant est située dans la calandre. La caméra offre une image vidéo de la zone à l'avant du véhicule.

Nota : La zone affichée sur l'écran peut varier en fonction de l'orientation de votre véhicule ou des conditions routières.

Nota : La caméra avant se désactive si la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h (6 mph). Pour réactiver le système, appuyez sur le bouton du système de caméra une fois en dessous du seuil de vitesse.

Nota : Le système de caméra avant s'active lorsque le mode Boue/ornière, Roche/traction ou Sable est activé.

Aides au stationnement

Utilisation du système

Le système de caméra à 180 degrés se compose de caméras avant et arrière. Le système :

- Permet de voir ce qui se trouve directement devant ou derrière le véhicule.
- Permet de voir la circulation transversale devant et derrière le véhicule.
- Procure une visibilité pendant les manœuvres de stationnement.



Grâce au bouton du système de caméra situé sur la chaîne audio, vous pouvez activer et désactiver la caméra avant.

Nota : *Le système de caméra pourrait ne pas fonctionner correctement si de la boue, de l'eau ou des débris obstruent la vue de la caméra. Vous pouvez nettoyer la lentille avec un chiffon doux non pelucheux et un détergent non abrasif ou à l'aide du lave-glace avant ou arrière. Voir **Essuie-glaces et lave-glaces** (page 89).*

Vues des caméras

Appuyez sur l'icône de caméra de l'écran tactile pour passer d'une vue à l'autre.

- **Vue arrière normale :** Fournit une image de ce qui se trouve directement derrière votre véhicule lorsque la marche arrière (R) est engagée.
- **Vue arrière agrandie :** Fournit une image agrandie à 180 degrés de ce qui se trouve directement derrière votre véhicule lorsque la marche arrière (R) est engagée.
- **Vue avant normale :** Fournit une image de ce qui se trouve directement devant le véhicule lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P), de point mort (N) ou de marche avant (D).
- **Vue avant agrandie :** Fournit une image agrandie à 180 degrés de ce qui se trouve directement devant votre véhicule lorsque celui-ci se trouve en position de stationnement (P), point mort (N) ou de marche avant (D).

Régulateur de vitesse

QU'EST-CE QUE LE RÉGULATEUR DE VITESSE

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur.

Condition requise

Utilisez le régulateur de vitesse quand le véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque la circulation est dense ou sur des routes sinueuses ou glissantes. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de subir des blessures graves ou mortelles.

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction.

Activation du régulateur de vitesse



Appuyez sur le bouton pour faire passer le système en mode d'attente.

Désactivation du régulateur de vitesse



Appuyez sur le bouton lorsque le système est en mode d'attente ou coupez le contact.

Nota : Lorsque vous désactivez le régulateur de vitesse, la vitesse programmée s'efface.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU RÉGULATEUR DE VITESSE



AVERTISSEMENT: Lorsque vous descendez une pente, la vitesse du véhicule pourrait dépasser la vitesse programmée. Le système n'applique pas les freins.

Conduisez à la vitesse voulue.

SET+

Appuyez, puis relâchez l'interrupteur à bascule vers le haut ou vers le bas pour définir la vitesse actuelle.

SET-

Relâchez la pédale d'accélérateur.

Nota : Le témoin change de couleur sur l'écran d'information.

Changement de la vitesse programmée

SET+

Appuyez brièvement sur le bouton à bascule vers le haut pour augmenter la vitesse programmée par petits incréments.

Maintenez le bouton à bascule enfoncé vers le haut pour accélérer. Relâchez le bouton lorsque vous atteignez la vitesse voulue.

SET-

Appuyez brièvement sur le bouton à bascule vers le bas pour réduire la vitesse programmée par petits incréments.

Maintenez le bouton à bascule enfoncé vers le bas pour décélérer. Relâchez le bouton lorsque vous atteignez la vitesse voulue.

Régulateur de vitesse

Nota : Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.

ANNULATION DE LA VITESSE PROGRAMMÉE



Appuyez brièvement sur ce bouton ou enfoncez très légèrement la pédale de frein pour annuler la vitesse programmée.

Nota : Le système mémorise la vitesse programmée.

Nota : Le système se désengage si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) en dessous de la vitesse programmée lorsque vous gravissez une pente.

REPRISE DE LA VITESSE PROGRAMMÉE



Appuyez sur le bouton.

TÉMOINS DE RÉGULATEUR DE VITESSE



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

FONCTIONNEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC ARRÊT-DÉMARRAGE

Le régulateur de vitesse adaptatif avec arrêt-démarrage utilise un capteur radar et un capteur caméra pour régler la vitesse de votre véhicule de façon à maintenir un écart programmé avec le véhicule qui vous précède dans la même voie lorsque vous le suivez jusqu'à l'arrêt complet. Vous pouvez également activer le système pour suivre un véhicule qui vous précède puis régler la vitesse programmée lorsque votre véhicule est à l'arrêt.

QU'EST-CE QUE LE RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC MAINTIEN DE VOIE

Le régulateur de vitesse adaptatif avec maintien de voie utilise un capteur radar et un capteur caméra pour maintenir votre véhicule au centre de la voie en appliquant un couple continu sur le volant pour diriger le véhicule vers le centre de la voie d'autoroute.

Nota : *Le réglage de la distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif fonctionne normalement.*

QU'EST-CE QUE LE RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF INTELLIGENT

Le régulateur de vitesse adaptatif intelligent associe la reconnaissance des panneaux indicateurs de vitesse au régulateur de vitesse pour régler la vitesse programmée selon la limite de vitesse détectée par le système de

reconnaissance. Par exemple, si le système de reconnaissance des panneaux de vitesse détecte une limite de vitesse de 80 km/h (50 mph), la vitesse programmée est mise à jour à 80 km/h (50 mph) +/- le décalage de vitesse défini par le conducteur.

Nota : *Le réglage de la distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif fonctionne normalement.*

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Soyez attentif aux variations des conditions de circulation, notamment sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, sur les routes comprenant des croisements et des ronds-points, sur les routes sans marquage de voies, sur les routes sinueuses, glissantes, non goudronnées ou en pente raide.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

 **AVERTISSEMENT:** Le système ne contrôle pas la vitesses dans les situations de faible traction ou sur des pentes très abruptes. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

 **AVERTISSEMENT:** Le système n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement de collisions.

 **AVERTISSEMENT:** N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque avec des commandes de freinage électronique de deuxième monte. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent de celles recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. Vous risqueriez de plus de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.

 **AVERTISSEMENT:** N'utilisez pas le système avec une lame de chasse-neige.

 **AVERTISSEMENT:** N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

Lorsque vous suivez un véhicule

 **AVERTISSEMENT:** Lorsque vous suivez un véhicule qui freine, votre véhicule ne ralentira pas automatiquement assez rapidement pour éviter une collision sans votre intervention. Soyez prêt à freiner au besoin. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Utilisation en terrain montagneux

Vous devez sélectionner un rapport inférieur lorsque le système est en fonction dans de longues descentes sur des pentes abruptes, par exemple, en terrain montagneux. Le système a besoin d'un surcroît de frein moteur dans de telles situations pour réduire la charge sur le circuit de freinage de base du véhicule et en prévenir la surchauffe.

Nota : *Une alarme sonore retentit et le système se désactive s'il a freiné pendant une période prolongée. Ceci permet aux freins de refroidir. Le système fonctionne de nouveau normalement lorsque les freins se sont refroidis.*

Précautions relatives à l'aide au maintien de voie

Les précautions relatives au régulateur de vitesse adaptatif s'appliquent au système de maintien de voie sauf indication contraire ou si des précautions contradictoires s'appliquent au système de maintien de voie.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système si des modifications ont été apportées au volant de direction. Toute modification apportée au volant de direction pourrait affecter le fonctionnement ou les performances du système. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

LIMITATIONS DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Limites du capteur



AVERTISSEMENT: En de rares occasions, une anomalie de détection peut survenir en raison des infrastructures routières, par exemple un pont, un tunnel ou des barrières de sécurité. Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin.



AVERTISSEMENT: Si le système est défaillant, faites vérifier votre véhicule dès que possible.



AVERTISSEMENT: Les forts contrastes lumineux à l'extérieur peuvent limiter les performances du capteur.



AVERTISSEMENT: Le système avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par les capteurs radar et caméra. Dans certains cas, le système peut ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez prêt à freiner au besoin. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les véhicules immobiles ou qui roulent à moins de 10 km/h (6 mph).



AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les piétons ni les obstacles sur la route.



AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les véhicules arrivant en sens inverse sur la même voie.



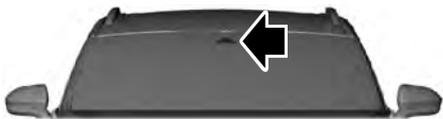
AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.



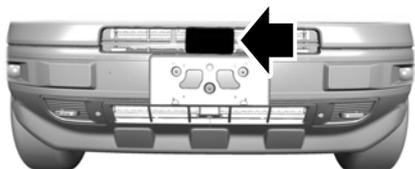
AVERTISSEMENT: Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie, comme d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Le champ de vision du capteur radar est limité. Dans certaines situations, il pourrait ne pas détecter un véhicule ou le détecter tardivement. L'image du véhicule qui précède ne s'affiche pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.



La caméra est montée sur le pare-brise, derrière le rétroviseur intérieur.



Le capteur radar se trouve sur la calandre inférieure.

Nota : Vous ne pouvez pas voir le capteur. Il se trouve derrière le bouclier.

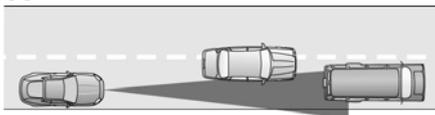
Nota : Gardez l'avant du véhicule propre et n'y montez aucun monogramme ou accessoire en métal. Les protecteurs avant du véhicule, les feux du marché secondaire et les éléments peints ou enduits de plastique supplémentaires pourraient également entraîner une perte d'efficacité du capteur.

Si un objet obstrue la caméra ou le capteur, un message s'affiche à l'écran. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède et ne fonctionne pas quand des éléments obstruent le capteur. Voir **Régulateur de vitesse adaptatif – Messages d'information** (page 241).

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Des anomalies de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

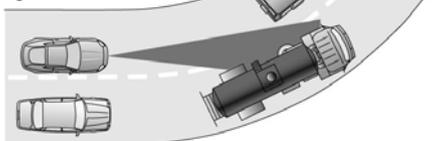
A



B



C



- A Vous roulez dans une voie différente de celle du véhicule qui précède.
- B Des véhicules s'engagent dans votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules que lorsqu'ils sont entièrement dans votre voie de circulation.
- C Lorsque la détection des véhicules qui précèdent s'effectue à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue.

Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourrait changer. Il pourrait en résulter une détection manquée ou erronée.

Pour que le système fonctionne de façon optimale, la caméra installée sur le pare-brise doit avoir une bonne visibilité de la route.

Un fonctionnement optimal peut s'avérer impossible si :

- La caméra est obstruée.
- La visibilité ou l'éclairage laissent à désirer.
- Les conditions météorologiques sont mauvaises.

Limitations de l'aide au maintien de voie

Les restrictions qui s'appliquent au régulateur de vitesse adaptatif s'appliquent au système d'assistance au centrage dans la voie sauf indication contraire ou sauf si des restrictions contradictoires s'appliquent à ce système.

Le centrage dans la voie risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Le véhicule n'est pas centré dans la voie.
- La voie est trop étroite ou trop large.
- Le système ne détecte pas au moins un marquage de voie, ou la voie se sépare ou se fusionne.
- Vous activez le clignotant.
- Un couple limité est appliqué sur le volant.
- Les zones de construction ou contenant des infrastructures neuves.
- Lorsque des modifications sont apportées au circuit de direction.
- Utilisation d'un pneu de secours.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Nota : Le couple de direction assistée est limité et peut s'avérer insuffisant dans certaines situations, telles que la prise de virages serrés ou à grande vitesse.

Nota : Dans des cas exceptionnels, le système pourrait dévier de la ligne centrale.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction. Voir **Régulateur de vitesse** (page 87).

Activation du régulateur de vitesse adaptatif



Appuyez sur le bouton pour faire passer le système en mode d'attente.

Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée s'affichent à l'écran d'information.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif



Enfoncez le bouton lorsque le système est en mode d'attente, ou coupez le contact.

Nota : La vitesse programmée s'efface lorsque vous désactivez le système.

Annulation ou désactivation automatique

Le système peut s'annuler si :

- Les roues patinent.
- Vous serrez le frein de stationnement.

Le système peut s'annuler et serrer le frein de stationnement si :

- Vous débouclez la ceinture de sécurité et ouvrez la porte conducteur après l'arrêt de votre véhicule.
- Vous maintenez le véhicule à l'arrêt en continu pendant plus de trois minutes.

Le système peut se désactiver ou son activation peut être empêchée si :

- Un capteur du véhicule est obstrué.
- La température des freins est trop élevée.
- Le système, ou un système connexe, présente une défaillance.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Conduisez à la vitesse voulue.



Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour régler la vitesse courante.



Relâchez la pédale d'accélérateur.

Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée s'affichent à l'écran d'information.



Une image du véhicule s'affiche si un véhicule est détecté devant vous.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Nota : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut être légèrement différente de celle de l'indicateur de vitesse.

Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif à partir d'un arrêt complet

SET+

Appuyez sur le bouton à bascule vers le haut ou vers le bas tout en maintenant la pédale de frein complètement enfoncée.

SET-

La vitesse programmée passe à 30 km/h (20 mph).

Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée s'affichent à l'écran d'information.

Changement manuel de la vitesse programmée

SET+

Appuyez brièvement sur le bouton à bascule vers le haut pour augmenter la vitesse programmée par petits incréments.

Maintenez le bouton à bascule enfoncé vers le haut pour augmenter la vitesse programmée par grands incréments. Relâchez le bouton lorsque la vitesse programmée correspond à la vitesse souhaitée.

SET-

Appuyez brièvement sur le bouton à bascule vers le bas pour réduire la vitesse programmée par petits incréments.

Maintenez le bouton à bascule enfoncé vers le bas pour réduire la vitesse programmée par grands incréments. Relâchez le bouton lorsque la vitesse programmée correspond à la vitesse souhaitée.

Vous pouvez aussi enfoncer la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein jusqu'à l'obtention de la vitesse voulue. Appuyez sur le bouton à bascule vers le haut ou vers le bas pour définir la vitesse actuelle comme vitesse programmée.

Le système peut serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

RÉGLAGE DE LA DISTANCE DE SUIVI DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



Appuyez sur le bouton pour naviguer entre les quatre réglages d'écart.



L'écart sélectionné s'affiche sur le tableau de bord, comme cela est indiqué par les barres dans l'image.

Nota : Le réglage de la distance de séparation entre les deux véhicules est basé sur le temps et par conséquent, la distance est adaptée en fonction de la vitesse de votre véhicule.

Nota : Vous devez sélectionner une distance de sécurité correspondant aux conditions de la circulation.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Réglages de distance du régulateur de vitesse adaptatif

Affichage graphique, barres indiquant l'espace entre les véhicules	Distance entre véhicules	Comportement dynamique
1	Plus près.	Sport
2	Près.	Normale.
3	Moyenne.	Normale.
4	Loin.	Confort.

Chaque fois que vous activez le système, il sélectionne le dernier réglage de distance choisi.

Lorsque vous suivez un véhicule

Lorsqu'un véhicule qui précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui précède roule plus lentement, la vitesse de votre véhicule est adaptée afin de conserver la distance programmée.

Nota : Lorsque vous suivez un véhicule et que vous activez un clignotant, le régulateur de vitesse adaptatif peut produire une petite accélération temporaire pour vous aider à dépasser le véhicule.

Votre véhicule maintient une distance constante avec le véhicule qui vous précède jusqu'à ce que :

- le véhicule qui précède accélère et dépasse la vitesse programmée;
- le véhicule qui précède quitte votre voie;
- vous programmez une nouvelle distance d'écart entre véhicules.

Le système freine pour ralentir votre véhicule et conserver une distance sécuritaire par rapport au véhicule qui vous précède. Le système applique seulement une force de freinage limitée. Vous pouvez neutraliser le système en appuyant sur la pédale de frein.

Nota : Les freins peuvent être bruyants lorsqu'ils sont actionnés par le système.

Si le système détermine que la force de freinage maximum n'est pas suffisante, un signal sonore retentit, un message s'affiche à l'écran du tableau de bord et un témoin clignote alors que le système continue de freiner. Intervenez immédiatement.

ANNULATION DE LA VITESSE PROGRAMMÉE



Appuyez brièvement sur le bouton ou enfoncez très légèrement la pédale de frein.

La vitesse programmée ne s'efface pas.

REPRISE DE LA VITESSE PROGRAMMÉE



Appuyez sur le bouton.

Votre véhicule revient à la vitesse et à la distance de sécurité programmées précédemment. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Nota : N'utilisez la touche de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et si vous souhaitez la reprendre.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Reprendre la vitesse programmée à partir d'un arrêt complet

Si votre véhicule en suit un autre jusqu'à l'arrêt complet et reste immobile pendant moins de trois secondes, il accélère de la position stationnaire pour suivre le véhicule qui précède lorsque vous relâchez la pédale de frein.

RES

Si votre véhicule en suit un autre jusqu'à l'arrêt complet et reste immobile pendant plus de trois secondes, appuyez brièvement sur le bouton ou appuyez sur la pédale d'accélérateur pour suivre le véhicule devant.

NEUTRALISATION DE LA VITESSE PROGRAMMÉE



AVERTISSEMENT: Si vous neutralisez le système en appuyant sur la pédale d'accélérateur, les freins ne sont pas automatiquement appliqués pour maintenir une distance avec un véhicule qui précède.

Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, vous neutralisez la vitesse et la distance de sécurité programmées.

Utilisez la pédale d'accélérateur pour dépasser intentionnellement la limite de vitesse programmée.

Lorsque vous neutralisez le système, le témoin vert s'allume et l'icône du véhicule ne s'affiche pas à l'écran du tableau de bord.

Le système se réactive lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse inférieure s'il est précédé d'un véhicule plus lent.

TÉMOINS DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction. La couleur du témoin change pour indiquer l'état du système.

Blanc – le système est en marche, mais inactif.

Vert – le système est actif et la vitesse a été programmée.

Témoins de l'aide au maintien de voie



Ce témoin s'allume lorsque vous activez le maintien de voie. La couleur du témoin change pour indiquer l'état du système.

Gris – le système est en marche, mais inactif.

Vert – le système est actif et applique un couple sur le volant pour maintenir votre véhicule au centre de la voie.

La couleur ambre indique une annulation automatique du système.

Témoins du régulateur de vitesse adaptatif intelligent (Selon l'équipement)



La vitesse programmée et la limite de vitesse détectée apparaissent entre parenthèses à l'écran d'information.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Messages d'avertissement

Si la vitesse programmée dépasse la limite de vitesse ou cette limite augmentée d'une valeur de tolérance positive, le témoin de vitesse programmée clignote.

Cet avertissement ne se produit pas si :

- vous neutralisez la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur.
- la vitesse du véhicule dépasse la vitesse programmée en descendant une pente.

PASSAGE DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AU RÉGULATEUR DE VITESSE STANDARD



AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse conventionnel ne freine pas le véhicule à l'approche de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et freinez si nécessaire.

Sélectionnez l'une des fonctions suivantes sur l'écran tactile :

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Ass. conduct.**
3. Sélectionnez **Régulateur de vitesse**.
4. Sélectionnez **Normal**.



Le témoin de régulateur de vitesse remplace le témoin de régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse conventionnel. Le réglage de distance ne sera pas affiché et le système

ne réagira pas aux véhicules qui vous précèdent. Le freinage automatique demeure actif pour maintenir la vitesse programmée. Le système mémorise votre dernier réglage lorsque vous faites démarrer le moteur.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

Les commandes sont situées sur le volant de direction. Voir **Régulateur de vitesse** (page 87).



Appuyez sur le bouton.

Le témoin s'affiche à l'écran d'information. Lorsque le système est activé, la couleur du témoin change pour indiquer l'état du système. Voir **Témoins du régulateur de vitesse adaptatif** (page 237).

Nota : *Le régulateur de vitesse adaptatif doit être activé avant de pouvoir activer l'aide au maintien de voie.*

Activation de l'aide au maintien de voie

Le système s'active uniquement lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Vous avez un régulateur de vitesse adaptatif avec arrêt-démarrage activé.
- Le véhicule est centré dans la voie.
- Vos mains sont sur le volant en tout temps.
- Le système détecte les deux marquages de voie.

Nota : *Si aucun marquage n'est détecté, le système demeure inactif jusqu'à ce que de tels marquages soient détectés.*

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Vous pouvez neutraliser le système à tout moment en dirigeant le véhicule.

Lorsque le système est activé et que vous activez le clignotant, le système se désactive immédiatement. Le système reste en mode d'attente tant que le clignotant est activé. Le système se réactive automatiquement lorsque le véhicule est centré dans la voie et que vous désactivez le clignotant.

Si votre véhicule n'est pas centré dans la voie, le système définit cette position comme position de conduite préférée et la maintient. Le système fournit une assistance de couple de direction continue vers la position préférée.

Nota : *Le système ne peut définir que des positions de conduite préférées dans la voie.*

Nota : *Si le système s'annule, la position de conduite préférée s'efface. À la prochaine activation, le système fournit une assistance de couple de direction continue vers le centre de la voie.*

Alertes du système et annulation automatique

Vous devez maintenir les mains sur le volant en tout temps.

Lorsque le système est actif et qu'il ne détecte aucune activité sur le volant après une période prédéterminée, il vous signale de mettre les mains sur le volant. Si vous ne réagissez pas aux avertissements, le système se désactive et ralentit votre véhicule tout en assurant la maîtrise.

Le système vous avertit également lorsque le véhicule franchit un marquage de voie sans qu'il y ait d'activité sur le volant.

Nota : *Si vous ne faites qu'effleurer le volant ou ne vous en saisissez que très légèrement, le système pourrait interpréter cela comme une absence de mains au volant.*

Quand le système est annulé en raison de conditions externes, par exemple aucun marquage de voie n'est disponible et vos mains ne sont pas sur le volant de direction, une tonalité retentit et un message s'affiche à l'écran d'information.

Quand le système est annulé en raison de conditions externes, par exemple, aucun marquage de voie n'est disponible et vos mains ne sont pas sur le volant de direction, le système vous invite immédiatement à reprendre la maîtrise du véhicule. Si vous ignorez cette alerte, le système ralentit le véhicule tout en gardant le contrôle de la direction.

RES

Si votre véhicule commence à ralentir, vous devez contribuer à le diriger et appuyer brièvement sur le bouton pour réactiver pleinement le système.

L'annulation automatique peut également se produire si :

- La voie devient trop étroite ou trop large.
- Le système ne peut pas détecter au moins un marquage de voie.
- Les marquages de voie se croisent.

Nota : *Si votre véhicule ralentit deux fois dans un cycle de conduite en raison de l'inactivité du conducteur, le système sera désactivé jusqu'au prochain cycle de mise en marche du véhicule.*

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE INTELLIGENT



AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non respect de cette consigne pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Assistance conducteur**.
3. Appuyez sur **Régulateur de vitesse**.
4. Appuyez sur **Intelligent**.

Modification de la vitesse programmée avec le régulateur de vitesse adaptatif intelligent

Lorsque le mode intelligent est activé, le système règle la vitesse programmée à la limite de vitesse détectée par la caméra et à la limite de vitesse fournie par le système de navigation.

Nota : La vitesse programmée se règle lorsque le système détecte une autre limite de vitesse maximale.

Nota : Les informations de limite de vitesse fournies par les données de carte de navigation peuvent être inexactes ou dépassées.

Nota : Le système vous alerte si la vitesse programmée dépasse la limite de vitesse. Voir **Témoins du régulateur de vitesse adaptatif** (page 237).

Si le système ne détecte aucune limite de vitesse, le véhicule continue à rouler à la vitesse programmée actuelle.

Vous pouvez neutraliser la vitesse programmée à tout moment. Vous pourriez devoir contourner ou annuler le système dans certaines situations, par exemple en cas d'intempéries ou si la vitesse programmée est incorrecte.

Nota : Le système peut ne pas détecter et lire les panneaux indicateurs de vitesse avec des informations conditionnelles comme un panneau clignotant, pendant certaines périodes, ou lorsque des enfants sont présents.

Nota : Dans certaines conditions, le système peut ne régler la vitesse de votre véhicule que lorsque celui-ci a dépassé le panneau de limite de vitesse.

RÉGLAGE DE LA TOLÉRANCE DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

Vous pouvez programmer une tolérance de vitesse supérieure ou inférieure à la limite de vitesse détectée.

Sélectionnez l'une des fonctions suivantes sur l'écran tactile :

1. Appuyez sur **Réglages**.
2. Appuyez sur **Assistance conducteur**.
3. Appuyez sur **Régulateur de vitesse**.
4. Appuyez sur **Intelligent**.
5. Utilisez **+** et **-** pour définir la tolérance.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – DÉPANNAGE

Nota : Selon les options et le type de tableau de bord de votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou ne sont pas disponibles.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – MESSAGES D'INFORMATION

Nota : Certains messages peuvent être abrégés ou raccourcis selon le type de tableau de bord dont vous disposez.

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif défectueux	Une anomalie empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif.
Capteur avant non aligné	Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	Une anomalie fait que le système est indisponible.
Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel	Le radar est obstrué pour cause de mauvaise visibilité en raison de mauvaises conditions météo ou d'une accumulation de glace, de boue ou d'eau devant le radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation. En raison de la nature de la technologie radar, il est possible que le système signale un avertissement d'obstruction sans que le capteur soit pour autant obstrué. Ceci peut se produire, par exemple, lors de la conduite en zone rurale clairsemée ou dans le désert. Une fausse condition d'obstruction s'annule d'elle-même ou après le redémarrage du véhicule.
Freinage auto. régl. vitesse arrêté	Vous avez sélectionné le régulateur de vitesse normal. Ce système ne freine pas ou ne réagit pas à la circulation.
Régl. vitesse adaptatif Cond. reprend le contrôle	S'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif va s'annuler et que vous devez reprendre le contrôle.
Régl. vitesse adaptatif Vit. trop basse pour activer	S'affiche lorsque la vitesse du véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif et qu'il n'y a aucun véhicule à portée devant vous.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Messages d'information du système de maintien de voie

Message	Mesure à prendre
Garder les mains sur le volant	Assurez-vous de remettre les mains sur le volant de direction et de reprendre le contrôle de la direction.
Assistance au maintien voie Non disponible	Une anomalie fait que le système est indisponible.
Activer le régulateur de vitesse adaptatif pour activer l'assistance au maintien voie	Le régulateur de vitesse adaptatif doit être activé avant de pouvoir activer l'aide au maintien de voie.

Messages d'information du régulateur de vitesse adaptatif intelligent (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse intelligent Reconnais. panneaux vitesse non disponible	Une anomalie fait que le système est indisponible.

Aides à la conduite

ALERTE CONDUCTEUR

AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.

AVERTISSEMENT: Faites régulièrement des pauses si vous vous sentez fatigué. N'attendez pas que le système vous avertisse.

AVERTISSEMENT: Certains styles de conduite peuvent déclencher un avertissement du système, même si vous ne ressentez pas de fatigue.

AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, il peut arriver que le système ne fonctionne pas. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.

AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

AVERTISSEMENT: Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

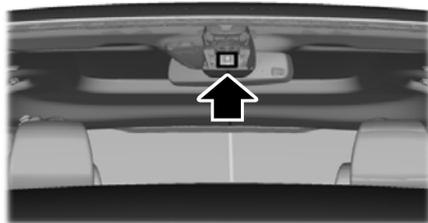
AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si votre véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford.

Nota : Retirez toute obstruction du pare-brise. Par exemple, les fientes d'oiseaux, les insectes, la neige ou la glace.

Nota : Si une caméra est obstruée ou si le pare-brise est endommagé, le système peut ne pas fonctionner correctement.

Nota : Les derniers réglages sont utilisés au redémarrage du véhicule à moins que le système détecte une clé MyKey™.

Nota : S'il est activé dans le menu, le système s'active à des vitesses supérieures à 64 km/h (40 mph).



E249505

Le système surveille votre comportement au volant à l'aide de différentes données d'entrée, notamment celles du capteur de caméra avant.

Si le système détecte que votre vigilance au volant est réduite sous un seuil limite, il vous alerte en émettant un signal sonore et en affichant un message à l'écran d'information.

Aides à la conduite

Utilisation de l'alerte conducteur

Activation et désactivation du système

Vous pouvez activer ou désactiver le système à l'écran d'information en sélectionnant Réglages, puis Aides à la conduite et enfin Alerte conducteur dans le menu. Lorsqu'il est activé, le système peut suivre l'évolution de votre niveau de vigilance en se fondant sur les données concernant la position de votre véhicule par rapport aux marquages routiers, et sur d'autres données.

Messages d'avertissement

Nota : Le système n'émet aucun avertissement à une vitesse inférieure à environ 64 km/h (40 mph).

Le système d'avertissement agit en deux étapes. Il émet d'abord un avertissement temporaire incitant le conducteur à prendre du repos. Ce message n'apparaît que quelques instants. Si le système détecte des signes de fatigue plus sérieux de la part du conducteur, il peut émettre un second avertissement qui s'affiche plus longtemps à l'écran d'information. Appuyez sur la touche OK des commandes au volant pour annuler l'avertissement. Lorsque le système est activé, il s'exécute en arrière-plan et émet un avertissement uniquement si cela est nécessaire.

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système comme suit :

- En coupant puis en rétablissant le contact.
- En immobilisant le véhicule et en ouvrant et refermant la porte conducteur.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE



AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec prudence et faites attention lorsque vous actionnez les commandes ou utilisez les fonctions du véhicule.



AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections de la route peuvent limiter les performances du capteur.



AVERTISSEMENT: Les forts contrastes lumineux à l'extérieur peuvent limiter les performances du capteur.



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.



AVERTISSEMENT: Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie, comme d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.

Aides à la conduite

⚠️ AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.

⚠️ AVERTISSEMENT: Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.

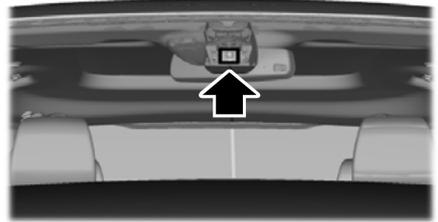
⚠️ AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'une trousse de suspension non approuvée par Ford.

Nota : Le système fonctionne à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mph).

Nota : La caméra doit pouvoir détecter un marquage de voie ou le côté de la route pour que le système puisse fonctionner.

Nota : Lorsque le mode Aide ou Alerte + Aide est sélectionné et que le système ne détecte aucune action au volant pendant une courte période, il vous alerte pour que vous gardiez les mains sur le volant de direction. **Le système peut détecter une prise trop légère sur le volant, par exemple lorsque le conducteur retire les mains du volant.**

Nota : Le système peut ne pas fonctionner correctement si l'objectif de la caméra n'est bien dégagé ou si le pare-brise est endommagé ou sale.



E249505

Le système vous signale que vous devez rester dans votre voie au moyen du système de direction et de l'écran d'affichage dans les cas où la caméra avant détecte un possible déport involontaire vers l'extérieur de la voie. En mode Alerte, le système transmet un avertissement en faisant vibrer le volant de direction. En mode Aide, le système agit sur la direction en contrebraquant légèrement pour ramener le véhicule dans la voie de circulation.

Lorsque le système fonctionne en mode combiné (mode Alerte et mode Aide), il agit sur la direction en contrebraquant légèrement pour ramener le véhicule dans la voie de circulation, puis il fait vibrer le volant si le véhicule est toujours hors des marquages de voie.

Aides à la conduite

Activation et désactivation du système



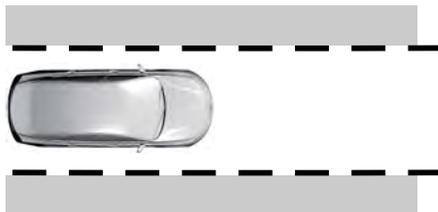
Appuyez sur le bouton du levier des clignotants pour activer ou désactiver le système.

Nota : Le réglage activé ou désactivé est mémorisé jusqu'à ce qu'il soit changé manuellement, à moins qu'une clé MyKey soit détectée. Lorsqu'une clé MyKey est détectée, le système s'active par défaut et le mode Alerte est activé.

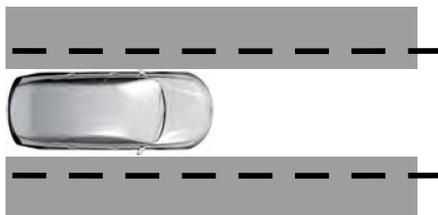
Paramètres du système

Le système utilise des menus de paramétrage optionnels. Le système mémorise votre dernière sélection connue pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

Mode : Ce paramètre permet de sélectionner les fonctions du système que vous souhaitez activer.

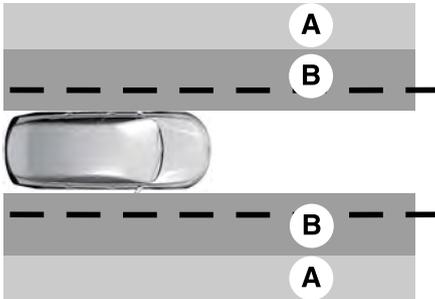


Alerte seulement – Fait vibrer le volant lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.



Aide seulement – Agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.

Aides à la conduite



A Alerte.

B Aide.

Alerte + Aide – Agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie.

Si votre véhicule continue de dévier hors de la voie après rectification du système d'aide au maintien de la trajectoire, le système fait également vibrer le volant.

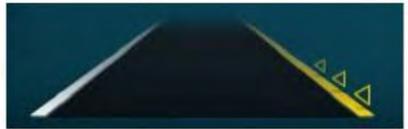
Si le véhicule reste d'un côté de la voie après l'intervention du système d'aide au suivi de voie, puis dévie de sa voie de nouveau, le système vous alerte seulement en agissant sur le volant de direction.

Nota : Les schémas d'alerte et d'aide représentent la zone de couverture globale. Ils ne fournissent pas les paramètres de zone exacte.

Intensité : Ce paramètre permet de régler l'intensité des vibrations du volant utilisées pour les modes alerte et alerte + aide. **Ce paramètre n'a aucun effet sur le mode Aide.**

- Faible
- Normale.
- Haute.

Affichage du système



Lorsque vous mettez le système en fonction, une image des marquages de voie s'affiche à l'écran d'information.

Lorsque vous désactivez le système, les images du marquage de voie ne s'affichent pas.

Lorsque le système est activé, la couleur des marquages de voie change pour indiquer l'état du système. Les couleurs utilisées ont la signification suivante :

Gris : Indique que le système est temporairement dans l'impossibilité d'émettre un avertissement ou d'intervenir sur le côté indiqué. Raison possible :

- Votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à la vitesse d'activation.
- Le clignotant est activé.
- Votre véhicule effectue une manœuvre dynamique.

Aides à la conduite

- La route ne comporte pas de marquages de voie ou ceux-ci n'apparaissent pas assez distinctement dans le champ visuel de la caméra.
- Le champ visuel de la caméra est masqué ou la caméra est incapable de détecter les marquages de voie en raison des conditions ambiantes, des conditions de la circulation ou de l'état du véhicule. Par ex. ombres, angles solaires importants, neige, pluie abondante ou brouillard, conduire derrière un gros véhicule qui bloque la voie ou y projette de l'ombre, faible éclairage des phares.

Consultez la section **Dépannage** pour obtenir de plus amples renseignements.

Blanc : indique que le système est disponible ou prêt à émettre un avertissement ou à intervenir sur le côté indiqué.

Nota : Si votre véhicule est équipé du système au maintien de voie et que ce dernier est activé, les murs sont affichés en vert plutôt qu'en blanc.

Jaune : Indique que le système d'aide au suivi de voie intervient ou vient d'intervenir.

Rouge : Indique que le système d'aide au suivi de voie émet ou vient d'émettre un avertissement.

Le système peut être désactivé temporairement en tout temps dans les cas suivants :

- Freinage brusque.
- Accélération rapide.
- utilisation d'un clignotant;
- Manœuvre d'évitement.
- le véhicule roule trop près des marquages de voie.

Dépannage

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages sur la voie?

La vitesse du véhicule n'est pas dans la plage de fonctionnement du dispositif.

Le soleil frappe directement la lentille de la caméra.

Un changement de voie intentionnel rapide s'est produit.

Le véhicule roule trop près des marquages de voie.

Le véhicule roule à grande vitesse dans les courbes.

La dernière alerte ou intervention a eu lieu il y a peu de temps.

Les marquages de voie sont ambigus, par exemple dans les zones de construction.

La luminosité ambiante change rapidement de claire à foncée ou de foncée à claire.

Décalage prononcé et soudain des marquages de voie.

Les systèmes ABS ou AdvanceTrac™ sont activés.

Aides à la conduite

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages sur la voie?

La caméra est obstruée par le brouillard ou la présence de saleté, de souillures, de givre ou d'eau sur le pare-brise.

Vous roulez trop près du véhicule qui précède.

Passage d'une voie avec marquages à une voie sans marquages, ou inversement.

De l'eau stagnante se trouve sur la route.

Marquages de voie à peine visibles, par ex. les marquages de voie jaunes partiels sur les routes de béton.

Voie trop étroite ou trop large.

La caméra n'a pas été étalonnée après le remplacement du pare-brise.

La route est étroite ou la chaussée est accidentée.

Pourquoi le véhicule, en mode Aide ou Alerte + Aide, ne revient-il pas au centre de la voie comme il le devrait?

Présence de forts vents latéraux.

Chaussée fortement bombée.

Chaussée en mauvais état, rainures ou dénivellation entre la chaussée et l'accotement.

Répartition inégale du chargement du véhicule ou gonflage inadéquat des pneus

Les pneus ont été changés ou la suspension a été modifiée.

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

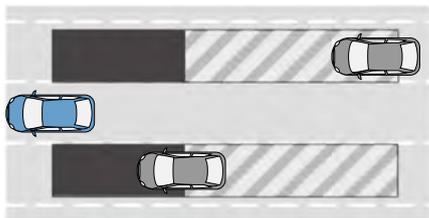


AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système d'information sur les angles morts à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs ou pour éviter de jeter un coup d'œil par-dessus l'épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

Aides à la conduite



Le système est conçu pour détecter les véhicules dans la zone d'angle mort. La zone de détection se trouve des deux côtés du véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 4 m (13 ft) au-delà du pare-chocs arrière. La zone de détection s'étend environ sur 18 m (59 ft) au-delà du pare-chocs arrière lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mph) pour vous alerter lorsque des véhicules qui roulent plus rapidement s'approchent.

Nota : Le système n'empêche pas le véhicule de toucher d'autres véhicules. Il n'est pas conçu pour détecter les véhicules stationnés, les piétons, les animaux ou d'autres infrastructures.

Utilisation du système d'information sur les angles morts

Véhicules avec boîte de vitesses automatique

Le système s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous démarrez votre véhicule.
- Vous passez en marche avant (D).
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Nota : Le système ne fonctionne pas en position de stationnement (P) ou de marche arrière (R).

Capteurs de système d'information sur les angles morts



Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière sur les deux côtés du véhicule.

Nota : Gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.

Nota : Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.

Nota : Les porte-vélos ou porte-bagages peuvent provoquer le déclenchement de fausses alertes dues à l'obstruction du capteur. Nous vous recommandons de désactiver cette fonction lorsque vous utilisez un porte-vélos ou un porte-bagages.

Nota : Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.

Si les capteurs sont obstrués, un message peut également s'afficher à l'écran d'information. Les témoins d'alerte restent allumés mais le système ne vous alerte pas.

Activation et désactivation du système d'information sur les angles morts

1. À l'aide des commandes de l'écran d'information sur le volant, sélectionnez **Réglages**.

Aides à la conduite

- Sélectionnez **Assistance conducteur**.
- Activez ou désactivez le **Angle mort**.

Si vous désactivez le système, un témoin s'allume et un message s'affiche. Lorsque vous activez ou désactivez le système, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Nota : Le système mémorise votre dernier réglage lorsque vous faites démarrer le moteur.

Nota : Le système ne pas fonctionne pas correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Pour les véhicules dotés d'un module de remorquage et d'une barre d'attelage approuvés par Ford, le système se désactive lorsque vous attelez une remorque. Pour les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre de remorquage de deuxième monte, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attelez une remorque.

Pour désactiver le système définitivement, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin du système d'information sur les angles morts



Lorsque le système détecte un véhicule, un témoin d'alerte s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Si vous activez le clignotant correspondant à ce côté de votre véhicule, le témoin d'alerte clignote.

Si le système détecte une anomalie, un témoin s'allume au tableau de bord et un message s'affiche à l'écran d'information. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : Le système peut ne pas vous avertir si un véhicule traverse rapidement la zone de détection.

Messages d'information du système d'information sur les angles morts

Message	Mesure à prendre
Angle mort non disponible Capteur bloqué Voir le manuel	S'affiche si les capteurs du système d'information sur les angles morts sont obstrués.
Alerte angle mort désactivée Remorque attachée	S'affiche lorsque vous attelez une remorque au véhicule.
Défaillance système d'angle mort	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Aides à la conduite

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système d'alerte de circulation transversale à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs ou pour éviter de regarder par-dessus l'épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne remplace en aucun cas la prudence au volant.



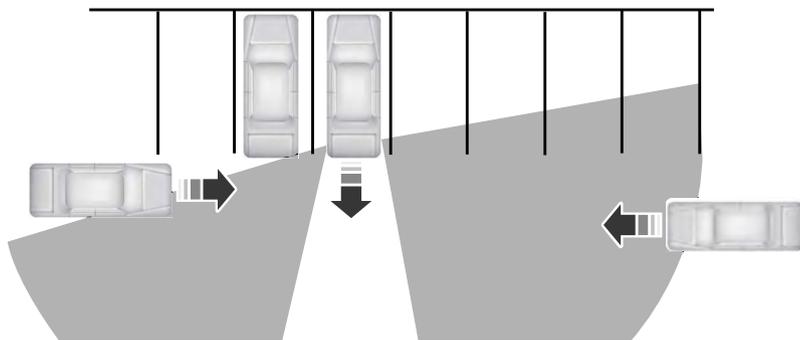
AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

Le système vous alerte lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés derrière votre véhicule lorsque vous passez en marche arrière (R).

Utilisation du système d'alerte de circulation transversale

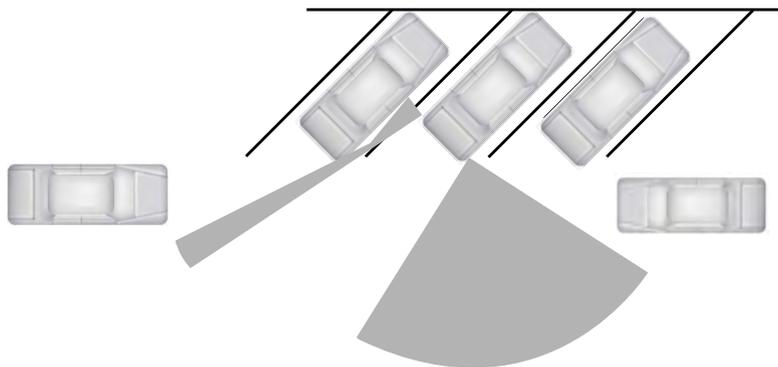
Le système détecte les véhicules qui s'approchent à une vitesse comprise entre 6 km/h (4 mph) et 60 km/h (37 mph). La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement ou totalement obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.

Le système s'active lorsque vous faites démarrer le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Le système se désactive en quittant la marche arrière (R).



Le capteur de gauche n'est que partiellement obstrué et la zone de couverture du côté droit est maximisée.

Aides à la conduite



La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles étroits. Le capteur de gauche est presque entièrement obstrué et la zone de couverture sur ce côté est très réduite.

Limites du système d'alerte de circulation transversale

Le système risque de ne pas fonctionner correctement lorsque :

- Quelque chose obstrue les capteurs.
- Les véhicules ou les objets stationnés tout près encombrent les capteurs.
- Les véhicules s'approchent à des vitesses inférieures à 6 km/h (4 mph) ou supérieures à 60 km/h (37 mph).
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 12 km/h (7 mph).
- Vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement en oblique.

Activation et désactivation du système

Pour activer ou désactiver le système, réglez les paramètres à l'écran tactile. Voir **Paramètres** (page 441).

Nota : Le système s'active chaque fois que vous établissez le contact. Pour désactiver le système définitivement, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Capteurs du système d'alerte de circulation transversale



Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière sur les deux côtés du véhicule.

Aides à la conduite

Si quelque chose obstrue les capteurs, un message peut s'afficher à l'écran d'information lorsque vous passez en marche arrière (R).

Nota : *Gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.*

Nota : *Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.*

Nota : *Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.*

Nota : *Les porte-vélos ou porte-bagages peuvent provoquer le déclenchement de fausses alertes dues à l'obstruction du capteur. Nous vous recommandons de désactiver cette fonction lorsque vous utilisez un porte-vélos ou un porte-bagages.*

Témoin d'alerte de circulation transversale



Lorsque le système détecte un véhicule qui s'approche, une tonalité retentit, un témoin s'allume dans le rétroviseur extérieur correspondant et des flèches apparaissent à l'écran d'information pour indiquer de quel côté le véhicule s'approche.

Nota : *Si aucune flèche n'apparaît, un message s'affiche à l'écran d'information.*

Si le système ne fonctionne pas correctement, un témoin s'allume au tableau de bord et un message s'affiche à l'écran d'information. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : *Dans des cas exceptionnels, le système pourrait vous avertir même si rien ne se trouve dans la zone de détection, p. ex., un véhicule plus éloigné.*

Messages d'information du système d'alerte de circulation transversale

Message	Action
Alerte Circulation transversale	S'affiche à la place des flèches d'indication lorsque le système détecte un véhicule. Vérifiez si des véhicules s'approchent.
Circul. transv. non disponible Capteur bloqué Voir le manuel	Indique que les capteurs du système d'alerte de circulation transversale sont obstrués. Nettoyez les capteurs. Si le message persiste, faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.
Défaillance syst. de circulation transversale	Le système est défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Alerte Circulation transversale désactivée Remorque attachée	S'affiche lorsque vous attachez une remorque au véhicule.

Aides à la conduite

RECONNAISSANCE DES PANNEAUX DE VITESSE (SELON

L'ÉQUIPEMENT)

Principe de fonctionnement



AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections de la route peuvent limiter les performances du capteur.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas bien fonctionner si le capteur est bloqué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.

Le système détecte les panneaux de limite de vitesse pour vous informer de la limite de vitesse en vigueur. Les panneaux de limite de vitesse détectés s'affichent à l'écran d'information. Le capteur est situé derrière le rétroviseur intérieur.

Nota : Ne faites pas réparer le pare-brise au niveau de la zone adjacente au capteur.

Nota : Les données des panneaux de limite de vitesse fournies par le système de navigation comprennent des renseignements intégrés à la version du fournisseur de données.

Nota : Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limite de vitesse ou qu'il les interprète incorrectement.

Nota : Si votre véhicule est équipé d'une trousse de suspension non approuvée par Ford, le système peut ne pas fonctionner correctement.

Nota : Utilisez toujours des ampoules de phare de remplacement conçues spécifiquement pour ce véhicule. L'utilisation d'autres ampoules pourrait diminuer les performances du système.

Le système s'active à l'établissement du contact et il n'est pas possible de le désactiver par la suite.

Utilisation de la reconnaissance des panneaux de vitesse

Réglage de l'alerte de vitesse du système

Vous pouvez régler l'alerte de vitesse du système pour vous prévenir lorsque la vitesse du véhicule dépasse la limite de vitesse reconnue par le système avec une certaine tolérance de vitesse.

Nota : Le système mémorise votre dernier réglage lorsque vous faites démarrer le moteur.

Affichage du système



Aides à la conduite

Lorsque le système détecte un panneau de limite de vitesse, la limite de vitesse s'affiche à l'écran d'information.

Nota : Si le véhicule est équipé d'un système de navigation, les données de signalisation de vitesse enregistrées pourraient influencer sur la valeur de la limite de vitesse indiquée.

Pour désactiver le système ou régler les paramètres, utilisez l'écran tactile :

1. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Assistance conducteur**.
3. Appuyez sur **Reconnaissance panneaux vitesse**.
4. Appuyez sur **Alerte vitesse**.
5. Appuyez sur **Tolérance**.
6. Utilisez **+** et **-** pour définir la tolérance.

Messages d'information

Message	Action
Signalisat. circulation Performances réduites Voir le manuel	Les données des panneaux de signalisation fournies par le système de navigation ne sont pas disponibles en raison d'un signal faible ou absent. Patientez quelques instants afin que le signal s'améliore. Si le message persiste, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

DIRECTION

Direction assistée électrique



AVERTISSEMENT: La direction assistée à commande électrique effectue des contrôles de diagnostic qui surveillent continuellement le système. Si une anomalie est détectée, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée s'affiche à l'écran d'information. Si le message s'affiche de nouveau, faites vérifier le système dès que possible.



AVERTISSEMENT: Si le système détecte une anomalie, sans qu'aucune différence dans la direction ne soit ressentie, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais. Il y a un risque de perdre la maîtrise de la direction.

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Si votre véhicule perd l'assistance électrique pendant la conduite (ou si le contact est coupé), vous pourrez diriger le véhicule manuellement, mais il faudra exercer un effort plus important. Vous devez adapter votre vitesse et votre conduite à la direction assistée réduite. Une utilisation extrême prolongée de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour tourner le volant. Cela se

Aides à la conduite

produit afin de prévenir la surchauffe interne et les dommages permanents au système de direction. Le cas échéant, le véhicule peut encore être conduit en mode manuel et aucun dommage permanent ne sera causé. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Un pneu mal gonflé.
- Une usure inégale des pneus.
- Des éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Des composants de la direction desserrés ou usés.
- Un mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION



AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les véhicules roulant dans une autre direction, ni les cyclistes ou les animaux. Soyez prêt à freiner au besoin. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas en pleine accélération ou dans les virages à grande vitesse. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions pourrait entraîner une collision et des blessures.



AVERTISSEMENT: Le système pourrait ne pas fonctionner ou ne fonctionner que partiellement par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables. La neige, la glace, la pluie, les projections de la route et le brouillard peuvent nuire au fonctionnement du système. Maintenez la caméra avant et le radar exempts de neige et de glace. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Dans certains cas, le système de détection peut ne pas fonctionner. Par exemple, la lumière du soleil directe ou faible, de mauvaises conditions climatiques, des types de véhicules non conventionnels et des piétons. Soyez prêt à freiner au besoin. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Aides à la conduite



AVERTISSEMENT: Le système ne peut pas prévenir toutes les collisions. Ce système ne remplace pas le bon jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse sécuritaires.

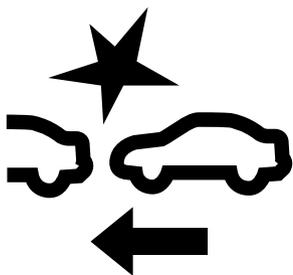
Utilisation du système d'assistance pré-collision

Le système est actif à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph) et la détection des piétons est active à des vitesses allant jusqu'à 80 km/h (50 mph).



Si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule à l'arrêt, d'un véhicule circulant dans le même sens que vous, ou d'un piéton situé sur votre trajectoire, le système offre trois niveaux de fonctionnalité :

1. Alerte.
2. Assistance au freinage
3. Freinage actif.



Alerte : Au moment de l'activation, une alerte visuelle clignote et un signal sonore retentit.

Assistance au freinage : Le système aide le conducteur à réduire la vitesse de collision en préparant le système de freinage pour un freinage rapide.

L'assistance au freinage n'applique pas automatiquement les freins. Si vous appuyez sur la pédale de frein, le système pourrait freiner davantage jusqu'à la force de freinage maximal, même si vous n'appuyez que légèrement sur la pédale de frein.

Freinage actif : Le système peut entrer en fonction s'il détermine qu'une collision est imminente. Le système peut aider le conducteur à réduire les dommages dus à l'impact ou à éviter complètement la collision.

Nota : L'assistance au freinage et le freinage actif sont actifs à des vitesses allant jusqu'à 130 km/h (80 mph). Si votre véhicule est équipé d'un capteur radar, lequel fait partie du régulateur de vitesse adaptatif, l'assistance au freinage et le freinage actif sont actifs jusqu'à la vitesse maximale de votre véhicule.

Nota : Si vous estimez que les alertes d'avertissement de collision sont trop fréquentes ou dérangeantes, alors vous pouvez réduire le niveau de sensibilité de l'alerte, bien que nous recommandions d'utiliser le réglage de sensibilité le plus élevé lorsque cela est possible. Un réglage inférieur du niveau de sensibilité produira des avertissements moins fréquents et plus tardifs.

Nota : Le système s'éteint lorsque vous désactivez manuellement AdvanceTrac™.

Aides à la conduite

Indication de la distance et alerte

(Selon l'équipement)

Cette fonction donne au conducteur, une indication graphique de l'écart de temps entre votre véhicule et les véhicules qui vous précèdent et qui se déplacent dans la même direction que vous. L'écran d'information affiche une des images suivantes.



Nota : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la fonction d'indication de la distance et d'alerte est désactivée et les images ne s'affichent pas.

Vitesse	Sensibilité	Images	Distance entre véhicules	Intervalle de temps
100 km/h (62 mph)	Normale	Gris	>25 m (82 ft)	>0.9sec
100 km/h (62 mph)	Normale	Jaune	17–25 m (56–82 ft)	0.6sec — 0.9sec
100 km/h (62 mph)	Normale	Rouge	<17 m (56 ft)	<0.6sec

Assistance aux manœuvres d'évitement (Selon l'équipement)

Si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule immobile ou qui roule dans le même sens, le système vous aide à contourner ce véhicule.

Le système s'active uniquement lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le système d'avertissement de collision détecte un véhicule qui précède et commence à appliquer le freinage actif.
- Le volant est tourné pour tenter de contourner un véhicule.

Aides à la conduite

Après avoir tourné le volant, le système fournit une assistance supplémentaire à la direction pour vous aider à contourner le véhicule. Après avoir contourné le véhicule, le système fournit une assistance supplémentaire à la direction dans le sens opposé pour vous inciter à retourner dans votre voie. Le système se désactive automatiquement après avoir dépassé complètement le véhicule.

Nota : Le système ne contourne pas automatiquement un véhicule. Le système ne s'active pas si vous ne tournez pas le volant.

Nota : Le système ne s'active pas si la distance entre le véhicule qui vous précède est trop courte et qu'une collision est inévitable.

Réglage des paramètres du système d'assistance pré-collision

Selon les options de votre véhicule, les réglages d'avertissement de collision sont effectués à l'écran suivant :

- Écran d'information. Voir **Généralités** (page 115).
- Écran tactile. Voir **Paramètres** (page 441).

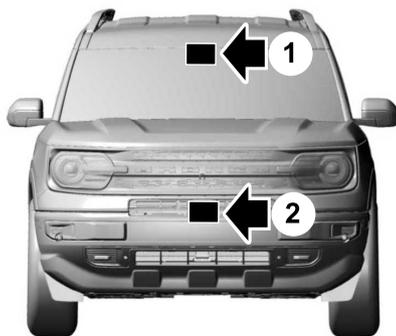
Vous pouvez ajuster les réglages suivants :

- Choisissez parmi les trois niveaux de sensibilité de l'alerte et de distance.
- Activez ou désactivez les fonctions d'alerte et de distance.
- Au besoin, activez ou désactivez le freinage actif.
- Au besoin, activez ou désactivez l'assistance aux manœuvres d'évitement.

Nota : Le freinage actif et l'assistance aux manœuvres d'évitement s'activent chaque fois que le contact est établi.

Nota : Si le freinage actif est désactivé, l'assistance aux manœuvres d'évitement se désactive.

Capteurs obstrués



- 1 Caméra
- 2 Capteur radar (selon l'équipement)

Si un message concernant une caméra ou un capteur obstrué s'affiche à l'écran d'information, les images de la caméra ou les signaux radar sont obstrués. Si le véhicule est équipé d'un capteur radar, celui-ci est situé derrière le cache du bouclier, au centre de la calandre inférieure. Si une caméra ou un capteur est obstrué(e), le système d'assistance pré-collision peut ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait réduire les performances du système. Le tableau suivant répertorie la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives à prendre.

Aides à la conduite

Dépannage de la caméra

État	Mesure à prendre
Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué.	Nettoyez l'extérieur du pare-brise devant la caméra.
Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message reste affiché à l'écran.	Patientez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que la caméra puisse détecter l'absence d'obstruction.

Diagnostic du radar (selon l'équipement)

État	Mesure à prendre
La surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou est obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar logé dans la calandre est propre, mais le message reste affiché.	Patientez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le capteur radar puisse détecter l'absence d'obstruction.
Une forte pluie, des projections de la route, de la neige ou du brouillard perturbent les signaux radar.	Le système d'assistance pré-collision est temporairement désactivé. Le système d'assistance pré-collision se réactive peu après l'amélioration des conditions météorologiques.
L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	Le système d'assistance pré-collision est temporairement désactivé. Le système d'assistance pré-collision se réactive peu après l'amélioration des conditions météorologiques.
Le radar est désaligné en raison d'un choc à l'avant.	Faites vérifier la couverture et le fonctionnement corrects du radar.

Nota : Pour que le système puisse fonctionner correctement, la caméra doit avoir une bonne visibilité de la route. Faites réparer tout dommage du pare-brise dans le champ visuel de la caméra.

Nota : Si quelque chose frappe l'avant de votre véhicule ou si des dommages surviennent et que votre véhicule est équipé d'un capteur radar, la zone de détection du radar pourrait changer. La détection peut donc être erronée ou ne pas se produire. Faites vérifier la couverture et le fonctionnement corrects du radar.

Commande des modes G.O.A.T.

QU'EST-CE QUE LA COMMANDE DES MODES G.O.A.T.

Votre véhicule comporte plusieurs modes de conduite sur tout type de terrain (G.O.A.T.) que vous pouvez sélectionner selon les conditions de conduite. Selon le mode que vous sélectionnez, le système adapte différents réglages du véhicule.

FONCTIONNEMENT DE LA COMMANDE DES MODES G.O.A.T.

Chaque mode de conduite sélectionnable modifie divers réglages électroniques et mécaniques de votre véhicule afin d'en adapter la performance et les caractéristiques de conduite aux conditions de conduite sur route ou hors route. Le système peut modifier l'effort et la sensation de la direction, l'antipatinage, le contrôle de stabilité, les commandes du châssis, la réponse du groupe motopropulseur, les points de passage des rapports de la boîte de vitesses, les réglages de transmission quatre roues motrices et le niveau de bruit à l'échappement à un réglage prédéterminé selon le mode de conduite que vous avez sélectionné.

Votre véhicule repasse en mode normal chaque fois que vous le démarrez.

Nota : *Votre véhicule effectue des vérifications de diagnostic qui surveillent continuellement le bon fonctionnement de tous les systèmes. Si un mode n'est pas disponible en raison d'une anomalie, votre véhicule passe par défaut en mode normal et la transmission demeure au mode quatre roues motrices que vous aviez sélectionné avant l'apparition de l'anomalie.*

SÉLECTION D'UN MODE G.O.A.T. - 1.5L ECOBOOST™



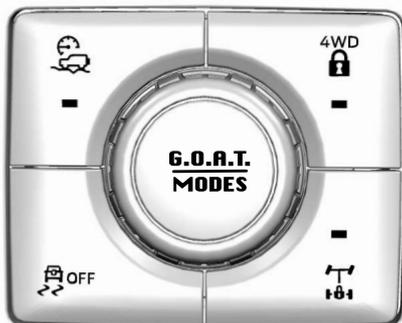
Utilisez la commande **G.O.A.T. MODES** sur la console pour sélectionner un mode de conduite.

Nota : *Il peut ne pas être possible de changer de mode G.O.A.T. lorsque le contact est coupé.*

Nota : *Le mode sélectionné s'affiche sur l'écran d'information.*

Commande des modes G.O.A.T.

SÉLECTION D'UN MODE G.O.A.T. - 2.0L ECOBOOST™



Utilisez la commande **G.O.A.T. MODES** sur la console pour sélectionner un mode de conduite.

Nota : Il peut ne pas être possible de changer de mode G.O.A.T. lorsque le contact est coupé.

Nota : Le mode sélectionné s'affiche sur l'écran d'information.

MODES G.O.A.T.

ÉCO



Pour une conduite efficace. Ce mode permet d'optimiser la consommation de carburant et contribue à accroître l'autonomie.

BOUE/ORNIÈRE - 2.0L ECOBOOST™



Pour la conduite hors route. Ce mode améliore les performances du véhicule pour traverser des terrains boueux, des ornières ou des terrains irréguliers. Les rapports inférieurs tiennent plus longtemps en mode Boue/ornière pour maintenir l'élan dans des conditions molles. Le mode Boue/ornière engage le verrouillage des quatre roues motrices que vous pouvez désactiver à l'aide du sélecteur de mode de conduite. Le mode Boue/ornière optimise le freinage pour les conditions hors route, ce qui permet de corriger rapidement la trajectoire et de minimiser la distance d'arrêt sur les surfaces déformables. Le bruit du moteur augmente en mode Boue/ornière.

La fonction de blocage de différentiel arrière est disponible en mode Boue/ornière. Lorsqu'elle est activée, elle s'engage sous 48 km/h (30 mph).

Nota : Le système de caméra avant s'active lorsque le mode Boue/ornière est activé. Vous pouvez éteindre la caméra à l'aide du bouton situé sur la chaîne audio.

Nota : Ce mode peut aider à dégager votre véhicule s'il est enlisé dans la neige profonde ou le sable.

Nota : L'utilisation du mode Boue/ornière sur des chaussées sèches et dures pourrait produire des vibrations, le blocage de la transmission et une usure excessive potentielle des pneus et du véhicule.

NORMAL



Pour la conduite quotidienne. Ce mode est un compromis entre le plaisir, le confort et la commodité. Ce mode est activé par défaut chaque fois que le contact est établi.

Commande des modes G.O.A.T.

La fonction de blocage de différentiel arrière est disponible en mode normal. Lorsqu'elle est activée, elle s'engage sous 24 km/h (15 mph).

ROCHE/TRACTION - 2.0L ECOBOOST™



Pour la conduite hors route. Pour une aptitude optimale au franchissement de rochers. Le mode Roche/traction engage le verrouillage des quatre roues motrices. Il optimise les systèmes du véhicule pour offrir un maximum d'adhérence et des performances optimisées à basses vitesses. Les rapports inférieurs tiennent plus longtemps en mode Roche/traction pour limiter les changements de rapport lors du franchissement de rochers et d'obstacles. La pédale d'accélérateur est amortie pour améliorer le contrôle de l'accélérateur et minimiser les changements de vitesse sur les terrains accidentés. La direction est optimisée pour limiter les efforts et les secousses. Le mode Roche/traction optimise le freinage pour les conditions hors route, ce qui permet de corriger rapidement la trajectoire et de minimiser la distance d'arrêt sur les surfaces déformables. Le bruit du moteur augmente en mode Roche/traction.

La fonction de blocage du différentiel arrière est activée en mode Roche/traction. Lorsqu'elle est activée, elle s'engage sous 48 km/h (30 mph). Vous pouvez la désactiver à l'aide du sélecteur de mode de conduite.

Nota : Le système de caméra avant s'active lorsque le mode Roche/traction est activé. Vous pouvez éteindre la caméra à l'aide du bouton situé sur la chaîne audio.

Nota : Ce mode peut aider à dégager votre véhicule s'il est enlisé dans la neige profonde ou le sable.

Nota : N'utilisez pas ce mode lorsque vous conduisez sur une chaussée sèche et dure. Cela pourrait produire des vibrations, le blocage de la transmission et une usure excessive des pneus et du véhicule, selon le mode quatre roues motrices sélectionné.

SABLE



Pour une conduite hors route plus dynamique. Le mode Sable convient à la conduite hors route sur du sable mou et sec ou en conditions profondes. Les rapports inférieurs tiennent plus longtemps en mode Sable pour maintenir l'élan dans des conditions molles. Le mode Sable engage le verrouillage des quatre roues motrices que vous pouvez désactiver à l'aide du sélecteur de mode de conduite. Le mode Sable optimise le freinage pour les conditions hors route, ce qui permet de corriger rapidement la trajectoire et de minimiser la distance d'arrêt sur les surfaces déformables. Le bruit du moteur augmente en mode Sable.

La fonction de blocage du différentiel arrière est activée en mode Sable. Lorsqu'elle est activée, elle s'engage sous 48 km/h (30 mph). Vous pouvez la désactiver à l'aide du sélecteur de mode de conduite.

Nota : Le système de caméra avant s'active lorsque le mode Sable est activé. Vous pouvez éteindre la caméra à l'aide du bouton situé sur la chaîne audio.

Nota : L'utilisation du mode Sable sur des chaussées sèches et dures pourrait produire des vibrations, le blocage de la transmission et une usure excessive potentielle des pneus et du véhicule.

Commande des modes G.O.A.T.

Nota : Ne l'utilisez pas sur des surfaces fermes et glissantes, comme les routes pavées recouvertes de neige ou de glace, ou pour la conduite sur la neige damée. Pour les surfaces glissantes et fermes, utilisez le mode Glissant.

GLISSANT



Pour les conditions de route non idéales, comme une chaussée enneigée ou couverte de glace.

Vous pouvez utiliser ce mode sur les terrains dont les surfaces sont fermes et recouvertes de matériaux meubles, humides ou glissants. Le mode Glissant réduit la réactivité de l'accélérateur et optimise les changements de rapport pour les surfaces glissantes.

La fonction de blocage de différentiel arrière est disponible en mode Glissant. Lorsqu'elle est activée, elle s'engage sous 24 km/h (15 mph).

Nota : N'utilisez pas ce mode lorsque vous conduisez sur une chaussée sèche et dure. Cela pourrait produire des vibrations, le blocage de la transmission et une usure excessive des pneus et du véhicule, selon le mode quatre roues motrices sélectionné.

SPORT



Pour une conduite sportive optimisant la tenue de route et la réactivité. Ce mode augmente la réactivité de la pédale d'accélérateur et procure une sensation de conduite plus sportive. Le groupe motopropulseur retient plus longtemps les rapports inférieurs, ce qui aide votre véhicule à accélérer plus vite. La direction est optimisée pour permettre un effort plus important avec plus de secousses. Le bruit du moteur augmente en mode Sport.

COMMANDE DES MODES G.O.A.T. – DÉPANNAGE

COMMANDE DES MODES G.O.A.T. – TÉMOINS



Certains modes de conduite réduisent l'efficacité de l'antipatinage et du contrôle de stabilité et le témoin s'allume sur le tableau de bord.

Commande des modes G.O.A.T.

COMMANDE DES MODES G.O.A.T. – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Détails
Passer au mode conduite normale pour une meilleure performance remorque	S'affiche lorsque le système passe en mode normal pour soutenir le rendement de remorquage.
Mode conduite non disponible	S'affiche lorsque vous sélectionnez un mode de conduite qui n'est pas disponible. Sélectionnez un autre mode.
Mode conduite Préconditions non remplies	S'affiche lorsque vous sélectionnez un mode de conduite qui n'est pas disponible. Vérifiez le mode quatre roues motrices et le différentiel autobloquant électronique avant de sélectionner un mode de conduite.
Mode conduite Sélection réduite à cause d'une anomalie système	S'affiche lorsque vous sélectionnez un mode qui n'est pas disponible. Faites vérifier le système.
Mode 4x4 sélectionné non disponible en mode conduite actuel	S'affiche lorsque vous sélectionnez un mode quatre roues motrices qui n'est pas disponible au mode actuel. Sélectionnez un mode quatre roues motrices disponible.
Différentiel blocable sélectionné non disponible au mode de conduite actuel	S'affiche lorsque vous sélectionnez un mode de différentiel autobloquant électronique qui n'est pas disponible au mode actuel. Sélectionnez un mode de différentiel à blocage électronique disponible.

Commande des modes G.O.A.T.

COMMANDE DES MODES G.O.A.T. – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi le système est-il passé par défaut en mode normal ?

Si un mode n'est pas disponible en raison d'une défectuosité, le système passe en mode normal et les réglages de transmission restent les mêmes qu'avant l'apparition de l'anomalie.

Transport de charges

PORTE-CHARGE ET PORTE-BAGAGES DE TOIT



AVERTISSEMENT: Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Exercez une vigilance accrue lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Placez les charges sur les barres transversales fixées aux longerons pour une utilisation correcte de la galerie porte-bagages. Nous vous recommandons également d'utiliser nos traverses d'origine, conçues pour votre véhicule, avec votre système de porte-bagages.

Assurez-vous d'arrimer solidement la charge. Vérifiez si la charge est correctement arrimée avant de prendre la route ainsi qu'à chaque ravitaillement.

Nota : *Ne placez aucune charge directement sur le pavillon. Le pavillon n'est pas conçu pour supporter directement une charge.*

Charges de pavillon maximales

Nota : *La charge de pavillon maximale est basée sur la charge répartie uniformément sur les barres transversales.*

Poids sur les longerons (total)	Charge maximale sur le toit
Véhicules équipés d'un toit panoramique.	45 kg (100 lb)
Véhicules sans toit panoramique.	68 kg (150 lb)

Nota : *Lors de l'utilisation de barres transversales fixées aux longerons, vous devez en soustraire le poids de la charge maximale recommandée pour déterminer la charge maximale réelle. Consultez le fabricant des barres transversales fixées aux longerons pour plus de renseignements.*

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des

Transport de charges

termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :

TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY TOTAL : 5 FRONT: 2 REAR: 3

The combined weight of occupants, and cargo should never exceed **385 kg or 850 lbs.**

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	XXX/XXXXX XXX	XXXKPA, XXPSI	
REAR	XXX/XXXXX XXX	XXXKPA, XXPSI	
SPARE	NONE	NONE	

TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY / NOMBRE DE PLACES TOTAL 5 FRONT AVANT 2 REAR ARRIERE 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed **396 kg or 875 lbs.**
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser

TIRE / PNEU	SIZE / DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE / PRESSION DES PNEUS À FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	XXX/XXXXX XXX	XXXKPA, XXPSI	
REAR ARRIERE	XXX/XXXXX XXX	XXXKPA, XXPSI	
SPARE / SECOURS	XXX/XXXXX XXX	XXXKPA, XXPSI	

Charge utile

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus

et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le pied milieu, soit sur le rebord de la porte du conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge. Recherchez la mention "Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb" afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.



AVERTISSEMENT: La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez aucune

Transport de charges

charge même si de l'espace est disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

PMAX (Poids maximal autorisé sur essieu)

PMAX est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.

PTAC (Poids total autorisé en charge)

PTAC est le poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.

Exemple d'étiquette d'homologation de sécurité :





AVERTISSEMENT: Un dépassement du poids total autorisé en charge inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

Poids en charge maximal de remorque

Le poids en charge maximal de remorque est le poids maximal possible d'une remorque complètement chargée que le véhicule peut remorquer. Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque fourni par un concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.

Transport de charges

PTRA (Poids total roulant autorisé)

PTRA est le poids maximal permis du véhicule et de la remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le circuit de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge et non du poids total roulant autorisé.) Il faut prévoir des circuits de freinage distincts pour tracter en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur.

Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

Nota : *Pour obtenir de plus amples de renseignements sur la traction d'une remorque, procurez-vous un Guide de remorquage de loisir et de traction de remorque auprès d'un concessionnaire autorisé.*



AVERTISSEMENT: Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figurent sur l'étiquette d'homologation.



AVERTISSEMENT: Ne vous servez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure à celle des pneus d'origine car ils pourraient réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.



AVERTISSEMENT: Tout dépassement du poids total nominal autorisé en charge peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge approuvée :

1. Recherchez la mention "Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb" sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.

Transport de charges

- Le résultat indique la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur "XXX" est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb ($1\,400 - 750 [5 \times 150] = 650$ lb).
- Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement qui seront chargés dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
- Si le véhicule doit tracter une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur réduit la capacité de charge des bagages et du chargement de votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le conducteur et quatre amis ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez

en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\,400 \text{ lb} - (5 \times 220 \text{ lb}) - (5 \times 30 \text{ lb}) = 1\,400 - 1\,100 - 150 = 150 \text{ lb}$. La réponse est oui, votre capacité de charge est suffisante pour transporter vos quatre amis et tous les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 - (5 \times 99) - (5 \times 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 \text{ kg}$.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 lb (220 kg), le calcul s'établit comme suit : $1\,400 \text{ lb} - (2 \times 220 \text{ lb}) - (12 \times 100 \text{ lb}) = 1\,400 - 440 - 1\,200 = -240 \text{ lb}$. Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 - (2 \times 99) - (12 \times 45) = 635 - 198 - 540 = -103 \text{ kg}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 lb). Si vous retirez

Transport de charges

trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\ 400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\ 400 - 440 - 900 = 60$ lb. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (9 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 405 = 32$ kg.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Directives spéciales concernant le chargement à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

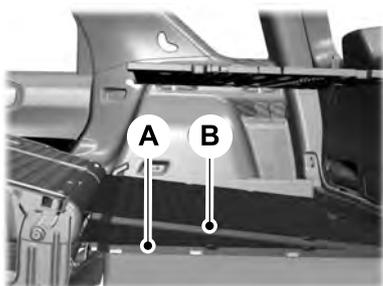


AVERTISSEMENT: Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Faites

preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Coffre à bagages

RÉGLAGE DU PLANCHER DE CHARGEMENT DE COFFRE À BAGAGES

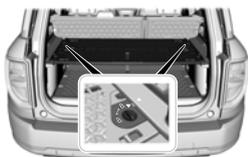


- A Plancher de chargement.
- B Plancher de chargement oblique.

Le plancher de chargement peut être ajusté à une position plus haute pour obtenir un plancher de chargement entièrement plat lorsque les sièges arrière sont repliés.

RÉGLAGE DU SÉPARATEUR DE COFFRE À BAGAGES

Position de plage arrière



1. Glissez le séparateur de coffre à bagages sur les glissières de chaque côté du véhicule.
2. Alignez les triangles sur les loquets et tournez pour verrouiller la plage arrière en place.

Nota: N'utilisez pas la plage arrière comme siège.

Nota: Le poids maximal que peut supporter la plage arrière est de 13 kg (29 lb).

Nota: Rangez ou repliez la plage arrière lorsqu'elle n'est pas utilisée dans son intégralité.

Position de plage arrière repliée



Repliez le séparateur de coffre à bagages.

Nota: Le séparateur de coffre à bagages doit être verrouillé en place dans la position plage arrière avant d'être replié.

Nota: N'utilisez pas la plage arrière comme siège.

Nota: Le poids maximal que peut supporter la plage arrière est de 13 kg (29 lb).

Nota: Nous recommandons l'utilisation de cette position afin d'éviter tout bruit lors de la conduite si aucun objet n'est placé sur la plage arrière.

Position de table



1. Glissez le séparateur de coffre à bagages vers la première position de verrouillage.

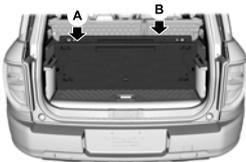
Coffre à bagages

- Alignez les triangles et tournez les loquets pour procéder au verrouillage en place.
- Déployez les pieds de la table et verrouillez-les en place sur le pare-chocs.

Nota : La plage arrière doit être verrouillée dans la première position de verrouillage avant que les pieds de la table ne soient déployés.

Nota : Le poids maximal que peut supporter la plage arrière est de 13 kg (29 lb).

Position de séparateur



- A Position de séparateur avant.
- B Position de séparateur arrière.

Repliez le séparateur et insérez-le dans les fentes prévues à cet effet.

Position de rangement



Rangez le séparateur de coffre à bagages derrière le siège arrière.

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE



AVERTISSEMENT: La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excédera les limites du véhicule. Elle risquera d'endommager le moteur, la boîte de vitesses et le châssis et de causer une perte de maîtrise du véhicule, son retournement et des blessures.



AVERTISSEMENT: Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.

Nota : Voir **Poids de remorquage recommandés** (page 278).

Votre véhicule peut comporter des dispositifs électriques, comme des fusibles ou des relais, dédiés au remorquage. Voir **Fusibles** (page 309).

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement d'un véhicule ou d'une remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, à l'essieu, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces composants régulièrement pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Disposition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds pour qu'ils soient centrés entre les pneus gauche et droit de la remorque.

Remorquage

- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne chargez pas la remorque de façon que le poids final sur le timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10 à 15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez un support de boule de la hauteur et de la capacité de charge appropriées. Lorsque le véhicule et la remorque chargés sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau ou s'incliner légèrement vers le bas à l'arrière du véhicule, vu de côté.

Lors de la conduite avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans un autre chapitre du présent manuel. Voir **Limite de charge** (page 268).

Vous trouverez également des renseignements dans le **Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque** disponible chez votre concessionnaire autorisé, ou en ligne.

Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque en ligne

Site Web

<http://www.fleet.ford.com/towing-guides/>

DISPOSITIF ANTILOUVOIEMENT DE LA REMORQUE



AVERTISSEMENT: La désactivation de la fonction de stabilisation de la remorque accroît le risque de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves, voire mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si

vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en matière de remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et d'assurer une conduite sécuritaire.

Nota : Ce dispositif n'est pas conçu pour prévenir le louvoiement de la remorque, mais plutôt de le réduire lorsqu'il s'amorce.

Nota : Ce dispositif ne peut empêcher toutes les remorques de louvoyer.

Remorquage

Nota : *Dans certains cas, si la vitesse de votre véhicule est trop élevée, le système peut s'activer maintes fois et réduire graduellement la vitesse de votre véhicule.*

La fonction serre les freins de chaque roue et réduit le couple moteur afin de permettre la stabilisation du véhicule. Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et un message s'affiche sur l'écran

d'information. Voir **Messages d'information** (page 120). Ralentissez, immobilisez le véhicule avec précaution en bordure de route et vérifiez la répartition correcte de la charge. Voir **Transport de charges** (page 268).

Vous pouvez désactiver cette fonction à l'écran d'information. Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Marché	Site Web
États-Unis d'Amérique	https://www.fleet.ford.com/towing-guides/
Canada	https://www.fleet.ford.ca/towing-guides/

Remorquage

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

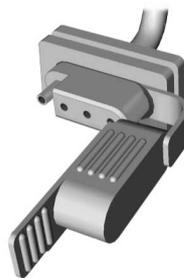
Pour un remorquage en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- Ne tractez pas de remorque tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule sur au moins 1 600 km (1 000 mi).
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tirez une remorque. Consultez votre Guide des services d'entretien périodique.
- Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Les définitions des termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et l'étiquette d'homologation de sécurité ainsi que les directives sur le calcul de la charge de votre véhicule figurent dans le chapitre Transport de charge. Voir **Limite de charge** (page 268).

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque chargée.

Connecteur de remorque (Selon l'équipement)



Pour brancher le connecteur de remorque au véhicule, utilisez uniquement un connecteur adapté au véhicule et à la remorque.

Nota : *Installez le capuchon protecteur imperméable sur le connecteur de remorque lorsque il n'est pas utilisé. Cela vous aide à éviter les dommages causés par l'eau et la défaillance du connecteur de remorque.*

Nota : *Vous ne pouvez pas utiliser un connecteur de câblage de remorque à sept broches pour l'équipement d'éclairage de votre véhicule et de la remorque.*

Couleur	Fonction
Jaune	Clignotant gauche et feu arrière
Blanc	Masse (-)
Vert	Clignotant droit et feu arrière
Brun	Feux de position

Attelages

N'utilisez aucun attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule.

Remorquage

Répartissez la charge dans la remorque de façon que 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Chaînes de sécurité

Nota : *N'attachez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Attachez toujours les chaînes de sécurité de la remorque aux crochets de l'attelage du véhicule.

Pour relier les chaînes de sécurité de la remorque, croisez-les sous le timon de la remorque en laissant suffisamment de mou pour prendre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque



AVERTISSEMENT: Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement au circuit de freinage du véhicule. La puissance de freinage de votre véhicule pourrait être insuffisante, ce qui augmenterait fortement le risque de collision.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La valeur retenue pour le fonctionnement du circuit de freinage du véhicule tracteur est le poids total autorisé en charge, et non le poids total roulant autorisé.

Des circuits de freinage distincts et en bon état sont essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques qui pèsent plus de 1 500 lb (680 kg) une fois chargées.

Feux de remorque



AVERTISSEMENT: Ne branchez jamais le câblage d'un feu de remorque sur les circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager le circuit électrique et provoquer un incendie. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux stop, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions d'une combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez les virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas les bordures de trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne conduisez pas à plus de 113 km/h (70 mph) lors des premiers 800 km (500 mi).
- Ne démarrez pas en accélérant brusquement;
- Après avoir parcouru 80 km (50 mi), vérifiez minutieusement l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.

Remorquage

- En cas d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et relever le rendement du climatiseur.
- Désactivez le régulateur de vitesse avec de lourdes charges ou dans des régions montagneuses. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans les montées longues et prononcées.
- Passez à une vitesse inférieure lorsque vous conduisez en descente sur une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité.
- Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction de traction, utilisez ce mode lors du remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tractez une remorque. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez de stationner en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :
 1. Tournez le volant de manière à orienter les pneus de votre véhicule dans un sens permettant d'éviter un retour à la circulation;
 2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule;
 3. placez la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P);
- 4. Placez des cales de roue à l'avant et à l'arrière des roues de la remorque. Les cales ne sont pas fournies avec votre véhicule.

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine (PWC).

Nota : Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.

Nota : Rebranchez le câblage électrique de la remorque **après** l'avoir sortie de l'eau.

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière.
- Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains composants du véhicule :

- Causant ainsi des dommages internes aux composants;
- En nuisant à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez le lubrifiant pour pont arrière chaque fois que ce dernier a été immergé dans l'eau. L'eau pourrait avoir contaminé le lubrifiant pour pont arrière, qui n'est pas normalement vérifié ou remplacé à moins qu'une fuite ne soit soupçonnée ou que la réparation de l'autre essieu ne soit nécessaire.

Remorquage

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est équipé d'un verrou de direction, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou marche lors d'un remorquage.

Si votre véhicule est en panne (lorsqu'un chariot porte-roues ou un véhicule à plateforme ne sont pas disponibles), il peut être remorqué à plat avec les quatre roues au sol, peu importe la configuration de groupe motopropulseur ou de boîte de vitesses, dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant en vue du remorquage roulant vers l'avant.
- Reportez-vous à la procédure de déverrouillage manuel de la position de stationnement. Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 194). Sinon, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Nota : Si vous n'êtes pas certain de la configuration du véhicule, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Remorquage de loisir – Véhicules à traction avant (Selon l'équipement)

Vous ne pouvez pas remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir avec toutes les roues au sol, car cela pourrait endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Placez les roues avant sur un chariot porte-roues. Si vous utilisez un chariot porte-roues, suivez les directives précisées par le fournisseur.

Remorquage de loisir – Véhicules à propulsion arrière (Selon l'équipement)

Vous ne pouvez pas remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir avec toutes les roues au sol, car cela pourrait endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Ford recommande de remorquer votre véhicule avec les quatre roues soulevées du sol, par exemple sur une remorque prévue à cet effet. Sinon, vous ne pouvez pas remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir.

Remorquage de loisir – Véhicules à traction intégrale et à quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Vous ne pouvez pas remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir avec toutes les roues au sol, car cela pourrait endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Ford recommande de remorquer votre véhicule avec les quatre roues soulevées du sol, par exemple sur une remorque prévue à cet effet. Sinon, vous ne pouvez pas remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir.

Conseils de conduite

CONDUITE HORS ROUTE

QU'EST-CE QUE LA CONDUITE HORS ROUTE

La conduite hors route consiste à conduire votre véhicule sur des routes ou pistes non pavées recouvertes de terre, de cailloux, de sable et de boue.

Votre véhicule a été conçu et équipé pour vous permettre d'explorer des endroits où la route ne peut pas vous mener, que vous choisissiez une piste en forêt ou une étendue désertique.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA CONDUITE HORS ROUTE



AVERTISSEMENT: Si vous continuez de conduire votre véhicule lorsque le moteur surchauffe, le moteur pourrait s'arrêter de façon imprévisible. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Avant de conduire votre véhicule hors route, consultez les autorités locales pour connaître les pistes et zones de loisirs autorisées pour la pratique de la conduite hors route. Assurez-vous également de connaître toutes les exigences d'enregistrement de votre véhicule tout-terrain dans la zone où vous prévoyez circuler.

Le Programme éducatif "Tread Lightly" a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et règlements relatifs aux espaces naturels protégés. Le "U.S. Forest Service" et le "Bureau of Land

Management" du ministère de l'Intérieur des États-Unis vous incitent à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique lorsque vous visitez des parcs nationaux ou d'autres domaines publics et privés.

Avant de conduire votre véhicule hors route, réalisez une inspection générale du véhicule pour vous assurer qu'il est en parfait état de fonctionnement.

Avant de vous aventurer hors route, ayez une représentation mentale précise du soubassement du véhicule. Découvrez l'emplacement des éléments bas et des plaques de protection susceptibles de se trouver sur le véhicule. Vous pouvez éviter de les accrocher sur des cailloux et d'autres obstacles si vous savez où ils se trouvent.

Mémoriser certaines dimensions de base vous aidera à gérer les obstacles hors route en toute confiance. Apprenez à connaître la hauteur et la largeur de votre véhicule, son point le plus bas, sa profondeur de passage à gué et ses angles. Familiarisez-vous avec les caractéristiques technologiques embarquées de votre véhicule.

Nous vous recommandons de partir hors route à au moins deux véhicules. Le compagnonnage assure une aide immédiate dans le cas où un des véhicules s'enliserait ou subirait une avarie.

Nous vous recommandons également de vous munir d'un équipement tel qu'une trousse de premiers soins, de l'eau, des sangles de remorquage et un téléphone cellulaire ou satellite lorsque vous prévoyez des excursions hors route.

Conseils de conduite

TECHNIQUES DE BASE DE CONDUITE HORS ROUTE

Saisissez le volant de direction avec les pouces à l'extérieur du cercle. Ceci réduit les risques de blessures dues aux mouvements brusques de volant qui surviennent lors de la conduite sur terrain accidenté.

Accélérez, freinez et dirigez le véhicule en douceur. Les interventions brusques peuvent causer une perte d'adhérence du véhicule, surtout sur terrain incliné ou lorsque vous franchissez des obstacles comme des roches ou des troncs d'arbres.

Regardez le terrain devant vous en notant les obstacles à venir, les changements de texture de la surface ou de couleur, ou tout autre facteur qui pourrait indiquer un changement d'adhérence. Adaptez la vitesse du véhicule et sa trajectoire afin d'éviter toute perte d'adhérence. Les conditions peuvent varier, entraînant une modification du parcours au jour le jour. Indiquez les obstacles à l'aide des repères du système GPS pour éviter des dommages potentiels au véhicule. Au besoin, sortez de votre véhicule et vérifiez le terrain.

Pendant la conduite hors route, si la suspension avant ou arrière bute en fin de course ou si les plaques de protection touchent souvent le sol, ralentissez pour éviter d'endommager votre véhicule.

Si vous roulez dans un endroit poussiéreux, assurez-vous de conserver une distance suffisante entre votre véhicule et ceux qui précèdent pour garantir une visibilité adéquate.

Pendant la conduite hors route, vérifiez que vos essuie-glaces et vos lave-glaces fonctionnent correctement et ralentissez pour une meilleure visibilité.

Pendant la conduite dans une étendue désertique, nous vous recommandons de conduire avec les phares allumés pour que les autres conducteurs vous voient facilement.

Pendant la conduite en convoi avec d'autres véhicules, nous vous recommandons d'utiliser des moyens de communication pour que le premier véhicule signale aux véhicules qui suivent les obstacles à venir.

Maintenez une garde au sol suffisante et choisissez une trajectoire qui limite le risque de frottement du soubassement du véhicule.

En négociant les obstacles à basse vitesse, appliquez une légère pression des freins tout en actionnant la pédale d'accélérateur pour franchir les obstacles de manière plus contrôlée.

La conduite hors route exige beaucoup de concentration. Même si la loi locale n'interdit pas la consommation d'alcool pendant la conduite hors route, nous la déconseillons.

CONDUITE HORS ROUTE

Conduite sur la neige et sur la glace



AVERTISSEMENT: Si vous roulez sur une chaussée glissante qui nécessite l'usage de chaînes ou de câbles à neige, il est impératif de conduire avec précaution. Roulez doucement, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres brusques pour réduire les risques de pertes de maîtrise qui peuvent causer des blessures graves ou mortelles. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Conseils de conduite

Sur la neige et la glace, un véhicule à quatre roues motrices présente des avantages par rapport à un véhicule à deux roues motrices, mais il peut tout de même dérapier comme tout autre véhicule. Si votre véhicule glisse lors de la conduite sur la neige ou la glace, tournez le volant de direction dans le sens du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule. Sur la neige et la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Lorsque le véhicule est immobile, appuyez lentement et de façon constante sur la pédale d'accélérateur pour avancer. Évitez tout freinage brusque.



AVERTISSEMENT: Ne vous montrez jamais trop confiant quant aux capacités des véhicules à quatre roues motrices. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices lorsque l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.

Prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui le précède pour pouvoir vous arrêter sans risque.

Dans des situations d'arrêt d'urgence, ne pompez pas sur la pédale de frein; appuyez fermement sur la pédale de frein.

Conduite dans le sable

Lorsque vous roulez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme du sentier. Avancez en maintenant une vitesse constante. Appuyez sur l'accélérateur et évitez de faire patiner excessivement les roues.

Si vous conduisez lentement dans le sable profond par une température ambiante élevée, utilisez le mode de gamme basse (L) ou rétrogradez, dans la mesure du possible. Sélectionnez le mode de gamme basse (L) ou rétrogradez pour maximiser la capacité de refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses. Voir **Boîte de vitesses** (page 194).

Utilisez l'élan du véhicule pour maintenir le mouvement vers l'avant dans le sable. Évitez d'arrêter le véhicule dans les pentes raides sablonneuses, car le véhicule risque de ne pas pouvoir continuer d'avancer après son immobilisation.

Conduite dans la boue

Dans la boue, évitez les variations de vitesse ou les changements de direction brusques.

Même les véhicules à quatre roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Après avoir conduit dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation excessive de boue sur les roues et sur les arbres de transmission en rotation peut créer un déséquilibre qui pourrait endommager les organes de transmission.

Nota : *Les freins du véhicule s'avèrent moins efficaces sur terrain humide ou boueux.*

Conduite sur des cailloux ou du gravier

Une surface recouverte de gravier change constamment et présente une adhérence réduite. Rouler à basse vitesse sur le gravier réduit le risque de perte d'adhérence lors des arrêts, des accélérations et des virages.

Conseils de conduite

En approchant de gros rochers, positionnez le véhicule de sorte que les pneus passent au-dessus du plus gros obstacle.

Nota : *N'essayez jamais de vous mettre à cheval sur un rocher assez large pour heurter vos essieux ou votre soubassement.*

Nota : *N'essayez jamais de passer au-dessus d'un rocher assez gros pour entrer en contact avec les seuils de portes.*

Dans une pente, si vous perdez de l'adhérence aux roues les plus élevées, arrêtez immédiatement le véhicule et choisissez un trajet plus approprié.

Laissez un espace généreux entre votre véhicule et les autres afin de limiter les risques de détérioration par les projections de graviers. Évitez les nuages de poussière, car ils réduisent la visibilité.

Avant de rouler sur un sol accidenté, attachez bien tout ce qui se trouve à l'intérieur du véhicule. Si possible, retirez tout ce qui se trouve sur la galerie porte-bagages. Engagez le rapport le plus bas possible et approchez l'obstacle à basse vitesse.

Si votre véhicule commence à reculer dans une pente, dirigez-le vers la pente et appuyez doucement sur l'accélérateur. Dans une pente, si vous perdez de l'adhérence aux roues les plus élevées, arrêtez immédiatement le véhicule et choisissez un trajet plus approprié.

Approchez les troncs d'arbres, les rochers et les fossés diagonalement. Maintenez au moins trois roues au sol en tout temps.

Ascension d'une pente



AVERTISSEMENT: Afin d'éviter toute perte de maîtrise, procédez avec précaution lorsque vous dirigez le véhicule en marche arrière dans une pente descendante.

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, essayez de conduire en ligne droite, que ce soit en montée ou en descente.

Nota : *Évitez de tourner sur des pentes ou des collines abruptes. Le véhicule risque de perdre son adhérence, de dérapé latéralement et de se renverser.*

Avant de gravir une colline, déterminez d'abord le trajet que vous emprunterez.

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder ultérieurement. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

Si le moteur cale, n'essayez pas de tourner pour redescendre, car votre véhicule pourrait se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à un endroit sûr.

Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez jamais une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un pour vous guider.

Si le véhicule ne peut pas gravir la pente, ne tentez pas de faire demi-tour pour redescendre.

Appuyez juste assez sur l'accélérateur pour que les roues puissent gravir la pente.

Nota : *Une trop forte accélération peut provoquer le patinage des roues, une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.*

Descente d'une pente :

- Utilisez le même rapport de la boîte de vitesses pour descendre la côte que pour la monter.
- Ne descendez pas une pente au point mort.
- Désactivez la surmultiplication.
- Évitez tout freinage brusque et excessif.

Conseils de conduite

Nota : *Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.*

Lorsque vous descendez une pente abrupte avec un véhicule à boîte de vitesses manuelle, ne laissez pas un rapport engagé avec l'embrayage enfoncé. Cela pourrait endommager votre transmission.

Conduite dans l'eau



AVERTISSEMENT: N'essayez pas de franchir une étendue d'eau profonde à débit rapide. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

À mesure que la profondeur de l'eau augmente, vous devez réduire la vitesse du véhicule afin d'éviter de possibles dommages.

Pour un franchissement sûr, il est important de connaître la profondeur de l'eau, la force du courant et l'état du fond. En présence d'un fond meuble, le véhicule s'enlise, ce qui augmente considérablement le niveau d'eau par rapport au véhicule. N'oubliez pas d'en tenir compte lors de la détermination de la profondeur de l'eau.

Déterminez la profondeur de l'eau et la force du courant avant d'essayer de traverser une étendue d'eau.

N'oubliez pas que des obstacles et des débris peuvent être présents sous la surface de l'eau.

Nota : *Franchissez un cours d'eau en diagonale, avec le véhicule dirigé légèrement en amont.*

Nota : *Vous devriez faire attention et éviter de nuire à l'environnement.*

Conduisez lentement lorsque vous franchissez une étendue d'eau. Maintenez une vitesse lente constante en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur.

Pénétrez très lentement dans l'étendue d'eau, puis prenez de l'élan. Continuez de déplacer votre véhicule à une vitesse constante.

Nota : *N'essayez pas d'accélérer pendant que vous franchissez l'étendue d'eau.*

Si vous conduisez trop vite dans l'eau ou l'eau profonde, de l'eau risque de pénétrer dans le moteur, la boîte de vitesses, la boîte de transfert, les essieux, les composants électriques ou l'habitacle du véhicule. L'eau peut provoquer des dommages permanents susceptibles de ne pas être couverts par la garantie de votre véhicule. Voir **Limitations de la conduite dans l'eau** (page 289).

Nota : *Si vous n'observez pas les vitesses recommandées, vous risquez d'endommager le véhicule.*

N'immobilisez et n'arrêtez jamais un véhicule pendant le franchissement d'une étendue d'eau profonde à moins que de l'eau n'ait pénétré dans l'admission d'air du moteur de votre véhicule. Si le moteur cale, n'essayez pas de le redémarrer.

Relâchez la pédale d'accélérateur vers la fin du franchissement afin de limiter la vague à l'avant. Enfoncez lentement la pédale d'accélérateur, suffisamment pour rejoindre l'autre côté.

Les débris des eaux boueuses peuvent se déposer sur le radiateur et nuire à l'efficacité du circuit de refroidissement.

Redoublez de vigilance quel que soit le type d'eau franchi. Ne roulez pas dans l'eau, sauf si cela s'avère nécessaire. Ne traversez que des zones désignées et approuvées.

Conseils de conduite

Les courants forts, même dans les eaux peu profondes, peuvent éliminer la saleté accumulée sur les pneus ou pousser votre véhicule sur des surfaces ou des rochers glissants.

N'essayez jamais de franchir un cours d'eau dont la profondeur est supérieure à la garde au sol de votre véhicule. Même si le courant est faible, votre véhicule risque d'être poussé en aval et d'être hors de contrôle.

Ne franchissez pas d'étendue d'eau à courant fort et ascendant. Attendez que le débit diminue.

Déterminez des points de sortie qui se situent en aval de votre point d'entrée afin de tenir compte de la dérive.

En présence d'autres véhicules à l'avant, attendez qu'ils aient quitté l'eau. Une eau instable complique le passage.

Connaissez les capacités de votre véhicule et soyez capable d'intervenir si quelque chose tourne mal.

Gardez les portes bien fermées pendant la traversée d'un plan d'eau.

Vérifiez périodiquement les véhicules utilisés régulièrement pour franchir une étendue d'eau afin de déceler tout signe de pénétration d'eau dans les liquides du véhicule. En présence d'eau dans les liquides du véhicule, entretenez votre véhicule ou consultez un concessionnaire autorisé.

Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire, vérifiez les freins, l'avertisseur sonore, les feux et le volant de direction pour vous assurer qu'ils sont tous en bon état de marche.

Éviter tout coincement sur une bosse

Pensez toujours à maintenir une garde au sol suffisante et choisissez une trajectoire qui limite le risque de frottement du soubassement du véhicule sur un obstacle et de coincement sur une bosse.

Dégagement d'un véhicule enlisé



AVERTISSEMENT: Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Le véhicule est équipé de crochets de sauvetage montés sur le châssis que vous pouvez utiliser pour dégager le véhicule d'une surface ou d'un lieu où il est coincé.

Nota : *N'utilisez pas de crochets de récupération pour le remorquage occasionnel de votre véhicule. Voir Remorquage du véhicule les quatre roues au sol (page 282).*

Si le véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient régulier tout en effectuant un arrêt entre chaque passage de rapport. Appuyez sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Nota : *N'utilisez pas la méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température de fonctionnement, car vous pourriez endommager la boîte de vitesses.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Conseils de conduite

Si vous ne parvenez pas à dégager votre véhicule, communiquez avec l'assistance dépannage. Voir **Assistance dépannage** (page 294).

Franchissement d'un ravin, d'une rigole, d'un fossé, d'un terrain érodé ou d'une ornière

Examinez le terrain devant vous avant de tenter de franchir un obstacle. Analysez l'obstacle depuis l'extérieur du véhicule afin d'évaluer les conditions du terrain à l'avant comme à l'arrière de l'obstacle. Approchez les obstacles lentement et négociez-les graduellement. Traversez les fossés et les terrains érodés à un angle de 45 degrés, dans la mesure du possible.

Franchissement de troncs d'arbres

Examinez le terrain devant vous avant de tenter de franchir un obstacle. Analysez l'obstacle depuis l'extérieur du véhicule afin d'évaluer les conditions du terrain à l'avant comme à l'arrière de l'obstacle.

Approchez les obstacles lentement et négociez-les graduellement, en approchant à un angle de 15 degrés.

Nota : *Il est recommandé d'avoir un pneu avant en haut du tronc d'arbre lorsque les autres commencent à le gravir.*

Si vous ne pouvez pas éviter un obstacle important à proximité du tronc d'arbre, un rocher par exemple, choisissez une trajectoire dans laquelle celui-ci se trouvera sous la roue plutôt que sous le véhicule. Ceci aide à prévenir les dommages au véhicule.

LIMITATIONS DE LA CONDUITE DANS L'EAU

Modèle	Profondeur de passage à gué maximale
De base, Big Bend, Outer Banks	450 mm (17,7 po)
Bad-lands	600 mm (23,6 po)

Lorsque vous franchissez une étendue d'eau, ne dépassez pas 7 km/h (4 mph).

AIDES À LA CONDUITE HORS ROUTE

Sélection d'un mode de conduite hors route

L'utilisation du mode de conduite approprié améliore la maîtrise de votre véhicule. Voir **Qu'est-ce que la commande des modes G.O.A.T.** (page 262).

Utilisation des caméras pour la conduite hors route

Utilisez la caméra à 180 degrés pour améliorer votre expérience hors route. Voir **Caméra à 180 degrés** (page 225).

Utilisation du verrouillage des quatre roues motrices

Augmente la performance des quatre roues motrices en évitant le débranchement des essieux avant et arrière. Vous pouvez activer et désactiver le verrouillage des quatre roues motrices en marche. Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 201).

Conseils de conduite

Utilisation du blocage de différentiel arrière

La fonction de blocage de différentiel arrière améliore l'adhérence lorsque le terrain est escarpé ou meuble, ou encore si votre véhicule s'enlise.

Vous pouvez activer et désactiver le blocage de différentiel arrière en marche dans la plage de vitesse de fonctionnement permise.

Le blocage de différentiel arrière se désengage automatiquement lorsque la vitesse du véhicule dépasse une valeur définie, et se réengage lorsqu'elle chute sous une autre valeur définie. Voir

Utilisation des quatre roues motrices (page 201).

Utilisation du contrôle en sentiers

Le système fonctionne de la même manière que le régulateur de vitesse dans des conditions de conduite hors route. Le système Contrôle en sentiers vous permet de manœuvrer le véhicule sans utiliser la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Le système Contrôle en sentiers vous permet de définir une vitesse comprise entre 1,6 km/h (1 mph) et 23 km/h (14 mph) en marche avant et 1,6 km/h (1 mph) et 8 km/h (5 mph) en marche arrière. Le système contrôle l'accélération et le freinage dans des environnements hors route difficiles, ce qui vous permet de vous concentrer sur la direction. Voir **Qu'est-ce que le contrôle en sentiers** (page 214).

Performances du système Contrôle en sentiers :

- Gère le patinage pour maximiser l'adhérence.
- Évite d'utiliser les deux pieds en cas de conduite hors route.

- Freine pour maximiser l'adhérence dans les descentes.
- Vous donne confiance dans les environnements difficiles.

APRÈS LA CONDUITE DU VÉHICULE HORS ROUTE



AVERTISSEMENT: Après une utilisation hors route et avant de retourner sur la route, vérifiez les pneus et les jantes afin de déceler d'éventuels dommages. L'usage hors route peut causer des dommages aux jantes et pneus et entraîner une défaillance des pneus, une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

La conduite hors route impose un plus grand stress au véhicule que la plupart des conditions de conduite sur route. Après la conduite hors route, vérifiez si les roues, le châssis et le soubassement sont endommagés.

Inspectez le soubassement du véhicule en vérifiant notamment que les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le circuit d'échappement sont en bon état.

Recherchez d'éventuelles entailles dans la bande de roulement ou sur les flancs des pneus. Inspectez également les flancs des pneus pour déceler tout renflement indiquant un dommage.

Vérifiez que les pneus sont gonflés à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus.

Recherchez au niveau du radiateur une accumulation de boue et de débris et nettoyez-le au besoin.

Vérifiez que le filtre à air est propre et sec.

Conseils de conduite

Retirez les éventuelles accumulations de plantes ou de broussailles, qui pourraient présenter un risque d'incendie ou masquer des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de frein et aux arbres de transmission.

Vérifiez que la calandre et le radiateur ne présentent aucune obstruction qui pourrait nuire à l'efficacité du refroidissement.

Après toute utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions de saleté similaires, inspectez les essuie-glaces et les lave-glaces afin de vous assurer qu'ils fonctionnent.

Nota : *Les glaces recouvertes de boue diminuent la visibilité et peuvent endommager les balais ou le moteur des essuie-glaces.*

Vérifiez que les essuie-glaces ne comportent pas de débris et que rien ne risque de rayer le pare-brise.

Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après la conduite dans la boue, la gadoue ou des conditions similaires, assurez-vous que des matériaux ne se sont pas logés dans les roues. De tels matériaux peuvent provoquer des vibrations pendant la conduite et un déséquilibre des roues. Retirez ces matériaux pour réduire les vibrations.

Nota : *Si vous avez éliminé de tels matériaux des roues et que votre véhicule vibre toujours, vérifiez que ce dernier n'est pas endommagé ou consultez un concessionnaire autorisé.*

Vérifiez l'état et le serrage des composants du circuit d'échappement.

Vérifiez que les freins sont en bon état de fonctionnement et exempts de boue, de gravier et autres débris qui pourraient rester coincés autour des disques, des flasques et des étriers de frein.

Recherchez d'éventuelles déformations, fissures ou autres dommages sur les jantes.

Inspectez les fixations du soubassement. Si une fixation est desserrée ou endommagée, resserrez-la ou remplacez-la en appliquant le couple de serrage prescrit.

Vérifiez que les soufflets des joints à rotule, des demi-arbres et du boîtier de direction ne sont pas déchirés ou percés.

Si retirée précédemment, réinstallez la plaque d'immatriculation avant.

RODAGE

Votre véhicule exige une période de rodage. Pour les premiers 1 600 km (1 000 mi), évitez de conduire à haute vitesse, de freiner brusquement, de changer de vitesse brusquement ou d'utiliser votre véhicule pour remorquer. Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Ces consignes vous aideront à réduire la consommation de carburant :

- Conduisez en douceur, accélérez graduellement et anticipez la route devant pour éviter de freiner brusquement.
- Vérifiez régulièrement la pression des pneus et veillez à ce qu'ils soient gonflés à la pression prescrite.
- Respectez le calendrier d'entretien recommandé et exécutez les vérifications recommandées.
- Planifiez votre déplacement et vérifiez l'état de la circulation avant de partir. Il est plus efficace d'effectuer vos diverses courses en un seul trajet dans la mesure du possible.

Conseils de conduite

- Évitez de faire tourner le moteur au ralenti par temps froid ou pour des périodes prolongées. Faites seulement démarrer le moteur lorsque vous êtes prêt à partir.
- Ne transportez pas de charges inutiles dans le véhicule, car ce poids supplémentaire ajoute à la consommation de carburant.
- N'ajoutez pas d'accessoires inutiles sur l'extérieur du véhicule, comme des marchepieds. Si vous utilisez une galerie porte-bagages, n'oubliez pas de la rabattre ou de la retirer lorsque vous ne l'utilisez pas.
- Ne passez pas au point mort lorsque vous freinez ou que le véhicule ralentit.
- Fermez toutes les glaces lorsque vous roulez à grande vitesse.
- Éteignez tous les systèmes électriques lorsque non utilisés, notamment la climatisation. Assurez-vous de débrancher les accessoires des prises de courant auxiliaires lorsque non utilisés.

 **AVERTISSEMENT:** Fixez le tapis aux deux dispositifs de retenue de sorte qu'il ne puisse pas glisser et interférer avec les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** Ne placez pas de tapis ou autres couvre-planchers supplémentaires au-dessus des tapis d'origine. Ceci pourrait provoquer l'interférence du tapis avec l'actionnement des pédales. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** Assurez-vous toujours que des objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur en cours de route. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

COUVRE-PLANCHER

 **AVERTISSEMENT:** Utilisez un tapis protecteur adapté au contour du plancher avant de votre véhicule et qui n'obstrue pas l'espace pour les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.



Pour poser les tapis qui sont dotés d'œillets, placez un œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place. Répétez l'opération pour tous les œillets du tapis.

Conseils de conduite

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever les tapis.

Nota : *Vérifiez régulièrement les tapis pour vous assurer qu'ils sont bien fixés.*

Dépannage

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf,

est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- Durant la période de couverture de votre véhicule.

L'Assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage des portes (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 8 L (2 gal) d'essence ou 20 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage — disponible jusqu'à 30 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de récupération de véhicule.

- Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi).
- L'assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans la trousse du Manuel du propriétaire.

Pour les propriétaires de véhicules aux États-Unis qui ont besoin d'une assistance dépannage, composez le 1-800-241-3673.

Dépannage

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir une assistance dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des informations sur le remboursement, les propriétaires de véhicules aux États-Unis peuvent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Faire appel à l'assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme est offert au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce service est disponible en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule. La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour plus de renseignements, veuillez nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Web www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. En cas d'utilisation lorsque le véhicule est arrêté, la batterie se décharge. Par conséquent, il se peut que l'alimentation ne soit pas suffisante pour redémarrer le véhicule.



La commande de feux est située sur le tableau de bord. Utilisez vos feux de détresse lorsque votre véhicule est en panne et qu'il présente des dangers pour les autres usagers de la route.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur le bouton pour les éteindre.

COUPURE DE CARBURANT



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures ou la mort.

Nota : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que le véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Nota : Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un technicien autorisé.

Dépannage

La pompe d'alimentation coupe l'alimentation en carburant du moteur en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule.

Si votre véhicule a un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Mettez le contact en position de démarrage.
3. Coupez le contact.
4. Établissez le contact pour réamorcer la pompe d'alimentation.
5. Si le véhicule ne démarre pas, répétez les étapes 1 à 4.

Si votre véhicule est équipé d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyez sur le bouton **START/STOP** pour arrêter votre véhicule.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton **START/STOP** pour démarrer votre véhicule.
3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur le bouton **START/STOP** pour arrêter votre véhicule.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le véhicule en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur le bouton **START/STOP**, ou appuyez sur le bouton **START/STOP** sans enfoncer la pédale de frein.
5. Si le véhicule ne démarre pas, répétez les étapes 1 à 4.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE



AVERTISSEMENT: Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux de la solution acide quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas d'éclaboussures d'acide sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'acide, consultez un médecin immédiatement.



AVERTISSEMENT: Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Par conséquent, tenez toute flamme, étincelle ou substance allumée à distance des batteries. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



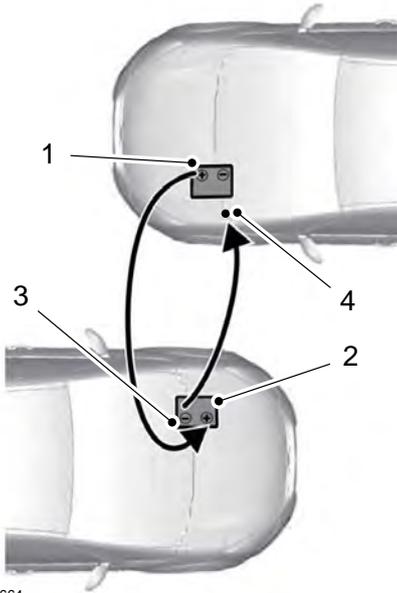
AVERTISSEMENT: Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Nota : Ne tentez pas de faire démarrer un véhicule à boîte de vitesses automatique en le poussant. Cela pourrait causer des dommages à la boîte de vitesses.

Nota : Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.

Dépannage

Branchement des câbles de démarrage-secours



E142664



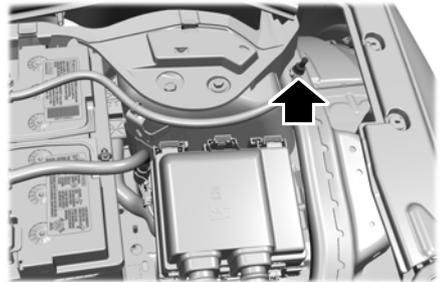
AVERTISSEMENT: Si le moteur est en marche lorsque le capot est ouvert, tenez-vous éloigné des pièces mobiles du moteur. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas le câble volant négatif à tout autre point du véhicule. Utilisez la prise de masse.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif de dépannage (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble de dépannage négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Effectuez le dernier branchement du câble volant négatif (-) au point de masse du moteur du véhicule en panne, comme le montre l'illustration ci-dessous.



Démarrage du moteur

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez légèrement sur l'accélérateur pour maintenir le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles de démarrage.

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.

Dépannage

Nota : *N'allumez pas les phares lors du débranchement des câbles. Le pic de tension pourrait faire griller les ampoules.*

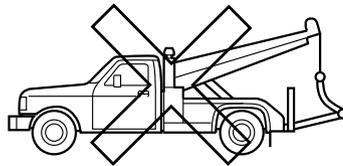
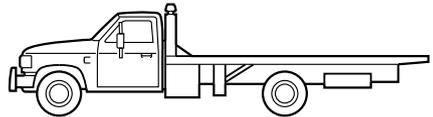
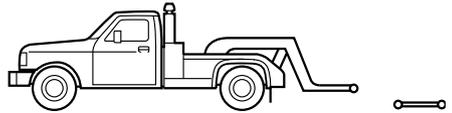
SYSTÈME D'ALERTE APRÈS UNE COLLISION

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un coussin gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy) ou pour déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- Vous appuyez sur le bouton des feux de détresse.
- Vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement).
- La batterie de votre véhicule est déchargée.
- L'avertisseur sonore n'est disponible que sur certains marchés.

TRANSPORT DU VÉHICULE



Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre fournisseur de service d'assistance dépannage si vous êtes abonné à un programme d'assistance dépannage.

Ford recommande l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer ce véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle. Aucune méthode de remorquage avec sangle n'est approuvée par Ford. Le véhicule peut être endommagé s'il est remorqué incorrectement ou par d'autres moyens.

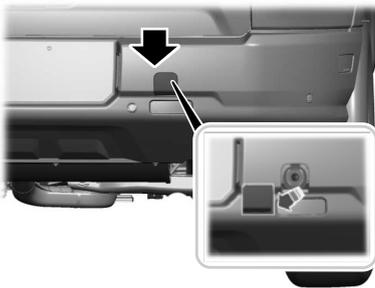
Dépannage

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y reporter pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Pour remorquer un véhicule à traction intégrale ou à quatre roues motrices, aucune roue ne doit toucher le sol. Il faut utiliser, par exemple, une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou une dépanneuse à plateau. Cela évite d'endommager la boîte de vitesses, la traction intégrale ou le système quatre roues motrices et le véhicule.

POINTS DE REMORQUAGE - 1.5L ECOBOOST™

Accès au point de remorquage (Selon l'équipement)



1. À l'aide d'un outil convenable comme un petit tournevis, tirez sur le rebord supérieur du cache de l'œillet de remorquage.

Nota : Le cache de l'œillet de remorquage est doté d'une petite sangle qui le retient au pare-chocs.

2. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Fixation de l'œillet de remorquage

(Selon l'équipement)

⚠️ AVERTISSEMENT: Assurez-vous que l'œillet de remorquage est complètement serré. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

⚠️ AVERTISSEMENT: Vous devez mettre le contact lors du remorquage du véhicule.



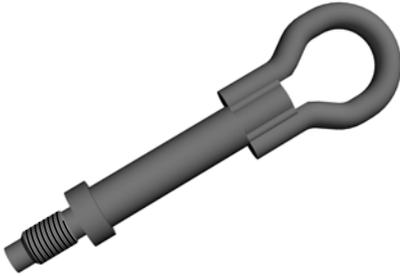
1. Retirez soigneusement le cache du point d'attache de l'œillet de remorquage avant ou arrière.
2. Installez l'œillet de remorquage

Nota : L'œillet de remorquage possède un filetage à gauche. Pour le poser, tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

3. Pour la dépose, procédez dans l'ordre inverse de la pose.

Dépannage

Emplacement de l'œillet de remorquage (Selon l'équipement)



L'œillet de remorquage est situé dans le plateau de rangement de la roue de secours. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un œillet de remorquage, vous pouvez en acheter un chez votre concessionnaire.

Nota : L'œillet de remorquage doit rester en permanence dans le véhicule.

POINTS DE REMORQUAGE - 2.0L ECOBOOST™

Votre véhicule est équipé de crochets de sauvetage fixes à l'avant. Ces crochets ne devraient jamais avoir de charge appliquée supérieure au poids total autorisé en charge de votre véhicule.

Nota : Pour dégager votre véhicule, nous recommandons l'utilisation des deux crochets avant, dans la mesure du possible, afin de minimiser les dommages au véhicule.

Avant d'utiliser les crochets de sécurité :

- Utilisez seulement des sangles de sécurité ayant une résistance minimale à la rupture équivalente à deux ou trois fois le poids total en charge du véhicule enlisé.
 - Assurez-vous que la sangle de sécurité est en bon état et libre d'entailles, de déchirures ou de tous dommages.
 - Utilisez un amortisseur comme une bâche, une couverture lourde ou un morceau de tapis et placez-le par-dessus la sangle pour aider à absorber l'énergie dans l'éventualité où la sangle se briserait.
 - Assurez-vous que le véhicule enlisé n'est pas chargé plus que son poids total maximum autorisé spécifié sur l'étiquette d'homologation.
 - Alignez toujours le véhicule de remorquage et le véhicule enlisé en ligne droite, avec 10 degrés de marge d'erreur.
 - Gardez les passants sur les **côtés** du véhicule, à une distance d'au moins deux fois la longueur de la sangle de sécurité. Ceci aide à éviter les blessures causées par la rupture d'un crochet de sécurité ou d'une sangle, ou par un véhicule projeté dans leur voie.
- Assurez que tous les points d'ancrage sont adéquatement fixés et capables de résister à la charge appliquée.
 - N'utilisez jamais de chaînes, de câbles ou de sangles de remorquage avec des extrémités de crochet en métal.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire agréé. Bien que tout concessionnaire agréé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire agréé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous habilités à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire agréé.

Accordez au concessionnaire agréé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire agréé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relation avec la clientèle
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1 800 392-3673 (FORD)

ATME pour les malentendants :

7-1-1 (si offert par votre fournisseur de services téléphoniques)

Si votre véhicule est configuré comme une autocaravane, veuillez composer le 1-800-444-3311 pour obtenir de l'aide.

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

Site Web
www.owner.ford.com

Certains des éléments suivants peuvent être trouvés en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaire aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, état ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Ford.
- Accessoires Ford d'origine.
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre des relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville (Ontario) L6K 0C8

Téléphone

1 800 565-3673 (FORD)

ATME pour les malentendants :

7-1-1 (si offert par votre fournisseur de services téléphoniques)

Assistance à la clientèle

Site Web
www.ford.ca

Facebook

FordServiceCA (anglais)
FordServiceQC (français)

Twitter

@FordServiceCA

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire agréé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (au travail et à domicile).
- Raison sociale du concessionnaire agréé et ville où il se trouve.
- Kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains États des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains États des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au "Magnuson-Moss Warranty Act" ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du Magnuson-Moss Warranty Act ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

Assistance à la clientèle

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première éventualité :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées, OU
2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées OU
3. Le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie devant les tribunaux.

Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au "Magnuson-Moss Warranty Act", 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en

exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou du "Magnuson-Moss Warranty Act", ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de 40 jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision,

Assistance à la clientèle

sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB : Utilisez les renseignements qui suivent pour appeler ou écrire en vue de votre admissibilité au programme AUTO LINE du BBB. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE a Division of BBB National Programs, Inc.
1676 International Drive, Suite 550
McLean, VA 22102**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Pour plus de renseignements, consultez le site Web Better Business Bureau.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Assistance à la clientèle

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, contactez l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb ou du carburant diesel à teneur en soufre adéquate.

Si vous ne pouvez pas trouver le carburant recommandé pour votre véhicule, contactez notre Centre de relation avec la clientèle.

L'utilisation d'un carburant inapproprié sans conversion dans votre véhicule peut réduire l'efficacité de vos dispositifs antipollution, provoquer des cliquetis ou des dommages graves au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut également rendre plus difficile le retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, Puerto Rico, l'Amérique centrale, les Caraïbes, Israël et le Moyen-Orient, contactez le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, consultez le Centre d'aide à la clientèle Ford correspondant.

FORD MOTOR COMPANY

Centre de relation avec la clientèle dans :

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
Asie-Pacifique	s.o.	s.o.	apemcrc@ford.com
Caraïbes et Amérique du Sud	+1-800-841-3673	s.o.	atnclien@ford.com
Moyen-Orient	Ford 80004443673	971 4 3327 266	menacac@ford.com
	Lincoln 80004441067		
	EAU 80004441066		
	Arabie Saoudite 8008443673		

Assistance à la clientèle

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
	Utilisateurs de cellulaires et cellulaires Zain en Arabie saoudite 800850078		
	Koweït 22280384		
Afrique du Nord	s.o.	s.o.	nafcrc@ford.com
Porto Rico et É.-U. Îles vierges	+1-800-841-3673	s.o.	atnclien@ford.com
Afrique du Sud du Sahara	s.o.	s.o.	ssacrc@ford.com
Corée du Sud	+82-02-1600-6003	s.o.	infokr1@ford.com ou infokr@lincoln.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des endroits énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Trade Services par courriel à l'adresse : expcso@ford.com.

Si vous vous trouvez dans un autre pays, contactez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm, LLC à :

HELM, LLC
47911 Halyard Drive, Suite 200
Plymouth, Michigan 48170
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm, LLC sur le Web à l'adresse :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Assistance à la clientèle

Pour obtenir une copie du Manuel du propriétaire en français

Le Manuel du propriétaire peut être obtenu en français auprès de votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec Helm, LLC au moyen des coordonnées indiquées précédemment dans ce chapitre.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, l'Agence fédérale américaine des

États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez le service d'assistance en matière de sécurité automobile au numéro sans frais 1-888-327-4236 (ligne directe : 1-800-424-9153); consultez le site www.safercar.gov; ou écrivez à :

Administrator

1200 New Jersey Avenue,
Southeast

Washington, D.C. 20590

Vous pouvez également obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile sur le site www.safercar.gov.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Assistance à la clientèle

Coordonnées de Transport Canada

Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/reporting-defects-motor-vehicles.html (Anglais)
Site Web	http://tc.canada.ca/recalls (Anglais) http://tc.canada.ca/rappels (Français)
Télé- phone	1-800-333-0510

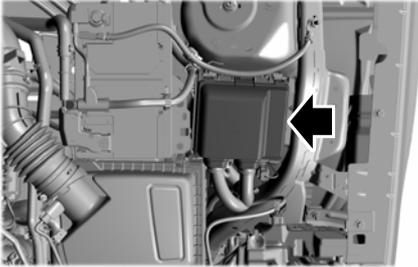
Coordonnées de Ford Canada

Site Web	www.ford.ca
Télé- phone	1-800-565-3673

Fusibles

EMPLACEMENT DES BOÎTES À FUSIBLES

Boîte à fusibles du compartiment moteur



Retirez la boîte à fusibles du compartiment moteur pour accéder aux fusibles. Voir **Remplacement d'un fusible** (page 317).

Boîte à fusibles de l'habitacle

La boîte à fusibles se trouve sous la boîte à gants.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîte à fusibles du compartiment moteur

 **AVERTISSEMENT:** Débranchez toujours la batterie avant de remplacer des fusibles haute intensité.

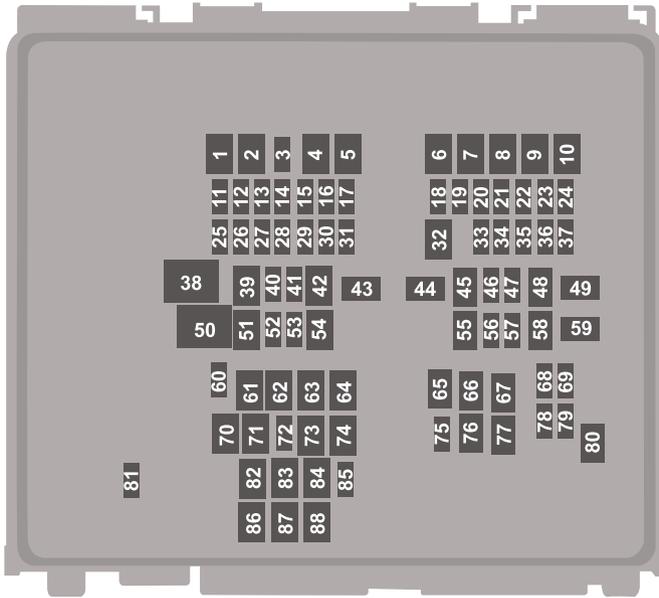
 **AVERTISSEMENT:** Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

La boîte à fusibles du compartiment moteur est située dans le compartiment moteur. Elle renferme les fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques du véhicule contre les surcharges.

Si vous débranchez puis rebranchez la batterie, vous devez réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 331).

Soulevez le levier de dégagement sur la partie arrière du couvercle pour le retirer.

Fusibles



Élément	Intensité nominale	Composant protégé
1	30 A	Éclairage auxiliaire de deuxième monte.
2	—	Non utilisé.
3	—	Non utilisé.
4	60 A	Chauffage supplémentaire.
5	40 A	Chauffage supplémentaire.
6	40 A	Chauffage supplémentaire.
7	20 A	Position de repos d'essuie-glaces chauffants.
8	—	Non utilisé.
9	60 A	Convertisseur de tension.
10	30 A	Démarrreur.

Fusibles

Élément	Intensité nominale	Composant protégé
11	15 A	Module de commande du groupe motopropulseur.
12	15 A	Module de commande du groupe motopropulseur.
13	15 A	Module de commande du groupe motopropulseur.
14	15 A	Module de commande du groupe motopropulseur.
15	—	Non utilisé.
16	—	Non utilisé.
17	—	Non utilisé.
18	10 A	Module de commande du groupe motopropulseur.
19	10 A	Module de freinage antiblo-cage.
20	10 A	Prise de diagnostic.
21	5 A	Commutateur d'éclairage.
22	20 A	Amplificateur.
23	—	Non utilisé.
24	—	Non utilisé.
25	25 A	Phares améliorés gauches.
26	25 A	Phares améliorés droits.
27	—	Non utilisé.
28	—	Non utilisé.
29	—	Non utilisé.
30	—	Non utilisé.
31	5 A	Direction assistée à commande électronique.
32	30 A	Module de commande sur carrosserie.

Fusibles

Élément	Intensité nominale	Composant protégé
33	10 A	Caméra d'aide au stationnement avant. Caméra de marche arrière. Système d'information sur les angles morts. Actionneur de levier de vitesses.
34	—	Non utilisé.
35	15 A	Volant de direction chauffant.
36	—	Non utilisé.
37	20 A	Avertisseur sonore.
38	40 A	Moteur de ventilateur.
39	—	Non utilisé.
40	10 A	Contacteur des feux de freinage.
41	20 A	Amplificateur.
42	30 A	Siège conducteur à commande électrique.
43	40 A	Soupapes du système de freinage antiblocage.
44	40 A	Module de remorquage.
45	30 A	Siège passager à commande électrique.
46	—	Non utilisé.
47	20 A	Sièges chauffants.
48	—	Non utilisé.
49	60 A	Pompe de freinage antiblocage.
50	60 A	Ventilateur de refroidissement.
51	30 A	Toit ouvrant.

Fusibles

Élément	Intensité nominale	Composant protégé
52	5 A	Chargeur USB intelligent.
53	—	Non utilisé.
54	—	Non utilisé.
55	—	Non utilisé.
56	10 A	Embrayage de climatiseur.
57	5 A	Projecteur.
58	—	Non utilisé.
59	40 A	Module de commande sur carrosserie.
60	5 A	Chargeur USB intelligent.
61	20 A	Prise de courant auxiliaire.
62	—	Non utilisé.
63	—	Non utilisé.
64	—	Non utilisé.
65	—	Non utilisé.
66	—	Non utilisé.
67	—	Non utilisé.
68	—	Non utilisé.
69	15 A	Injecteurs d'admission.
70	20 A	Prise de courant auxiliaire.
71	20 A	Prise de courant auxiliaire.
72	20 A	Essuie-glace de lunette arrière.
73	—	Non utilisé.
74	30 A	Moteur d'essuie-glace de pare-brise.
75	10 A	Rétroviseurs extérieurs chauffants.

Fusibles

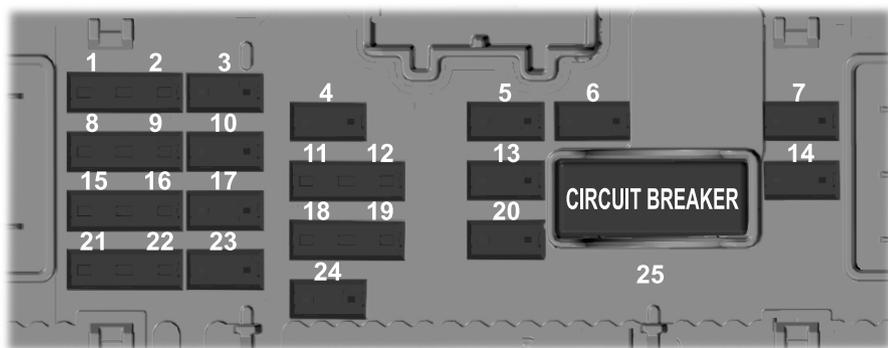
Élément	Intensité nominale	Composant protégé
76	30 A	Lunette arrière chauffante.
77	—	Non utilisé.
78	15 A	Bouton d'ouverture de la glace du hayon.
79	—	Non utilisé.
80	20 A	Pompe d'alimentation.
81	10 A	Pompe de lave-glace de lunette arrière.
82	40 A	Convertisseur de tension.
83	—	Non utilisé.
84	40 A	Module de commande de transmission.
85	5 A	Capteur de pluie.
86	—	Non utilisé.
87	—	Non utilisé.
88	—	Non utilisé.

Nota : *L'intensité du fusible de rechange peut varier.*

Boîte à fusibles de l'habitacle

La boîte à fusibles se trouve sous la boîte à gants.

Fusibles



Élément	Intensité nominale	Composant protégé
1	5 A	Non utilisé.
2	5 A	Non utilisé.
3	10 A	Non utilisé.
4	10 A	Serrure de commutateur d'allumage. Blocage de colonne de direction.
5	20 A	Verrouillage. Déverrouillage.
6	10 A	Convertisseur C.C./C.A.
7	30 A	Module de porte passager.
8	5 A	Module de commande d'aide au stationnement.
9	5 A	Rétroviseur intérieur à électrochrome. Système de maintien de voie. Témoin de désactivation du coussin gonflable passager.
10	10 A	Module d'alimentation prolongée.

Fusibles

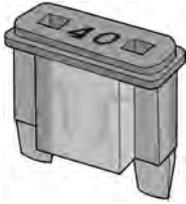
Élément	Intensité nominale	Composant protégé
11	5 A	Module de commande télématique.
12	5 A	Contacteur de clavier d'entrée sans clé.
13	15 A	Déverrouillage de la porte conducteur.
14	30 A	Module de porte conducteur.
15	15 A	Non utilisé (libre).
16	15 A	Non utilisé (libre).
17	15 A	SYNC Module d'émetteur-récepteur. Bloc de commande multifonction.
18	7,5 A	Module de charge d'accessoires sans fil. Module de commande tous terrains.
19	7,5 A	Non utilisé (libre).
20	10 A	Non utilisé (libre).
21	7,5 A	Non utilisé (libre).
22	7,5 A	Non utilisé (libre).
23	20 A	Non utilisé (libre).
24	20 A	Non utilisé (libre).
25	30 A	Non utilisé (libre).

Nota : L'intensité du fusible de rechange peut varier.

Fusibles

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Généralités



E217331

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. La présence d'un fil métallique rompu à l'intérieur du fusible indique que ce fusible est grillé.

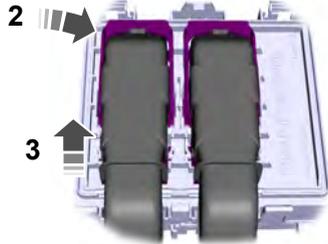
Boîte à fusibles du compartiment moteur



AVERTISSEMENT: Remplacez toujours un fusible par un fusible de même intensité nominale. L'utilisation d'un fusible d'intensité nominale supérieure peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

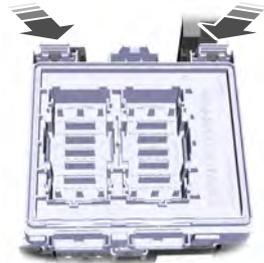


1. Tirez la languette vers vous, puis déposez le couvercle.



E253689

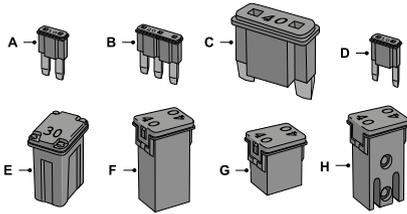
2. Tirez le levier du connecteur vers le haut.
3. Tirez le connecteur vers le haut pour le retirer.



4. Tirez les deux languettes vers vous et déposez la boîte à fusibles.
5. Retournez la boîte à fusibles et ouvrez le couvercle.

Fusibles

Types de fusibles



- A Micro 2
- B Micro 3
- C Maxi
- D Mini
- E M Case
- F J Case
- G J Case à profil bas
- H M Case à fente

Entretien

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesse à la position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

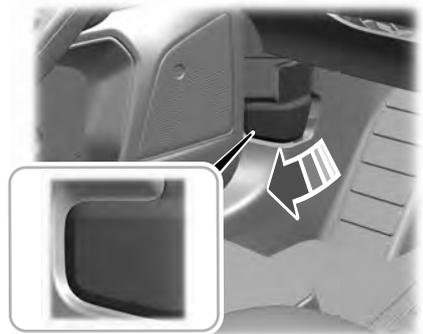


AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de brûlures ou de dommages au véhicule, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesse à la position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot



E263274

Entretien

1. Ouvrez la porte avant gauche.
2. Tirez entièrement le levier d'ouverture du capot et laissez-le se rétracter complètement.

Nota : Cela déverrouille le loquet de capot.

3. Tirez entièrement le levier d'ouverture du capot une deuxième fois.

Nota : Cela déverrouille entièrement le capot.

4. Ouvrez le capot.

Nota : Il n'y a pas de loquet secondaire sous le capot.

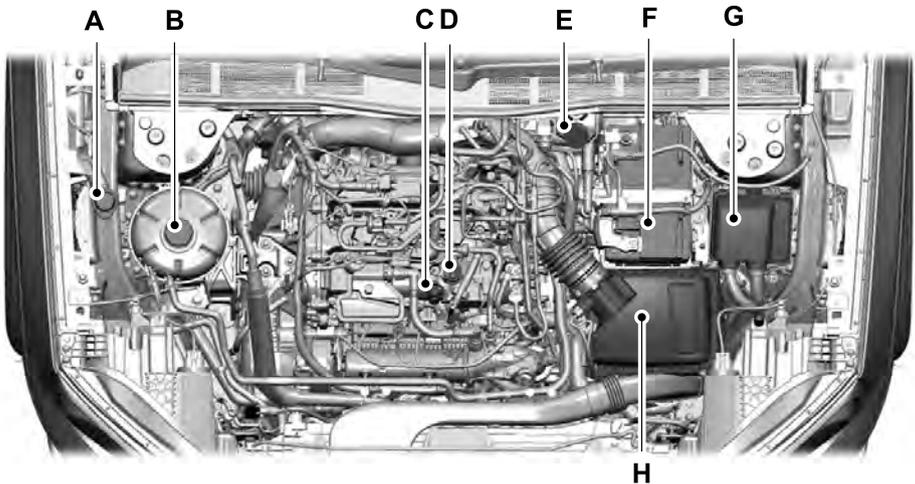
Fermeture du capot



AVERTISSEMENT: Confirmez que le capot est bien verrouillé avant de conduire le véhicule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

1. Abaissez le capot et laissez-le tomber sous son propre poids les derniers 25–35 cm (10–14 po).

APERÇU SOUS LE CAPOT - 1.5L ECOBOOST™

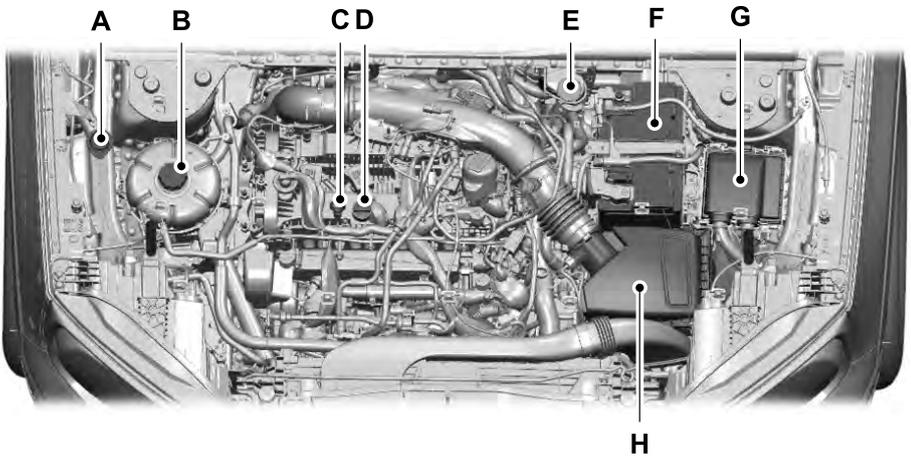


- A Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 335).
- B Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 325).
- C Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 322).

Entretien

- D Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 322).
- E Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 330).
- F Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 331).
- G Boîtier de distribution électrique. Voir **Remplacement d'un fusible** (page 317).
- H Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 324).

APERÇU SOUS LE CAPOT - 2.0L ECOBOOST™

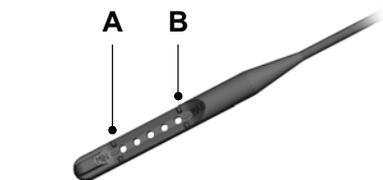


- A Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 335).
- B Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 325).
- C Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 322).
- D Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 322).
- E Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 330).
- F Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 331).

Entretien

- G Boîtier de distribution électrique. Voir **Remplacement d'un fusible** (page 317).
H Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 324).

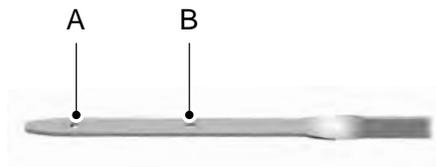
JAUGE D'HUILE MOTEUR - 1.5L ECOBOOST™



E264320

- A Minimum.
B Maximum.

JAUGE D'HUILE MOTEUR - 2.0L ECOBOOST™



E170468

- A MIN
B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Vérifiez le niveau d'huile avant de mettre le moteur en marche ou arrêtez le moteur après le réchauffement et attendez 10 minutes pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter.
3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux.
4. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.
5. Retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile.

Nota : Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.

6. S'il est au repère minimal, faites l'appoint dans les plus brefs délais.
7. Remplacez la jauge. Assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.

Nota : Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 000 mi) environ.

Ajout d'huile moteur



AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas d'huile moteur lorsque le moteur est chaud. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Entretien



AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que la garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

1. Nettoyez les environs du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur.
3. Ajoutez de l'huile moteur répondant à nos spécifications. Voir **Quantités et spécifications de l'huile moteur** (page 386).
4. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Nota : Veillez à installer le bouchon de remplissage d'huile correctement.

Nota : N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.

Nota : Essayez immédiatement tout écoulement d'huile à l'aide d'un chiffon absorbant.

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE

Utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction pour réinitialiser le témoin de vidange d'huile.

À partir du menu principal, faites défiler jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Véhicule	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Durée d'huile	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Tenir OK pr réinitial.	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant. Réinitial. réussie
	Lorsque le témoin de vidange d'huile se réinitialise, le tableau de bord affiche 100 %. Durée de vie huile restante {00} %
	Si le tableau de bord affiche l'un des messages suivants, répétez la procédure. Non réinitialisée Réinitial. annulée

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR



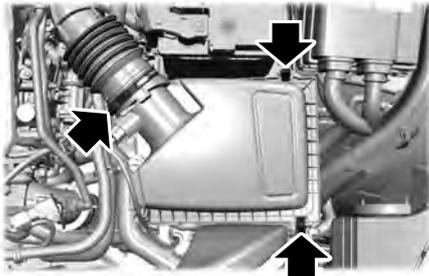
AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de brûlures ou de dommages au véhicule, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacez l'élément du filtre à air uniquement par un élément conforme ou supérieure aux spécifications.

Pour les véhicules équipés d'un moteur EcoBoost : il est important au moment de l'entretien du filtre à air qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur et le turbocompresseur.

Remplacez l'élément de filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien périodique** (page 463).

Nota : *L'emploi d'un élément de filtre à air inapproprié risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie du client risque d'être annulée en cas de dommages au moteur dus à l'utilisation d'un filtre à air inapproprié.*



1. À l'aide d'un tournevis, desserrez le collier du couvercle du boîtier de filtre à air.
2. Séparez doucement la gaine du couvercle de boîtier de filtre à air.
3. Desserrez les deux agrafes qui fixent le couvercle du boîtier de filtre à air.
4. Retirez le couvercle du boîtier de filtre à air.
5. Retirez l'élément filtrant du boîtier de filtre à air.
6. Essuyez les saletés ou débris sur le boîtier du filtre à air afin de vous assurer qu'aucune saleté ne pénètre dans le moteur et de produire un joint étanche.



7. Installez un élément filtrant neuf. Prenez soin de ne pas coincer les rebords de l'élément filtrant entre le boîtier et le couvercle du filtre à air. Cela pourrait endommager le filtre et permettre l'entrée d'air non filtré dans le moteur si le filtre n'était pas bien en place.
8. Posez le couvercle du boîtier de filtre à air.
9. Engagez les clips pour fixer le couvercle du boîtier de filtre à air sur le boîtier de filtre à air.

Entretien

10. Rebranchez la gaine sur le couvercle du boîtier de filtre à air, puis serrez à fond.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT



AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendez 10 minutes pour que le circuit de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter le risque de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon de sûreté du réservoir de liquide de refroidissement. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.



AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien périodique** (page 463).

Nota : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement du moteur.

Nota : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.

Maintenez la concentration de liquide de refroidissement entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34°C (-29°F) et -37°C (-35°F). Vérifiez la concentration de liquide de refroidissement avec un réfractomètre. Nous recommandons de ne pas utiliser de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour en mesurer la concentration.

Ajout de liquide de refroidissement



AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendez 10 minutes pour que le circuit de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter le risque de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas de liquide de refroidissement pour moteur quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Ne versez pas du liquide de refroidissement dans le réservoir du lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

Entretien

Nota : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Veillez à ne pas verser de liquide de refroidissement dans le réservoir de lave-glace de pare-brise ou de liquide lave-glace dans le réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Les dommages aux composants qui en résulteraient pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications afin d'éviter de boucher les petits conduits de passage du circuit de liquide de refroidissement pour moteur. Voir **Capacités et spécifications** (page 381). Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Un mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer des dommages au moteur ou aux composants du circuit de refroidissement qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau désionisée ou distillée. Voir **Capacités et spécifications** (page 381). L'utilisation d'eau non désionisée peut favoriser la formation de dépôts, la corrosion et l'obstruction des petits passages du circuit de refroidissement.

Nota : Les liquides de refroidissement génériques compatibles toutes marques et tous modèles peuvent ne pas être conformes à nos prescriptions et endommager le circuit de refroidissement. Les dommages aux composants qui en résulteraient pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Desserrez le bouchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 381).
3. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.
4. Remettez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement en place. Tournez le bouchon dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il entre en contact avec la butée.
5. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement de moteur prédilué jusqu'au niveau approprié.

Faites vérifier votre véhicule au plus vite si vous devez ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement par mois. L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

Entretien

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le personnel qualifié doit :

1. Vidanger le circuit de refroidissement.
2. Nettoyer chimiquement le circuit de liquide de refroidissement.
3. Remplir de liquide de refroidissement le plus tôt possible.

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts au liquide de refroidissement :

- Alcool.
- Méthanol.
- Saumure.
- Tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent endommager le moteur par surchauffe ou gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits peuvent être néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous recommandons de ne pas utiliser un liquide de refroidissement recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

Mettez au rebut le liquide de refroidissement usagé de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel. Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et pourrait endommager le moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Vous pouvez baisser la concentration de liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration inférieure à 40 % réduit les caractéristiques antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement et pourrait endommager le moteur.

Utilisez du liquide de refroidissement prédilué dans les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Vidange du liquide de refroidissement

Remplacez le liquide de refroidissement à des intervalles de kilométrage précis conformément au calendrier d'entretien périodique. Ajoutez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 381).

Circuit de refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le "circuit à protection totale" permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale



Si le moteur commence à surchauffer, l'indicateur de température de liquide de refroidissement passe dans la zone rouge.



Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher à l'écran d'information.

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement alterné des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- La puissance du moteur est limitée.
- Le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Lorsque le mode de protection totale est activé



AVERTISSEMENT: Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode de protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra pas rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendez 10 minutes pour que le circuit de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter le risque de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.

Entretien

2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance dépannage, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de service d'assistance dépannage.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, vous augmentez le risque d'endommagement du moteur.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement pour moteur (Selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance tant que la température du liquide de refroidissement n'a pas baissé.

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur peut temporairement atteindre un niveau élevé lorsque les conditions de fonctionnement sont difficiles, par exemple dans une montée raide ou longue ou lorsque la température ambiante est élevée.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement pivote vers la zone rouge et un message peut apparaître dans l'écran d'information.

Vous pourriez remarquer une réduction de la vitesse du véhicule causée par une puissance de moteur réduite afin de gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Votre véhicule pourrait passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Si cela se produit, il n'est pas nécessaire d'arrêter le véhicule. Vous pouvez continuer à rouler.

La climatisation peut se mettre en fonction puis s'arrêter plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si l'indicateur de température du liquide de refroidissement moteur se déplace complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur s'affiche sur l'écran d'information, procédez comme suit :

1. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Serrez complètement le frein de stationnement et amenez le sélecteur en position stationnement (P) ou point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale. Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement.

Entretien

4. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

La boîte de vitesses automatique ne comporte aucune jauge d'huile.

Demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien périodique** (page 463). La boîte de vitesses de votre véhicule ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide, contactez un concessionnaire autorisé.

Ne mélangez aucun additif ni produit de traitement ou de nettoyage à l'huile pour boîte de vitesses. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN



AVERTISSEMENT: Pour ne pas nuire à l'efficacité des freins, n'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé. L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.



AVERTISSEMENT: Si le niveau de liquide de frein se situe sous le repère **MIN** ou au-dessus du repère **MAX** du réservoir de liquide de frein, le système de freinage pourrait être affecté.

Nota : Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères **MAX** et **MIN** et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement peut compromettre le bon fonctionnement du système. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé dès que possible.

Entretien



Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement des liquides conformes à nos spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 381).

Intervalle de vidange du liquide de frein

Avec le temps, le liquide de frein absorbe de l'eau, ce qui réduit son efficacité. Vidangez le liquide de frein aux intervalles prescrits pour éviter une dégradation des performances de freinage.

Pour des renseignements détaillés sur les intervalles de vidange, consultez le chapitre Entretien périodique de votre manuel du propriétaire ou votre guide d'entretien local.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPS). Il n'y a aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

REMPACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

⚠ AVERTISSEMENT: Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Par conséquent, tenez toute flamme, étincelle ou substance allumée à distance des batteries. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

⚠ AVERTISSEMENT: Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et causer des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Soulevez la batterie au moyen d'un porte-batterie ou saisissez le bac en plaçant vos mains à des coins diagonalement opposés.

⚠ AVERTISSEMENT: Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux de la solution acide quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas

d'éclaboussures d'acide sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'acide, consultez un médecin immédiatement.



AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. **Lavez-vous les mains après manipulation.**



AVERTISSEMENT: Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. La dépose des câbles de batterie d'une seule batterie ne débranche pas le système électrique de votre véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de batterie. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT: Sur les véhicules équipés d'un système d'arrêt/démarrage automatique, les exigences imposées à la batterie sont différentes. Vous devez remplacer la batterie par une batterie de spécification identique.

La batterie est située dans le compartiment moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 320).

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien. Il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pendant l'utilisation.

Si la batterie du véhicule est munie d'un couvercle et d'un flexible de ventilation, assurez-vous de les remettre correctement en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la durée de la batterie, maintenez le dessus de la batterie propre et sec et les câbles de la batterie bien fixés aux bornes de la batterie. Si vous remarquez de la corrosion sur la batterie ou sur les bornes, retirez les câbles des bornes et ôtez la corrosion avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Ford recommande de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule durant une période prolongée.

Nota : *Si vous ne débranchez que le câble négatif de la batterie, assurez-vous qu'il est isolé ou placez-le à l'écart de la borne de la batterie, ceci afin d'éviter une connexion non intentionnelle ou la formation d'un arc.*

Lorsque vous remplacez la batterie, assurez-vous de la remplacer uniquement par une batterie qui correspond aux exigences électriques de votre véhicule.

Si vous débranchez ou remplacez la batterie et que votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, la boîte doit réapprendre sa stratégie adaptative. De ce fait, le passage des rapports peut être saccadé durant les premiers kilomètres. Cette situation est normale. La boîte de vitesses retrouvera sa fluidité au terme de l'actualisation de la stratégie.

Réinitialisation du capteur de batterie

Lorsque vous installez une nouvelle batterie, réinitialisez le capteur de batterie comme suit :

1. Établissez le contact et laissez le moteur arrêté.

Nota : *Effectuez les étapes 2 à 3 dans un délai de 10 secondes.*

Entretien

2. Faites un appel de phare cinq fois puis laissez les feux de route allumés.
3. Appuyez brièvement trois fois sur la pédale de frein.

Le témoin de batterie clignote trois fois pour confirmer la réinitialisation.

Système de gestion de batterie

(Selon l'équipement)

Le système surveille l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système désactive temporairement certains systèmes électriques afin de protéger la batterie.

Les systèmes compris sont les suivants :

- Lunette arrière chauffante.
- Sièges chauffants.
- Chauffage et climatisation.
- Volant de direction chauffant.
- Chaîne audio.
- Système de navigation.

Un message peut s'afficher à l'écran d'information pour vous avertir que les mesures de protection de la batterie sont actives. Ce message sert uniquement à indiquer qu'une action est en cours et n'est pas destiné à indiquer un problème électrique ou que la batterie doit être remplacée.

Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie exige huit heures de temps de sommeil du véhicule pour réapprendre l'état de charge de la batterie. Pendant ce temps, votre véhicule doit rester entièrement verrouillé avec le contact coupé.

Nota : Avant de réapprendre l'état de charge de la batterie, le système de gestion de batterie peut temporairement désactiver certains systèmes électriques.

Installation des accessoires électriques

Pour préserver le bon fonctionnement du système de gestion de batterie, ne branchez pas la masse d'un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie. Ceci peut fausser les mesures de diagnostic de l'état de la batterie et provoquer le mauvais fonctionnement du système.

Nota : Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, cela peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie. En outre, cela peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.

Dépose et pose de la batterie

Installez une batterie conforme à nos spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 381).

Pour débrancher ou déposer la batterie, procédez comme suit :

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Désactivez tous les équipements électriques, les feux et la radio par exemple.
3. Patientez au moins deux minutes avant de débrancher la batterie.

Nota : Le système de gestion moteur est doté d'une fonction de maintien de l'alimentation électrique. Il reste donc alimenté pendant un certain temps une fois le contact coupé. Ceci permet au système de sauvegarder les tableaux de diagnostic et d'adaptation. Débrancher la batterie sans attendre peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Entretien

- Débranchez la borne du câble négatif de la batterie.
- Débranchez la borne du câble positif de la batterie.
- Déposez l'étrier de fixation de la batterie.
- Déposez la batterie.
- Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Avant de rebrancher la batterie, assurez-vous que le contact reste coupé.

Nota : Assurez-vous que les câbles de la batterie sont bien serrés.

Si vous débranchez ou remplacez la batterie du véhicule, vous devez réinitialiser les fonctions suivantes :

- Fonction de rebond des glaces. Voir **Glaces à commande électrique** (page 102).
- Réglage de l'horloge.
- Stations de radio présélectionnées.

Mise au rebut de la batterie

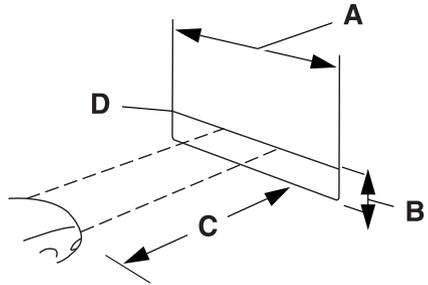


Assurez-vous de vous débarrasser des batteries usagées d'une manière écoresponsable. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des batteries usagées.

RÉGLAGE DES PHARES

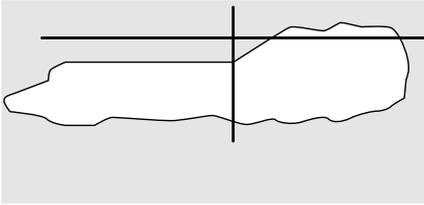
Réglage vertical

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.



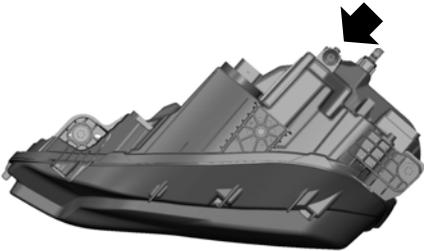
- A 8 pi (2,4 m)
- B Distance du centre du phare au sol
- C 25 pi (7,6 m)
- D Ligne de référence horizontale

- Immobilisez le véhicule sur une surface plane directement devant un mur ou un écran, à environ 7,6 m (25 ft) de ce dernier.
 - Mesurez la hauteur entre le centre du phare et le sol, puis tracez un repère horizontal à 2,4 m (8 ft) sur le mur ou l'écran vertical à cette hauteur.
- Nota :** Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez obstruer le phare opposé.
- Allumez les feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrir le capot.



E142466

4. La partie gauche du faisceau présente un tracé distinct ou une intensité hétérogène. Le rebord supérieur de cette coupe doit se trouver sur la ligne de référence horizontale.



5. Repérez la vis de réglage vertical sur chaque phare. Tournez la vis de réglage dans l'un ou l'autre sens avec un tournevis Phillips n° 2 pour régler le phare.
6. Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal

Le réglage horizontal n'est pas nécessaire pour ce véhicule et n'est pas modifiable.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT: Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5°C (41,0°F), utilisez du liquide de lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide de lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Nota : Les lave-glaces avant et arrière s'approvisionnent au même réservoir.

Remplissez le réservoir de liquide de lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide de lave-glace conforme à nos normes. Voir **Capacités et spécifications** (page 381).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides de lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

Entretien

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

CHANGEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE AVANT

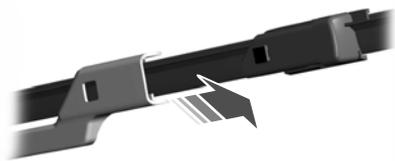
Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer la procédure.

Nota : Ne déplacez pas le bras d'essuie-glace à la main. Pour placer le bras d'essuie-glace en position d'entretien, établissez le contact en position accessoires, puis activez l'essuie-glace et coupez le contact lorsque l'essuie-glace a atteint sa position la plus haute.

1. Relevez complètement le bras d'essuie-glace.

Nota : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace pour soulever le bras d'essuie-glace.

2. Appuyer sur le bouton de verrouillage du balai d'essuie-glace.



3. Retirez le balai d'essuie-glace.

Nota : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

4. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace est bien bloqué.

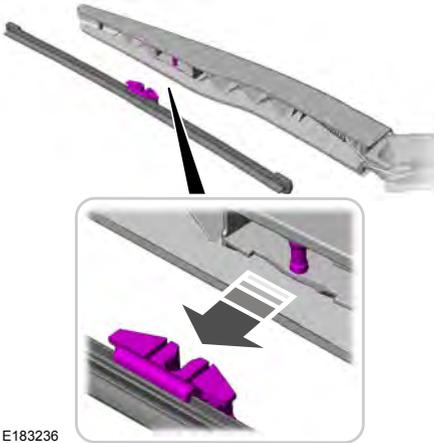
CHANGEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE ARRIÈRE

1. Lever le bras d'essuie-glace.

Nota : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace pour soulever le bras d'essuie-glace.



Entretien



E183236

2. Dégagez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace.

Nota : S'assurer que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

3. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : S'assurer que le balai d'essuie-glace est bien bloqué.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Remplacement des ampoules de phare

Les ampoules de phares sont des DEL qui ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Remplacement des ampoules des antibrouillards

Les ampoules des antibrouillards sont des DEL qui ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Remplacement des ampoules de clignotant



1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est réglé en position hors fonction, puis ouvrez le hayon.
2. Retirez doucement le cache du véhicule en tirant vers l'arrière.
3. Enlevez les écrous du bloc optique.
4. Retirez doucement le bloc optique du véhicule en tirant vers l'arrière.
5. Débranchez le connecteur.
6. Retirez l'ampoule en tournant la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Retirez délicatement l'ampoule de la douille sans la tourner.

Entretien

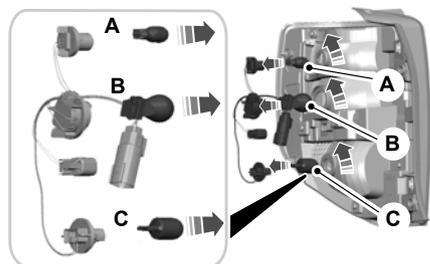
7. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Les lampes des clignotants sur rétroviseur sont des DEL qui ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Remplacement des ampoules des feux de position latéraux

Les ampoules des feux de position latéraux sont des DEL qui ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Remplacement des ampoules de feu de recul



- A Lampe de clignotant arrière.
- B Feu stop.
- C Feu de recul.

1. Retirez les vis avec un tournevis plat et retirez le bloc optique du véhicule.
2. Retirez l'ampoule en tournant la douille inférieure de l'ampoule en sens antihoraire. Retirez délicatement l'ampoule de la douille sans la tourner.
3. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation

Les lampes de plaque d'immatriculation sont des DEL qui ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Remplacement des ampoules du troisième feu stop

Les lampes du troisième feu stop sont des DEL qui ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Vous pouvez vous procurer, auprès de votre concessionnaire, une vaste sélection de produits de nettoyage et de protection pour le fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Produits

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Nom	Spécification
Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®, ZC-42 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft®, ZC-15 (É.-U. et Canada)	ESR-M5B194-B
Shampooing superfin Motorcraft®, ZC-3-A (É.-U. et Canada)	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft®, ZC-20 (É.-U.)	ESR-M14P3-A
Shampooing pour moteurs Motorcraft®, CXC-66-A (Canada)	
Nettoyant pour cuir et vinyle de première qualité Motorcraft®, ZC-56 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant tout usage Motorcraft®, CXC-101 (Canada)	
Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft®, ZC-32-B2 avec agent amérisant (É.-U.)	WSS-M14P19-A
Liquide de lave-glace de haute qualité Motorcraft®, CXC-37-F/M (Canada)	WSS-M14P19-A
Nettoyant Motorcraft® professionnel pour moquettes et tissus, ZC-54 (É.-U. et Canada)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Premium, CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A
Détachant Motorcraft®, ZC-14 (É.-U.)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Ultra-Clear en aérosol, ZC-23 (É.-U.)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft®, ZC-37-A (É.-U. et Canada)	

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampoing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.
- Les traces de liquide AdBlue® doivent immédiatement être éliminées des surfaces peintes.

Nota : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Précautions relatives au nettoyage de l'extérieur

Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les résidus d'AdBlue, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule.

Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Nettoyage des feux extérieurs

Nota : *Ne grattez pas les glaces de feux extérieurs et n'utilisez pas de matières abrasives, de solvants à base d'alcool ou de solvants chimiques pour les nettoyer.*

Nota : *N'essuyez pas les feux extérieurs lorsqu'ils sont secs.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation d'autres produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Nota : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récuser en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Entretien du véhicule

Nota : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampoing superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes

(Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po²).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82°C (179°F).
- Utilisez une buse d'une forme de jet de 40 degrés.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90 degrés de la surface de votre véhicule.

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Nettoyez régulièrement à l'eau le soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Compartiment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
 - Porte-bagages.
 - Pare-chocs.
 - Poignées de porte grenues.
 - Moulures latérales.
 - Boîtiers de rétroviseur.
 - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampoing pour moteurs Motorcraft.

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'un couvercle de moteur, déposez le couvercle avant d'appliquer le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft. Rincez immédiatement tout excès de projection.*

- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur le tableau de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brise souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dommages causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DE L'HABITACLE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité, car ils pourraient affaiblir les sangles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au fonctionnement du sac en cas de collision.

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté à l'aide d'un aspirateur.
- pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyeur professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft;
- si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyeur multi-usage Motorcraft;
- si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrusterait;
- n'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre, car ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

Pour les tapis en caoutchouc :

- Enlevez la poussière et la saleté à l'aide d'un aspirateur.
- pour éliminer les saletés, utilisez un chiffon humecté d'eau;

Nota : *N'utilisez pas d'appareil de lavage à pression sur le revêtement de plancher principal.*

Miroirs

Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

NETTOYAGE DU TABLEAU DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de coussins gonflables.

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de tableau de bord ou de garniture intérieure.*

Nettoyez le tableau de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

Entretien du véhicule

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
 - N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du tableau de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
 - Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
 - Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.
4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
 5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
 6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de remédier aux petits défauts de peinture, enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel d'épandage et les retombées industrielles à l'aide d'un produit de nettoyage.

Lisez les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES

N'utilisez qu'un produit de nettoyage pour roues et pneus recommandé pour nettoyer les roues chaque semaine. Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Si vous avez répandu sur le tableau de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux;

Entretien du véhicule

1. Utilisez une éponge pour éliminer les lourds dépôts de saleté et de poussière de frein.
2. Rincez bien la zone après le nettoyage.

Nota : *N'appliquez aucun de produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Si vous avez l'intention de stationner votre véhicule pendant une longue période après avoir nettoyé les roues avec du produit de nettoyage pour roues, conduisez le véhicule pendant quelques minutes avant de le stationner. Ceci réduit le risque de corrosion des disques, des plaquettes et des garnitures de frein.

Ne nettoyez pas les roues lorsqu'elles sont chaudes.

Nota : *Certains lave-autos pourraient endommager les jantes et les enjoliveurs.*

Nota : *L'utilisation de produits de nettoyage non recommandés, de produits de nettoyage agressifs, de produits de nettoyage pour roues chromées ou de matériaux abrasifs pourrait causer des dommages aux jantes et aux enjoliveurs.*

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou une panne si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les organes du moteur.

Généralités

- Entreposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil, si possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Évitez tout contact des pièces en caoutchouc avec de l'huile ou des solvants.

Entretien du véhicule

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

Circuit de refroidissement

- Protégez-le contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement qu'il est au niveau recommandé.

Débranchement de la batterie 12 volts

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge et un démarrage rapide.

Nota : *Si vous débranchez les câbles de la batterie, les fonctions de mémoire devront être réinitialisées.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et prévenir la corrosion.

Sortir le véhicule de l'entreposage

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.

Entretien du véhicule

- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

GÉNÉRALITÉS

Utilisez uniquement les dimensions de jantes et de pneus autorisées. D'autres dimensions pourraient endommager votre véhicule. Si vous utilisez un diamètre de pneus différent de celui posé à l'usine, l'indicateur de vitesse peut ne pas afficher la vitesse correcte. Si vous tentez d'utiliser une dimension de jantes différente de celle posée par le fabricant, vous pouvez contrôler la compatibilité avec votre concessionnaire.

Plus de renseignements liés à la fonctionnalité et à l'entretien de vos pneus figurent plus loin dans ce chapitre. Voir **Entretien des pneus** (page 350).

Les pressions de gonflage des pneus recommandées figurent sur l'étiquette des pneus, apposée sur le montant central ou le rebord de la porte du conducteur. Ces renseignements figurent aussi sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule, apposée sur le pied avant de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le verrou de porte, près du siège du conducteur.

Nous recommandons fortement de respecter en permanence ces pressions de gonflage. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement, une augmentation de la consommation de carburant, et ainsi altérer le comportement routier de votre véhicule.

Nota : *Contrôlez et réglez la pression de gonflage à la température ambiante à laquelle vous souhaitez conduire votre véhicule et lorsque les pneus sont froids.*

Nota : *Contrôlez la pression de gonflage de vos pneus au moins une fois par mois.*

Si votre véhicule est doté d'une roue de secours, réglez la pression à la valeur maximale donnée pour le véhicule et la combinaison de dimension des pneus.

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires



AVERTISSEMENT: Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.



AVERTISSEMENT: La conduite des véhicules qui ont un centre de gravité élevé (véhicules utilitaires et quatre roues motrices) est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas (voitures). Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres brusques avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.



AVERTISSEMENT: En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne vous montrez jamais trop confiant quant aux capacités des véhicules à quatre roues motrices. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices lorsque l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.

Jantes et pneus

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette diffère de celle de véhicules de tourisme dans des conditions de conduite sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

Reportez-vous à votre Manuel du propriétaire et à tout supplément pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des instructions pour la conduite sécuritaire et d'autres mesures permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

Système à quatre roues motrices

(Selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: Ne vous montrez jamais trop confiant quant aux capacités des véhicules à quatre roues motrices. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices lorsque l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.

Un véhicule à quatre roues motrices, lorsque la fonction est activée, peut utiliser la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre de conduire en toute sécurité sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

Sur certains véhicules à quatre roues motrices, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices pendant la conduite peut occasionner un claquement ou cliquettement momentané. Ces bruits sont normaux et ne doivent pas vous inquiéter.

Sur les véhicules à quatre roues motrices, la différence entre les dimensions du pneu de secours et celles des autres pneus peut avoir un effet sur le système à quatre roues motrices. S'il y a une grande différence entre la taille d'un pneu de secours et les autres pneus, les quatre roues motrices pourraient avoir un fonctionnement limité ou être désactivées.

Nota: *Le pneu de secours vise uniquement à être utilisé en cas d'urgence. Remplacez la roue dès que possible, car l'utilisation prolongée d'une roue de secours peut engendrer une usure du véhicule. Assurez-vous que le fabricant, les dimensions et l'usure des quatre pneus sont identiques.*

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les véhicules utilitaires sport et les camionnettes peuvent différer de certains autres véhicules de plusieurs façons notables. Votre véhicule peut être :

Jantes et pneus

- Plus haut – pour offrir une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans s'enliser ou endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – pour lui permettre de franchir des pentes abruptes ou le relief d'un terrain vallonné sans s'enliser ni endommager les éléments du soubassement. Un véhicule avec un empattement plus court peut réagir plus rapidement aux manœuvres du volant.
- Plus étroit – pour améliorer la maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.

En raison des différences de dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camionnettes ont souvent un centre de gravité plus élevé et une différence de centre de gravité plus marquée entre l'état chargé et l'état déchargé. Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le département des Transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type LT, les

Jantes et pneus

pneus avec un diamètre nominal de jante de 10 à 12 pouces, ni les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Le département des Transports des États-Unis - Indices de qualité des pneus : Le des Transports des États-Unis exige que nous fournissions aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus exactement comme ils sont écrits par le gouvernement.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C



AVERTISSEMENT:

L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C



AVERTISSEMENT:

L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Jantes et pneus

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme fédérale de sécurité n° 139 concernant les véhicules automobiles (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie du pneu

***Étiquette de pneu :** Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification de pneu :** Numéro figurant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

***Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard :** Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : pour les pneus P-métriques 2,4 bar (35 lb/po²) et pour les pneus métriques 2,5 bar (36 lb/po²). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge additionnelle :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po²). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***Lb/po² :** Livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression de gonflage des pneus à froid :** La pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1 mi).

***Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le

Jantes et pneus

montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

* **Pied milieu** : Élément structural latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

* **Talon** : Partie du pneu adjacente à la jante.

* **Flanc du pneu** : Partie du pneu qui se trouve entre le talon et la bande de roulement.

* **Bande de roulement** : Partie du pneu se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.

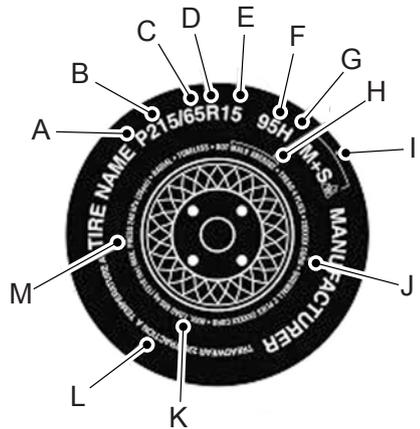
* **Jante** : Support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du

pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

Jantes et pneus

A. P : Indique, selon l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette. **Nota :** Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques.

B. 215 : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. 65 : Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 15 : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. 95 : Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre Guide du propriétaire pourrait inclure ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. H : Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mph) et 299 km/h (186 mph). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Code de vitesse	Indice de vitesse
M	130 km/h (81 mph)
N	140 km/h (87 mph)
Q	159 km/h (99 mph)
R	171 km/h (106 mph)
S	180 km/h (112 mph)
T	190 km/h (118 mph)
U	200 km/h (124 mph)

Jantes et pneus

Code de vitesse	Indice de vitesse
H	210 km/h (130 mph)
V	240 km/h (149 mph)
W	270 km/h (168 mph)
Y	299 km/h (186 mph)

Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 149 mi/h (240 km/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 186 mi/h (299 km/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports :

Ce numéro, qui commence par les lettres "DOT", indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e

semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. **M+S ou M/S :** Boue et neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toute saison.

J. Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé :

Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Capacité de charge :** Indique la charge maximale en kg et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de porte, à proximité du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

Jantes et pneus

***Indice d'usure :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

***Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température :** Les indices de température A (le plus élevé), B et C représentent la résistance du pneu à produire de la chaleur et sa capacité à la dissiper dans le cadre de tests effectués dans des conditions contrôlées dans un laboratoire intérieur particulier à l'aide d'une roue témoin.

M. Pression de gonflage maximale : Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du

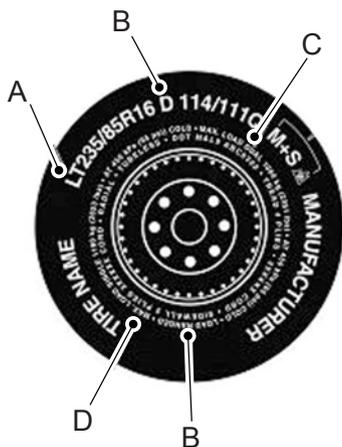
véhicule (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de porte, à proximité du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant de pneu peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Nota : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*

Jantes et pneus



Les pneus de type "LT" comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type "P". Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. LT : Indique, selon l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. Charge nominale et limites de gonflage : Indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.

C. Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :

Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :

Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : Les dimensions du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

Jantes et pneus



Les pneus de type "T" comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type "P". Ces différences sont décrites ci-après :

A. T : Indique, selon l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

B. 145 : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. 80 : Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. D : Indique qu'il s'agit d'un pneu à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 16 : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Pressions recommandées et gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat. Chaque jour avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus à la pression recommandée par le fabricant.



AVERTISSEMENT: Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance au roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il paraisse à plat!

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Nous vous recommandons d'utiliser un manomètre pour pneus à affichage numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette. Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée, même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. L'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur indique les pressions de gonflage recommandées par le fabricant, par taille de pneu, ainsi que d'autres renseignements importants.

La pression de gonflage des pneus recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité apposée sur le pied avant de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le verrou de porte sur le pied milieu, ou sur le rebord de la porte conducteur.

Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

Vérification des pneus et des tiges de soupape

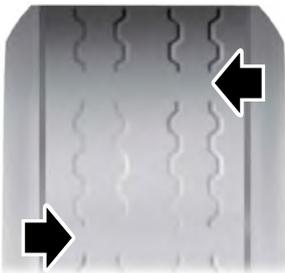
Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez la présence de trous, fissures ou entailles dans les pneus et les tiges, car cela peut permettre les

Jantes et pneus

fuites d'air. Donc, il faut réparer ou remplacer les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouffure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 1/16 po (2 mm), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure, ou témoins d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 1/16 po (2 mm).

Lorsque les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous constatez ou soupçonnez des dommages, faites inspecter le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillessement



AVERTISSEMENT: Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.). En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus. Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

ÉTATS-UNIS Numéro d'identification de pneu DOT

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du

pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres "DOT" et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.



AVERTISSEMENT: N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus

Jantes et pneus

quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures

additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez à nouveau les talons et réessayez.



AVERTISSEMENT: Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.



AVERTISSEMENT: Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et tenez-vous à une distance d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

- Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
- Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.

Jantes et pneus

- Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble pneu et roue.
- Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes de deuxième monte.

L'utilisation de jantes et pneus non recommandés pourrait nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut être endommagé.

Mesures de sécurité



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient s'user et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



AVERTISSEMENT: Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- *Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers;
- *Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques;
- *Contournez les nids-de-poule ou autres obstacles présents sur la route;
- *Ne franchissez pas ou ne heurtez pas de bordures de trottoir en vous stationnant.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Quelle que soit votre prudence au volant, la possibilité d'une crevaison ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble tirer d'un côté en roulant, la géométrie des roues est peut-être incorrecte. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

Nota: *Si les pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées, puis de corriger les problèmes au besoin avant de permuter les pneus.*

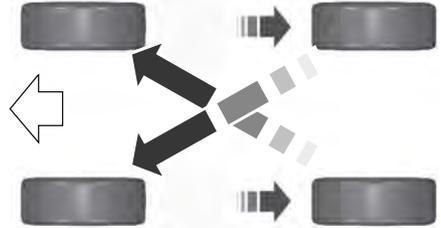
Jantes et pneus

Nota : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'un ensemble jante et pneu de secours différent des autres roues, il est destiné uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisé pour la permutation des pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation de vos pneus à l'intervalle recommandé vous assure une usure plus uniforme des pneus, une meilleure performance et une plus longue durée de vie. Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

Schéma de permutation des pneus



UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas 50 km/h (30 mph). Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez pas des chaînes à neige sur des routes exemptes de neige.

AVERTISSEMENT: Posez des chaînes à neige uniquement sur les pneus spécifiés.

AVERTISSEMENT: Si le véhicule est équipé d'enjoliveurs, retirez-les avant de poser les chaînes à neige.

AVERTISSEMENT: Si vous décidez de poser des pneus d'hiver sur votre véhicule, leurs dimensions, leur fabrication et leur charge nominale doivent être identiques à celles des pneus d'origine indiquées sur la plaque de renseignements sur les pneus. De

Jantes et pneus

plus, ils doivent être montés aux quatre roues. La pose de pneus de dimensions et de fabrication différentes sur un même véhicule peut nuire à sa tenue de route et à son freinage, et pourrait mener à une perte de maîtrise.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement quatre saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des câbles antidérapants peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez utiliser des câbles antidérapants, il est recommandé d'utiliser des roues en acier de même taille et de même type, car les câbles risquent d'endommager les roues en aluminium.

Lorsque vous montez des dispositifs de traction et des pneus hiver sur votre véhicule, respectez les consignes suivantes.

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Achetez vos chaînes ou vos câbles auprès d'un fabricant identifiant clairement les restrictions en matière de rapport carrosserie/taille de pneus.
- Utilisez des câbles ou des chaînes de 10 mm uniquement sur les essieux avant équipés de pneumatiques 225/65R17 et 225/60R18.
- Les câbles antidérapants ou les chaînes à neige de catégorie S ne répondent pas tous à ces restrictions. Les chaînes répondant à cette restriction de taille sont dotées d'un dispositif tendeur.
- Les chaînes à neige ou les câbles antidérapants doivent être montés par paires sur l'essieu avant.
- N'utilisez pas de chaînes à neige ou de câbles antidérapants avec des pneumatiques 235/65R17.

- Fixez les câbles fermement et assurez-vous qu'ils n'entrent pas en contact avec des fils électriques ou des canalisations de frein ou de carburant.
- Lors de la conduite avec des chaînes antidérapantes, ne roulez pas à plus de 48 km/h (30 mph) ou ne dépassez pas la vitesse maximale recommandée par le fabricant des chaînes, selon la plus basse des deux valeurs.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les câbles frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. S'ils continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les câbles dès qu'ils ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas les câbles sur des revêtements secs.

Si vous avez des questions concernant les chaînes à neige ou les câbles antidérapants, consultez votre concessionnaire autorisé.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS



AVERTISSEMENT: Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de défaillance d'un ou de plusieurs

Jantes et pneus

pneus, de perte de contrôle et de capotage du véhicule et donc de blessures augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Nota : *Utilisez uniquement les scellants anticrevaison en cas d'urgence, car ils peuvent endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.*

Nota : *Si le capteur du système de surveillance de la pression des pneus est endommagé, il se pourrait qu'il ne fonctionne pas.*



La pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.

Par mesure de sécurité additionnelle, ce véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'au moins un pneu est nettement sous-gonflé. Par conséquent, lorsque le témoin de sous-gonflage s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez les pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé produit un échauffement excessif et peut provoquer une défaillance du pneu. En outre, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez prononcé pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Jantes et pneus

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin d'anomalie du système TPMS qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin d'anomalie TPMS est combiné au témoin de sous-gonflage. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages du moteur suivants, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler un état de basse pression des pneus. Les défaillances du système TPMS surviennent pour diverses raisons, notamment le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système TPMS de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie TPMS après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou jantes afin de vous assurer que les pneus et les jantes de remplacement ou de rechange permettent au système TPMS de fonctionner correctement.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS concernant l'exploitation de dispositifs exempts de licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Jantes et pneus

Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus



Nota: Chaque pneu est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité de la roue. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible, à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Confiez toujours le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez régulièrement la pression des pneus (au moins une fois par mois) au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section **Gonflage des pneus** du présent chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus



Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des pneus et transmet les valeurs de pression au véhicule. Vous pouvez visualiser les relevés de pression des pneus sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 115). Le témoin de sous-gonflage s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il convient de vérifier la pression des pneus.

Jantes et pneus

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'une des roues doit être remplacée par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour vous rappeler de faire réparer le pneu endommagé et de remettre la roue en place sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et remettez la roue en place sur le véhicule.

Si vous pensez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler le sous-gonflage d'un ou de plusieurs pneus. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de pression des pneus.

Témoin de sous-gonflage	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneus sous-gonflés	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression recommandée. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée précisée sur l'étiquette des pneus (apposée

Jantes et pneus

Témoin de sous-gonflage	Cause possible	Solution
		sur le rebord de la porte conducteur ou sur le montant central), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Faites réparer et réinstaller la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système TPMS	Si les pneus sont correctement gonflés, que la roue de secours n'est pas utilisée et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin qui clignote	Roue de secours utilisée	Faites réparer et réinstaller la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système TPMS	Si les pneus sont correctement gonflés, que la roue de secours n'est pas utilisée et que le témoin demeure allumé,

Jantes et pneus

Témoin de sous-gonflage	Cause possible	Solution
		communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous gonflez les pneus



AVERTISSEMENT:

N'utilisez pas l'écran d'affichage de la pression des pneus comme manomètre pour pneus. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Lorsque vous gonflez les pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne après que vous avez gonflé les pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage de pneus de voiture peut augmenter d'environ

14–28 kPa (2–4 lb/po²) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 30 °F (17 °C). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de sous-gonflage s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun n'est dégonflé. Si un pneu ou plus est dégonflé, procédez à la réparation qui s'impose. Vérifiez la pression de gonflage des pneus. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus proche où vous pourrez le regonfler. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

REPLACEMENT D'UNE ROUE



AVERTISSEMENT: Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de défaillance d'un ou de plusieurs pneus, de perte de contrôle et de capotage du véhicule et donc de blessures augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.



AVERTISSEMENT: Un capteur de pression de pneu endommagé pourrait ne plus fonctionner.

Nota : *Il y a un risque d'endommagement du capteur du système de surveillance de la pression des pneus si les produits d'étañchéité pour pneus en cas d'urgence ne sont pas utilisés.*

Nota : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur votre véhicule.*

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt pour ralentir progressivement. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Pour éviter d'endommager les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus, faites réparer les pneus par un concessionnaire autorisé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 366). Remplacez la roue de

secours par une roue normale dès que possible. Chaque fois que vous faites réparer ou remplacer un pneu, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de la pression des pneus.

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente



AVERTISSEMENT: Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de diamètre différent des autres roues, elle est destinée à un usage temporaire uniquement. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, il faut la remplacer dès que possible par un ensemble jante et pneu de même taille et de même type que ceux fournis à l'origine avec votre véhicule. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, remplacez-la plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu et de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-roue de secours type T :** Le marquage des dimensions de cette roue de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription "Usage temporaire seulement" moulée dans le flanc.

2. **Roue de secours de dimensions normales, mais différente avec étiquette :** Ce type de roue de secours porte une étiquette qui indique : THIS WHEEL AND TIRE ASSEMBLY FOR TEMPORARY USE ONLY.

Jantes et pneus

En roulant avec l'une des roues de secours différentes ci-dessus, il ne faut pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mph).
- Dépasser la charge maximale du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité.
- Tracter une remorque.
- Utiliser des chaînes à neige sur le pneu de la roue de secours.
- Utiliser plus d'une roue de secours différente à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Tenter de réparer la roue de secours différente.

L'utilisation d'une des roues de secours de taille différente décrites ci-dessus à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un effet néfaste sur les facteurs suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- L'efficacité de la traction intégrale.

3. Roue de secours de dimensions normales, mais différente sans étiquette

En roulant avec une roue de secours de dimensions normales, mais différente, il ne faut pas :

- Dépasser 113 km/h (70 mph).
- Monter plus d'un ensemble jante et pneu de secours de ce type à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Monter des chaînes à neige sur l'essieu doté de l'ensemble jante et pneu de secours différent.

L'utilisation d'une roue de secours de dimensions normales, mais différente peut avoir un effet négatif sur les facteurs suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- Le mode quatre roues motrices.

En roulant avec une roue de secours de dimensions normales, mais différente, il faut porter une attention particulière aux facteurs suivants :

- Traction d'une remorque.
- La conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de camping.
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimension normale, mais différente, et remédiez à la situation dès que possible.

Procédure de remplacement d'une roue



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le filetage de la vis est adéquatement lubrifié avant de l'utiliser.



AVERTISSEMENT: Si possible, utilisez le cric sur une surface ferme et plane.



AVERTISSEMENT: Coupez le contact et engagez à fond le frein de stationnement avant de soulever le véhicule.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENT: Ne vous glissez jamais sous un véhicule uniquement soutenu par un cric.

AVERTISSEMENT: Le cric fourni avec ce véhicule est conçu uniquement pour changer un pneu à plat en cas d'urgence. Ne tentez aucune autre intervention sur le véhicule lorsqu'il est soutenu par le cric, car il pourrait glisser hors du cric. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: Vérifiez que le cric du véhicule n'est ni endommagé ni déformé, et que son filetage est graissé et exempt de corps étrangers.

AVERTISSEMENT: Pour éviter que le véhicule ne bouge lorsque vous changez une roue, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et utilisez une cale appropriée pour bloquer la roue diamétralement opposée à la roue à changer. Par exemple, si vous changez la roue avant gauche, placez une cale appropriée contre la roue arrière droite.

AVERTISSEMENT: Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni, assurez-vous que sa capacité est suffisante pour le poids du véhicule, y compris tout chargement ou toute modification. Si vous n'êtes pas certain que la capacité du cric est adéquate, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

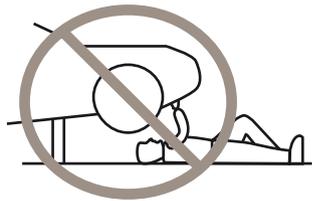
AVERTISSEMENT: Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT: N'utilisez que les points de levage indiqués. L'utilisation d'autres points de levage peut causer des détériorations de la carrosserie, de la direction, de la suspension, du moteur, du système de freinage et des canalisations d'alimentation en carburant.

AVERTISSEMENT: Ne placez jamais d'objets entre le cric du véhicule et votre véhicule.

AVERTISSEMENT: Ne placez jamais d'objets entre le cric du véhicule et le sol.

AVERTISSEMENT: Stationnez votre véhicule de façon à ne pas entraver le flux de la circulation et à ne pas vous placer en situation dangereuse, puis mettez en place un triangle de présignalisation.

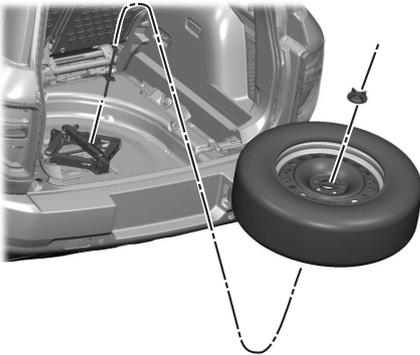


Nota : Le cric ne nécessite aucune opération d'entretien ou de lubrification supplémentaire pendant toute la durée de vie de votre véhicule.

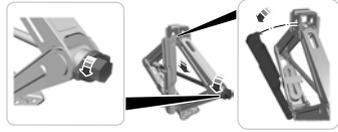
1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.

Jantes et pneus

2. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesse à la position de stationnement (P). Arrêtez le moteur.
3. Ouvrez le hayon et retirez le plancher de l'aire de chargement recouvert de moquette pour accéder à la roue de secours et au cric.
4. Retirez l'écrou à oreilles qui fixe la roue de secours en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. Retirez la roue de secours, le cric et le triangle de présignalisation du logement de la roue de secours et installez le triangle de présignalisation.
6. Retirez le cric et la sangle de retenue prévue pour la roue à changer de la base du cric.



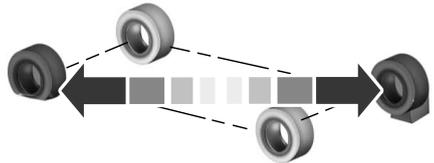
7. Tournez le vis d'entraînement d'écrou hexagonal du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour détacher la clé à écrous de roue du cric. Cela permet d'abaisser le cric et de desserrer le verrou mécanique.



8. Dépliez le démonte-roue.

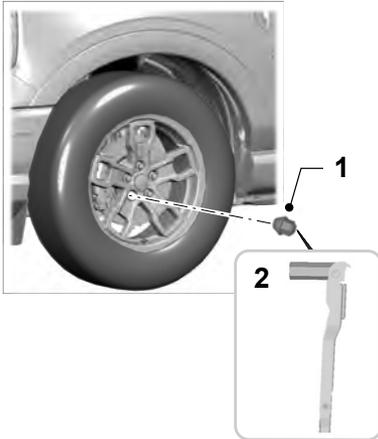


9. Bloquez la roue diagonalement opposée au pneu à plat. Par exemple, si le pneu avant gauche est à plat, bloquez la roue arrière droite.



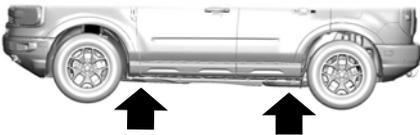
10. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir décollé la roue du sol.

Jantes et pneus

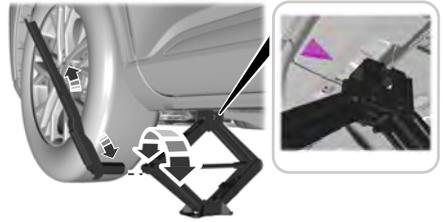


Nota : Ne soulevez votre véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits précisés afin de prévenir les dommages au véhicule.

11. Les points de levage de votre véhicule qui sont indiqués ici sont également présents sur l'étiquette d'avertissement apposée sur le cric. Les points de levage sont indiqués par de petites flèches frappées sur le bas de caisse.



12. Tournez la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour lever votre véhicule jusqu'à ce que le pneu crevé soit complètement soulevé du sol.

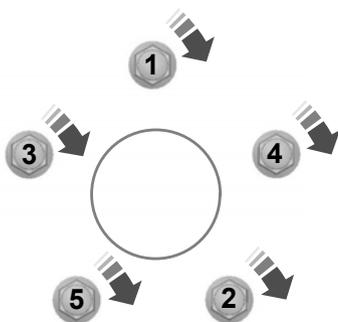


13. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

Nota : Si votre véhicule est équipé d'enjoliveurs grand format maintenus par des écrous de roue apparents, retirez d'abord les écrous avant d'enlever l'enjoliveur pour ne pas l'endommager.

14. Remplacez la roue à changer par la roue de secours, en vous assurant que le corps de valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.
15. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
16. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 379).

Jantes et pneus

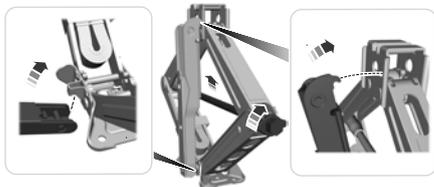


4. Retirez les cales et récupérez le triangle de présignalisation.
5. Rangez le pneu à plat sur le plancher de l'aire de chargement. Arrimez la roue au moyen de la sangle de retenue prévue à cet effet en observant les étapes suivantes :



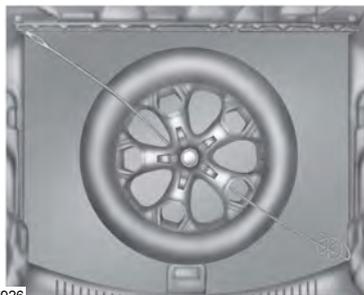
Rangement de la roue au pneu dégonflé

1. Pour ranger le cric, repliez le cric et la poignée de la clé et enclenchez-les dans le support de la base du cric avec le démonte-roue.
2. En attachant le démonte-roue replié sur le cric, faites pivoter le démonte-roue vers le haut et ajustez la hauteur du cric jusqu'à ce que l'ergot du démonte-roue s'insère dans le trou du cric. Tournez l'écrou hexagonal dans le sens horaire jusqu'à ce que l'ensemble soit correctement fixé.



3. Remettez le cric dans son emplacement d'origine dans le véhicule et fixez le tout à l'aide de l'écrou à oreilles en plastique. Assurez-vous que le cric est solidement fixé avant de prendre la roue.

6. Trouvez le crochet d'arrimage à proximité du dossier de siège. Glissez la boucle de la sangle de retenue dans le crochet d'ancrage. Enfillez l'autre extrémité de la sangle à travers la boucle.

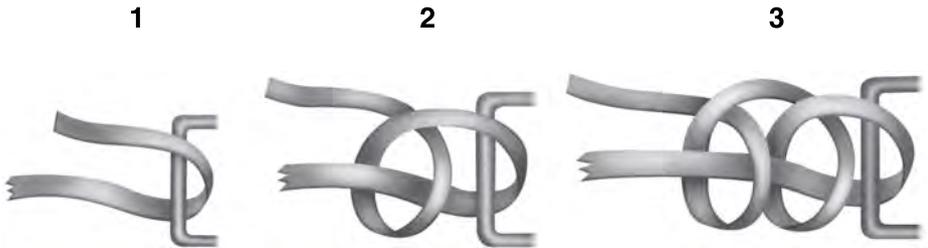


E157926

7. Faites passer la sangle par les ouvertures de la roue.
8. Repérez le point d'ancrage avant situé dans le coin de l'aire de chargement opposé à celui de l'ancrage utilisé à l'étape 4. Enfillez la sangle de retenue dans le crochet d'ancrage et tirez bien.

Jantes et pneus

9. Attachez la sangle en faisant deux nœuds de feston simples.



SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Couple de serrage des écrous de roues



AVERTISSEMENT: Lors de la pose d'une roue, éliminez toujours la corrosion, les saletés ou les corps étrangers présents sur les surfaces de montage de la roue ou sur la surface du moyeu de roue, du tambour de frein ou du disque de frein en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les fixations entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles n'interfèrent pas avec les surfaces de montage de la roue. La pose des roues sans un contact métal sur métal approprié au niveau des surfaces de montage risque d'entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue pendant que le véhicule roule, entraînant une perte de maîtrise et un risque de blessures graves ou mortelles.

Taille des écrous	lb/pi (N.m)*
M12 x 1,5	135 Nm (100 lb.ft)

* Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.

Après une intervention sur une roue comme une permutation, le remplacement d'un pneu à plat ou un retrait, resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 km (100 mi).

Jantes et pneus



A Trou pilote de roue.

Vérifiez l'alésage pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 1.5L ECOBOOST™

Moteur	Spécifications
Taux de compression.	11:1
Cylindrée.	1 497 cm ³ (91 in ³)
Ordre d'allumage.	1-2-3
Allumage.	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes.	0,8 mm (0,031 po)

Montage de la courroie d'entraînement



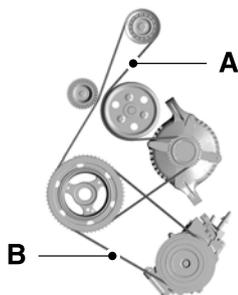
E163198

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 2.0L ECOBOOST™

Moteur	Spécifications
Taux de compression.	10:1
Cylindrée.	1 999 cm ³ (122,0 in ³)
Ordre d'allumage.	1-3-4-2
Allumage.	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes.	0,7–0,8 mm (0,028–0,031 po)

Capacités et spécifications

Montage de la courroie d'entraînement



- A. Courroie d'entraînement la plus proche du moteur.
- B. Courroie d'entraînement la plus éloignée du moteur.

PIÈCES MOTORCRAFT - 1.5L ECOBOOST™

Composant	Référence de pièce Motorcraft
Élément de filtre à air.	FA-1939
Batterie. ¹	BHEF-48H6
Batterie de remplacement. ¹	BAGM-48H6-760
Filtre à air d'habitacle.	FP-89
Filtre à huile moteur. ²	FL-910-S
Bougie d'allumage.	SP-550
Balai d'essuie-glace de pare-brise.	WW-2117 (côté conducteur) WW-2302 (côté passager) WW-901-A (lunette arrière)

¹ Configurez le système de gestion de la batterie de votre véhicule en fonction de la batterie de remplacement. Si vous utilisez une batterie qui n'apparaît pas dans la liste, ses caractéristiques doivent correspondre à celles d'une batterie figurant dans la liste. Configurez le système de gestion de la batterie de votre véhicule en fonction de la batterie indiquée. Une configuration incorrecte du système de gestion de la batterie pourrait abréger la durée de vie de la batterie, causer le dysfonctionnement de certaines fonctions ou empêcher le moteur de démarrer. Consultez votre concessionnaire ou votre fournisseur de services pour obtenir de plus amples renseignements.

² Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Capacités et spécifications

Nous recommandons l'utilisation de pièces Motorcraft offertes chez les concessionnaires autorisés ou sur le site Web www.fordparts.com. Nous créons des pièces pour votre véhicule qui sont conformes ou supérieures aux spécifications. L'utilisation d'autres pièces

pourrait avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité du véhicule. La garantie de votre véhicule pourrait être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

PIÈCES MOTORCRAFT - 2.0L ECOBOOST™

Composant	Référence de pièce Motorcraft
Élément de filtre à air.	FA-1939
Batterie. ¹	BHEF-48H6
Batterie de remplacement. ¹	BAGM-48H6-760
Filtre à air d'habitacle.	FP-89
Filtre à huile moteur. ²	FL-910-S
Bougie d'allumage.	SP-594
Balai d'essuie-glace de pare-brise.	WW-2117 (côté conducteur) WW-2302 (côté passager) WW-901-A (lunette arrière)

¹ Configurez le système de gestion de la batterie de votre véhicule en fonction de la batterie de remplacement. Si vous utilisez une batterie qui n'apparaît pas dans la liste, ses caractéristiques doivent correspondre à celles d'une batterie figurant dans la liste. Configurez le système de gestion de la batterie de votre véhicule en fonction de la batterie indiquée. Une configuration incorrecte du système de gestion de la batterie pourrait abrégier la durée de vie de la batterie, causer le dysfonctionnement de certaines fonctions ou empêcher le moteur de démarrer. Consultez votre concessionnaire ou votre fournisseur de services pour obtenir de plus amples renseignements.

² Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Nous recommandons l'utilisation de pièces Motorcraft offertes chez les concessionnaires autorisés ou sur le site Web www.fordparts.com. Nous créons des pièces pour votre véhicule qui sont conformes ou supérieures aux spécifications. L'utilisation d'autres pièces

pourrait avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité du véhicule. La garantie de votre véhicule pourrait être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Capacités et spécifications

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phare doivent porter la mention "D.O.T." pour l'Amérique du Nord

afin de garantir le rendement du phare, la luminosité, la puissance du faisceau lumineux et la visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Éclairage extérieur

Lampe	Spécifications	Puissance (Watt)
Feu de recul.	W21W	21
Antibrouillard.	DEL	DEL
Feu de position latéral avant.	DEL	DEL
Phare.	DEL	DEL
Troisième feu stop.	DEL	DEL
Lampe de plaque d'immatriculation.	DEL	DEL
Clignotant sur rétroviseur.	DEL	DEL
Feu de position latéral arrière.	DEL	DEL
Lampe de clignotant arrière.	WY16W	16
Feu stop.	P27	27
Feu arrière.	DEL	DEL

Nota : Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Lampes intérieures

Lampe	Spécifications	Puissance (Watt)
Tout l'éclairage intérieur.	DEL	DEL

Nota : Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Capacités et spécifications

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE MOTEUR - 2.0L ECOBOOST™

Utilisez une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites, il pourrait en résulter :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Des durées de lancement du moteur plus longues.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Une réduction du rendement du véhicule.
- Une augmentation de la consommation de carburant.



Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Contenances

Type	Filtre à huile inclus
Tous.	5,2 L (5,5 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 5W-30 Super Premium Motor Oil / Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP6	WSS-M2C961-A1

Capacités et spécifications

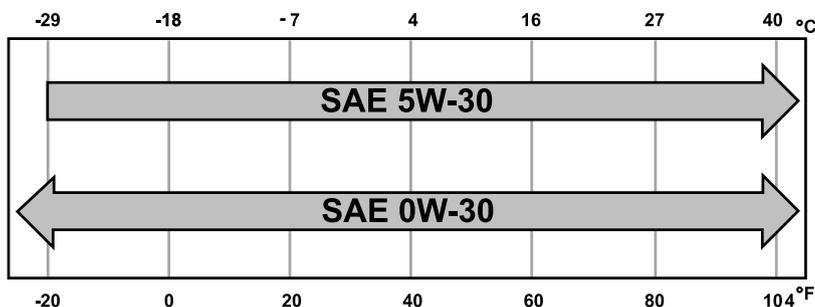
Huile moteur de remplacement pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons

l'utilisation de l'huile moteur de rechange pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30°C ($-22,0^{\circ}\text{F}$) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur – SAE 0W-30 – semi-synthétique	WSS-M2C963-A1



QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE MOTEUR - 1.5L ECOBOOST™

Utilisez une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites, il pourrait en résulter :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Des durées de lancement du moteur plus longues.
- Des niveaux d'émissions accrus.

- Une réduction du rendement du véhicule.
- Une augmentation de la consommation de carburant.



Capacités et spécifications

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Contenances

Type	Filtre à huile inclus
Tous.	5,05 L (5,3 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 5W-20 Super Premium Motor Oil / Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LSP6	WSS-M2C960-A1

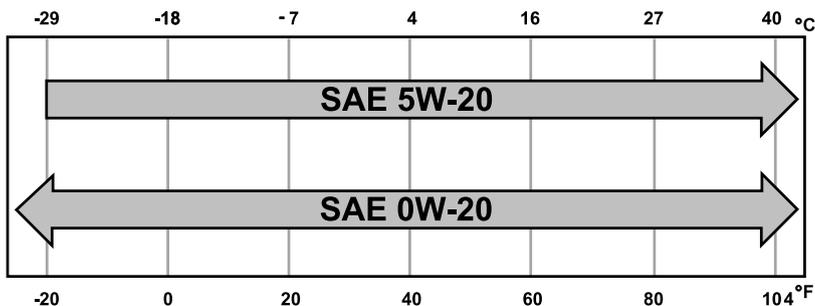
Huile moteur de remplacement pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de rechange pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30°C (-22,0°F) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur – SAE 0W-20 – semi-synthétique	WSS-M2C962-A1

Capacités et spécifications



QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT - 2.0L ECOBOOST™

Utilisez du liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas du liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule;

Contenances

Type	Quantité
Tous.	8,1 L (8,6 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Yellow Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigél/liquide de refroidissement prédilué jaune Motorcraft® CVC-13DL-G	WSS-M97B57-A2

Capacités et spécifications

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT - 1.5L ECOBOOST™

Utilisez du liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas du liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule;

Contenances

Type	Quantité
Tous.	7,3 L (7,7 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Yellow Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigel/liquide de refroidissement prédilué jaune Motorcraft® CVC-13DL-G	WSS-M97B57-A2

CAPACITÉ DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

Contenances

Type	Quantité
Tous.	59,5 L (15,7 gal)

Capacités et spécifications

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE CLIMATISATION - 2.0L ECOBOOST™



AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène du climatiseur contient du frigorigène sous haute pression. Seul un personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de

frigorigène de climatiseur peut causer des blessures.

Utilisez du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule;

Contenances

Type	Frigorigène	Huile pour compresseur de frigorigène
Tous.	0,55 kg (19,4 oz)	100 ml (3,4 fl oz)

Matériaux

Appellation	Spécification
R-1234yf Réfrigérant / Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Motorcraft® R-1234yf Réfrigérant PAG Oil / Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2

Capacités et spécifications

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE CLIMATISATION - 1.5L ECOBOOST™



AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène du climatiseur contient du frigorigène sous haute pression. Seul un personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de

frigorigène de climatiseur peut causer des blessures.

Utilisez du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule;

Contenances

Type	Frigorigène	Huile pour compresseur de frigorigène
Tous.	0,55 kg (19,4 oz)	120 ml (4,1 fl oz)

Matériaux

Appellation	Spécification
R-1234yf Refrigerant / Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Motorcraft® R-1234yf Refrigerant PAG Oil / Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2

SPÉCIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

Contenances

Type	Quantité
Tous.	Remplir au besoin.

Capacités et spécifications

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Premium Quality Windshield Washer Fluid / Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-F/M	WSS-M14P19-A

SPÉCIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

Utilisez des liquides conformes aux spécifications et aux viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas des liquides conformes aux spécifications et aux viscosités prescrites, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Une réduction de la capacité de freinage.

Nota: Nous vous recommandons d'utiliser le liquide de frein haute performance Dot 4 à basse viscosité (LV) conforme à la norme WSS-M6C65-A2 ou ISO 4925 Classe 6. Si vous utilisez un liquide autre que celui recommandé, il pourrait réduire les performances du circuit de freinage et ne pas répondre à nos exigences de performances. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par les impuretés, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières pourrait endommager le circuit de freinage et causer des défaillances.

Contenances

Type	Quantité
Tous.	Remplir au besoin.

Matériaux

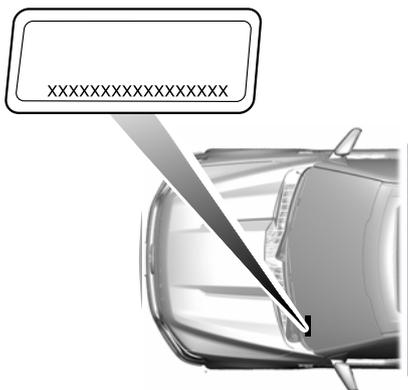
Appellation	Spécification
Motorcraft® DOT 4 LV High Performance Motor Vehicle Brake Fluid / Liquide de frein automobile haute performance DOT 4 LV Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2

Identification du véhicule

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

LOCALISATION DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

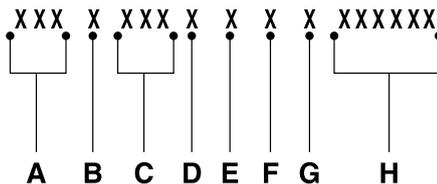
Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche du tableau de bord.



Nota : La mention XXXX dans l'illustration représente le numéro d'identification de votre véhicule.

APERÇU DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



- A Étiquette d'identification de constructeur mondial.
- B Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs.
- C Fabrication, gamme de véhicules, série, type de carrosserie.
- D Type de moteur.
- E Chiffre de contrôle.
- F Année-modèle.
- G Usine de montage.
- H Numéro de série de production.

Véhicule connecté

QU'EST-CE QU'UN VÉHICULE CONNECTÉ

Un véhicule connecté est doté d'une technologie qui permet à votre véhicule de se connecter à un réseau mobile et qui vous permet d'accéder à diverses fonctions. Lorsqu'il est utilisé avec l'application FordPass, il pourrait vous permettre d'effectuer un suivi et un contrôle plus poussés de votre véhicule, comme la vérification de la pression des pneus et du niveau de carburant ainsi que l'emplacement du véhicule. Pour en savoir plus, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

EXIGENCES RELATIVES AU VÉHICULE CONNECTÉ

L'accès au service connecté et aux fonctions connexes exige un réseau de bord compatible.

Certaines fonctions à distance nécessitent l'activation de services supplémentaires. Connectez-vous à votre compte Ford pour en savoir plus. Certaines restrictions, les conditions d'utilisation de tiers et des frais sur la transmission de messages ou de données peuvent s'appliquer.

LIMITATIONS DU VÉHICULE CONNECTÉ

L'évolution des technologies, des réseaux cellulaires ou des réglementations pourrait restreindre la fonctionnalité et la disponibilité de certaines fonctions ou la continuité de leur fourniture. Ce type de changement peut même bloquer le fonctionnement de certaines fonctions.

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU MOBILE - VÉHICULES AVEC : MODEM

QU'EST-CE QU'UN MODEM



Le modem donne accès à une série de fonctions intégrées à votre véhicule.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODEM

1. Appuyez sur la touche **Réglages**.
2. Appuyez sur la touche **FordPass Connect**.
3. Appuyez sur la touche **Réglages de connectivité**.
4. Activez ou désactivez les fonctions de connectivité.

CONNEXION DE FORDPASS AU MODEM

1. Assurez-vous que le modem est activé en utilisant le menu des paramètres du véhicule.
2. Ouvrez l'application FordPass sur votre appareil et connectez-vous.
3. Ajoutez votre véhicule ou sélectionnez-le s'il a déjà été ajouté.
4. Sélectionnez l'option pour activer votre véhicule.
5. Assurez-vous que le nom qui s'affiche à l'écran correspond à celui qui apparaît dans votre compte FordPass.
6. Confirmez que le compte FordPass est connecté au modem.

Véhicule connecté

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU WI-FI - VÉHICULES AVEC : SYNC 3

1. Appuyez sur **Réglages**.
2. Appuyez sur **Wi-Fi**.

3. Activez **Wi-Fi**.
4. Appuyez sur **Voir réseaux disponibles**.
5. Sélectionnez un réseau Wi-Fi disponible.

Nota : Entrez le mot de passe du réseau pour vous connecter à un réseau sécurisé.

VÉHICULE CONNECTÉ – DÉPANNAGE - VÉHICULES AVEC : MODEM

Symptôme	Cause et solution possible
Impossible de confirmer la connexion de mon compte FordPass avec le modem.	<ul style="list-style-type: none">- Le modem n'est pas activé.<ul style="list-style-type: none">• Activez les fonctions de connexion.- Signal du réseau faible.<ul style="list-style-type: none">• Rapprochez votre véhicule d'un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.

Véhicule connecté

VÉHICULE CONNECTÉ – DÉPANNAGE - VÉHICULES AVEC : SYNC 3

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas me connecter à un réseau Wi-Fi.	<ul style="list-style-type: none">– Erreur de mot de passe.<ul style="list-style-type: none">• Entrez le mot de passe correct du réseau.– Signal du réseau faible.<ul style="list-style-type: none">• Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.– Plusieurs points d'accès à portée avec le même SSID.<ul style="list-style-type: none">• Utilisez un nom unique pour votre SSID. N'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, par exemple une partie de l'adresse MAC.
La connexion Wi-Fi se déconnecte après une connexion réussie.	<ul style="list-style-type: none">– Signal du réseau faible.<ul style="list-style-type: none">• Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.
Mon véhicule se trouve près d'un point d'accès Wi-Fi mais la force du signal du réseau est faible.	<ul style="list-style-type: none">– Signal du réseau obstrué.<ul style="list-style-type: none">• Si votre véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès Wi-Fi.• Si les glaces de votre véhicule sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise soit orienté face au point d'accès Wi-Fi, ou ouvrez les glaces qui sont orientées face au point d'accès.• Si les glaces et le pare-brise de votre véhicule sont de teinte métallique, ouvrez les glaces qui sont orientées face au point d'accès.• Si votre véhicule se trouve dans un garage dont la porte est fermée, ouvrez la porte du garage.
Le réseau que je recherche n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	<ul style="list-style-type: none">– Réseau caché.<ul style="list-style-type: none">• Définissez le réseau comme visible et réessayez.

Véhicule connecté

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne vois pas le nom du point d'accès Wi-Fi lors de la recherche de réseaux Wi-Fi sur mon téléphone cellulaire ou sur un autre appareil.	<ul style="list-style-type: none">– Fonction du système limitée.<ul style="list-style-type: none">• Assurez-vous que le paramètre de visibilité du point d'accès Wi-Fi est activé.• Le système n'offre aucun point d'accès Wi-Fi actuellement.
Les téléchargements de logiciel prennent trop de temps.	<ul style="list-style-type: none">– Signal du réseau faible.<ul style="list-style-type: none">• Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.– Point d'accès Wi-Fi en forte demande ou connexion Internet lente.<ul style="list-style-type: none">• Utilisez un point d'accès Wi-Fi plus fiable.
Le système semble se connecter à un point d'accès Wi-Fi et la force du signal est excellente, mais le logiciel ne se met pas à jour.	<ul style="list-style-type: none">– Aucune mise à jour du logiciel n'est disponible.– Le réseau Wi-Fi nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions d'utilisation.<ul style="list-style-type: none">• Testez la connexion avec un autre appareil. Si le réseau nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions d'utilisation, communiquez avec le prestataire de service de réseau.

Point d'accès Wi-Fi du véhicule

CRÉATION DU POINT D'ACCÈS WI-FI DU VÉHICULE

Vous pouvez créer un point d'accès Wi-Fi dans votre véhicule, afin de connecter des appareils pour accéder à Internet.



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la touche **FordPass Connect**.
2. Appuyez sur la touche **Point d'accès du véh.**

Nota : Le point d'accès du véhicule est activé par défaut.

3. Appuyez sur la touche **Réglages**.
4. Appuyez sur la touche **Visibilité Wi-Fi**.

Nota : Le paramètre Visibilité Wi-Fi est activé par défaut.

Trouver le nom et le mot de passe du point d'accès Wi-Fi



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la touche **FordPass Connect**.
2. Appuyez sur la touche **Point d'accès du véh.**
3. Appuyez sur la touche **Réglages**.

Nota : Le SSID est le nom du point d'accès.

4. Appuyez sur la touche **Afficher le mot de passe**.

Connexion d'un appareil au point d'accès Wi-Fi

1. Activez la fonction WI-FI de votre appareil puis sélectionnez le point d'accès dans la liste des réseaux Wi-Fi disponibles.

2. À l'invite, entrez le mot de passe.

Achat d'un forfait de données

1. Connexion d'un appareil au point d'accès.

Nota : Le portail du fournisseur réseau du véhicule s'ouvre sur votre appareil.

2. Si le portail ne s'ouvre pas sur votre appareil, ouvrez un site Web; vous êtes alors redirigé vers le portail du fournisseur réseau du véhicule.

Nota : Vous ne serez pas redirigé si vous ouvrez un site Web sécurisé.

3. Pour acheter un forfait, suivez les instructions sur le portail du fournisseur.

Nota : Si vous avez un forfait actif, le système ne vous redirigera pas vers le portail du fournisseur réseau du véhicule lorsque vous connectez un appareil. Pour acheter davantage de données, visitez le site Web du fournisseur réseau de votre véhicule.

Nota : Les renseignements sur l'utilisation des données disponibles dans le menu du point d'accès du véhicule sont approximatives.

Nota : Si vous effectuez une réinitialisation générale, le système ne supprimera pas votre véhicule du compte du fournisseur réseau. Pour supprimer votre véhicule de ce compte, communiquez avec le fournisseur réseau.

Nota : Le fournisseur réseau du véhicule fournit les services de point d'accès du véhicule, selon votre contrat de fournisseur réseau, la couverture et la disponibilité du service.

Point d'accès Wi-Fi du véhicule

MODIFICATION DU NOM OU DU MOT DE PASSE DU POINT D'ACCÈS WI-FI DU VÉHICULE



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la touche **FordPass Connect**.
2. Appuyez sur la touche **Point d'accès du véh.**
3. Appuyez sur la touche **Réglages**.
4. Appuyez sur la touche **Modifier**.
5. Appuyez sur la touche **Changer le nom SSID**.
6. Saisissez votre SSID requis.
7. Appuyez sur la touche **Fini**.
8. Appuyez sur la touche **Changer le mot de passe**.
9. Saisissez votre mot de passe requis.
10. Appuyez sur la touche **Fini**.

Systeme audio

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un

appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Facteurs de réception des fréquences radio

Nota : *Il est déconseillé d'écouter la chaîne audio à un volume élevé pendant de longues périodes.*

Facteurs pouvant avoir un impact sur la réception radio

Distance et intensité	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

AUTORADIO



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous

vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.



E289731

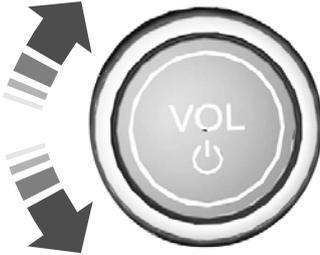
Systeme audio

Nota : Selon les options de votre vehicule, les commandes peuvent avoir une apparence differente de celle presentee ici.

Nota : Certaines fonctions, comme la radio satellite, peuvent ne pas etre disponibles dans votre region. consulter un concessionnaire autorise.

Nota : Le systeme a ecran tactile commande la plupart des fonctions audio.

Reglage du volume



Tourner la commande pour regler le volume.

Changement des stations de radio



E248947

En mode radio, tourner pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences.

En mode radio satellite, tourner pour trouver la station disponible précédente ou suivante de la radio satellite.

Mise en sourdine du système audio



Appuyer, puis relâcher le bouton pour mettre en sourdine le système audio.

Pause ou lecture du média



En mode média, appuyer brièvement sur ce bouton pour interrompre la lecture. Appuyer de nouveau sur ce bouton pour reprendre la lecture.

En mode radio, appuyer brièvement sur le bouton pour mettre la radio en sourdine. Appuyer de nouveau sur le bouton pour rétablir le son.

Systeme audio

Activation et désactivation de la chaîne audio



Appuyer brièvement sur le bouton.

Nota : Le bouton peut se trouver sur la commande de volume.

Activation et désactivation de l'écran



Appuyer brièvement sur le bouton.

Recherche automatique, avance et retour rapides



Appuyer brièvement sur ce bouton pour passer à la piste suivante.

Maintenir le bouton enfoncé pour avancer rapidement dans la piste.



Appuyer brièvement une fois sur ce bouton pour revenir au début de la piste.

Appuyer plusieurs fois sur ce bouton pour revenir aux pistes précédentes.

Maintenir ce bouton enfoncé pour activer le retour rapide.

En mode radio, choisir une bande de fréquences et appuyer, puis relâcher un des boutons. Le système s'arrête à la première station qu'il capte dans cette direction.

En mode radio satellite, appuyer, puis relâcher pour sélectionner la prochaine ou la précédente station satellite disponible. Pour sélectionner une catégorie particulière, p ex., jazz, rock ou nouvelles, appuyer sur ces boutons pour rechercher la prochaine ou la précédente station dans la catégorie sélectionnée.

RADIO NUMÉRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : Les émissions HD Radio ne sont pas offertes pour tous les marchés.

La technologie HD Radio est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion, HD2 à HD7, ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Systeme audio

Lorsque les diffusions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- Les **Touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Appuyez sur un bouton de pré-réglage et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le son revienne. Le son est brièvement interrompu pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au

terme de la mémorisation. Lors du passage à une touche de pré-réglage HD2 ou HD3, le son est interrompu avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique;

Nota : *Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.*

Réception et stations HD Radio – Dépannage

Problèmes potentiels de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut être interrompu en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez la station HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est interrompu et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station, sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7, le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance correspond au transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de l'exactitude de la diffusion audio en continu et des champs de données.

Systeme audio

Problèmes de station potentiels		
Problème	État	Action
Écho, coupures, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe du mode analogique au mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Le son est interrompu lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou la syntonisation directe.	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'une conséquence normale. Il suffit d'attendre que le son revienne.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de pré-réglaage est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station relative au bouton de présélection ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre zone courante.
L'information textuelle ne correspond pas à la diffusion audio actuelle.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. ¹
Aucune information textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. ¹

¹ <http://hdradio.com/stations/feedback>.

Systeme audio

La technologie du systeme HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corporation et de brevets étrangers. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de DTS. Ford et DTS ne sont pas responsables du contenu transmis au moyen de la technologie de radio HD. Le contenu est susceptible d'être modifié, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La radio satellite SiriusXM® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SiriusXM, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.

Facteurs relatifs la réception radio satellite

Problèmes potentiels de réception de radio satellite	
Obstructions de l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne. Les structures installées en usine et de deuxième monte, notamment, mais pas exclusivement les galeries porte-bagages et les toits souples placés en position partiellement ouverte peuvent réduire le rendement de la réception.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous passez devant la tour d'un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, et le système audio pourrait être mis en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	L'affichage peut indiquer ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et le système audio pourrait être mis en sourdine.

Systeme audio

Service de radio satellite SiriusXM

Nota : *SiriusXM se reserve le droit absolu de modifier, reorganiser, ajouter ou supprimer des chaines y compris d'annuler, deplacer ou ajouter des chaines donnees et de modifier des tarifs, a tout moment et avec ou sans preavis. Ni SiriusXM et ses societes affiliées ni Ford Motor Company et ses societes affiliées ne seront tenues responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de modification, de suspension ou d'interruption.*



La radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio

satellite SiriusXM installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité du service.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées, des frais de service sont exigés, le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de stations de la radio satellite SiriusXM ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SiriusXM au 1-888-539-7474.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique ESN pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite.

Localisation de votre ESN

1. Sélectionnez SiriusXM comme source audio.
2. Syntonisez la chaîne 0.

Systeme audio

Dépannage

Message	Problème	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance d'un module interne ou d'un système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.
Canal non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre station ou choisissez une autre touche de présélection.
Désinscription canal	Cette station n'est pas comprise dans votre abonnement.	Contactez SiriusXM au 1-888-539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut prendre jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Toutes les stations dans la catégorie sélectionnée sont sautées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des stations pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette station.
Abonnement mis à jour	SiriusXM a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

Systeme audio

PORT USB



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

USB C



Le port USB permet de connecter des lecteurs multimédias et des clés USB et de recharger des appareils.

Nota : Nous recommandons d'utiliser uniquement des câbles et adaptateurs USB-IF certifiés. Les câbles et adaptateurs non certifiés peuvent ne pas fonctionner.

Localisation des ports USB

Des ports USB peuvent être disponibles aux endroits suivants :

- À l'intérieur du bac multimédia
- Dans la console centrale.
- À l'arrière de la console centrale

Nota : Le nombre et le type de ports USB peuvent varier en fonction du véhicule.

Nota : Seuls les ports USB logés dans le bac de rangement pour appareils multimédia permettent de transférer des données.

USB A



GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois applicables sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

À propos de SYNC

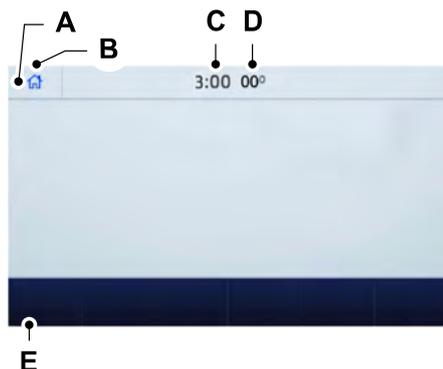
Le système vous permet d'interagir avec les systèmes de divertissement, d'information et de communication du véhicule à l'aide de commandes vocales et d'un écran tactile. Ce système offre un accès facile à votre chaîne audio, votre téléphone, votre système de navigation, vos applications mobiles et vos paramètres.

Nota : Vous pouvez activer le système et l'utiliser pour un maximum d'une heure sans établir le contact.

Nota : Vous pouvez utiliser le système pendant un maximum de 10 minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte.

Nota : Pour votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque la vitesse de votre véhicule dépasse 5 km/h (3 mph).

Utilisation de l'écran tactile



- A Barre d'état.
- B Écran d'accueil.
- C Horloge Voir **Paramètres** (page 441).
- D Température extérieure.
- E Barre de fonctions.

Barre d'état

-  Microphone du téléphone cellulaire en sourdine.
-  Système audio en sourdine.
-  Mise à jour du logiciel installée.
-  Wi-Fi connecté.
-  Téléphone cellulaire en itinérance.
-  Message texte reçu.



Système de notification de collision automatique désactivé.



Puissance du signal du réseau cellulaire.



Partage des données du véhicule activé.



Partage de la localisation du véhicule activé.



Partage de la localisation et des données du véhicule activé.



Chargeur sans fil activé.

Barre de fonctions



Sélectionnez cette option pour utiliser la radio, une clé USB, un lecteur multimédia ou un appareil **Bluetooth®**. Voir **Divertissement** (page 420).



Sélectionnez cette option pour régler les paramètres de chauffage et de climatisation



Sélectionnez cette option pour passer des appels et accéder au répertoire téléphonique de votre téléphone cellulaire. Voir **Téléphone** (page 431).



Sélectionnez cette option pour utiliser le système de navigation. Voir **Navigation** (page 433).



Sélectionnez cette option pour détecter et utiliser des applications compatibles sur votre appareil iOS ou Android. Voir **Applications** (page 439).



Sélectionnez cette option pour régler les paramètres du système. Voir **Paramètres** (page 441).

Nettoyage de l'écran tactile

Voir **Nettoyage de l'habitacle** (page 343).

Mise à jour du système

Mise à jour du système au moyen d'une clé USB

Téléchargement d'une mise à jour

1. Allez à la page de mises à jour SYNC sur le site Web du concessionnaire Ford de votre région.
2. Téléchargez la mise à jour.

Nota : Le site Web vous avertit si une mise à jour est disponible.

3. Insérez une clé USB dans un port USB de votre ordinateur.

Nota : La clé USB doit être vide et répondre aux exigences minimales indiquées sur le site Web.

4. Suivez les instructions fournies pour télécharger la mise à jour sur la clé USB.

Installation d'une mise à jour

Nota : Vous pouvez utiliser le système lorsqu'une installation est en cours.

1. Débranchez tous les autres appareils USB des ports USB.
2. Branchez la clé USB contenant la mise à jour dans un port USB.

Nota : L'installation commence automatiquement dans les 10 minutes.

Mise à jour du système à l'aide d'une connexion réseau Wi-Fi

Connexion à un réseau Wi-Fi



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Mises à jour automatiques**.
2. Sélectionnez **Wi-Fi du système**.
3. Activez **Wi-Fi du système**.
4. Sélectionnez **Réseaux Wi-Fi disponibles**.
5. Sélectionnez un réseau Wi-Fi disponible.

Nota : Entrez le mot de passe du réseau pour vous connecter à un réseau sécurisé.

Activation des mises à jour automatiques du système



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Mises à jour automatiques**.
2. Activez **Mises à jour automatiques système**.

Le système est maintenant configuré pour vérifier et recevoir les mises à jour du système lorsqu'il est connecté à un réseau Wi-Fi.

Nota : Vous pouvez utiliser le système lorsqu'un téléchargement est en cours.

Nota : Si le système est déconnecté du réseau Wi-Fi lorsqu'un téléchargement est en cours, le téléchargement reprendra à la prochaine connexion à un réseau Wi-Fi.

Renseignements et aide supplémentaires

Pour obtenir plus de renseignements et de l'assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé ou de consulter le site Web du concessionnaire Ford de votre région.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

SYNC 3 permet d'utiliser des commandes vocales pour commander les fonctions du système audio et de la climatisation. L'utilisation des commandes vocales vous permet de garder les mains sur le volant et les yeux sur la route.

Vous pouvez accéder à chaque fonction commandée par SYNC 3 au moyen de diverses commandes.



Pour activer les commandes vocales SYNC 3, appuyez sur la touche de commande vocale au volant de direction et attendez l'invite.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité, comme l'artiste, le nom d'un contact ou un numéro. Le contexte et la description de la commande vous indiquent ce que vous devez énoncer pour cette option dynamique.

Il existe des commandes qui fonctionnent pour toutes les fonctions. Ces commandes sont les suivantes :

SYNC™ 3

Commande vocale	Action et description
Menu principal	Vous ramène au menu principal.
Retourner	Vous ramène à l'écran précédent.
Annuler	Met fin à la session vocale.
Liste de commandes	Fournit une liste de commandes vocales possibles.
___ liste de commandes	Vous pouvez nommer n'importe quelle fonction et le système fournit une liste des commandes disponibles pour celle-ci. Vous pouvez par exemple énoncer : Téléphone - Liste de commandes Navigation - Liste de commandes
Page suivante	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page suivante sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Page précédente	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page d'options précédente sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Aide	Indique les commandes accessibles à l'écran actuel.

Voici certaines des commandes les plus utilisées pour chaque fonction SYNC 3.

Commandes vocales en mode audio

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher pour les commandes vocales en mode audio le nom d'une chaîne Sirius ou un numéro de canal, un numéro de fréquence radio, ou le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre.

SYNC™ 3

Pour commander les fonctions multimédias, appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Sirius canal ____ ¹	Vous pouvez énoncer le nom du canal Sirius ou le numéro comme "Canal Sirius 16".
Vous pouvez également syntoniser une station Sirius en énonçant son nom, par exemple "The Pulse".	
AM ____ FM ____	Permet de syntoniser une fréquence FM ou AM précise telle que "FM 88,7" ou "AM 1580".
____ HD ____ ¹	Permet de syntoniser une fréquence HD précise telle que "FM 88,7 HD 1".
Stéréo Bluetooth	Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil connecté Bluetooth® .
USB	Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil USB connecté.
Jouer genre ____ Jouer liste d'écoute ____ Jouer artiste ____ Jouer album ____ Jouer balado ____ Jouer chanson ____ Jouer livre audio ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre pour écouter cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option ne soit disponible. Vous pouvez par exemple dire "Jouer artiste Les Beatles" ou "Jouer chanson Penny Lane".
Rechercher ____ Rechercher artiste ____ Rechercher album ____ Rechercher genre ____ Rechercher liste d'écoute ____ Rechercher livre audio ____ Rechercher balado ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, ou d'un genre pour rechercher depuis cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option ne soit disponible. Vous pouvez par exemple dire "Rechercher artiste Les Beatles" ou "Parcourir le genre folk".

¹ Les options pourraient ne pas être offertes pour tous les marchés ou pourraient nécessiter un abonnement.

SYNC™ 3

Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation

(Selon l'équipement)

Vous pouvez régler la température du véhicule à l'aide des commandes vocales.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher pour les commandes vocales du système de chauffage et de climatisation les degrés désirés pour le réglage de la température.

Pour régler la température, dites :

Commande vocale	Description
Régler température à ___	Régler la température entre 15,5–29,5°C (60–85°F).

Commandes vocales de téléphone

Couplage d'un téléphone

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour relier votre téléphone compatible **Bluetooth**® au système.

Pour coupler votre téléphone, appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran pour terminer le processus de couplage. Voir Paramètres (page 441).

Établissement des appels

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales relatives au téléphone le nom du contact que vous souhaitez appeler ou les numéros que vous voulez composer.

SYNC™ 3

Appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez une commande similaire à ce qui suit :

Commande vocale	Description
Appeler ___	Vous permet d'appeler un contact spécifique de votre répertoire tel que "Appeler Jenny".
Appeler ___ ___	Vous permet d'appeler un contact spécifique de votre répertoire à un emplacement précis tel que "Appeler Jenny à la maison".
Composer ___	Vous permet de composer un numéro spécifique tel que "Composer le 867-5309".

Veillez vous assurer d'énoncer le nom du contact exactement comme il apparaît dans votre liste de contacts.

Une fois que vous avez fourni les chiffres du numéro de téléphone, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

Commande vocale	Description
<0-9>	Si le numéro complet n'a pas été saisi avec la première commande, vous pouvez continuer d'énoncer le numéro.
Composer	Dites à SYNC 3 d'effectuer l'appel téléphonique.
Supprimer	Dites à SYNC 3 d'effacer le dernier bloc de chiffres énoncé.
Effacer	Dites à SYNC 3 d'effacer le numéro complet.

SYNC™ 3

Commandes vocales relatives aux messages texte

Pour accéder aux options des messages texte, appuyez sur la touche de commande vocale et dites :

Commande vocale	Description
Écouter message	
Écouter message texte numéro ____	Vous pouvez énoncer le numéro du message que vous souhaitez entendre.
Répondre au message	
Répondre au message texte ____	Vous pouvez énoncer le numéro du message auquel vous souhaitez répondre.
Répondre à ____	Vous pouvez prononcer le contact du plus récent message auquel vous souhaitez répondre.

Commandes vocales de navigation

(Selon l'équipement)

Définir une destination

Vous pouvez utiliser n'importe laquelle des commandes suivantes pour définir une destination ou trouver un point d'intérêt.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher pour les commandes vocales de navigation une catégorie de points d'intérêt (POI) ou une marque connue, laquelle s'entend d'une chaîne constituée de plus de 20 établissements.

Vous pouvez trouver une adresse, un point d'intérêt (POI), ou rechercher des points d'intérêt par catégorie :

Commande vocale	Description
Trouver une adresse	Vous permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'adresse. Vous pouvez également rechercher une adresse dans un État ou une province en particulier.
Trouver ____	Définissez le nom de la catégorie ou de la marque principale de POI que vous souhaitez rechercher tel que "Trouver des restaurants".
Trouver un PDI	Vous permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche de points d'intérêt.
Trouver une intersection	Vous permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche d'intersections.

SYNC™ 3

Commande vocale	Description
Trouve la <catégorie de POI> la plus proche	Définissez le nom d'une catégorie ou d'une marque principale de POI que vous souhaitez rechercher.
Trouver une destination précédente	Vous permet d'afficher une liste de vos destinations précédentes.
Destinations favorites	Permet d'afficher une liste de vos destinations préférées.
Destination mon domicile	Vous permet d'obtenir l'itinéraire vers l'adresse de votre domicile.
Destination mon travaux	Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre travail.

De plus, vous pouvez énoncer ces commandes lorsqu'un itinéraire est actif :

Commande vocale	Description
Annuler itinéraire	Annule l'itinéraire actuel.
Détour	Vous permet de sélectionner un autre itinéraire.
Répéter instruction	Répète la dernière invite de guidage.
Afficher itinéraire	Affiche l'itinéraire actif.
Afficher liste de virages	Affiche la liste des manœuvres à venir.
Où suis-je?	Fournit l'emplacement actuel.
Zoom avant	Vous permet d'effectuer un zoom avant sur la carte.
Zoom arrière	Vous permet d'effectuer un zoom arrière sur la carte.

SYNC™ 3

Commandes vocales associées aux applications mobiles (Selon l'équipement)

Les commandes vocales suivantes sont toujours disponibles :

Commande vocale	Description
Applications mobiles	SYNC 3 vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC 3.
Liste des applications	SYNC 3 affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles.
Trouver des applis mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles exécutées sur votre appareil mobile.

Il existe également des commandes vocales que vous pouvez utiliser lorsque les applications sont connectées à SYNC 3 :

Commande vocale	Description
Dites le nom d'une application	Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour démarrer l'application mobile sur SYNC 3.
Dites le nom d'une application suivi d'aide	SYNC 3 affiche une liste des commandes vocales disponibles pour l'application en question lorsque l'application fonctionne sur SYNC 3.

Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles pour tous les marchés. L'activation et un abonnement sont nécessaires.

SYNC™ 3

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder à SiriusXM Traffic et Travel Link :

Commande vocale	Description
Afficher circulation routière	Affiche une liste d'incidents de circulation.
Afficher carte météorologique	Affiche la carte météorologique actuelle.
Afficher prix du carburant	Affiche une liste de prix de carburant.
Prévisions météo- logiques 5 jours	Affiche les prévisions météorologiques pour les cinq prochains jours.
Aide	

Commandes des paramètres vocaux

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder aux paramètres vocaux :

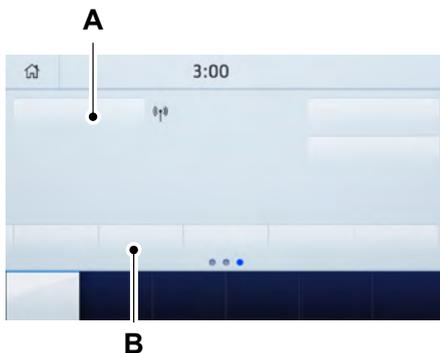
Commande vocale	Description
Paramètres vocaux	Vous permet d'accéder à la fonctionnalité des paramètres vocaux.
Mode d'interaction standard	Définit les invites standard avec invites plus longues.
Mode d'interaction avancée	Définit les invites avancées avec invites plus courtes.
Confirmation de Téléphone Activée	Permet au système de confirmer avant d'effectuer un appel téléphonique.
Confirmation de Téléphone Désactivée	Le système ne confirme pas avant d'effectuer un appel.
Liste de Commandes Vocales Activée	Le système affiche une brève liste de commandes disponibles.
Liste de Commandes Vocales Désactivée	Le système n'affiche pas la liste des commandes.

Vous pouvez aussi tourner la commande de volume pour régler le volume des invites vocales du système. Lorsque l'invite est active, réglez le volume au niveau souhaité.

Nota : En fonction des réglages actuels de chauffage et de climatisation, la vitesse du ventilateur pourrait être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques avec SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée pendant une session de commande vocale. Appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, maintenez enfoncées simultanément les touches de climatisation AC et d'air recirculé, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les deux secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, répétez la séquence d'opérations ci-dessus.

DIVERTISSEMENT



- A Source audio. Permet de choisir une autre source audio.
- B Préréglages. Balayez vers la gauche pour voir d'autres préréglages.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Sources

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la source multimédia que vous souhaitez écouter.

Élément de menu	
AM	
FM	
SIRIUS	1
CD	
USB	Le nom du périphérique USB branché s'affiche ici.

SYNC™ 3

Élément de menu

Bluetooth stéréo

Applica- tions	Si votre téléphone intelligent connecté est équipé d'applications compatibles SYNC 3, ces dernières s'affichent ici comme des sources individuelles.
-------------------	--

¹ Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement actif.

Radio AM/FM

Syntonisation d'une station

Vous pouvez utiliser les commandes de syntonisation ou de recherche automatique sur l'écran de la radio pour sélectionner une station.

Pour syntoniser une station à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Élément de menu
Syntoniser

Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir la fréquence de la station. Vous pouvez uniquement saisir une station valide pour la source que vous écoutez.

Le bouton de retour en arrière permet de supprimer le chiffre précédemment saisi.

Une fois les numéros d'appel de la station saisis, vous pouvez sélectionner :

Élément de menu	Action et description
Entrer	Appuyez pour diffuser la station saisie.
Annuler	Appuyez pour quitter sans changer de station.

Préréglages

Pour définir un nouveau préréglage, syntonisez la station de radio désirée, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis il est rétabli.

Vous pouvez ajouter des pages de préréglage supplémentaires en utilisant l'option Réglages sur la barre de fonctions.

Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif)

Nota : Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement actif.



La radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio satellite SiriusXM installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité du service.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées, les frais de service exigés, le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de stations de radio satellite SiriusXM, ainsi que d'autres caractéristiques, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou contactez SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : *SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, de réorganiser, d'ajouter ou de supprimer la programmation. Cela comprend l'annulation, le déplacement ou l'ajout de canaux donnés et la modification des tarifs, à tout moment, avec ou sans préavis. Nous ne pouvons être tenus responsables de ce genre de changement de programmation.*

Nota : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Les touches suivantes sont disponibles pour SiriusXM :

Élément de menu	Action et description	
Naviguer	Appuyez sur cette touche pour afficher la liste des stations disponibles.	
Syntoniser	Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir les numéros d'appel de la station. Une fois les numéros d'appel des stations saisis, vous pouvez sélectionner :	
	Entrer	Le système se syntonise sur la station sélectionnée.
	Annuler	Vous quittez la fenêtre contextuelle, et la diffusion de la station en cours continue.
	Le bouton de retour en arrière permet de supprimer le numéro précédent.	

SYNC™ 3

Élément de menu	Action et description	
Rejouer	Vous permet d'effectuer la relecture audio sur la station actuelle. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes, pourvu que la station actuelle ait été syntonisée sans interruption. Le changement de station efface la diffusion audio de la chaîne précédente.	
	En direct	En mode relecture, vous ne pouvez plus sélectionner un autre pré réglage sans retourner à l'audio en direct. Ce bouton permet de retourner à la diffusion en direct.
Alerte	Permet de mémoriser le morceau, l'artiste ou l'équipe actuel en tant que favori. Le système vous avertit lors de la relecture de la chanson sur une des chaînes. Ce bouton permet d'activer et de modifier les alertes.	

Préréglages en mémoire

Pour définir un pré réglage, syntonisez la station de radio désirée, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis il est rétabli une fois la station enregistrée.

Vous pouvez ajouter des pages de pré réglage supplémentaires en utilisant l'option Réglages sur la barre de fonctions.

Facteurs de réception de la radio satellite SiriusXM et dépannage

Problèmes potentiels de réception	
Obstructions de l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tous autres articles aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Surcharge de la station	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, et le système audio peut être mis en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	L'affichage peut indiquer ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et le système audio peut être mis en sourdine.

SYNC™ 3

Conseils de dépannage		
Message	État	Mesure à prendre
Acquisition signal	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaillance antenne satellite Défaillance du système SIRIUS	Défaillance d'un module interne ou d'un système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.
Station introuvable	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre station ou choisissez une autre touche de présélection.
Désinscription station	Cette station n'est pas comprise dans votre abonnement.	Contactez SiriusXM au 1-888-539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou syntonisez une autre chaîne.
Acquisition signal satellite	Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut prendre jusqu'à trois minutes.
Questions? Appelez:	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Pas trouvée. Vérifier guide chaînes	Toutes les stations dans la catégorie sélectionnée sont sautées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des chaînes ou de la vignette des réglages Sirius XM pour désactiver la fonction Verrouillage ou Saut pour cette station.
Mise à jour abonnement SIRIUS...	SiriusXM a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

Renseignements sur le système HD Radio™ (selon l'équipement)

Pour activer HD Radio, consultez les Paramètres de la radio dans le chapitre Paramètres.

Nota : Les émissions HD Radio ne sont pas offertes pour tous les marchés.

La technologie HD Radio est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour obtenir de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter :

Site Web
www.hdradio.com

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :



Le logo HD est gris lors de la réception d'une station numérique, puis passe à l'orange lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion, HD2 à HD7, ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Nota : Il existe par ailleurs une fonction supplémentaire pour les stations qui disposent de plus d'une multidiffusion HD, par exemple HD1 ou HD2. Le logo et le texte HD Radio s'affichent sous forme de bouton. Ce bouton vous permet de faire défiler toutes les stations HD sur cette fréquence donnée. Par exemple, si vous êtes sur 101.1 et que HD1, HD2 et HD3 sont disponibles, l'appui répété sur ce bouton enclenche le défilement des stations HD dans un ordre croissant cyclique.

SYNC™ 3

Lorsque les diffusions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Message	Action et description
Préréglag.	Vous permet d'enregistrer une station active comme préréglage. Appuyez sur un bouton de préréglage et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le son revienne. Le son est brièvement interrompu pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli une fois la station enregistrée. Lors du passage à une touche de préréglage HD2 ou HD3, le son est interrompu avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique;

Nota : À l'instar de toute station mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.

Réception et stations HD Radio – Dépannage

Problèmes potentiels de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut être interrompu en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est interrompu et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station, sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7, le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance correspond au transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

SYNC™ 3

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque

station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

Problèmes de station potentiels		
Problème	État	Mesure à prendre
Écho, coupures, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe du mode analogique au mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Le son est interrompu lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou Syntonisation directe.	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'une conséquence normale. Il suffit d'attendre que le son revienne.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'un bouton de présélection est sélectionné ou à partir de la syntonisation directe.	La station relative au bouton de présélection ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre zone courante.
L'information textuelle ne correspond pas à la diffusion audio actuelle.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. ¹
Aucune information textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. ¹

¹ Vous trouverez ce formulaire ici :

SYNC™ 3

Site Web

<http://hdradio.com/stations/feedback>

La technologie du système HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corporation et de brevets étrangers. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de DTS. Le constructeur de véhicule et DTS ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

Lecteur de CD (Selon l'équipement)

Une fois cette option sélectionnée, le système vous ramène à l'écran audio principal.

Les informations audio en cours s'affichent à l'écran.

Les touches suivantes sont également disponibles :

Bouton	Fonction
Naviguer	Vous pouvez utiliser la touche de navigation pour sélectionner une piste.
étalonnés	Lorsque vous appuyez sur ce bouton, le chiffre un apparaît en petit pour indiquer que la piste va être répétée. CD MP3 : ce bouton permet de changer d'état entre Répéter arrêt, Répéter une piste (le chiffre un s'affiche en petit) et Répéter le dossier en cours (un petit dossier s'affiche).
Lecture aléatoire	Sélectionnez la lecture aléatoire pour lire les pistes audio sur le disque de façon aléatoire.

Vous pouvez utiliser les boutons d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Bluetooth® Stéréo ou USB

Les options **Bluetooth®** Stéréo et USB vous permettent d'accéder au média stocké sur votre périphérique **Bluetooth®** ou USB (musique, livres audio ou balados).

SYNC™ 3

Les boutons suivants sont disponibles pour Bluetooth® et USB :

Bouton	Fonction
étalonnés	Une pression sur le bouton de répétition permet de basculer entre trois modes : Répéter arrêté (bouton éteint), Répéter tout (bouton mis en surbrillance) et Répéter piste (bouton mis en surbrillance avec le chiffre un en petit).
Lecture aléatoire	Permet de jouer les pistes dans un ordre aléatoire.

Vous pouvez utiliser les boutons d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Pour obtenir plus de renseignements sur la piste actuellement lue, appuyez sur la couverture d'album ou sur le bouton Info.

Pour certains appareils, SYNC 3 permet de définir une option Sauter de 30 secondes lorsque vous écoutez des livres audio ou balados. Ces boutons permettent d'avancer ou de reculer au sein d'une piste.

Tout en lisant un média audio depuis un périphérique USB, vous pouvez rechercher une musique donnée à l'aide des options ci-après.

Bouton	Fonction
Naviguer	Si disponible, affiche la liste des pistes dans la liste d'écoute en cours.
Nouv. rech.	Cette option disponible dans la navigation permet de lire toutes les pistes ou de filtrer les médias disponibles dans l'une des catégories ci-dessous.
	Lire tout
	Listes d'écoute
	Artiste
	Albums
	Pistes
	Genres
	Balados
Livres audio	

SYNC™ 3

Bouton	Fonction
	Compositeurs
Sauter A - Z	Ce bouton permet de choisir une lettre particulière à afficher dans la catégorie consultée.
Exploration de l'appareil	Si elle est disponible, cette option permet de parcourir les dossiers et les fichiers sur votre périphérique USB.

Ports USB



E285280

Les ports USB sont situés dans la console centrale ou à l'intérieur du bac multimédia.

Cette fonction permet de brancher des appareils multimédias USB, des cartes mémoire, des lecteurs flash ou des clés USB, et de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Sélectionnez cette option pour activer la lecture audio depuis votre périphérique USB.

Applications

Le système prend en charge l'utilisation de certaines applications audio, telles que iHeartRadio, par le biais d'appareils USB ou compatibles **Bluetooth®**.

Chaque application vous offre différentes options à l'écran, en fonction de son contenu. Voir **Applications** (page 439).

Information sur les lecteurs multimédias, les formats et les métadonnées pris en charge

Le système est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris les iPod, les iPhone et la plupart des périphériques USB.

Formats audio pris en charge : MP3, WMA, WAV, AAC et FLAC.

Extensions de fichiers audio prises en charge : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Systèmes de fichiers USB pris en charge : FAT, exFAT et NTFS.

SYNC 3 permet également d'organiser les médias de votre périphérique USB en fonction des étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédias, fournissent des renseignements sur les fichiers.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, SYNC 3 peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous "inconnu".

SYNC 3 permet d'indexer jusqu'à 50 000 pistes par périphérique USB, pour un maximum de 10 périphériques.

TÉLÉPHONE



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur le site Web de votre région.

Couplage initial de votre téléphone cellulaire

Accédez au menu des paramètres de votre appareil et activez **Bluetooth®**.



Sélectionnez l'option téléphone sur la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Ajouter tél.**

Nota : *Un message vous signale de rechercher votre véhicule sur votre téléphone portable.*

2. Sélectionnez votre véhicule sur votre téléphone portable.

Nota : *Un numéro apparaît sur votre téléphone et sur l'écran tactile.*

3. Confirmez que le numéro sur votre téléphone portable correspond au numéro de l'écran tactile.

Nota : *L'écran tactile indique que vous avez couplé votre téléphone cellulaire avec succès.*

4. Lorsque vous y êtes invité, téléchargez votre répertoire à partir de votre téléphone cellulaire.

Nota : *Si vous coupez plus d'un téléphone cellulaire, utilisez les paramètres du téléphone pour indiquer le téléphone principal. Vous pouvez modifier ce réglage à tout moment.*

Utilisation de votre téléphone cellulaire (Selon l'équipement)

Appels récents

Affichez et sélectionnez une entrée dans une liste d'appels antérieurs.

Contacts

Affichez un formulaire de recherche intelligent pour consulter vos contacts. Utilisez le bouton Liste pour trier vos contacts dans l'ordre alphabétique.

Changement de téléphone

Affichez la liste des appareils couplés et connectés que vous pouvez sélectionner.

Réglages du téléphone

Modifiez les sonneries, les alertes ou coupez un autre téléphone.

Ne pas déranger

Refusez les appels entrants et désactivez les sonneries et alertes.

Clavier tél.

Composez directement un numéro.

Sourdine

Mettez le microphone en sourdine pendant un appel.

Assistant vocal

Énoncez une commande pour utiliser l'assistant vocal Google ou Siri disponible sur votre téléphone connecté pour accéder aux fonctions prises en charge.

Messagerie texte

Paramétrage de notification de message texte

iOS

1. Accédez au menu des paramètres de votre téléphone cellulaire.
2. Sélectionnez **Bluetooth®**.

Utilisation de la messagerie texte

Élément de menu	Description
Écouter	Écoutez le message texte.
Voir	Affichez le message texte.
Appeler	Appelez l'expéditeur.
Répon.	Répondez au message texte par un message texte standard.

Apple CarPlay (Selon l'équipement)

1. Connectez votre appareil à un port USB.
2. Suivez les instructions sur l'écran tactile.

Nota : Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Apple CarPlay.

Désactivation d'Apple CarPlay



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Préférences d'Apple CarPlay**.
2. Désactivez **Apple CarPlay**.

3. Sélectionnez l'icône d'information à droite de votre véhicule.
4. Activez les notifications de message texte.

Android

1. Accédez au menu des paramètres de votre téléphone cellulaire.
2. Sélectionnez **Bluetooth®**.
3. Sélectionnez l'option Profils.
4. Sélectionnez le profil du téléphone.
5. Activez les notifications de message texte.

Android Auto (Selon l'équipement)

1. Connectez votre appareil à un port USB.
2. Suivez les instructions sur l'écran tactile.

Nota : Vous devez peut-être activer Android Auto dans le menu des paramètres.

Nota : Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Android Auto.

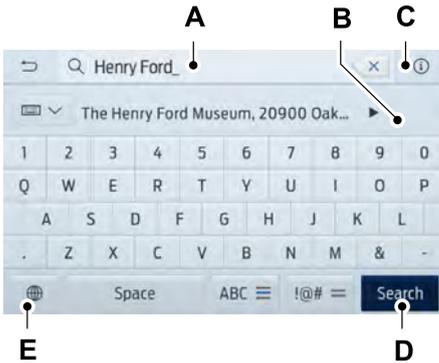
Désactivation d'Android Auto



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Android Auto**.

Définition d'une destination à l'aide de l'écran d'entrée de texte



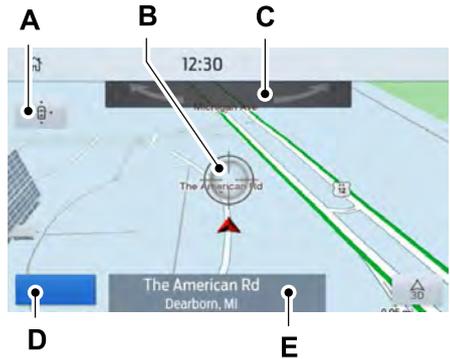
- A Champ d'entrée de texte.
- B Suggestions automatiques basées sur le texte que vous entrez.
- C Icône d'information.
- D Recherche.
- E Paramètres du clavier.

Nota : Sélectionnez une des suggestions pour copier les détails dans le champ d'entrée de texte.

Vous pouvez effectuer une recherche en entrant un élément ou tous les éléments de la destination, comme l'adresse, la catégorie ou le nom du PDI, l'intersection, la ville, la latitude et la longitude, etc. Conseils : Si vous ne spécifiez pas d'emplacement, le système utilisera l'emplacement actuel du véhicule. Vous pouvez spécifier un emplacement par adresse, ville, province ou code postal. Pour obtenir plus d'aide à la recherche, veuillez consulter: support.ford.com.

Nota : Appuyez sur le bouton situé dans le coin supérieur droit de la carte principale pour afficher l'heure prévue d'arrivée, le temps de trajet restant ou la distance jusqu'à votre destination.

Définition d'une destination à l'aide de l'écran de carte



- A Recentrer la carte.
- B Emplacement sélectionné.
- C Rotation de la carte 3D. Glissement vers la gauche ou la droite.
- D Démarrer le guidage routier.
- E Nom de la destination.

Sélectionnez l'emplacement sur la carte. Sélectionnez **Commencer** pour lancer le guidage.

Modification du format de la carte

Affichez la carte dans un des formats suivants :

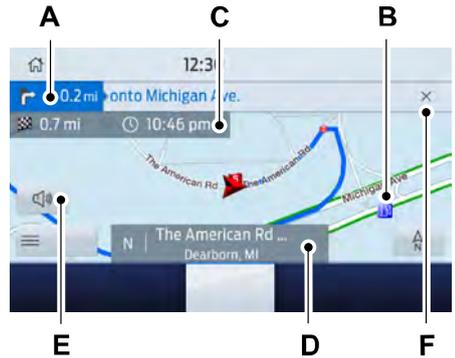
- Carte bidimensionnelle avec la direction de déplacement vers le haut de l'écran.
- Carte bidimensionnelle avec le nord vers le haut de l'écran.
- Carte tridimensionnelle avec la direction de déplacement vers l'avant.

Zoom

Afficher plus ou moins de détails sur la carte.

Nota : Vous pouvez effectuer un zoom avant ou arrière à l'aide de gestes de pincement. Placez deux doigts sur l'écran et écartez-les pour effectuer un zoom avant. Placez deux doigts sur l'écran et rapprochez-les pour effectuer un zoom arrière.

Guidage routier



- A Indicateur de virage. Sélectionnez-le pour entendre la dernière invite vocale.
- B Point d'intérêt.
- C Heure prévue d'arrivée, distance jusqu'à votre destination ou temps de trajet restant.
- D Nom de la rue dans laquelle vous vous trouvez.
- E Mise en sourdine des invites vocales.
- F Annulez le guidage routier.

Nota : Pour modifier le volume des invites vocales, tournez la commande de volume lorsqu'une invite vocale est diffusée.

Menu de guidage routier

Élément de menu	Description
Affichage	Réglez vos préférences de carte pour le guidage routier.
Carte complète	Affichez la carte en mode plein écran pendant le guidage routier.
Info sortie d'autoroute	Affichez les informations de sortie d'autoroute pour l'itinéraire en cours.

SYNC™ 3

Élément de menu	Description
Liste virages	Affichez la liste des changements de direction pour l'itinéraire en cours. Sélectionnez une route à éviter.
Liste circulation	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link valable est nécessaire pour avoir accès à cette information. Lorsqu'un itinéraire n'est pas actif, une liste d'incidents de la circulation à proximité s'affiche. Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez afficher une liste de circulation à proximité ou sur l'itinéraire.
Réglages de navigation	Réglez les paramètres de navigation. Voir Paramètres (page 441).
Où suis-je?	Affichez des informations sur votre position actuelle.
Annuler itinéraire	Annulez le guidage routier.
Visionner itinéraire	Affichez la totalité de l'itinéraire en cours sur la carte.
Détour	Affichez un autre itinéraire que celui en cours.
Modifier points de passage	Modifiez l'ordre ou supprimez des points de cheminement.
Optimiser ordre	Le système détermine pour vous l'ordre des points de cheminement.
Aller	Accédez à l'écran suivant et commencez un nouvel itinéraire.

Réglage du volume des invites vocales

Pour régler le volume, tournez la commande de volume lorsqu'une invite vocale est diffusée.

Nota : Si vous avez réglé par inadvertance le volume à zéro, appuyez sur le bouton d'indication de virage pour réécouter la dernière invite vocale, puis réglez le volume au niveau souhaité.

Mise en sourdine des invites vocales



Sélectionnez l'option de mise en sourdine à l'écran pour couper le son des invites vocales.

Nota : Le système met en sourdine toutes les invites ultérieures.

Ajout de points de cheminement

Vous pouvez ajouter un point de cheminement à votre itinéraire de navigation comme destination sur votre itinéraire. Vous pouvez ajouter jusqu'à cinq points de cheminement.

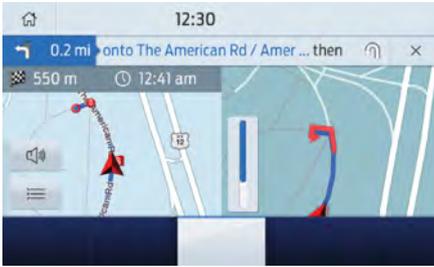
1. Sélectionnez l'option de recherche sur la carte.
2. Définissez une destination.
3. Sélectionnez **Ajout. pt pass.**
4. Sélectionnez **Aller**.

Annulation du guidage routier



Sélectionnez l'option de menu de guidage routier dans l'écran de guidage actif.

Sélectionnez **Annuler itin.**



Nota : L'option de menu de guidage routier se trouve toujours dans le coin inférieur droit de la carte principale.

cityseeker (Selon l'équipement)

Nota : Les renseignements relatifs aux points d'intérêt du service cityseeker se limitent à environ 1 110 villes, soit 1 049 villes américaines, 36 villes canadiennes et 15 villes mexicaines.



cityseeker

E225487

Lorsqu'il est disponible, cityseeker est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, sa situation géographique et les renseignements s'y rapportant, comme l'adresse, le numéro de téléphone et le classement, s'affichent.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir une photo, des commentaires, la liste des services et des installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt.

Pour les restaurants, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de services de l'hôtel et l'adresse du site Web. Les icônes des services de l'hôtel comprennent :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les handicapés
- Blanchisserie
- Réfrigérateur
- Service à l'étage 24 heures
- Centre de conditionnement physique
- Accès à Internet
- Piscine
- Wi-Fi

Les attractions comprennent entre autres, les points d'intérêt, les parcs d'attractions et les monuments historiques se trouvant à proximité. Le service cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, les commentaires, les heures d'ouverture et le prix d'entrée.

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

SiriusXM Traffic et Travel Link sont offerts sur les véhicules équipés d'un système de navigation et uniquement dans certains marchés. Vous devez activer et souscrire un abonnement pour recevoir l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Ceci peut vous aider à trouver le meilleur prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs.

Le système calcule l'itinéraire qui assure la plus grande économie de carburant en fonction des limitations de vitesse, de la circulation et des conditions routières. Vous connaissez peut-être un raccourci qui s'avère plus économique à une certaine heure que l'itinéraire fourni par SYNC 3. Ce dernier indiquera alors une différence de quelques minutes ou quelques kilomètres.

Guide touristique Michelin (Selon l'équipement)

Le guide touristique Michelin est un service qui fournit des informations supplémentaires à propos de certains points d'intérêt tels que des restaurants, des hôtels et des sites touristiques. Les points d'intérêt pour lesquels le guide touristique Michelin propose des renseignements supplémentaires sont signalés par un bouton. Appuyez sur ce bouton pour consulter les renseignements supplémentaires. Si vous avez jumelé votre téléphone au système, vous pouvez appuyer sur le bouton Téléphone pour appeler directement le point d'intérêt sélectionné.

Précision et mises à jour des cartes de navigation

HERE est le fournisseur de cartes numériques pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à HERE en allant à l'adresse www.here.com. HERE évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de ses investigations par courriel.

Les données de carte du système de navigation peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects. Des renseignements inexacts sur les limites de vitesse, les restrictions de virages et autres caractéristiques routières pourraient influencer sur l'itinéraire calculé et le guidage associé.

Des mises à jour cartographiques annuelles du système de navigation sont disponibles à l'achat par l'entremise de votre concessionnaire. Selon votre entente d'achat, vous pourriez être admissible à une mise à jour gratuite de la carte. Vous pouvez choisir de télécharger la mise à jour des données de carte sur une clé USB, de commander une clé USB ou d'utiliser le réseau Wi-Fi pour obtenir les mises à jour automatiques. Pour effectuer la mise à jour des données de carte par réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Les fichiers de données de carte sont très lourds. Pour éviter des frais de données élevés, nous recommandons d'effectuer la mise à jour lorsque vous avez accès à un réseau Wi-Fi gratuit. Pour en savoir plus sur les mises à jour par clé USB, l'admissibilité à la mise à

jour gratuite ou d'autres détails, communiquez avec les détaillants au 1 866 462-8837 aux États-Unis et au Canada ou au 01 800 557-5539 au Mexique. Vous pouvez également visiter notre site Web local.

APPLICATIONS

Le système vous permet d'interagir avec certaines applications mobiles sans quitter la route des yeux. Avec les commandes vocales, les boutons au volant de direction ou un léger appui sur votre écran tactile, vous pouvez contrôler les applications mobiles compatibles. Vous pouvez aussi diffuser vos musiques ou balados favoris, partager votre heure d'arrivée avec vos amis et rester connecté en toute sécurité.

La première fois que vous démarrez une application au moyen du système, le système pourrait vous demander d'accorder certaines autorisations. Vous pouvez consulter et modifier les autorisations accordées à tout moment lorsque le véhicule n'est pas en mouvement. Nous vous recommandons de vérifier votre forfait de données avant d'utiliser vos applications au moyen du système. Leur utilisation pourrait engendrer des frais supplémentaires. Avant d'utiliser une application, nous vous recommandons également de consulter les conditions générales de son fournisseur et sa politique de confidentialité. Vérifiez que vous possédez un compte actif pour les applications que vous souhaitez utiliser au moyen du système. Certaines applications peuvent fonctionner sans configuration. D'autres exigent de configurer certains paramètres personnels avant de les utiliser.

Nota : Pour de plus amples renseignements sur les applications disponibles, visitez le site catalog.ford.com.

Utilisation d'applications sur un appareil iOS



Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.

1. Votre appareil est connecté par USB, désactivez Apple CarPlay. Voir **Téléphone** (page 431).
2. Connectez votre appareil à un port USB ou coupez-le et connectez-le à l'aide de Bluetooth.
3. Si un message vous invite à activer CarPlay, sélectionnez **Désact.**
4. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser avec SYNC.

Nota : Si vous fermez les applications sur votre appareil, vous ne pourrez pas les utiliser sur le système.

5. Sélectionnez l'application que vous voulez utiliser sur l'écran tactile.

Nota : Connectez votre appareil à un port USB si vous souhaitez utiliser une application de navigation. Lorsque vous utilisez une application de navigation, laissez votre appareil déverrouillé et l'application ouverte.

Utilisation d'applications sur un appareil Android



Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.

1. Votre appareil est connecté par USB, désactivez Android Auto. Voir **Téléphone** (page 431).
2. Coupez votre appareil. Voir **Téléphone** (page 431).
3. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser avec SYNC.

Nota : Si vous fermez les applications sur votre appareil, vous ne pourrez pas les utiliser sur le système.

4. Sélectionnez **Trouver des applis mobiles**.

Nota : Le système recherche les applications compatibles présentes sur votre appareil, puis se connecte.

5. Sélectionnez l'application que vous voulez utiliser sur l'écran tactile.

Nota : Les applications mobiles installées sur votre appareil utilisent le port USB pour établir une connexion avec SYNC. Lorsque des applications mobiles sont activées, certains appareils peuvent perdre la capacité de lire de la musique par connexion USB.

Utilisation d'une application de navigation mobile sur un appareil Android

1. Connectez votre appareil à un port USB.
2. Désactivez Android Auto. Voir **Téléphone** (page 431).
3. Activez **Activer Applis mobiles par USB** dans la vignette Paramètres des applications mobiles.
4. Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.
5. Sélectionnez l'application de navigation que vous voulez utiliser sur l'écran tactile.

Nota : Lorsque vous utilisez une application de navigation, laissez votre appareil déverrouillé et l'application ouverte.

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois applicables sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles pour tous les marchés.

Nota : Pour pouvoir utiliser SiriusXM Traffic et Travel Link, votre véhicule doit être équipé de la navigation.

Nota : Un abonnement payant est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir plus de renseignements.

Nota : Visitez le site www.siriusxm.com/traffic et cliquez sur la carte de zone de couverture pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par SiriusXM Traffic et Travel Link.

Nota : Sirius et Ford déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les erreurs ou les imprécisions des services SiriusXM Traffic et Travel Link ou leur utilisation dans les véhicules.

SYNC™ 3

Lorsque vous y êtes abonné, les services SiriusXM Traffic et Travel Link permettent de trouver le meilleur prix pour l'essence, les films à l'affiche, les alertes sur la

circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.

Élément de menu	Action et description	
Circulat. sur itinéraire	Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.	
Circulation près d'ici		
Prix carburant	Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif.	
Films à l'affiche	Appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible.	
Météo	Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie.	
	Carte	Sélectionnez cette option pour afficher la carte météo indiquant les orages/tempêtes, l'information radar, les tableaux et les vents.
	Région	Faites votre choix dans une liste d'emplacements de prévisions météorologiques.
Info sports	Appuyez sur ce bouton pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes favorites pour y accéder plus facilement. Le pointage est automatiquement actualisé lorsqu'une partie est en cours.	
Conditions ski	Appuyez sur ce bouton pour consulter les conditions des pistes de ski dans une zone spécifique.	

PARAMÈTRES



Appuyez sur le bouton pour accéder au menu des paramètres.



Lorsque vous sélectionnez une vignette, appuyez sur le bouton à côté de l'élément de menu pour afficher l'explication de la fonction ou du réglage.

Son

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres audio.

Horloge

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres de montre.

Bluetooth®

Sélectionnez cette vignette pour activer et désactiver **Bluetooth®**, puis pour régler les paramètres.

Téléphone

Sélectionnez cette vignette pour connecter, déconnecter les appareils connectés et pour gérer leurs paramètres.

Audio

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres audio.

Assistance conducteur (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler les fonctions d'aide à la conduite, comme les aides au stationnement, le système de maintien de voie, la détection des piétons et le système Auto-Start-Stop.

Véhicule

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres du véhicule, comme les glaces, l'alarme, l'éclairage et les paramètres MyKey.

FordPass (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres FordPass.

Généralités

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres, comme la langue et les unités de mesure, ou pour réinitialiser le système.

Assistance 911 (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour activer et désactiver la fonction Assistance 911.

Mises à jour automatiques

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres de mises à jour automatiques.

Applications mobiles

Sélectionnez cette vignette pour modifier les permissions, pour activer et désactiver les applications mobiles ou pour en effectuer la mise à jour.

Affichage

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres d'affichage, comme la luminosité et l'atténuation automatique.

Paramètres de charge (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres de charge de véhicule électrique.

Commande vocale

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres des commandes vocales, comme les confirmations de commande et les listes affichées.

Navigation (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler les paramètres de navigation, comme les préférences de carte et le guidage routier.

Sièges (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler la fonction de réglage lombaire et la fonction de massage de vos sièges multicontours.

Afficheur multimessage (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour afficher les messages du véhicule.

Profils personnalisés (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour régler les fonctions de rappels mémorisés lors de l'utilisation de profils personnalisés.

Mode Voiturier (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour activer et désactiver le mode voiturier.

Éclairage ambiant (Selon l'équipement)

Sélectionnez cette vignette pour modifier la couleur ou l'intensité de l'éclairage intérieur.

DÉPANNAGE DE SYNC™ 3

Reconnaissance vocale

Symptôme	Cause et solution possible
<p>Le système ne comprend pas ce que je dis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. <ul style="list-style-type: none"> • Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 411). • Pour obtenir la liste complète des commandes vocales, consultez notre site Web. – Il se peut que vous parliez trop tôt. <ul style="list-style-type: none"> • Attendez l'invite du système avant de parler.
<p>Le système ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Limitation relative à l'appareil. Bluetooth® ne prend pas en charge les commandes vocales. <ul style="list-style-type: none"> • Branchez votre appareil à un port USB. • Si vous utilisez un appareil iOS, appuyez sur le bouton de commande vocale situé sur le volant de direction et maintenez-le enfoncé afin d'utiliser Siri pour lire une pièce musicale précise. – Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. <ul style="list-style-type: none"> • Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 411). • Pour obtenir la liste complète des commandes vocales, consultez notre site Web. – Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil. <ul style="list-style-type: none"> • Prononcez le nom de la chanson ou de l'artiste exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Épelez les abréviations dans le nom. – Le nom contient des caractères spéciaux, comme *, - ou +. <ul style="list-style-type: none"> • Renommez les fichiers sur votre appareil ou utilisez l'écran tactile pour sélectionner et écouter la pièce musicale.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause et solution possible
Le système ne comprend pas le nom d'un contact du répertoire téléphonique de mon appareil et compose le numéro du mauvais contact.	<ul style="list-style-type: none">– Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil.<ul style="list-style-type: none">• Prononcez le prénom et le nom du contact exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Épelez les abréviations dans le nom.– Le nom contient des caractères spéciaux, comme *, - ou +.<ul style="list-style-type: none">• Renommez le contact sur votre appareil ou utilisez l'écran tactile pour sélectionner le contact et l'appeler.
Le système ne comprend pas certains noms des contacts du répertoire téléphonique de mon appareil.	<ul style="list-style-type: none">– Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil.<ul style="list-style-type: none">• Prononcez le prénom et le nom du contact exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Le système applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms des contacts enregistrés dans le répertoire téléphonique de votre appareil. Sélectionnez le nom du contact à l'écran tactile, puis utilisez l'option Écouter pour savoir à quoi s'attend le système comme prononciation.
Les invites vocales du système et la prononciation de certains mots ne semblent pas être très précis.	<ul style="list-style-type: none">– Limitation relative à l'appareil.<ul style="list-style-type: none">• Le système utilise la technologie de synthèse texteparole et a recours à une voix générée synthétiquement plutôt qu'une voix humaine préenregistrée.

USB et Bluetooth® Audio

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas connecter mon appareil.	<ul style="list-style-type: none">– Anomalie de l'appareil.<ul style="list-style-type: none">• Débranchez votre appareil. Désactivez votre appareil puis activez-le pour le réinitialiser, puis essayez de nouveau.– Problème de raccordement de câble.<ul style="list-style-type: none">• Branchez correctement le câble sur votre appareil et dans le port USB du véhicule.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause et solution possible
	<ul style="list-style-type: none"> – Câble incompatible. <ul style="list-style-type: none"> • Utilisez le câble recommandé par le fabricant de votre appareil. – Paramètres de l'appareil incorrects. <ul style="list-style-type: none"> • Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs. • Assurez-vous que votre appareil n'est pas en mode de charge. – Verrouillage d'écran de l'appareil activé. <ul style="list-style-type: none"> • Déverrouillez votre appareil avant de le connecter.
Le système ne reconnaît pas mon appareil.	<ul style="list-style-type: none"> – Limitation relative à l'appareil. <ul style="list-style-type: none"> • Ne laissez pas votre appareil dans le véhicule durant des journées très chaudes ou très froides. – Problème de raccordement de câble. <ul style="list-style-type: none"> • Branchez correctement le câble sur votre appareil et dans le port USB du véhicule. – Câble incompatible. <ul style="list-style-type: none"> • Utilisez le câble recommandé par le fabricant de votre appareil.
Le système ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	<ul style="list-style-type: none"> – Limitation relative à l'appareil. Bluetooth® ne prend pas en charge les commandes vocales. <ul style="list-style-type: none"> • Branchez votre appareil à un port USB. • Si vous utilisez un appareil iOS, appuyez sur le bouton de commande vocale situé sur le volant de direction et maintenez-le enfoncé afin d'utiliser Siri pour lire une pièce musicale précise.
Je ne peux pas diffuser de la musique en continu à partir de mon appareil Bluetooth® .	<ul style="list-style-type: none"> – Appareil incompatible. <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur notre site Web. – L'appareil n'est pas connecté. <ul style="list-style-type: none"> • Coupez votre appareil. Voir Téléphone (page 431). – Le lecteur multimédia ne fonctionne pas. <ul style="list-style-type: none"> • Lancez le lecteur multimédia de votre appareil.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause et solution possible
Le système ne reconnaît pas la musique sur mon appareil.	<ul style="list-style-type: none"> – Des métadonnées de fichier audio, comme l'artiste, le titre de la chanson ou de l'album, ou le genre musical, sont incorrectes ou manquantes. <ul style="list-style-type: none"> • Réparez les fichiers sur votre appareil. – Fichiers corrompus. <ul style="list-style-type: none"> • Réparez les fichiers sur votre appareil. – Fichiers protégés par des droits d'auteur. <ul style="list-style-type: none"> • Utilisez un appareil qui ne contient pas de fichiers protégés par des droits d'auteur. – Format de fichier non pris en charge. <ul style="list-style-type: none"> • Réparez ou convertissez les fichiers à un format pris en charge. Voir Divertissement (page 420). – Indexation de l'appareil requis. <ul style="list-style-type: none"> • Réindexez votre appareil. Voir Paramètres (page 441). – Verrouillage d'écran de l'appareil activé. <ul style="list-style-type: none"> • Déverrouillez votre appareil avant de le connecter.
Il arrive parfois que je ne puisse entendre une pièce musicale sur mon appareil.	<ul style="list-style-type: none"> – Anomalie de l'appareil. <ul style="list-style-type: none"> • Débranchez votre appareil. Désactivez votre appareil puis activez-le pour le réinitialiser, puis essayez de nouveau.
Lorsque je débranche mon appareil iOS, le volume est réglé au maximum.	<ul style="list-style-type: none"> – Limitation relative à l'appareil. <ul style="list-style-type: none"> • Réduisez le volume de votre appareil.
Le système ne lit pas les pièces musicales de mon lecteur USB dans le bon ordre.	<p>Si le système ne lit pas les pièces musicales de votre lecteur USB dans le bon ordre, ces renseignements pourraient vous aider :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Si vous sélectionnez USB comme source audio alors que le système est en cours d'indexation, SYNC lit les pièces musicales par ordre alphabétique selon les noms de fichier du répertoire racine. – Si vous sélectionnez USB comme source audio après l'indexation du système, SYNC lit toutes les pièces musicales par ordre alphabétique selon le titre de l'étiquette ID3, peu importe où se trouve le fichier. Si l'étiquette ID3 n'existe pas, SYNC utilise le nom de fichier.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause et solution possible
	<ul style="list-style-type: none">– Si vous sélectionnez l'option de lecture de toutes les pièces musicales depuis le menu de navigation, SYNC lit toutes les pièces musicales par ordre alphabétique selon le titre de l'étiquette ID3, peu importe où se trouve le fichier. Si l'étiquette ID3 n'existe pas, SYNC utilise le nom de fichier.– Si vous sélectionnez une pièce musicale au moyen de l'option Explorer l'appareil, SYNC lit les pièces musicales par ordre alphabétique dans le dossier sélectionné. SYNC lit ensuite les pièces musicales des sous-dossiers du dossier sélectionné.

Téléphone

Symptôme	Cause et solution possible
Durant un appel, j'entends un bruit ambiant excessif.	<ul style="list-style-type: none">– Mauvais réglages du téléphone cellulaire.<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez et réglez les paramètres audio de votre téléphone cellulaire. Reportez-vous au manuel d'utilisation de votre téléphone cellulaire.
Pendant un appel, j'entends l'autre personne, mais elle ne m'entend pas.	<ul style="list-style-type: none">– Anomalie du téléphone cellulaire.<ul style="list-style-type: none">• Désactivez la connexion Bluetooth® du véhicule ainsi que votre téléphone cellulaire, réinitialisez-le, réactivez la connexion puis essayez de nouveau.– Microphone du téléphone cellulaire en sourdine.<ul style="list-style-type: none">• Annulez la mise en sourdine du microphone du téléphone cellulaire.– Le mode confidentiel est activé.<ul style="list-style-type: none">• Désactivez le mode confidentiel.
Pendant un appel, je ne peux pas entendre l'autre personne et elle ne peut pas m'entendre.	<ul style="list-style-type: none">– Redémarrage du système requis.<ul style="list-style-type: none">• Coupez le contact, puis ouvrez la porte. Fermez la porte et verrouillez le véhicule. Attendez que l'écran tactile et les ports USB illuminés s'éteignent. Déverrouillez le véhicule, établissez le contact et essayez de nouveau.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas télécharger mon répertoire téléphonique.	<ul style="list-style-type: none">– Téléphone cellulaire incompatible.<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur notre site Web.– Mauvais réglages du téléphone cellulaire.<ul style="list-style-type: none">• Laissez le système récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel d'utilisation de votre téléphone cellulaire.– Paramètres système incorrects.<ul style="list-style-type: none">• Activez le téléchargement automatique du répertoire. Voir Paramètres (page 441).– Anomalie du téléphone cellulaire.<ul style="list-style-type: none">• Désactivez votre téléphone cellulaire puis activez-le pour le réinitialiser, puis essayez de nouveau.
Un message s'affiche indiquant que le téléchargement de mon répertoire est terminé, mais le répertoire est vide ou des contacts y sont manquants.	<ul style="list-style-type: none">– Mauvais réglages du téléphone cellulaire.<ul style="list-style-type: none">• Laissez le système récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel d'utilisation de votre téléphone cellulaire.• Vérifiez l'emplacement des contacts manquants sur votre téléphone cellulaire. S'ils sont stockés sur la carte SIM, déplacez-les dans la mémoire de votre téléphone cellulaire.– Paramètres système incorrects.<ul style="list-style-type: none">• Activez le téléchargement automatique du répertoire. Voir Paramètres (page 441).

SYNC™ 3

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas connecter mon téléphone cellulaire.	<ul style="list-style-type: none">- Téléphone cellulaire incompatible.<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur notre site Web.- Anomalie du téléphone cellulaire.<ul style="list-style-type: none">• Désactivez votre téléphone cellulaire puis activez-le pour le réinitialiser, puis essayez de nouveau.• Installez le plus récent micrologiciel sur votre téléphone cellulaire.• Supprimez votre appareil du système, puis supprimez SYNC de votre appareil et essayez de nouveau.• Désactivez le téléchargement automatique du répertoire. Voir Paramètres (page 441).
La messagerie texte ne fonctionne pas.	<ul style="list-style-type: none">- Il se peut que vous n'avez pas activé les notifications de message texte.<ul style="list-style-type: none">• Activez les notifications de message texte. Voir Téléphone (page 431).- Téléphone cellulaire incompatible.<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur notre site Web.- Anomalie du téléphone cellulaire.<ul style="list-style-type: none">• Désactivez votre téléphone cellulaire puis activez-le pour le réinitialiser, puis essayez de nouveau.
Je n'entends pas les messages texte.	<ul style="list-style-type: none">- Le partage de messages de l'appareil n'est pas activé.<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez les autorisations définies sur votre appareil pour vous assurer que le partage de messages texte est activé.- Téléphone cellulaire incompatible.<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur notre site Web.

Navigation (Selon l'équipement)

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas entrer un nom de rue lorsque je suis à l'étranger.	– Méthode de saisie incorrecte. <ul style="list-style-type: none">• Entrez le nom de la rue avec le pays.
Le système ne reconnaît pas les coordonnées.	– Vous n'utilisez pas le bon format de coordonnées. <ul style="list-style-type: none">• Utilisez le format ##. #####, ##. ##### (pour N/S, E/O). Ajoutez un moins avant les coordonnées si la direction est à l'ouest et gardez une valeur positive si la direction est à l'est. Par exemple, 12,5412 se trouve à l'est et -12,5412 se trouve à l'ouest.

Applications

Symptôme	Cause et solution possible
Le système ne détecte aucune application.	<ul style="list-style-type: none"> – Appareil incompatible. <ul style="list-style-type: none"> • Vous avez besoin d'un appareil Android OS 4.3 ou une version supérieure ou un appareil iOS 8.0 ou une version supérieure. Coupez et connectez votre appareil Android pour détecter des applications compatibles. Connectez votre appareil iOS à un port USB ou coupez-le et connectez-le à l'aide de Bluetooth®.
J'ai un appareil compatible et il est correctement connecté, mais le système ne détecte toujours aucune application.	<ul style="list-style-type: none"> – Les applications compatibles ne sont pas installées sur votre appareil. <ul style="list-style-type: none"> • Téléchargez et installez la plus récente version de l'application. – Les applications compatibles ne fonctionnent pas sur votre appareil. <ul style="list-style-type: none"> • Lancez les applications pour permettre au système de les détecter et assurez-vous de vous connecter à toute application qui l'exige. – Réglages d'application incorrects. <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez et réglez les réglages de l'application sur votre appareil et autorisez SYNC à y accéder, le cas échéant.
J'ai un appareil compatible, il est correctement connecté et mes applications sont exécutées, mais le système ne détecte toujours aucune application.	<ul style="list-style-type: none"> – Les applications ne se sont pas complètement fermées. <ul style="list-style-type: none"> • Redémarrez les applications, puis essayez de nouveau. • Sur un appareil Android, si les applications ont une option "Quitter", sélectionnez-la puis redémarrez les applications. Vous pouvez également forcer l'arrêt des applications au moyen du menu des paramètres de votre appareil. • Si vous avez un appareil iOS 8.0 ou une version ultérieure, appuyez deux fois sur le bouton Accueil de votre appareil, puis faites glisser l'application vers le haut pour la fermer.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause et solution possible
J'ai un appareil Android correctement connecté. J'ai redémarré mes applications et elles s'exécutent, mais le système ne les détecte toujours pas.	<ul style="list-style-type: none">– Un problème associé à certaines anciennes versions du système d'exploitation Android pourrait faire en sorte que les applications ne sont pas trouvées.<ul style="list-style-type: none">• Désactivez, puis réactivez Bluetooth® pour forcer la reconnexion de votre appareil.
J'ai un appareil iOS correctement connecté. J'ai redémarré mes applications et elles s'exécutent, mais le système ne les détecte toujours pas.	<ul style="list-style-type: none">– Problème de raccordement de câble.<ul style="list-style-type: none">• Débranchez le câble de votre appareil, attendez un instant, puis branchez-le de nouveau pour forcer la connexion du système à votre appareil.
J'ai un appareil Android qui exécute une application multimédia trouvée par le système, mais je n'entends aucun son ou le son est très faible.	<ul style="list-style-type: none">– Le volume de l'appareil est bas.<ul style="list-style-type: none">• Augmentez le volume de votre appareil.
J'ai un appareil Android exécutant un certain nombre d'applications compatibles, mais le système ne les détecte pas toutes.	<ul style="list-style-type: none">– Limitation relative à l'appareil. Si votre appareil exécute plus d'applications qu'il y a de ports Bluetooth® disponibles, le système ne peut pas toutes les détecter.<ul style="list-style-type: none">• Fermez certaines des applications pour permettre au système de détecter celles que vous voulez utiliser.

Connectivité Wi-Fi

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas me connecter à un réseau Wi-Fi.	<ul style="list-style-type: none"> – Erreur de mot de passe. <ul style="list-style-type: none"> • Entrez le mot de passe correct du réseau. – Signal du réseau faible. <ul style="list-style-type: none"> • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué. – Plusieurs points d'accès à portée avec le même SSID. <ul style="list-style-type: none"> • Utilisez un nom unique pour votre SSID. N'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, par exemple une partie de l'adresse MAC.
La connexion Wi-Fi se déconnecte après une connexion réussie.	<ul style="list-style-type: none"> – Signal du réseau faible. <ul style="list-style-type: none"> • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.
Mon véhicule se trouve près d'un point d'accès Wi-Fi, mais la force du signal du réseau est faible.	<ul style="list-style-type: none"> – Signal du réseau obstrué. <ul style="list-style-type: none"> • Si votre véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès Wi-Fi. • Si les glaces de votre véhicule sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise soit orienté face au point d'accès Wi-Fi, ou ouvrez les glaces qui sont orientées face au point d'accès. • Si les glaces et le pare-brise de votre véhicule sont de teinte métallique, ouvrez les glaces qui sont orientées face au point d'accès. • Si votre véhicule se trouve dans un garage dont la porte est fermée, ouvrez la porte du garage.
Le réseau que je recherche n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	<ul style="list-style-type: none"> – Réseau masqué. <ul style="list-style-type: none"> • Définissez le réseau comme visible et réessayez.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne vois pas SYNC lorsque je recherche des réseaux Wi-Fi sur mon téléphone cellulaire ou sur un autre appareil.	<ul style="list-style-type: none"> – Fonction du système limitée. <ul style="list-style-type: none"> • SYNC n'offre aucun point d'accès Wi-Fi actuellement.
Les téléchargements de logiciel prennent trop de temps.	<ul style="list-style-type: none"> – Signal du réseau faible <ul style="list-style-type: none"> • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué. – Point d'accès Wi-Fi en forte demande ou connexion Internet lente. <ul style="list-style-type: none"> • Utilisez un point d'accès Wi-Fi plus fiable.
Le système semble se connecter à un point d'accès Wi-Fi et la force du signal est excellente, mais le logiciel ne se met pas à jour.	<ul style="list-style-type: none"> – Aucune mise à jour du logiciel n'est disponible. – Le réseau Wi-Fi nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions d'utilisation. <ul style="list-style-type: none"> • Testez la connexion avec un autre appareil. Si le réseau nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions d'utilisation, communiquez avec le prestataire de service de réseau.

Profils personnalisés (Selon l'équipement)

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas créer un profil.	Il se peut que vous n'ayez pas configuré de profils personnalisés.
	Il se peut que vous ayez entré un profil non valide.
	Il se peut que vous n'ayez pas sélectionné de touche de mémorisation lorsque vous y avez été invité.
	Il se peut que le contact n'était pas établi ou le véhicule n'était pas en position de stationnement (P), ou vous avez quitté la position de stationnement (P) lors de la création d'un profil.
	Les profils personnalisés ont été désactivés.
Je n'arrive pas à synchroniser une télécommande.	Il se peut que vous n'ayez pas sélectionné le bouton de verrouillage sur la télécommande.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause et solution possible
	La télécommande sélectionnée était déjà associée à un autre profil et le système a refusé de le remplacer.
	Le système a exécuté un rappel de profil en effectuant la synchronisation d'une télécommande.
	Il se peut que le contact n'était pas établi ou le véhicule n'était pas en position de stationnement (P), ou vous avez quitté la position de stationnement (P) lors de la création d'un profil.
	Il se peut que vous utilisiez l'ancienne méthode de synchronisation.
Mes réglages personnalisés ne sont pas enregistrés.	Les profils personnalisés ne prennent pas en charge vos réglages non enregistrés.
	Un profil personnalisé différent est actif.
	Un autre utilisateur a changé les réglages du mauvais profil personnalisé.
Mon profil ne peut être rappelé.	Il se peut que vous n'ayez pas créé de profil personnalisé.
	Les profils personnalisés sont désactivés.
	Le profil que vous avez demandé est déjà activé.
	Il se peut que vous n'ayez pas synchronisé la touche de mémorisation que vous utilisez à un profil.
	Il se peut que vous n'ayez pas synchronisé la télécommande que vous utilisez à un profil.
	Il se peut que vous n'utilisiez pas la bonne télécommande.
	Il se peut que vous n'appuyiez pas sur le bouton de déverrouillage ou de démarrage à distance sur une télécommande synchronisée.
	Il se peut que vous ayez supprimé le profil personnalisé.
Mes positions pré-réglées sont rappelées, mais pas mon profil.	Les profils personnalisés sont désactivés.
Mon profil est rappelé mais pas mes positions pré-réglées.	Le véhicule roule.
	Les positions pré-réglées sont identiques à celles de l'invité ou du profil précédemment activé.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause et solution possible
J'ai perdu une télécommande.	Synchronisez et désynchronisez votre télécommande dans le menu des profils personnalisés. Il se peut que vous deviez consulter un concessionnaire agréé.
J'ai perdu tous les profils.	Il se peut que vous ayez effacé et reprogrammé les télécommandes. Cela peut se produire quand vous laissez le concessionnaire ajouter une nouvelle télécommande pour en remplacer une perdue.
	Une personne a procédé à une réinitialisation complète.

Réinitialisation du système

1. Maintenez enfoncés simultanément les boutons de recherche avant et d'alimentation du système audio jusqu'à ce que l'écran passe au noir.
2. Patientez trois minutes pour permettre au système de terminer la réinitialisation.
3. Appuyez sur le bouton d'alimentation du système audio pour activer le système.

Nota : *Vous pouvez réinitialiser le système pour rétablir les fonctions qui ont cessé de fonctionner. La réinitialisation du système est conçue pour rétablir les fonctions et non pour supprimer les données que vous avez enregistrées.*

Renseignements et aide supplémentaires

Pour obtenir plus de renseignements et de l'assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire agréé ou de consulter notre site Web.

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)

www.Accessories.Ford.com
--

Adresse Web (Canada)

www.Accessories.Ford.ca
--

Pendant la période de garantie, nous réparerons ou remplacerons tout accessoire d'origine Ford, correctement installé par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Nous garantirons votre accessoire d'origine Ford avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La partie restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Les accessoires sous licence Ford sont développés par le fabricant d'accessoires. Le fabricant d'accessoires développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford Motor Company. Contactez un

concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires Ford autorisés sous licence, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal du véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière (PTAC ou PMAE sur l'étiquette d'homologation du véhicule). Demandez des renseignements supplémentaires à ce sujet à un concessionnaire autorisé.
- La commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), et il doit être posé par un concessionnaire autorisé uniquement.

Accessoires

- Les appareils de communication mobiles doivent être installés par un concessionnaire autorisé. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement du véhicule, notamment si le fabricant n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie. En outre, ceci risque aussi de compromettre le rendement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD PROTECT.

Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement)

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect vous procure la tranquillité d'esprit. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf. Renseignez-vous sur les programmes d'entretien prolongé Ford Protect dès votre prochaine visite chez votre concessionnaire Ford.

Ford Protect devient vite rentable

Une seule visite dans un centre de réparations pourrait aisément dépasser le coût de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect. Avec le programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire agréé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE – notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la fine pointe de la technologie.

3. BaseCARE – 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE – 29 composants essentiels couverts.

Les programmes d'entretien prolongé Ford Protect sont honorés par tous les concessionnaires Ford autorisés des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Lincoln ou Ford.
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Le remboursement de la voiture de location.

Véhicule de location le 1er jour

Si vous apportez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations, y compris celles au titre de la garantie ou des programmes après-vente spéciaux, vous avez droit à un véhicule de location.

Assistance dépannage

Vous bénéficiez d'une assistance dépannage jour et nuit exclusive, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours.
- L'assistance en cas de panne de carburant et le service de déverrouillage des portes.

Ford Protect

- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location.
- L'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, un peu plus de sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du coût de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- Balais d'essuie-glace.
- Bougies d'allumage.
- Disque d'embrayage (le cas échéant).
- Plaquettes et garnitures de freins.
- Amortisseurs.
- Jambes de suspension.
- Courroies du moteur.
- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques.
- Appoint de liquide d'échappement diesel (le cas échéant).
- Remplacement du filtre à air d'habitacle tous les 32 000 km (20 000 mi) (véhicules électriques seulement).

Options de financement sans intérêts

Un simple versement initial de 5 % permet de bénéficier d'un programme de versements abordable, sans intérêts et sans frais vous procurant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford Protect tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford Protect au 800-367-3377.

Programme d'entretien prolongé Ford Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un programme d'entretien prolongé Ford Protect. Le programme d'entretien prolongé Ford Protect est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le programme d'entretien prolongé Ford Protect offre des avantages tels que :

- Remboursement de location.
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure.
- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre garantie limitée de véhicule neuf.
- Avantages de l'assistance dépannage.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de

Ford Protect

remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires agréés de Ford Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le programme d'entretien prolongé Ford Protect.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford Canada ou visitez www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé Ford Protect qui vous convient.

Entretien périodique

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L'ENTRETIEN

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous effectuez l'entretien requis, vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien insuffisant. Vous pourrez aussi augmenter la valeur de revente ou d'échange du véhicule. Conservez tous les reçus d'entretien avec le véhicule.

Des intervalles d'entretien réguliers ont été définis pour votre véhicule sur la base de tests rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien du véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : Maintenir la fiabilité du véhicule et en minimiser le coût d'utilisation.

Vous devez vous assurer que tous les entretiens périodiques sont effectués et que les matériaux utilisés satisfont aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 381).

Le non-respect de l'entretien périodique recommandé annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès d'un concessionnaire pour connaître la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez un concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford peuvent ne pas satisfaire à nos exigences et risquent de nuire à la conformité aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions nécessaires sur votre véhicule, qu'il s'agisse de l'entretien général ou de réparations suite à une collision.

Nota : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Entretien périodique

Protégez votre investissement

Un bon entretien est un investissement rentable dont les dividendes sont la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour préserver le rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile intelligent qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Ces intervalles peuvent s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) après l'apparition du message. Veuillez remettre à zéro le système de contrôle d'huile intelligent après chaque vidange d'huile. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 323).

Si l'écran d'information est réinitialisé prématurément ou ne fonctionne plus, vous devez remplacer l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre chaque intervalle de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire pour effectuer les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Nous avons recommandé des intervalles d'entretien pour divers systèmes et pièces en fonction d'essais techniques. Nous nous basons sur les résultats de ces essais pour déterminer le kilométrage le plus approprié pour le remplacement des huiles et autres liquides nécessaires à la protection de votre véhicule au coût d'utilisation le plus bas pour vous. Nous déconseillons les intervalles d'entretien autres que ceux stipulés dans le Calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Nous vous recommandons fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans notre Manuel de réparation. Nous ne recommandons pas l'utilisation de produits chimiques et d'additifs non approuvés pour l'entretien normal du véhicule. Veuillez consulter les renseignements sur votre garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, lorsqu'une décoloration indique également une condition de surchauffe ou de contamination par des corps étrangers, le véhicule doit être inspecté dès que possible par des experts qualifiés, tels que les techniciens formés en usine de votre concessionnaire.

Entretien périodique

Veillez à remplacer les huiles et les liquides du véhicule aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que

les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base tous les mois ou tous les six mois.

À vérifier tous les mois

Niveau d'huile moteur.

Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Usure des pneus, y compris le pneu de secours et pression de gonflage.

Niveau de liquide de lave-glace.

Décanteur d'eau. Vidanger si nécessaire (ou si l'écran d'information vous y invite).

Trous et fentes du tuyau arrière pour s'assurer qu'ils sont opérationnels et exempts de débris.

À vérifier tous les six mois

Connexions de la batterie. Nettoyez au besoin.

Obstruction des trous d'évacuation des portes et de la carrosserie. Nettoyez au besoin.

Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.

Usure des boudins d'étanchéité de porte. Lubrifiez au besoin.

Fonctionnement des charnières, fermetures et serrures extérieures. Lubrifiez au besoin.

Fonctionnement du frein de stationnement.

Entretien périodique

À vérifier tous les six mois

Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des verrous de siège.
Fonctionnement des témoins liés à la sécurité (freins, freins ABS, sacs gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez les balais au besoin.

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de marche, il est important de faire vérifier les systèmes du véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel majeur avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que le véhicule fonctionne parfaitement.

Inspection multipoint

Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Durites de radiateur, de refroidisseur, de chauffage et de climatisation
Circuit d'échappement	Éléments de suspension pour des fuites ou dommages
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et la tringlerie
Niveaux de liquide ¹ ; remplir au besoin	Usure des pneus, y compris le pneu de secours et pression de gonflage ²
Fuites d'huile et de liquide	Fissures, gravillonnages et piqûres du pare-brise
Soufflets de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces

¹ Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

² Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours; vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevasin sur le contenant. Remplacez au besoin.

Entretien périodique

Renseignez-vous auprès du conseiller technique du concessionnaire ou du technicien concernant l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection du véhicule. La liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général du véhicule.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Indicateur Intelligent Oil-Life Monitor™

Votre véhicule est équipé d'un indicateur de durée de l'huile intelligent qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation du véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants dans ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et à diminuer les déchets en même temps.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous avertit quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre indicatif seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

Quand s'attendre au message VIDANGE HUILE REQUISE	
Intervalle	Utilisation du véhicule et exemple
12 000–16 000 km (7 500–10 000 mi)	Normale
	Conduite normale avec trajets sur autoroute Charge/remorquage modéré ou nul Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
8 000–12 000 km (5 000–7 500 mi)	Rigoureuse
	Charge/remorquage modéré à lourd Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides
5 000–8 000 km (3 000–5 000 mi)	Extrême
	Charge ou remorquage maximal

Entretien périodique

Quand s'attendre au message VIDANGE HUILE REQUISE	
Intervalle	Utilisation du véhicule et exemple
	Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides Ralenti prolongé du moteur

Périodicités d'entretien normales

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme indiqué à l'écran d'information¹
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
Permutez les pneus.
Effectuez l'inspection multipoint, recommandé.
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique. Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes de frein, les disques, les flexibles et le frein de stationnement.
Vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur et les durites.
Vérifiez le circuit d'échappement et les boucliers thermiques.
Vérifiez l'essieu arrière et les joints de cardan.
Vérifiez l'état des soufflets des demi-arbres de roue.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
Inspectez les pneus et l'usure des pneus et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal des roues et composants connexes.

¹ Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Entretien périodique

Entretien du liquide de frein¹

Tous les 3 ans	Remplacez le liquide de frein. ²
----------------	---

¹ Exécutez cette opération d'entretien tous les 3 ans. Ne dépassez pas la durée désignée pour l'intervalle.

² La vidange du liquide de frein nécessite l'utilisation d'un équipement spécial disponible chez votre concessionnaire autorisé.

Autres éléments d'entretien¹

Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.
	Inspectez les courroies d'entraînement des accessoires. ²
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.
	Remplacez la ou les courroies d'entraînement des accessoires. ³
À 322 000 km (200 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur. ⁴

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance indiquée pour l'intervalle.

² Après l'inspection initiale, inspectez-les toutes les deux vidanges d'huile jusqu'à leur remplacement.

³ Si non remplacée au cours des derniers 160 000 km (100 000 mi).

⁴ Remplacement initial après 10 ans ou 322 000 km (200 000 mi), puis tous les cinq ans ou 160 000 km (100 000 mi).

Entretien périodique

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOUREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme il est indiqué ci-après. Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer les entretiens supplémentaires. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment requis ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message **VIDANGE HUILE REQUISE** à l'écran d'information.

- **Exemple 1** : Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** s'affiche à 46 270 km (28 751 mi). Effectuez la vidange d'huile de boîte de vitesses automatique des 48 000 km (30 000 mi).
- **Exemple 2** : Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** ne s'affiche **pas**, mais le compteur indique 48 000 km (30 000 mi) [par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent a été réinitialisé à 40 000 km (25 000 mi)]. Remplacez le filtre à air du moteur.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'écran d'information, puis effectuez l'entretien en fonction du calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez l'essieu arrière et les joints de cardan.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

Entretien périodique

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à basse vitesse sur de longues distances, comme c'est le cas pour les véhicules commerciaux (véhicules de livraison, taxis ou véhicules de patrouille).	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'écran d'information, puis effectuez l'entretien en fonction du calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air d'habitacle ¹ .
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

¹ Il s'agit d'une fonction en option.

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses, comme des routes non pavées ou poussiéreuses	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air d'habitacle ¹ .
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal des roues et composants connexes.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures de la bande de roulement.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
	Effectuez l'inspection multipoint.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.

¹ Il s'agit d'une fonction en option.

Utilisation exclusive de carburant E85 (véhicules à carburant mixte [Flex Fuel] seulement)	
À chaque vidange d'huile	Si uniquement du carburant E85 a été utilisé, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Entretien périodique

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Remplacement du filtre à carburant en Californie

Si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'Agence pour la qualité de l'air de l'État de Californie aux États-Unis a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford Motor Company recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles précisés et d'enregistrer toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

L'intervalle de vidange d'huile normal des véhicules utilisés au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique du Sud du Sahara ou à des endroits au climat similaire avec de l'huile certifiée par l'American Petroleum Institute (API) pour les moteurs à essence (marque de certification) de qualité SM ou SN est de 5 000 km (3 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 3 000 km (2 000 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle

La durée de vie du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle dépend du degré d'exposition à des conditions sales et poussiéreuses. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air d'habitacle et remplacez-les au besoin.

Informations client

ÉTIQUETTES DE CERTIFICATION DE FRÉQUENCE RADIO

CAPTEURS DE SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

Argentine



Biélorussie



Brésil



Canada

Capteur radar à courte portée SRR3-B
IC ID : 4135A-SRR3B

Informations client

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause interference.
2. This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Radiofrequency radiation exposure information:

This equipment complies with radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 8 in (20 cm) between the radiator and the body of any persons, user or bystander.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 8 in (20 cm) de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)
Numéro d'agrément : 240/MCPT/SG/16
Date d'agrément : 23/05/2016

Union européenne UE

CE

Informations client

Ghana

NCA PRODUCT IDENTIFIER: 3R8-8M-7DF-231

Mauritanie

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément : 0727/ARE/2018
Date d'agrément : 10/12/2019

Jamaïque

This product has been Type Approved
by Jamaica: SMA - SRR3-B.

Malaisie



RALM/24A/0715/S(15-2272)

Mexique

IFETEL: RLVCSR15-0904

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes
dos condiciones:

- (1) es posible que este equipo o dispositivo no cause
interferencia perjudicial y
- (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier
interferencia, incluyendo la que pueda causar
su operación no deseada.

Moldavie



Informations client

Pakistan



Serbie



Paraguay



Singapour

Complies with IMDA Standards

DA 00461

Russie



Afrique du Sud



Informations client

Corée du Sud



MSIP-CRM-8DC-SRR3B

Taiwan, Chine



警語

經型式認證合格之低功率射頻電機，非經許可，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。

低功率射頻電機之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信；經發現有干擾現象時，應立即停用，並改善至無干擾時方得繼續使用。

前項合法通信，指依電信法規定作業之無線電通信。低功率射頻電機須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。

Informations client

Ukraine



справжнім FIDC. Automotive Distance Control Systems GmbH заявляє, що тип радіообладнання SRR3 - В відповідає технічному регламенту радіообладнання ;

повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою :

<http://continental.automotive-approvals.com/>

Émirats arabes unis

TRA
REGISTERED No:
ER62934

DEALER No:
DA40068

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

MISE EN GARDE DES UTILISATEURS

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisateur d'en faire usage.

États-Unis d'Amérique

Identifiant du FCC : OAYSRR3B

Informations client

Vietnam



MODULE DE COMMANDE SUR CARROSSERIE

Argentine



Zambie



Canada et États-Unis



Identifiant du FCC : LXPP004

IC : 2298A-P004

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Informations client

Ghana

NCA APPROVED: SRO-1M-7E4-113

This product has been Type Approved by Jamaica:
SMA – P004.

Mauritanie

NCA APPROVED: SRO-1M-7E4-X4D

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément : 0801/ARE/2020
Date d'agrément : 03/06/2020

Jamaïque

This product has been Type Approved by Jamaica:
SMA – P004R.

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément : 0768/ARE/2020
Date d'agrément : 11/03/2020

Informations client

Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément : MR 24200 ANRT 2020
Date d'agrément : 27/05/2020

Serbie



И011 20

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément : MR 23513 ANRT 2020
Date d'agrément : 24/03/2020

Singapour

Complies with IMDA Standards

DA 00461

Paraguay



Afrique du Sud



2020-07-I-0405

Informations client

Émirats arabes unis



TRA
REGISTERED NO: ER81344/20
DEALER NO: DA88113/20

Corée du Sud



TRA
REGISTERED NO: ER80748/20
DEALER NO: DA83047/19

R-R-175-P005

Taiwan, Chine



Zambie



Informations client

MODULE DE RÉGULATEUR DE VITESSE

Ghana

Argentine



NCA PRODUCT IDENTIFIER: OR2-9H-7E1-x4D

Brésil



Indonésie

SERTIFIKAT NOMOR : 53104/SDPPI/2017
PLG ID: 4927



Jamaïque

This product has been Type Approved
by Jamaica: SMA - L2C0065TR.

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)
Numéro d'agrément : 594/dpt/2017
Date d'agrément : 09/04/2017

Informations client

Malaisie



RALM/61A/0318/S(18-0852)

Mauritanie

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément: 0409/ARE/2017
Date d'agrément: 12/04/2017

Moldavie



Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR 13639 ARNT 2017
Date d'agrément: 28/03/2017

Pakistan



Paraguay



Informations client

Serbie



Corée du Sud



Singapour

Complies with IMDA Standards
DA105753

R-CMM-DLH-L2C0065TR

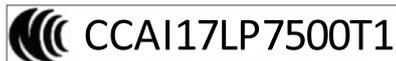
Syrie

SyTRA
REGISTERED No:
FR00085-17

Afrique du Sud



Taiwan, Chine



Informations client

Ukraine



Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Zambie



Émirats arabes unis



CLÉS ET TÉLÉCOMMANDES

Argentine



États-Unis et Canada



Identifiant du FCC : L2C0065TR

IC : 3432A-0065TR

Informations client

CNC COMISIÓN NACIONAL
DE COMUNICACIONES

CNC ID: H-24101

CNC COMISIÓN NACIONAL
DE COMUNICACIONES

CNC ID: H-22290

CNC COMISIÓN NACIONAL
DE COMUNICACIONES

CNC ID: H-16355

Brésil

 **ANATEL**

Agência Nacional de Telecomunicações

02445-16-01821

 **ANATEL**

Agência Nacional de Telecomunicações

02444-16-01821

 **ANATEL**

Agência Nacional de Telecomunicações

00524-14-08605

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)

Numéro d'agrément : 289/MCPT/SC/116

Date d'agrément : 02/07/2016

Ghana

NCA APPROVED: 2R9-8M-7E0-x94

Informations client

NCA APPROVED: 2R9-1H-7E0-01A

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – N5F-A08TAA.

Jamaïque

Jordanie

Type Approval No.: TRC/LPD/2016/142
Equipment Type: Low Power Device (LPD)

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – M3N-A2C931426

Malaisie



This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – M3N-A2C931423

F17000176

Mauritanie

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – A2C97102000

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément : 0323/ARE/2016
Date d'agrément : 07/03/2016

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – A2C93142100

Informations client

Moldavie



Paraguay



Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément : MR 12433 ANRT 2016
Date d'agrément : 31/08/2016

NR : 2016-9-I-000223
NR : 2016-9-I-000222
NR : 2016-9-I-000220
NR : 2018-07-I-000317

Serbie

Pakistan

Pakistan Telecommunication Authority



Approved by PTA 2016



Singapour

Complies with IMDA Standards

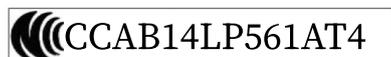
DA 00461

Informations client

Afrique du Sud

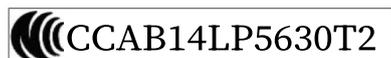


Corée du Sud



MSIP-CRM-TAL-A2C97102000.

Taiwan, Chine



Informations client

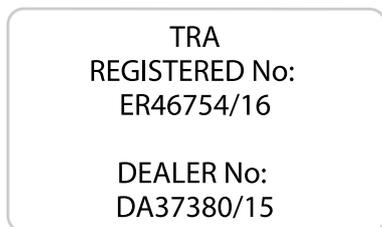
Ukraine



Zambie



Émirats arabes unis



SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Canada et États-Unis



Vietnam



Identifiant de la FCC : OUC26006559

IC : 850K-26006559

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

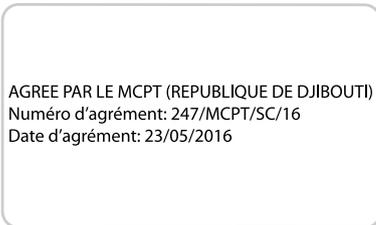
Informations client

MODULE D'ÉMETTEUR- RÉCEPTEUR RADIO

Argentine



Djibouti



E272192

Ghana

NCA APPROVED: NCA/TA/16/24

Indonésie

SERTIFIKAT NOMOR : 44813/SDPPI/2016
PLG ID: 4940

Jamaïque

This product has been Type Approved by
Jamaica: SMA – FO3-AM433RX

This product has been Type Approved by
Jamaica: SMA - FO4-AM902TRB.

Mauritanie



Informations client

Moldavie



Paraguay



Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément : MR 8921 ANRT 2014
Date d'agrément : 04/02/2014

NR : 2016-9-I-00244.

Serbie



Pakistan



Afrique du Sud



Informations client

Corée du Sud



KCC-REM-DDG-FO3

Syrie

SyTRA
REGISTERED No:
1508/4NK

Taiwan, Chine

 CCAB14LP4150T9

Ukraine



Émirats arabes unis

TRA REGISTERED No.ER49062/16
DEALER No: DA37380/15

États-Unis et Canada

 **AVERTISSEMENT:** Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant de la FCC : L2C0062TR

Informations client

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Zambie



SYNC

Argentine



Brésil



Chine



Djibouti



Informations client

Union européenne UE

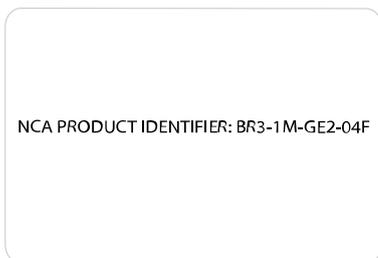


Malaisie



RBAB/57H/0318/S(18-0624)

Mauritanie



Jamaïque

This product has been Type Approved
by Jamaica: SMA - FG-185-SG32-MH.

Moldavie



Informations client

Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR 15193 ANRT 2017
Date d'agrément: 22/11/2017

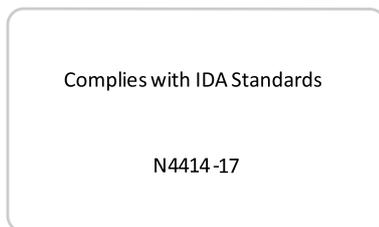
Serbie



Pakistan



Singapour



Paraguay



Afrique du Sud



NR : 2017-12-I-0000413

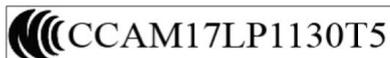
Informations client

Corée du Sud



MSIP-CMM-pAs-FA-170-BCAR-HS

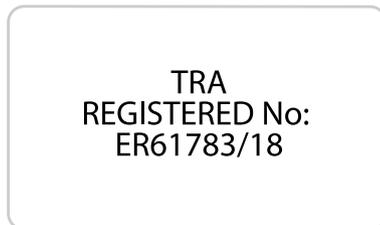
Taiwan



Ukraine



Émirats arabes unis



États-Unis et Canada

 **AVERTISSEMENT:** Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Informations client

Version SYNC	Numéro d'identification de pneu FCC	Numéro d'identification IC
3,0	ACJ-SYNCG3-L	216B-SYNCG3-L
3,1	ACJ-FA-170-BCARHS	216B-FA170BCARHS
3,2	ACJ-FG-185-SG32MH	216B-FG185SG32MH

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Zambie



Vietnam



UNITÉ DE COMMANDE TÉLÉMATIQUE

Émirats arabes unis

TRA
REGISTERED No: ER79019/20
DEALER No: DA36975/14

Informations client

États-Unis et Canada



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant de la FCC : LHJ-FB40ND1

IC : 2807E-FB40ND1

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

CAPTEUR DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Brésil



Jamaïque

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – AG2SZ3

Mexique

IFT: RLVSCFP15-1249

“La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones: (1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.”

Paraguay



NR: 2014-07-1-000191

Informations client

Taiwan



CCAM14LP0460T0

本產品符合低功率電波輻射性電機管理辦法 第十二條、第十四條等條文規定

1. 經型式認證合格之低功率射頻電機，非經許可，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。

2. 低功率射頻電機之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信；經發現有干擾現象時，應立即停用，並改善至無干擾時方得繼續使用。

前項合法通信，指依電信法規定作業之無線電通信。

低功率射頻電機須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。

CAPTEUR DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Argentine

CNC COMISIÓN NACIONAL DE COMUNICACIONES

CNC ID: H-13498

États-Unis et Canada



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : MRXAG2SZ3

IC : 2546A-AG2SZ3

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Chine

CMIIT ID:2014DJ1923

Union européenne (UE)

Hereby, Schrader Electronics Ltd. declares that the radio equipment type AG25Z4 is in compliance with Directive 2014/53/EU.

The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:

http://www.schrader.co.uk/documents/declaration_conformities

fr-433-92MHzP < 10mW (e1rg)

Schrader Electronics Ltd, 11 Technology Park, Belfast Road, Antrim BT41 1QS, Northern Ireland United Kingdom

Informations client

Ghana

NCA APPROVED: 3R88M14030

Mauritanie

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément : 0611/ARE/2019
Date d'agrément : 11/01/2019

Jordanie

Kingdom of Jordan Type approval for tyre
pressre sensor
Model : AG2SZ4 Manufacturer: Schrader Electronics Ltd
Type Approval Number:TRC/LPD/2014/56
Equipment Type: Low Power Device (LPD)

Mexique

IFT: RLVSCMR15-1238
"La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:
(1) es posible que este
equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
(2) este equipo o dispositivo debe aceptar
cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar
su operación no deseada."

Malaisie



CIDF15000486

Moldavie



Informations client

Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR9098
ANRT 2014
Date d'agrément: 14/03/2014

Russie



Serbie



Nigéria

Connection and use of this
communications
equipment is permitted by the Nigerian
Communications Commission

Singapour

Complies with
IDA Standards
DA 105282

Oman

OMAN TRA
TA-R/1752/14
D090258

Afrique du Sud



TA-2014/064
Approved

Philippines



NTC
Type Approved
No:ESD-1408639C

Informations client

Corée du Sud



MSIP-CRM-SRD-AG2SZ4

Taiwan



CCAM14LP0090T3

Ukraine



Émirats arabes unis

TRA
REGISTERED NO: ER0130238/14
DEALER NO: DA0047074/10

États-Unis et Canada

 **AVERTISSEMENT:** Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : MRXAG2SZ4

IC : 2546A-AG2SZ4

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Informations client

MODULE DE CHARGE D'ACCESSOIRES SANS FIL

Argentine



Union européenne UE



Brésil



Ghana

NCA APPROVED: 1R3-1M-7E1-174

Jamaïque

This product has been Type Approved
by Jamaica: SMA - WACM.

Djibouti



Jordanie

Type Approval No: TRC/LPD/2017/418
Equipment Type: Low Power Device (LPD)

Informations client

Malaisie



SQASI/TA/19/4129

Mauritanie

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément : 0474/ARE/2018
Date d'agrément : 05/03/2018

Moldavie



Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément : MR 15474 ANRT 2017
Date d'agrément : 25/12/2017

Paraguay



2017-10-I-0000333

Serbie



N011 18

Informations client

Singapour

Complies with IMDA Standards

DA 00461

Taiwan, Chine

 CCAH17LP1930T0

Afrique du Sud



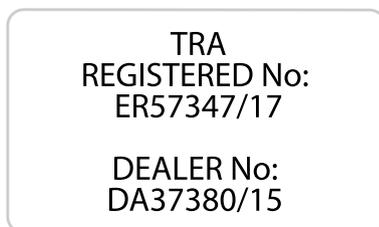
Ukraine



Corée du Sud



Émirats arabes unis



Informations client

États-Unis et Canada



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : L2C0066T

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Vietnam

Ford Vietnam
A00182015



Zambie



COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE



AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du coussin gonflable sur le couvercle du coussin gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou arrière ou près des zones de déploiement d'un coussin gonflable. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Ne fixez pas les câbles d'antenne sur le câblage du véhicule ou sur les conduites de carburant ou de frein.

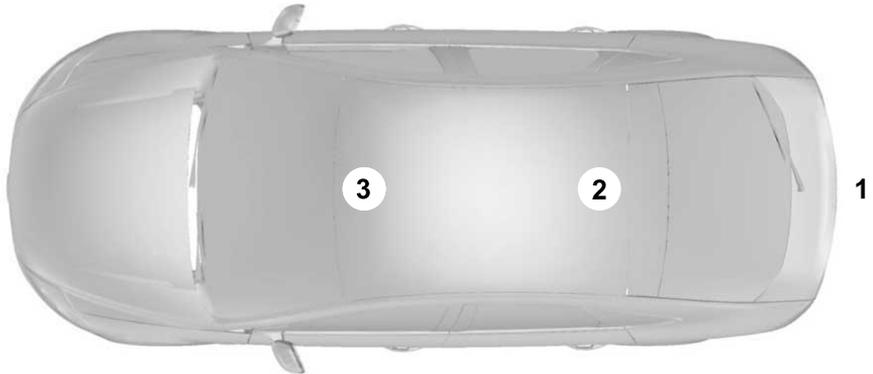


AVERTISSEMENT: Gardez les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm (4 po) de tout module électronique et des coussins gonflables.

Nota: Votre véhicule a été testé et certifié conforme aux législations relatives à la comptabilité électromagnétique. Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement installé par un concessionnaire autorisé sur votre véhicule soit conforme à la législation locale en vigueur et autres exigences. L'installation de certains appareils électroniques de deuxième monte pourrait détériorer les performances des fonctions du véhicule qui utilisent les signaux de radiofréquence tels que le récepteur radio, le système de surveillance de la pression des pneus, le bouton-poussoir de démarrage, la connectivité **Bluetooth®** ou le système de navigation par satellite.

Nota: Les équipements de transmission radiofréquence de votre véhicule (comme un téléphone cellulaire et émetteur de radio-amateur) doivent être conformes aux paramètres figurant dans les illustrations et le tableau ci-dessous. Aucune autre condition particulière n'est donnée pour l'installation ou l'utilisation.

Voiture/VUS

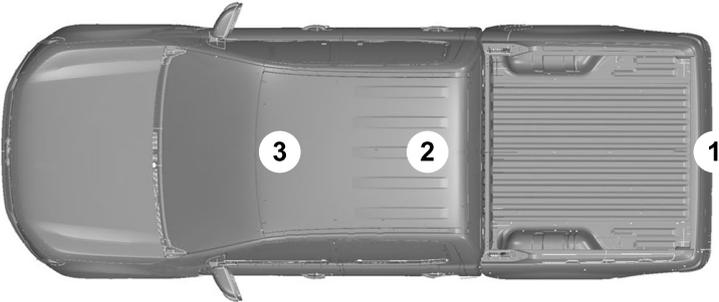


Annexes

Fourgonnette



Camion



Annexes

Bandes de fréquences MHz	Puissance de sortie maximale en watts (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
1-30	50	1
50-54	50	2.3
68-88	50	2.3
142-176	50	2.3
380-512	50	2.3
806-870	10	2.3

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

(Selon l'équipement)

- Vous ("Vous" ou "Votre" selon le cas) avez acquis un véhicule intégrant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de commande, ("APPAREILS") qui comprennent des logiciels utilisés sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées ("FORD MOTOR COMPANY"). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet ("LOGICIEL") sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interagir ou communiquer avec des logiciels ou des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY, ou encore être mis à jour pour pouvoir interagir ou communiquer avec ces derniers.

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL ("CLUF"), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

AUTORISATION DE LICENCE

LOGICIELLE : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interagit avec des systèmes ou des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les conditions de la licence régissant l'utilisation de tous les composants libres inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants libres inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation à l'intention de l'utilisateur final de ces APPAREILS et des systèmes et services connexes peut contenir plusieurs LICENCES telles que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement en raison d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL au complet (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur média, toute mise à niveau et, s'il y a lieu, le(s) certificat(s) d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résilience :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et de services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier

automatiquement la version ou les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des ajouts au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

• **Logiciels et services**

supplémentaires : Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées ou à ses représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des ajouts, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL ("composants supplémentaires"). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative au CLUF n'a été fournie avec ces composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.

- **Liens vers des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous fournir des liens vers des sites de tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis que pour vous rendre service et l'inclusion de tout lien n'implique aucune approbation du site du tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de porter attention à la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.

MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE

RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément de l'APPAREIL par FORD MOTOR COMPANY, sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement Web ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention "À seules fins de mise à niveau" ou "À seules fins de récupération", vous pouvez alors installer une (1) copie du dit LOGICIEL

sur les APPAREILS comme copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau LOGICIELLE.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, tout texte et "applet" intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou de ses fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous confère aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas explicitement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services de tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :

Vous reconnaissez que l'exportation du LOGICIEL relève des compétences américaines et européennes. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit concernant toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et des fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

Le mot-symbole et les logos **Bluetooth®** sont des marques déposées de **Bluetooth SIG, Inc.** utilisées sous licence par Ford Motor Company. Les autres marques de commerce et noms commerciaux sont ceux de leurs propriétaires respectifs.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE LA PERFORMANCE

DU LOGICIEL OU EN RAPPORT AVEC CEUX-CI. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS N'ONT PAS ATTEINT LEUR BUT ESSENTIEL. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE VÉHICULE NEUF.

SYNC® Automotive – Informations importantes relatives à la sécurité – Lire et respecter les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et observez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final ("Manuel du propriétaire"). Le non-respect des précautions contenues dans ce Manuel du propriétaire peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement

- **Commandes vocales :** Certaines fonctions du système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de manière sécuritaire et légale si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume :** Évitez de régler le volume à un niveau excessif. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les signaux d'urgence éventuels. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation ont pour but de fournir des directives détaillées afin de vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Possibilité de distraction :** Toute fonction du système de navigation pourrait nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Avant d'effectuer ce genre d'opération, arrêtez-vous dans un endroit sûr en respectant la réglementation.
- **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale ni les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Le conducteur demeure l'unique responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécisions éventuelles des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en fonction des modifications apportées au réseau routier, à la signalisation routière et aux conditions de conduite changeantes. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou cliniques de soins médicaux.

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants : (a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance; (b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entreprise en aucune circonstance; (c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers, et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers. (d) Tout service de tiers accessible par le LOGICIEL (i) ou logiciel tiers utilisé avec celui-ci peut imposer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès; (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur; (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut présenter du contenu vulgaire ou offensant, réservé aux adultes; (v) peut proposer des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur la circulation, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu; (e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles (WSP), et tout calculateur de données ou de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel n'est donné qu'à titre indicatif. Il n'est en aucune façon garanti et vous ne devriez pas vous y fier à cette fin.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés aux articles (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS ASSUMEZ LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, DE COMPATIBILITÉ, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI "TEL QUEL" ET "TEL QUE DISPONIBLE", AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES OU LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (a) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (c) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (d) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

INFORMATION OU AUCUN CONSEIL VERBAL OU ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE QUI ACCOMPAGNENT VOTRE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES CONDITIONS DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié sera porté et maintenu exclusivement devant un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou devant un tribunal de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et du tribunal de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND À L'EXCEPTION DE DIFFÉRENDS LIÉS À LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU À L'APPLICATION OU À LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Le terme "différend" correspond aux litiges, poursuites ou autres controverses entre vous et FORD MOTOR COMPANY, autres que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un "Avis de contestation", c.-à-d., une déclaration écrite comprenant le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

Annexes

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une Cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la Cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une Cour des petites créances que vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne réglez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une Cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut faire appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure lancée pour résoudre des litiges, sans égard à la tribune, sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne cherchez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ni procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage ("AAA") en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 \$ ou moins, que vous soyez ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les procédures complémentaires de l'AAA pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles de l'AAA. Dans un différend chiffré à 10 000 \$ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1 800 778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou à l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut vous accorder les mêmes dommages à vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un jugement de constatation ou des mesures injonctives uniquement pour vous et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- I. Litiges chiffrés à 75 000 \$ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé ("dernière offre écrite"), que votre différend suit

tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée "indemnité") et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options : (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 \$. (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant. et (3) rembourser les frais (y compris les honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges chiffrés à plus de 75 000 \$. Les règles de l'AAA régiront le paiement des frais de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges sans égard au montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et les frais de l'AAA ou du médiateur, ou vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer le montant d'un litige.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an. Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou tout différend en vertu du présent CLUF auquel cet article s'applique doit être déposé dans l'année à la Cour des petites créances (article c)

ou en arbitrage (article d). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif (article e) est jugée illégale ou inapplicable, pour l'intégralité ou des parties d'un différend, la partie de l'article e ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie article e est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'article e demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces conditions générales attentivement avant d'utiliser le logiciel TeleNav. Votre utilisation du logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces conditions générales. Si vous n'acceptez pas ces conditions générales, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas et n'utilisez pas le logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention complète, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav :

(a) respectez toutes les lois de la circulation et autrement conduire de façon sécuritaire;

(b) utilisez votre propre jugement pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions;

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement;

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, non prévues, non sécuritaires ou dangereuses, ou de toute manière incompatibles avec le présent contrat;

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin gonflable).

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous concernant votre transfert permanent de la licence du logiciel TeleNav), sans droit de sous-licence, d'utiliser le logiciel TeleNav (sous forme de code objet seulement) afin d'accéder au logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce contrat. Vous consentez à utiliser le logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- (a)** ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; **(b)** tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; **(c)** suppression du logiciel TeleNav, ou modification, de marques de commerce, de noms commerciaux, de logos, de brevets ou de mentions de droits d'auteur ou d'autre avis ou marques de TeleNav ou de ses

fournisseurs; **(d)** distribution, accord sous-licence ou autre transfert du logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du logiciel TeleNav; ou **(e)** utilisation du logiciel TeleNav d'une manière qui

i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

ii. viole des lois, statuts, ordonnances ou règlements, y compris, sans s'y limiter, les lois et réglementations relatives aux pourriels, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible. et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou poursuite engagée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, entre autres, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous assumez l'intégralité du risque qui découle de votre utilisation du

logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.

- TELENNAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRE, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENNAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y

COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LES PERTES COMMERCIALES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENNAV, MÊME SI TELENNAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENNAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENNAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENNAV. CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous convenez que les litiges, les réclamations ou les controverses qui résultent de ce contrat ou du logiciel TeleNav ou qui y sont liés seront résolus par un arbitrage indépendant sous l'autorité d'un médiateur neutre et seront gérés par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les règles

d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur sera contraignante pour les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses dispositions en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action en justice est nécessaire concernant l'arbitrage exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du Comté de Santa Clara, Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du logiciel TeleNav, et expressément assujéti à l'acceptation des conditions générales de ce contrat par l'utilisateur du logiciel de TeleNav. Les ventes, cessions ou transferts qui ne sont pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraîneront la résiliation immédiate de ce contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devez cesser immédiatement d'utiliser

le logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce contrat.

8. Divers

8,1

Ce contrat constitue l'intégralité de l'accord entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8,2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce contrat, TeleNav conserve les droits, les titres et les intérêts liés au logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Les licences et les autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce contrat seront accordés ou conférés par implication, statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce contrat.

8,3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les "avis"). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement de réception électronique de ces avis, vous devez cesser d'utiliser le logiciel TeleNav.

8,4

Le manquement de la part de TeleNav ou du vôtre d'exiger l'exécution de toute disposition ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux conditions de ce contrat ne constituera une violation ou une omission subséquente ni une renonciation à la disposition.

8,5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8,6

Les titres de ce contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce contrat. Comme ils sont utilisés dans ce contrat, les mots "inclus" et "y compris," et leurs variations, ne seront pas considérés comme étant des délais de prescription, mais plutôt comme devant être suivis par les mots "sans limitation".

9. Conditions générales relatives aux autres fournisseurs

- Le logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent contrat inclut les conditions de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce contrat), si bien que votre utilisation du logiciel Telenav

est aussi assujettie à ces conditions. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Conditions de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données ("données") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux conditions générales qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav ("Telenav") et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Her Majesty the Queen in Right of Canada, © Queen's Printer for Ontario, © Canada Post Corporation, GeoBase®, © Department of Natural Resources Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4

Les données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Conditions de l'utilisateur final requises par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données ("données") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux conditions suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd ("NAV2"), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés

Conditions générales

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces données avec votre logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une ingénierie inverse de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions : Sauf si vous détenez une licence spécifique pour cette finalité concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précède, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un système de

positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Absence de garantie. Ces données vous sont fournies "telles quelles" et vous convenez de les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie ni déclaration de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant, sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données, ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENNAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de garantie, et, dans cette mesure, les exclusions ci-dessus peuvent ne pas vous concerner.

Exonération de responsabilité :

TELENNAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE PROFITS, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Contrôle des exportations. Vous ne devez exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, y compris, sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du

Annexes

Département du commerce des États-Unis et le Bureau de l'industrie et de la sécurité des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter n'importe laquelle de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces conditions générales constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer "Pays-Bas" lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses dispositions en matière de conflit des lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer "Pays-Bas" lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour les litiges, réclamations et poursuites découlant des données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement.

Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données constituent un "article commercial" au sens défini au 48 C.F.R. ("FAR") 2.101, concédé sous licence

conformément aux présentes conditions d'utilisateur final, et chaque copie des données livrée ou fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de "l'avis d'utilisation" suivant, et sera traitée conformément au dit avis :

AVIS D'UTILISATION
NOM DU SOUS-TRAITANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE
ADRESSE DU SOUS-TRAITANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606
Ces données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux conditions d'utilisateur final en vertu desquelles ces données ont été fournies.
© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les conditions de l'utilisateur final pour toute application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

"HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®."

"© United States Postal Service® 20XX. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4."

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers ("données de tierce partie"), incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada ("Sa Majesté"), la Société canadienne des postes ("Postes Canada") et le ministère des Ressources naturelles du Canada ("RNCan") :

1. Exonération et limite de responsabilité : Le client consent à ce que son utilisation des données de tierces parties soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les données de tierces parties sont proposées sous forme de licence "en l'état". Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne consentent aucun enga-

gement, déclaration ou garantie de toute sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, y compris, sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de données de tierces parties, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou poursuite, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, de la demande ou de la poursuite alléguant des pertes, blessures ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou de la possession de ces données, ou (ii) de toute perte de profits, de revenus, de contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces données.

2. Avis de droits d'auteur : Relative-ment à chaque copie de la totalité ou d'une partie des données pour le territoire du Canada, le client doit présenter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie. (ii) l'emballage pour la copie, ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : "Les données incluent les renseignements recueillis avec la permission des autorités canadiennes, notamment © Her Majesty the Queen in Right of Canada, © Queen's Printer for Ontario, © Canada Post Corporation, GeoBase®, © The Department of Natural Resources Canada. Tous droits réservés."

3. Conditions de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties relativement à la fourniture de toute partie des données pour le territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisés en vertu du contrat, le client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres conditions d'utilisateur final à fournir en vertu du contrat, ou autrement fournies, par le client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan :

Les données peuvent inclure ou tenir compte des données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada ("Sa Majesté"), la Société canadienne des postes ("Postes Canada") et le ministère des Ressources naturelles du Canada ("RNCan"). Ces données sont proposées sous forme de licence "en l'état". Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relativement à ces données, qu'ils soient explicites ou implicites, découlant de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou poursuite, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, de la demande ou de la poursuite alléguant des pertes, des blessures ou des dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisa-

tion ou la possession de ces données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces données.

L'utilisateur final indemnisera et dégagera de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou poursuite, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, de la demande ou de la poursuite alléguant des pertes, des coûts, des dépenses, des dommages ou des blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données.

4. Dispositions additionnelles : Les conditions contenues dans le présent article constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du contrat. Dans la mesure où toutes dispositions du présent article ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du contrat, les dispositions du présent article doivent prévaloir.

Annexes

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía ("INEGI") :

A. Toute copie des données ou de l'emballage contenant les données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant : "Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía)"

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Territoire Avis

Argentine IGN "INSTITUTO GEOGRAFICO NACIONAL ARGENTINO"

Équateur "INSTITUTO GEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION N° IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011"
"source : © IGN 2009 – BD TOPO ®"

Guadeloupe, Guyane Française et Martinique "Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía)"
Mexique

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays Avis

Jordanie "© Royal Jordanian Geographic Centre". L'exigence d'avis précédant pour les données de la Jordanie est une clause substantielle du contrat. Si un client ou l'un de ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne satisfait pas à cette exigence, HERE a le droit de résilier la licence du client relativement aux données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie ("données de la Jordanie") aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordaniennes pour l'utilisation des données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les utilisateurs finaux ne peuvent utiliser les données de la Jordanie dans les applications d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordannienne utilisant les données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, "Applications d'entreprise" signifient les applications de géomarketing, les applications GIS,

les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux codes de la circulation. Le client reconnaît et consent que dans certains pays du territoire de l'Europe, il devra obtenir des droits directement auprès des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les codes de circulation des données et fournir des transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les données en incluant les codes de circulation au client, seulement après avoir reçu la certification du client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le client doit, pour chaque transaction où il utilise les codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : "les codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports."

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence accordée au client relative à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la

condition que le client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey afin de créer et de vendre des cartes au format papier, que le client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur. (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux données pour le territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.. (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux données pour le territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland. (d) le client ne peut utiliser des données pour le territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000. et (e) le client ne peut utiliser des données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en matière de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landvermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

Annexes

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre l'article IV (B) ci-dessus en ce qui a trait aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne, le client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une poursuite directement à l'encontre du client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Autriche	"© Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen"
Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie ou Ukraine	"© EuroGeographics"
France	"source : © IGN 2009 – BD TOPO®"
Allemagne	"Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen"

Grande-Bretagne	"Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010"
Grèce	"Copyright Geomatics Ltd."
Hongrie	"Copyright © 2003. Top-Map Ltd."
Italie	"La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana."
Norvège	"Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority"
Portugal	"Source : IgeoE – Portugal"
Espagne	"Información geográfica propiedad del CNIG"
Suède	"Based upon electronic data © National Land Survey Sweden."
Suisse	"Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie."

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au client en vertu de cette TL relativement aux données pour de tels pays dépe-

ndent du respect par le client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'application incorporant de telles données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Droits d'auteur. Sur la base des données fournies en vertu de la licence de PSMA Australia Limited (www.psmalimited.com.au), Le produit comprend des données, qui sont © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelmatics Australia Pty Ltd et Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les conditions de l'utilisateur final pour toute application contenant les codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : "Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors."

Divulgarion du système télématique de réseau véhicule AT&T

AUX FINS DE CET ARTICLE, L'UTILISATEUR FINAL SIGNIFIE VOUS ET VOS BÉNÉFICIAIRES, EXÉCUTANTS, REPRÉSENTANTS PERSONNELS LÉGAUX ET PERSONNES AUTORISÉES. AUX FINS DU PRÉSENT ARTICLE, LE "PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT" INCLUT SES AFFILIÉS ET FOURNISSEURS

ET LEURS RESPONSABLES, DIRECTEURS, EMPLOYÉS, SUCCESEURS ET PERSONNES AUTORISÉES.

L'UTILISATEUR FINAL N'A PAS DE RELATION CONTRACTUELLE AVEC LE PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT ET L'UTILISATEUR FINAL N'EST PAS LE BÉNÉFICIAIRE TIERS D'UN ACCORD ENTRE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND ET ACCEPTE QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'A PAS DE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE, ÉQUITABLE OU AUTRE EN LIEN AVEC L'UTILISATEUR FINAL. EN AUCUN CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE LA POURSUITE, QUE CE SOIT POUR VIOLATION DE CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE DANS LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE, LE RECOURS EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR FINAL POUR TOUTES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE CE CONTRAT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE DÉFAILLANCE OU INTERRUPTION DU SERVICE FOURNI CI-DESSUS, EST LIMITÉ AU PAIEMENT DES DOMMAGES POUR UN MONTANT NE DÉPASSANT PAS LE MONTANT PAYÉ PAR L'UTILISATEUR FINAL POUR LES SERVICES DANS LES DEUX MOIS QUI PRÉCÈDENT LA DATE DE LA RÉCLAMATION.

(ii) L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ LE PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT ET SES DIRIGEANTS, EMPLOYÉS ET AGENTS CONTRE TOUTES LES RÉCLAMATIONS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS POUR DIFFAMATION, CALOMNIE, OU TOUT DOMMAGE MATÉRIEL, BLESSURE CORPORELLE OU DÉCÈS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN RELATION AVEC CE CONTRAT OU L'UTILISATION, LE NON-RESPECT D'UTILISATION OU

L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER L'APPAREIL, SAUF SI LES RÉCLAMATIONS RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE OU D'UNE FAUTE INTENTIONNELLE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT. CETTE INDEMNITÉ SERA MAINTENUE SUITE À LA RÉSILIATION DE L'ACCORD.

(iii) L'UTILISATEUR FINAL N'A AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR UN NUMÉRO ATTRIBUÉ À L'APPAREIL.

(iv) L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE PEUVENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES TRANSMISSIONS SANS FIL ET NE SONT PAS RESPONSABLES D'UN MANQUE DE SÉCURITÉ RELATIF À L'UTILISATION DES SERVICES

LE SERVICE EST DESTINÉ UNIQUEMENT À L'USAGE DE L'UTILISATEUR FINAL, QUI NE DOIT PAS REVENDRE LE SERVICE À TOUTE AUTRE PARTIE. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE RELATIVE À LA COUVERTURE OU AUX INTERRUPTIONS DE SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS QUE LES UTILISATEURS FINAUX PEUVENT OU SERONT LOCALISÉES AU MOYEN DU SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'ADAPTATION OU DE PERFORMANCE À L'ÉGARD DE TOUS SERVICES OU MARCHANDISES, ET EN AUCUN CAS AT&T NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, QU'IL S'AGISSE OU NON DE SA PROPRE NÉGLIGENCE DE : (A) L'ACTE OU DE L'OMISSION D'UN TIERS. (B) DES ANOMALIES, OMISSIONS, INTERRUPTIONS, ERREURS, DÉFAILLANCES DE TRANSMISSION, RETARDS OU DÉFAUTS DANS LE SERVICE FOURNI PAR OU VIA LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. (C) DES DOMMAGES OU

BLESSURES CAUSÉS PAR LA SUSPENSION OU LA CESSATION PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. OU (D) DES DOMMAGES OU BLESSURES CAUSÉS PAR UNE DÉFAILLANCE OU UN DÉLAI DE CONNEXION D'UN APPEL À UNE ENTITÉ, Y COMPRIS AU 911 OU À TOUT AUTRE SERVICE D'URGENCE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ LE PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT CONTRE TOUTE RÉCLAMATION D'UNE PERSONNE OU D'UNE ENTITÉ POUR DES DOMMAGES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LIÉS AUX SERVICES FOURNIS PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT OU À LEUR UTILISATION, Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT ENTIÈREMENT OU EN PARTIE DE LA NÉGLIGENCE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT.

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier,

décompiler, désassembler ni procéder à une ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables. ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces données si vous ne respectez pas ces conditions.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de soutien de NAV2 déploieront des efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des données qui ne satisfait pas à la garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente garantie limitée est nulle si la défaillance des données résulte d'un accident, d'un abus ou d'un mésusage. Toutes données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS

RESPONSABLES ENVERS VOUS DE :
TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU
POURSUITE, QUELLE QUE SOIT LA
NATURE DE LA CAUSE DE LA
RÉCLAMATION, DE LA DEMANDE OU DE
LA POURSUITE ALLÉGUANT DES PERTES,
DES BLESSURES OU TOUTS DOMMAGES,
DIRECTS OU INDIRECTS, QUI
POURRAIENT RÉSULTER DE
L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION
DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE
PERTE DE PROFITS, DE REVENUS, DE
CONTRATS OU D'ÉPARGNE OU DE TOUT
AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT,
ACCESSOIRE, PARTICULIER OU
CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE
UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ
D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE
TOUT DÉFAUT DANS CES
INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION
DE CES CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS
UNE POURSUITE RESPONSABILITÉ
CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU
QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE,
MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE
LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA
POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN
AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE
NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS
N'EXCÉDERA LE PRIX PAYÉ. Certaines
exclusions de responsabilité peuvent ne
pas être autorisées en vertu de la loi en
vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion
ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à
votre cas.

Contrôle des exportations

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et toutes les autorisations requises en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection de la propriété intellectuelle

Les données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par le droit d'auteur en vigueur et d'autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation et non de vente.

Exhaustivité du contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable.

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige découlant des données fournies en vertu des présentes ou y étant lié doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Données relatives aux CD et à la musique de Gracenote, Inc., copyright©

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5 987 525; 6 061 680; 6 154 773; 6 161 132; 6 230 192; 6 230 207; 6 240 459; 6 330 593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis avec l'autorisation d'Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo "Powered by Gracenote™" sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 ("Gracenote").

Le logiciel de Gracenote (le "logiciel Gracenote") permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre ("données Gracenote") auprès de serveurs en ligne ("serveurs Gracenote") et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu, et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote ("contenu Gracenote"), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les

serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas céder, copier, transférer ou transmettre à un tiers le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique). VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance, Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS "TELS QUELS" SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES OU LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR

MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Énoncé relatif aux fréquences radio

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L
Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- (1)** Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et
- (2)** Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Territoire de Taiwan

Remarque : Conformément à l'approche de gestion des moteurs à rayonnement radioélectrique de faible puissance :

Article 12 : Pour les modèles approuvés et homologués de moteurs à rayonnement de faible puissance, les compagnies, les entreprises ou les utilisateurs ne doivent pas modifier la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et les fonctions de la conception originale sans autorisation.

Article 14 : L'utilisation de moteurs radioélectriques de faible puissance ne doit pas affecter la sécurité aérienne et nuire aux télécommunications légales. Si des interférences sont détectées, cessez immédiatement d'utiliser l'appareil et ne reprenez l'utilisation qu'après avoir vérifié qu'il n'y a plus d'interférences. Pour les télécommunications légales et la télécommunication sans fil de la société de télécommunications, le moteur à radiofréquence de faible puissance doit être capable de tolérer les limites légales d'interférences provenant d'équipements de télécommunication, industriels, scientifiques et d'ondes radio.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelematics (ensemble, les **produits ou services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des produits ou services SUNA, veuillez consulter :

Site Web
www.sunatrafic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les produits ou services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées décrites en détail à :

Site Web
www.sunatrafic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les produits ou services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer, ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association avec tout autre service d'information de circulation ou de guidage routier ni avec un dispositif non agréé par Intelematics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les produits ou services SUNA.

3. Usage adéquat

Les produits ou services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification de voyages; ils ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourrez parfois constater une latence due à l'utilisation de produits ou services SUNA. Vous convenez que le système n'est pas prévu ni adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des produits ou services SUNA pendant la conduite

Vous ou tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les produits ou services SUNA sont disponibles ou installés et activés demeurez en tout temps responsables de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite sécuritaires. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les produits ou services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous déployons des efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des produits ou services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Ni Intelomatics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil [les "**fournisseurs**"]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ou services SUNA, même si Intelomatics ou un fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelomatics ni aucun fournisseur ne s'engage ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité

des produits ou services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelomatics et les fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des produits ou services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut signifier que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

Index

4

4WD

Voir : Quatre roues motrices.....201

A

A/C

Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température à deux zones (DATC).....141

Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation électronique de la température (EATC).....146

Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température.....151

ABS

Voir : Freins.....205

Accessoires.....458

Accessoires

Voir : Pièces de rechange recommandées.....18

Activation du démarrage à distance.....138

Activation et désactivation de l'air recirculé.....141

Activation et désactivation de la climatisation.....141

Activation et désactivation de la lunette arrière chauffante.....142

Activation et désactivation des essuie-glaces chauffants.....142

Activation et désactivation des feux de route automatiques.....100

Activation et désactivation des rétroviseurs chauffants.....142

Activation et désactivation du bloc de commande de chauffage et de climatisation.....141

Activation et désactivation du contrôle en sentiers.....214

Activation et désactivation du dégivrage maximal.....141

Activation et désactivation du mode intelligent.....240

Activation et désactivation du refroidissement maximal.....141

Activation et désactivation du régulateur de vitesse.....227

Activation et désactivation du régulateur de vitesse adaptatif.....234

Activation et désactivation du système d'alerte des occupants des sièges arrière.....165

Activation et désactivation du système de maintien de voie.....238

Activation et désactivation du volant de direction chauffant.....88

Affichage d'information.....115

Généralités.....115

Affichage du tableau de bord.....107

Afficheur de messages

 Voir : Affichage d'information.....115

Aide au démarrage en côte.....208

Aide au stationnement arrière.....218

Aide au stationnement avant.....220

Aides à la conduite.....243

Aides au stationnement.....217

 Principes de fonctionnement.....217

Alarme

 Voir : Alarme antivol.....85

Alarme antivol.....85

Alerte conducteur.....243

Alerte de circulation transversale.....252

Annexes.....509

Annulation de la vitesse programmée.....215

Antipatinage.....211

 Principes de fonctionnement.....211

Aperçu sous le capot - 1.5L

 EcoBoost™.....320

Aperçu sous le capot - 2.0L

 EcoBoost™.....321

Applications.....439

Appuie-tête.....156

 Appuie-tête

 Voir : Appuie-tête.....156

À propos de ce manuel.....11

Assistance 911.....63

Assistance à la clientèle.....301

Assistance dépannage.....294

Assistance pré-collision.....257

Autoradio.....400

Index

Auto-Start-Stop.....	179	Ceintures de sécurité.....	42
Avertissements sonores du système d'alerte des occupants des sièges arrière.....	165	Principes de fonctionnement.....	42
Avertisseur sonore.....	87	Chaînes à neige Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	365
Avis spéciaux.....	19	Changement des balais d'essuie-glace avant.....	336
B		Changement des balais d'essuie-glace arrière.....	336
Balais d'essuie-glace avant Voir : Changement des balais d'essuie-glace avant.....	336	Charge d'appareils sans fil.....	169
Balais d'essuie-glace arrière Voir : Changement des balais d'essuie-glace arrière.....	336	Chargeur d'accessoires sans fil.....	169
Balais d'essuie-glace Voir : Vérification des balais d'essuie-glace.....	336	Chauffage Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température à deux zones (DATC).....	141
Batterie Voir : Remplacement de la batterie de 12 V	331	Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation électronique de la température (EATC).....	146
BLIS Voir : Système d'information sur les angles morts.....	249	Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température.....	151
Bloc de commande de chauffage et de climatisation.....	141	Chauffe-moteur.....	177
Mode automatique.....	143	Cirage.....	341
Boîte à gants.....	171	Clés et télécommandes.....	65
Ouverture de la boîte à gants.....	171	Clignotants.....	97
Boîte de vitesses automatique.....	194	Climatisation Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température à deux zones (DATC).....	141
Boîte de vitesses.....	194	Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation électronique de la température (EATC).....	146
Boîte de vitesses Voir : Boîte de vitesses.....	194	Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température.....	151
C		Coffre à bagages.....	274
Caméra à 180 degrés.....	225	Commande audio.....	86
Caméra de marche arrière.....	221	Commande d'éclairage.....	93
Caméra de marche arrière Voir : Caméra de marche arrière.....	221	Commande d'éclairage du tableau de bord.....	95
Capacité du réservoir de carburant.....	389	Commande d'un Guide du propriétaire additionnel.....	306
Capacités et spécifications.....	381	Commande de l'affichage d'information.....	87
Caractéristiques de conduite uniques.....	179		
Carburant et ravitaillement.....	181		
Catalyseur.....	190		

Index

Commande des modes G.O.A.T.....	262
Commande des modes G.O.A.T. –	
Dépannage.....	265
Modes G.O.A.T.....	263
Commande des modes G.O.A.T. –	
Dépannage.....	265
Commande des modes G.O.A.T. – Foire aux	
questions.....	267
Commande des modes G.O.A.T. –	
Messages d'information.....	266
Commande des modes G.O.A.T. –	
Témoins.....	265
Commande vocale.....	87
Commutateur d'allumage.....	173
Compatibilité électromagnétique.....	509
Conduite économique.....	291
Conduite hors route.....	283
Aides à la conduite hors route.....	289
Après la conduite du véhicule hors	
route.....	290
Conduite hors route.....	284
Limitations de la conduite dans	
l'eau.....	289
Précautions relatives à la conduite hors	
route.....	283
Qu'est-ce que la conduite hors route.....	283
Techniques de base de conduite hors	
route.....	284
Connexion du véhicule à un réseau	
mobile - Véhicules avec :	
Modem.....	394
Activation et désactivation du	
modem.....	394
Connexion de FordPass au modem.....	394
Qu'est-ce qu'un modem.....	394
Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi	
- Véhicules avec : SYNC 3.....	395
Conseils de conduite avec l'ABS	
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins	
antiblocage.....	206
Conseils de conduite.....	283
Conduite hors route.....	283
Conseils relatifs au bloc de commande	
de chauffage et de climatisation.....	144
Conseils sur la conduite à l'aide de freins	
antiblocage.....	206
Consommation de carburant.....	187
Contacteur de démarrage	
Voir : Commutateur d'allumage.....	173
Contournement des feux de route	
automatiques.....	101
Contrat de licence de l'utilisateur	
final.....	512
Contrôle de stabilité.....	212
Principes de fonctionnement.....	212
Contrôle en sentiers.....	214
Contrôle en sentiers – Dépannage.....	216
Contrôle en sentiers – Dépannage.....	216
Contrôle en sentiers – Messages	
d'information.....	216
Coupeure de carburant.....	295
Coussin gonflable inférieur	
conducteur.....	58
Coussins gonflables du conducteur et	
du passager.....	53
Coussins gonflables latéraux.....	57
Couvre-plancher.....	292
Création d'une clé MyKey.....	73
Création du point d'accès Wi-Fi du	
véhicule.....	398
Crevaillon	
Voir : Remplacement d'une roue.....	373

D

Déclaration des défauts compromettant	
la sécurité (Canada seulement).....	307
Déclaration des défauts compromettant	
la sécurité (É.-U. seulement).....	307
Démarrage à distance.....	138
Réglages du système de démarrage à	
distance.....	139
Démarrage d'un moteur à essence.....	174
Démarrage et arrêt du moteur.....	173
Généralités.....	173
Démarrage et arrêt du véhicule à	
distance.....	138
Démarrage sans clé.....	174
Démarrage-secours du véhicule.....	296
Dépannage.....	294
Dépannage de SYNC™ 3.....	444
Détecteurs d'impact et témoin de	
coussin gonflable.....	60
Direction.....	256

Index

Dispositif antilouvoiement de la remorque.....	277
Dispositif antipollution.....	189
Dispositifs de retenue supplémentaires.....	52
Principes de fonctionnement.....	52
Divertissement.....	420
DRL	
Voir : Feux de jour - Véhicules avec : Feux de jour.....	96
Voir : Feux de jour - Véhicules avec : Feux de jour configurables.....	95

E

Éclairage ambiant.....	98
Éclairage.....	93
Généralités.....	93
Éclairage intérieur.....	97
Écrous de roue	
Voir : Remplacement d'une roue.....	373
Écrous de roue	
Voir : Remplacement d'une roue.....	373
Effacement de la programmation de toutes les clés MyKey.....	73
Emplacement de la prise de courant.....	166
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....	183
Emplacement des boîtes à fusibles.....	309
Emplacement du chargeur d'accessoires sans fil.....	169
En Californie (États-Unis seulement).....	302
Enregistrement de données.....	13
Enregistrement des données d'événement	
Voir : Enregistrement de données	13
Entrée sans clé.....	79
Entreposage du véhicule.....	345
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	49
Entretien des pneus.....	350
Entretien du véhicule.....	339
Généralités.....	339

Entretien.....	319
Généralités.....	319
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	470
Entretien périodique.....	463
Entretien périodique normal.....	467
Environnement	22
EPB	
Voir : Frein de stationnement électrique.....	206
Équipement de communication mobile.....	20
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.....	91
Essuie-glaces automatiques.....	90
Essuie-glaces.....	89
Essuie-glaces et lave-glaces.....	89
Étiquettes de certification de fréquence radio.....	473
Capteur du système de surveillance de la pression des pneus.....	500
Capteurs de système d'information sur les angles morts.....	473
Clés et télécommandes.....	486
Module d'émetteur-récepteur radio.....	492
Module de charge d'accessoires sans fil.....	505
Module de commande sur carrosserie.....	479
Module de régulateur de vitesse.....	483
SYNC.....	495
Système antivol passif.....	491
Unité de commande télématique.....	499
Exigences relatives au véhicule connecté.....	394
Exigences relatives aux appels d'urgence.....	63
Extérieur arrière.....	27
Extérieur avant.....	26

F

Fermeture du hayon.....	82
Fermeture du hayon depuis l'extérieur du véhicule.....	82
Feux de détresse.....	295
Feux de jour - Véhicules avec : Feux de jour configurables.....	95

Index

Feux de jour - Véhicules avec : Feux de jour.....	96
Feux de route automatiques.....	100
Filtre à air	
Voir : Remplacement du filtre à air	324
Filtre à carburant.....	335
Fonctionnement de la commande des modes G.O.A.T.....	262
Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif avec arrêt-démarrage.....	229
Fonctionnement du système d'alerte des occupants des sièges arrière.....	164
Ford Credit.....	18
Ford Protect.....	460
Frein de stationnement électrique.....	206
Freins.....	205
Généralités.....	205
Fusibles.....	309

G

Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	102
Glaces à commande électrique.....	102
Glossaire des symboles.....	11

H

Habitacle du véhicule.....	25
Hayon.....	82
Fermeture du hayon.....	82
Ouverture du hayon.....	82

I

Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation.....	141
Identification du véhicule.....	393
Numéro d'identification du véhicule.....	393
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	114
Informations client.....	473
Étiquettes de certification de fréquence radio.....	473
Installation de dispositifs de retenue pour enfants.....	30
Introduction.....	11

J

Jantes et pneus.....	348
Généralités.....	348
Spécifications techniques.....	379
Jauge d'huile moteur - 1.5L EcoBoost™.....	322
Jauge d'huile moteur - 2.0L EcoBoost™.....	322
Jauges - Véhicules avec : Écran d'affichage de 4,2 po au tableau de bord.....	107
Jauges - Véhicules avec : Écran d'affichage de 6,5 po au tableau de bord.....	108

L

Lampes à faisceau large arrière.....	99
Lavage automatique	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	340
Lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	89
Lave-glaces.....	91
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	340
Limitations des appels d'urgence.....	64
Limitations du démarrage à distance.....	138
Limitations du régulateur de vitesse adaptatif.....	231
Limitations du système d'alerte des occupants des sièges arrière.....	164
Limitations du véhicule connecté.....	394
Limite de charge.....	268
Limites de la prise de courant.....	167
Localisation du filtre à air d'habitacle.....	155

M

Messages d'information.....	120
Mise au rebut des coussins gonflables.....	62
Mode automatique.....	143
Activation et désactivation du mode AUTO.....	143
Activation et désactivation du mode double.....	144

Index

Témoins de mode automatique.....	143
Modes G.O.A.T.....	263
Boue/ornière.....	263
Eco.....	263
Glissant.....	265
Normal.....	263
Roche/traction.....	264
Sable.....	264
Sport.....	265
Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi du véhicule.....	399
MyKey – Dépannage.....	75
MyKey™.....	71
Principes de fonctionnement.....	71

N

Navigation.....	433
Nettoyage de l'extérieur.....	340
Nettoyage de l'habitacle.....	343
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	342
Nettoyage des roues.....	344
Nettoyage du moteur.....	342
Nettoyage du tableau de bord et des lentilles du tableau de bord.....	343
Neutralisation de la vitesse programmée.....	237
Norme d'émission.....	189
Numéro d'identification du véhicule.....	393
Aperçu du numéro d'identification du véhicule.....	393
Localisation du numéro d'identification du véhicule.....	393

O

Options uniques d'exportation.....	21
Orientation de l'écoulement de l'air.....	143
Ouverture du hayon.....	82
Ouverture du hayon à l'aide de la télécommande.....	82
Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule.....	82

Ouverture et fermeture de la glace de hayon.....	83
Ouverture et fermeture du capot.....	319
Ouverture et fermeture globales.....	103

P

Panne de carburant.....	183
Paramètres.....	441
Pare-soleil.....	105
Passage du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse standard.....	238
PATS Voir : Système antivol passif.....	84
Perchlorate.....	18
Perforation Voir : Remplacement d'une roue.....	373
Personal Safety System™.....	51
Phares à extinction temporisée.....	95
Phares antibrouillards avant.....	96
Phares antibrouillards avant Voir : Phares antibrouillards avant.....	96
Phares automatiques.....	94
Phares de virage.....	96
Pièces de rechange recommandées.....	18
Pièces Motorcraft - 1.5L EcoBoost™.....	382
Pièces Motorcraft - 2.0L EcoBoost™.....	383
Pneus Voir : Jantes et pneus.....	348
Poids de remorquage recommandés.....	278
Point d'accès Wi-Fi du véhicule.....	398
Points de remorquage - 1.5L EcoBoost™.....	299
Points de remorquage - 2.0L EcoBoost™.....	300
Porte-bagages Voir : Porte-charge et porte-bagages de toit.....	268
Porte-charge et porte-bagages de toit.....	268
Porte-gobelets.....	171
Précautions relatives aux porte-gobelets.....	171

Index

Porte-lunettes.....	172	Qu'est-ce que le filtre à air d'habitacle.....	155
Emplacement du porte-lunettes.....	172	Qu'est-ce que le régulateur de vitesse adaptatif avec maintien de voie.....	229
Portes et serrures.....	76	Qu'est-ce que le régulateur de vitesse adaptatif intelligent.....	229
Port USB.....	408	Qu'est-ce que le régulateur de vitesse.....	227
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	38	Qu'est-ce que le système d'alerte des occupants des sièges arrière.....	164
Positions assises appropriées.....	156	Qualité de l'air intérieur.....	155
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada.....	305	Qualité du carburant.....	182
Pour obtenir les services nécessaires.....	301	Quantités et spécifications de l'huile moteur - 1.5L EcoBoost™.....	386
Précautions de sécurité.....	181	Quantités et spécifications de l'huile moteur - 2.0L EcoBoost™.....	385
Précautions relatives à la prise de courant.....	166	Quantités et spécifications du circuit de climatisation - 1.5L EcoBoost™.....	391
Précautions relatives au chargeur d'accessoires sans fil.....	169	Quantités et spécifications du circuit de climatisation - 2.0L EcoBoost™.....	390
Précautions relatives au démarrage à distance.....	138	Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 1.5L EcoBoost™.....	389
Précautions relatives au régulateur de vitesse adaptatif.....	229	Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 2.0L EcoBoost™.....	388
Précautions relatives au système d'alerte des occupants des sièges arrière.....	164	Quatre roues motrices.....	201
Prise de courant.....	166	Principes de fonctionnement.....	201
Produits de nettoyage.....	339	Que sont les feux de route automatiques.....	100
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement).....	303		
Prolongation de la durée du démarrage à distance.....	139		
Protection de l'environnement.....	22		
Q		R	
Qu'est-ce qu'un véhicule connecté.....	394	Radio numérique.....	402
Qu'est-ce que la commande des modes G.O.A.T.....	262	Radio par satellite.....	405
Qu'est-ce que la fonction Assistance 911.....	63	Rallonges de ceinture de sécurité.....	49
Qu'est-ce que la prise de courant.....	166	Rangement de dessous de siège.....	171
Qu'est-ce que le chargeur d'accessoires sans fil.....	169	Emplacement du compartiment de rangement sous le siège.....	171
Qu'est-ce que le contrôle en sentiers.....	214	Rangement.....	171
Qu'est-ce que le démarrage à distance.....	138	Boîte à gants.....	171
		Porte-gobelets.....	171
		Porte-lunettes.....	172
		Rangement de dessous de siège.....	171
		Vide-poche.....	172
		Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	47
		Ravitaillement.....	185

Index

Recherche visuelle.....	23	Régulateur de vitesse.....	227
Reconnaissance des panneaux de vitesse.....	255	Régulateur de vitesse Voir : Régulateur de vitesse.....	227
Réglage de la distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif.....	235	Régulateur de vitesse - Véhicules avec : Maintien de voie.....	87
Réglage de la température.....	142	Régulateur de vitesse - Véhicules avec : Régulateur de vitesse.....	87
Réglage de la tolérance de la vitesse programmée.....	240	Rehausseurs.....	36
Réglage de la vitesse du contrôle en sentiers.....	214	Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....	323
Réglage de la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle.....	142	Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	282
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif.....	234	Remorquage.....	276
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse.....	227	Remplacement d'une ampoule.....	337
Réglage des phares.....	334	Remplacement d'une roue.....	373
Réglage des phares Voir : Réglage des phares.....	334	Remplacement d'une télécommande ou d'une clé perdue.....	70
Réglage du plancher de chargement de coffre à bagages.....	274	Remplacement d'un fusible.....	317
Réglage du séparateur de coffre à bagages.....	274	Remplacement de la batterie de 12 V.....	331
Réglage du volant de direction.....	86	Remplacement du filtre à air d'habitacle.....	155
Réglages du système de démarrage à distance.....	139	Remplacement du filtre à air.....	324
Activation et désactivation des derniers réglages du bloc de commande de chauffage et de climatisation.....	139	Renseignements généraux relatifs à l'entretien.....	463
Activation et désactivation des réglages de siège chauffant.....	140	Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	65
Activation et désactivation du mode de climatisation et chauffage automatique.....	139	Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	344
Activation et désactivation du volant de direction chauffant.....	140	Reprise de la vitesse programmée.....	228
Réglage de la durée du démarrage à distance.....	140	Retenue automatique.....	209
Réglages personnalisés.....	119	Rétroviseur intérieur.....	105
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	46	Rétroviseurs extérieurs.....	104
Régulateur de vitesse adaptatif – Dépannage.....	241	Rétroviseurs Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	102
Régulateur de vitesse adaptatif – Messages d'information.....	241	Rodage.....	291
Régulateur de vitesse adaptatif.....	229	Rodage Voir : Rodage.....	291
Régulateur de vitesse adaptatif – Dépannage.....	241	Roue de secours Voir : Remplacement d'une roue.....	373

S

Safety Canopy™.....	59
Sécurité enfants.....	28
Généralités.....	28
Sécurité.....	84

Index

Sélection d'un mode G.O.A.T. - 1.5L EcoBoost™.....	262
Sélection d'un mode G.O.A.T. - 2.0L EcoBoost™.....	263
Serrure de capot Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	319
Sièges à commande électrique.....	160
Sièges à commande manuelle.....	159
Sièges arrière.....	161
Sièges chauffants.....	162
Sièges.....	156
Spécification du liquide de frein.....	392
Spécification du liquide de lave-glace.....	391
Spécifications du moteur - 1.5L EcoBoost™.....	381
Spécifications du moteur - 2.0L EcoBoost™.....	381
Spécifications techniques Voir : Capacités et spécifications.....	381
SYNC™ 3.....	409
Généralités.....	409
Système antidémarrage Voir : Système antivol passif.....	84
Système antivol passif.....	84
Système audio.....	400
Généralités.....	400
Système d'alerte après une collision.....	298
Système d'alerte des occupants des sièges arrière.....	164
Système d'information sur les angles morts.....	249
Système de détection d'occupation du siège passager avant.....	55
Système de maintien de voie.....	244
Système de surveillance de la pression des pneus.....	366
T	
Tableau de bord.....	24
Tableau de spécifications des ampoules.....	384
Tableau de spécifications des fusibles.....	309
Télécommande.....	66
Téléphone.....	431
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	46
Témoins de feux de route automatiques.....	101
Témoins de la prise de courant.....	167
Témoins de la télécommande de démarrage à distance.....	139
Témoins de régulateur de vitesse.....	228
Témoins du contrôle en sentiers.....	215
Témoins du régulateur de vitesse adaptatif.....	237
Témoins du système d'alerte des occupants des sièges arrière.....	165
Témoins et indicateurs.....	110
Toit ouvrant.....	105
Toit ouvrant Voir : Toit ouvrant.....	105
Traction d'une remorque.....	276
Transport de charges.....	268
Transport du véhicule.....	298
U	
Utilisation de chaînes à neige.....	365
Utilisation de l'antipatinage.....	211
Utilisation de la reconnaissance vocale.....	411
Utilisation de MyKey avec un démarreur à distance.....	74
Utilisation des ceintures de sécurité.....	43
Utilisation des quatre roues motrices.....	201
Utilisation du contrôle de stabilité.....	213
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement).....	304
V	
Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec : Modem.....	395
Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec : SYNC 3.....	396
Véhicule connecté.....	394
Connexion du véhicule à un réseau mobile - Véhicules avec : Modem.....	394

Index

Ventilation

Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température à deux zones (DATC).....	141
Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation électronique de la température (EATC).....	146
Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température.....	151
Vérification de l'état du système MyKey.....	74
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	330
Vérification de l'huile moteur.....	322
Vérification de l'huile moteur Voir : Vérification de l'huile moteur.....	322
Vérification des balais d'essuie-glace.....	336
Vérification du liquide de direction assistée.....	331
Vérification du liquide de frein.....	330
Vérification du liquide de lave-glace.....	335
Vérification du liquide de refroidissement.....	325
Vérification du liquide de refroidissement Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....	325
Vérifications de remorquage essentielles.....	279
Verrou du capot Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	319
Verrouillage électrique des portes Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	76
Verrouillage et déverrouillage.....	76
Verrouillage sécurité enfants.....	41
Vide-poche.....	172
Emplacement du vide-poche.....	172
Volant de direction.....	23

W

Wi-Fi

Voir : Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi - Véhicules avec : SYNC 3.....	395
Voir : Création du point d'accès Wi-Fi du véhicule.....	398
Voir : Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi du véhicule.....	399
Voir : Point d'accès Wi-Fi du véhicule.....	398